



National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Canadian Theses Service

Services des thèses canadiennes

Ottawa, Canada
K1A 0N4

CANADIAN THESES

THÈSES CANADIENNES

NOTICE

The quality of this microfiche is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Previously copyrighted materials (journal articles, published tests, etc.) are not filmed.

Reproduction in full or in part of this film is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30. Please read the authorization forms which accompany this thesis.

**THIS DISSERTATION
HAS BEEN MICROFILMED
EXACTLY AS RECEIVED**

AVIS

La qualité de cette microfiche dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

Les documents qui font déjà l'objet d'un droit d'auteur (articles de revue, examens publiés, etc.) ne sont pas microfilmés.

La reproduction, même partielle, de ce microfilm est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30. Veuillez prendre connaissance des formules d'autorisation qui accompagnent cette thèse.

**LA THÈSE A ÉTÉ
MICROFILMÉE TELLE QUE
NOUS L'AVONS REÇUE**

Canada

LE "DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE" EN HAITI (1950-1980):

UNE ENTREPRISE DE LIBERATION OU DE MYSTIFICATION?

(CONTRIBUTION A UNE SOCIOLOGIE DES
ORGANISATIONS PAYSANNES HAITIENNES).

par

Eddy Julien

Thèse présentée à l'Ecole des Etudes Supérieures

de l'Université d'Ottawa

en vue de l'obtention de la

Maîtrise en Sociologie

UNIVERSITE D'OTTAWA

OTTAWA, CANADA

DECEMBRE 1983



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	pages
1. Position du problème	1
2. Cadre théorique	12
CHAPITRE I : APERCU SUR LES CLASSES SOCIALES AGRAIRES HAITIENNES	27
1. La formation sociale haïtienne: une formation sociale dominée et dépendante	30
2. La formation sociale haïtienne: une formation sociale rurale	36
3. Rapports de production dans les campagnes haïtiennes	38
a) classe paysanne	45
b) classe des grands propriétaires fonciers	50
c) classe des ouvriers agricoles	54
4. Mécanismes d'exploitation de la petite paysannerie	55
CHAPITRE II : DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET PAYSANNERIE HAITIENNE	72
1. L'idéologie du "développement communautaire"	72
1.1. Précision du concept d'idéologie	75
1.2. L'idéologie du développement	76
1.3. Origine du "Développement Communautaire"	78
1.4. Développement communautaire ou animation rurale?	79

	pages
2. Critique de l'idéologie du Développement Communautaire	86
2.1. Animation/Conscientisation	87
2.2. Education	97
2.3. La Santé	110
2.4. Agriculture	118
3. Encadrement institutionnel	123
3.1. Vulgarisation agricole	123
3.2. Le crédit agricole	131
3.3. Les conseils ou groupements communautaires	133
3.4. Les clubs 4C	143
3.5. Les coopératives	147
3.6. Voies de pénétration... au capitalisme marchand	155
4. Le produit fini du "Développement Communautaire"	161
4.1. La jeunesse et le "Développement communautaire"	162
4.2. Femmes et "Développement Communautaire"	172
5. Caractéristiques du Développement Communautaire en Haïti	177
5.1. Un DC a-historique, dominé et dépendant	178
5.2. Un DC aliénant, acculturé	189
5.3. Un DC "psychologisant" et "zombifiant"	190
5.4. Un DC d'amélioration et non de transformation	191
 CHAPITRE III : UTOPIES POUR PAYSANS TRAQUES	 199
1. Bref historique du concept d'utopie	199
2. Une utopie concrète: les communautés "marronnes"	204

	pages
3. Les Associations traditionnelles de travail	220
4. Pour une mobilisation paysanne	233
5. Vers une restructuration agraire	238
CONCLUSION	249
BIBLIOGRAPHIE	256
TABLEAUX	270
ANNEXE A	280
ANNEXE B	282
ANNEXE C	298
ANNEXE D	305
ANNEXE E	307

SIGLES UTILISES

ACDI	Agence Canadienne de Développement International
AID	Agence Internationale de Développement
BACNO	Banque Communautaire Nationale d'Outils
BCA	Banque de Crédit Agricole
BCRS	Bureau de Crédit Rural Supervisé
CAC	Conseil d'Action Communautaire
CC	Conseil Communautaire
CEP	Certificat d'Etudes Primaires
CEPAL	Centre d'Etudes pour l'Amérique Latine
CONACOS	Conseil National de Contrôle et de Supervision
CP	Centre Populaire
CPFR	Centre de Promotion Féminine Rurale
CREP	Centre Rural d'Education Populaire
CRUDEM	Centre Rural de Développement de Milot
DARNDR	Département de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural
DC	Développement Communautaire
DHF	Division d'Hygiène Familiale
DRIPP	Développement Régional Intégré de Petit-Goâve et Petit-Trou-de-Nippes
FAO	Food Agricultural Organization

FNUAP	Fonds spécial des Nations Unies pour les Activités de la Population
GC	Groupement Communautaire
HACHO	Harmonisation des Communautés Haïtiennes Organisées
HACOR	Haitian Agricultural Corporation
HADC	Haitian American Development Corporation
HASCO	Haitian American Sugar Company
IHCAI	Institut Haïtien de Crédit Agricole et Industriel
IHPCADE	Institut Haïtien de Promotion du Café et des Denrées d'Exportation
IDAI	Institut de Développement Agricole et Industriel
MHEE	Mouvement Haïtien pour l'Epanouissement de l'Enfant
ODN	Organisation de Développement Rural du Département du Nord
ODPG	Organisme de Développement Régional de la Plaine des Gonaïves
ODVA	Organisme de Développement de la Vallée de l'Artibonite
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONAAC	Office National d'Alphabétisation et d'Action Communautaire
ONU	Organisation des Nations Unies
OXFAM	Oxford Famine Committee
PF	Planification Familiale
PIRNO	Programme Intégré de Réhabilitation du Nord-Ouest
PMA	Pays les moins avancés
PMI	Protection Materno-Infantile

PVD	Pays en voie de développement
SHADA	Société Haïtiano-Américaine de Développement Agricole
SOVIR	Service d'Organisation de la Vie Rurale
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
UNICEF	Organisation des Nations Unies pour la protection de l'Enfance
UPAR	Union des Comités de Parents
USOM	United States Operation Mission

INTRODUCTION

1. Position du problème.

Peter Berger (1973 : 40) présente la démystification comme l'une des caractéristiques essentielles de la Sociologie. Dès lors, le sociologue, analysant un système ou un phénomène social donné, ne saurait se fier aux apparences idéologiques ou politiques, mais se doit de pousser la curiosité au-delà de l'écran de fumée des versions officielles pour faire surgir la vérité, "les choses n'étant jamais telles qu'elles paraissent."

D'autre part, tout en pratiquant cet "art de la méfiance" (Berger), tout en défiant les pièges du sens commun ("ce qui est familier n'est pas pour autant connu" Hegel) (1), le sociologue demeure souvent incompris et se voit quelquefois accusé d'enfoncer des portes ouvertes, de découvrir des truismes ou des vérités de bon sens. En réponse à cette accusation, Halbwachs fait remarquer que "dans le domaine du vraisemblable, à une proposition s'en oppose généralement une autre qui peut paraître aussi évidente."

¹. Texte cité sans référence dans Madeleine Grawitz : Méthodes des Sciences sociales, Paris, Dalloz, 1979, p.377.

Il y a donc autant de mérite scientifique à déterminer, de deux opinions vraisemblables, laquelle répond à la réalité, qu'à mettre à jour une vérité entièrement nouvelle. C'est exactement franchir la limite qui sépare la connaissance scientifique de la connaissance vulgaire". (Halbwachs: 1930 : 177). (2).

C'est fort de ces principes sociologiques que nous allons tenter une critique de l'idéologie du "développement communautaire" (DC) d'inspiration nord-atlantique ou nord-américaine et de son "applicabilité" dans les "communautés" rurales haïtiennes. En un mot, il s'agira, selon la démarche d'Halbwachs, de déterminer, laquelle des deux propositions suivantes répond à la réalité rurale haïtienne:

a) Le "développement communautaire" est une mystification.

b) Le "développement communautaire" est une libération.

En effet, en Haïti, depuis au moins deux décennies, l'ère est "au développement". Tout le monde "fait du développement" et tout est "développement". On bâtit, avec des fonds sollicités des Organismes étrangers, une école inadaptée aux conditions

2. Texte cité dans Raymond Boudon: Les méthodes en sociologie, PUF, 1969, p. 20.

socio-économiques de la petite paysannerie: on "fait du développement". Telle personne construit une route pour sa "jeep", le seul véhicule du village: elle "fait du développement". On bâtit un dispensaire qui fait fi de la médecine traditionnelle: on "fait du développement". On réunit "ses pauvres" chaque samedi, pour leur distribuer, non sans satisfaction, dix sous à chacun: on "fait du développement". (Julien: 1977 : 4). Tout le monde est emporté, de façon irrésistible et comme dans un tourbillon, par la "course au développement". Vraiment, en Haïti, le "développement" est devenu une "marchandise" que l'on fabrique comme du sucre ou du ciment, une "mode" aussi populaire que le "rock" ou la "mini-jupe", un "virus" aussi répandu que la malnutrition et aussi contagieux que la conjonctivite. (3). Partout, à travers le pays, le mot d'ordre est lancé, l'alarme a sonné le "grand rassemblement", la "levée de tous les boucliers", la "galvanisation de toutes les énergies", la "mobilisation de toutes les forces vives de la Nation" pour gagner "la grande bataille économique", selon le discours officiel (4). "Missionnaires" de toute confessionnalité, "experts" de toute obédience, "coopérants" de tout poil, "spécialistes" de tout acabit: économistes, ethnologues, anthropologues, sociologues,

3. Pathologies endémiques en Haïti depuis la prise du pouvoir du duvaliérisme.

4. Tout le monde connaît ces refrains qui martèlent tous les discours officiels.

politicologues, en un mot tous les définisseurs patentés de la réalité sociale haïtienne se donnent la main pour le "grand coumbite (5) du développement". Organismes internationaux et nationaux conjuguent leurs efforts pour "conjurier et traquer le mal du siècle", et de ce mariage prolifique naît une floraison de "centres" et de "projets de développement communautaire" disséminés aux quatre coins de la République.

Parallèlement à l'invasion ahurissante et à l'occupation inquiétante du territoire national par les organismes internationaux et à la prolifération des "centres" et des "projets de développement communautaire" à travers les neuf départements géographiques du pays, l'on constate un exode massif des campagnes vers les villes (notamment Port-au-Prince, la capitale) et des villes vers l'extérieur (6). D'où la question qui surgit spontanément à l'esprit: ce "développement communautaire" (DC) a-t-il pour objectif spécifique l'évacuation du territoire national des classes paysannes défavorisées (descendantes des forgers de

5. Expression créole couramment utilisée pour désigner tout travail d'équipe ponctuel n'excédant pas une journée de travail.

6. Les "boat people" haïtiens qui ont suffisamment attiré l'attention des media, constituent une preuve irréfutable des conditions de vie insupportables des masses paysannes. Pour l'émigration et la situation des petits paysans en République Dominicaine, voir Maurice Lemoine, Sucre amer, Paris, Encre, 1981.

l'Indépendance haïtienne) au profit d'une bourgeoisie nationale alliée au capitalisme international?

Dès lors qu'elle a décortiqué les slogans tonitruants de la propagande officielle, l'analyse fait inévitablement face à la "contradiction interne fondamentale du capitalisme impérialiste entre pays exploitants et pays exploités" (Gunder Frank: 1968 : 204). Aussi, le problème du "développement communautaire" (DC) doit-il être posé dans un contexte global: celui du "développement" national et international du capitalisme. Voilà pourquoi, à ce stade-ci de notre introduction, un bref rappel de certaines notions déjà établies et longuement prouvées s'avère nécessaire à la saisie de notre exposé.

Il a été déjà établi par des auteurs dont la renommée n'est plus à faire (Paul Baran, Samir Amin, André Gunder Frank, Fernando Cardoso, Enzo Faletto, etc.) que le fossé de plus en plus croissant entre les pays "avancés" et ceux dits "sous-développés" ou "en voie de développement" est un "phénomène parfaitement naturel, lié organiquement au processus de développement capitaliste". (Meillassoux: 1974 : 56). Aussi est-il naïf de croire que les Etats capitalistes puissent proposer

aux "pays-sous-développés" (7) un mode de croissance qui ne soit pas nécessairement celui du capitalisme, ou "une politique d'aide" qui ne soit pas marquée au coin des intérêts privés". Comment donc espérer, s'écrit Meillassoux (1974 : 55) qu'un régime capitaliste découvre miraculeusement le moyen de combler les inégalités économiques et sociales qui nous (les Etats capitalistes "avancés") séparent de ces pays (les "sous-développés"), alors qu'il contribue à les aggraver au sein même des populations et des régions métropolitaines".

Est-il possible de parler de "développement" ou de "décollage" des "nations en voie de développement" dans l'orbite du capitalisme ou de l'économie de profit? La preuve de l'inflexibilité des lois objectives du système capitaliste a été déjà faite: ou bien l'exploitation des ouvriers salariés, ou bien la

7. Les expressions "sous-développement" et "pays sous-développés", que nous récusons, comportent une connotation idéologique qui a été suffisamment démasquée: "Si les problèmes des peuples les plus déshérités sont désignés par l'expression problèmes des "pays sous-développés" et non par une autre expression scientifiquement plus exacte, cela tient à l'effort conscient ou inconscient, peu importe, de mystification de l'idéologie bourgeoise"... "D'un point de vue scientifique il est nécessaire de substituer à l'expression pays sous-développés l'expression plus exacte de pays exploités, dominés et à économie déformée". (Ch. Bettelhiem, Planification et croissance accélérée, Maspéro, 1964: cité dans Yves Lacoste: Géographie du sous-développement, PUF, 1968, p. 177).

mort du système; il n'y a pas d'autre alternative. C'est pourquoi nous ne pouvons nous empêcher de constater, à la suite de Meillassoux (1974 : 56) que "l'intervention des nations capitalistes dans les économies des pays sous-développés n'a donc pas pour objectif le "développement" de ces économies, ni moins encore l'attribution d'une "aide", mais l'exploitation, sous couvert d'humanitarisme, des ressources et des hommes. Exploitation, et non-"développement" est le mot-clé des rapports entre ces nations (8) et toutes les techniques dites de développement sont, dans une conjoncture, des techniques d'exploitation destinées à extraire la valeur. Oublier cette évidence conduit à ne rien comprendre au problème dit de sous-développement et en particulier à sa persistance et à son aggravation". (8).

Donc "les politiques de développement", "les décennies du développement" ou le "développementalisme" s'apparentent à une stratégie astucieuse mise de l'avant par le capitalisme pour extorquer de la plus-value partout où il s'implante. C'est là, selon Pierre-Philippe Rey, l'unique raison de sa sollicitude. "L'idéologie bourgeoise use et abuse à l'heure actuelle d'un mot qui n'a aucun sens pris isolément: le mot "développement"; chaque jour, la presse parle de "pôles de développement", de pays

8. C'est nous qui soulignons.

"développés", "sous-développés", "en voie de développement". Mais qu'est-ce qui est développé, sous-développé ou en voie de développement? Tout le monde le sait: c'est le volume de la production des biens matériels, de valeurs d'usage. Bien sûr. Mais c'est aussi, c'est surtout les rapports de production capitalistes et, parmi eux, celui qui domine tout: "l'extorsion de la plus-value par la bourgeoisie à la classe ouvrière". (Rey: 1978 : 9).

L'idéologie "développementaliste" a jeté son dévolu sur ce qu'on appelle le "Tiers-Monde" (9), réservoir de matières premières et de main-d'oeuvre à bon marché. Pour justifier ou camoufler l'exploitation des marchandises nécessaires au processus

9. Pierre Jalée a pertinemment démontré l'inexistence d'un "Tiers-Monde" et fait remarquer que ce terme très populaire dans certains milieux, même marxistes, n'est qu'un voile insidieux cherchant à masquer l'impérialisme ou l'introduction du néo-colonialisme. "Si nous dirigeons nos attaques contre l'expression "Tiers-Monde", il est bon de préciser qu'il ne s'agit pas de lancer une querelle de linguistes. Accepter ce terme trop facilement, l'introduire dans le langage courant revient à introduire insidieusement l'idée que le groupe de pays dont nous parlons constitue une entité particulière, un monde en soi, par rapport auquel il faudrait plus ou moins réviser, adapter et dénaturer les théories et les raisonnements qui s'appliquent à l'ensemble des pays capitalistes et à celui des pays socialistes. Inconsciemment, cela revient à nier l'universalité de la doctrine marxiste et l'unité de la lutte révolutionnaire à l'échelle mondiale". Pierre Jalée, "Tiers-Monde, quel Tiers-Monde?", in Révolution, vol. 1, no. 7, édition anglaise; texte cité dans André Gunder Frank, Le développement du sous-développement, Maspéro, 1970, p. 201-202.

d'accumulation, l'idéologie capitaliste s'ingénie à mettre sur pied un certain nombre de stratégies auxquelles les pays dits "sous-développés" se laissent parfois prendre, consciemment, ou non (10). "De tous les mots dépourvus de sens dont la bourgeoisie s'est servie pour bernier les peuples qu'elle asservit, celui du "développement" est sans doute un des plus efficaces, donc des plus pernicieux (11): combien de jeunes révolutionnaires ont-ils sacrifié au "développement" de leurs pays ou d'autre pays, petit à petit, insidieusement, la révolution sociale dont ils rêvaient". (Rey: 1978 : 11).

Il demeure entendu que l'extorsion de la plus-value (la face cachée du "développement") ne peut se faire sans la reproduction de la force de travail exploitée. Il faut donc entretenir et surtout contrôler cette force de travail, lequel contrôle s'opère en laissant de temps en temps échapper des miettes qui apaisent la colère potentielle des démunis et les entretiennent dans l'illusion qu'on s'occupe de leur bien-être, qu'on "partage" avec eux, ou

10. Pour l'aspect mythique du "développement", voir Candido Mendes et Cornelius Castoriadis, Le mythe du développement, Paris, Seuil, 1977; Celso Furtado, Le mythe du développement économique, Paris, Anthropos, 1976; Peter L. Berger, Les mystificateurs du progrès, Paris, PUF, 1978.

11. Souligné par nous.

qu'on les "aide". (12).

C'est ainsi qu'ont surgi, selon les conjonctures, des organismes "développementalistes" tels que l'Alliance pour le Progrès, des chartes humanitaires comme la Déclaration universelle des Droits de l'homme, et enfin des mouvements de coopération tels que le "Développement Communautaire", etc. pour éviter d'éventuels virages à gauche ou encore pour empêcher que l'insécurité et l'instabilité des "pauvres" menacent la sécurité et la stabilité des "riches". Il y a précisément mystification dès lors que la propagande officielle affiche les "intérêts" des classes dominées et laisse tomber le voile sur ceux des classes dominantes. Ce "Community development", me soufflait-on à l'oreille dans les bureaux des Nations Unies de New York, en novembre 1958, "est l'arme secrète anti-communiste la plus efficace, (13), car elle permettra d'assurer le développement de tout le monde libre". (Dumont et Mazoyer: 1969 : 214). En Haïti, l'on éprouve en tout cas, une certaine difficulté à concilier le nationalisme outrancier prôné par l'idéologie duvaliérienne et le quadrillage systématique

12. Il y a longtemps que l'"aide au Tiers-Monde" a été démythifiée. Cf. Tibor Mende, De l'aide à la recolonisation, Seuil, 1972; Pierre Jalée, Le pillage du Tiers-Monde, Maspéro, 1981; Jean Francklin Midy: L'aide du Canada au Tiers-Monde: Contribution à une sociologie de l'aide au développement, M.Sc. Montréal, 1975, etc...

13. Souligné par nous.

du territoire national par tant d'organismes et de sectes religieuses incroyablement "intéressés" au "développement" du pays. Dès lors, l'on se demande si "experts", "spécialistes" et "coopérants" (avec ou sans la croix) sont des sentinelles et des gardiens vigilants de l'idéologie capitaliste, des "gestionnaires" ou d'éventuels "libérateurs" des populations rurales au bord de la famine et de la révolte.

Ce ne doit être pas par hasard que de partout l'on se penche avec un zèle aussi intempestif sur le "sort" des masses paysannes. Aussi, dans la présente investigation, nous arrêterons-nous principalement à l'idéologie du "développement communautaire" (DC) transplantée en Haïti par les "experts" des Nations Unies, (chapitre II). Pour le moment, nous nous contenterons de souligner, à titre d'indication, que nous optons résolument pour un type de "libération paysanne" dans le style du "marronage" (14) haïtien, c'est-à-dire une révolution qui soit une contestation radicale des modes ou formes de production dominants, et qui puise son inspiration dans la matrice même et dans des pratiques de luttes historiques de la paysannerie moyenne et petite, et des ouvriers

14. Terme typiquement haïtien, dérivé de "marron", esclave fugitif et en rébellion contre le système inhumain en vigueur à Saint-Domingue (ancien nom d'Haïti). Ce terme est employé par la suite pour désigner toute forme de contestation.

agricoles. Quant aux modalités concrètes de ce type de libération paysanne, elles sont à chercher et à inventer à partir des situations concrètes et particulières que vivent les moyens et petits paysans et les ouvriers agricoles des neuf départements géographiques de la formation sociale haïtienne.

2. Cadre théorique.

La méthode d'analyse qui sous-tend notre démarche sociologique est le matérialisme historico-dialectique. Qu'est-ce donc que la dialectique? Selon Marx, la dialectique est le mouvement de la réalité historique et socio-économique "créant et recréant la société et l'homme par la réadaptation des rapports sociaux aux forces productives et dont la manifestation demeure la lutte des classes". (Gurvitch: 1962 : 155) (15). Et cette lutte des classes,

15. Gurvitch, (1962:156-157), dont la devise est la "dédogmatisation de la dialectique pour la rendre plus virulente et efficace jusqu'au bout", fait remarquer que les expressions telles que "matérialisme historique", "matérialisme pratique" de Marx sont "ambiguës et malencontreuses", tandis que celles de Engels "matérialisme dialectique" et "matérialisme économique" sont "bien pires et incontestablement fausses"... "L'expression la plus propre à préciser l'orientation dialectique de Marx serait celle de dialectique de l'humanisme réaliste, parce qu'elle insiste sur le fait que tout ce qui ressortit à la réalité humaine en tant que mouvement réel et en tant que prise de conscience de ce mouvement, est dialectique." Quant à nous, nous souscrivons à l'acceptation de la dialectique, telle que définie plus haut par Marx.

dans l'optique du matérialisme historico-dialectique, se situe au triple niveau: économique, politique et idéologique, en interaction continue.

D'ailleurs dans l'Idéologie allemande (1971), Marx fait ressortir la complexité combien grande de la réalité sociale et des mouvements dialectiques correspondants. Cette réalité sociale comporte donc des éléments matériels et spirituels "qui tantôt s'interpénètrent, tantôt se tendent et entrent en conflit, tantôt, enfin, se polarisent". (Gurvitch: 1962 : 164). La réalité sociale est la synthèse dialectique de tous ces "étagements" ou "paliers en profondeur", "l'engrenage des phénomènes sociaux totaux". (Gurvitch : 165):

Deux raisons principales nous portent à privilégier la méthode dialectique dans l'exposé de la présente recherche.

La première est que la méthode dialectique historico-matérialiste est la seule apte à rendre compte non seulement du mouvement de la nature, mais encore de celui de la société humaine. Comme l'écrit Engels (1975 : 69): "C'est donc de l'histoire de la nature et de celle de la société humaine que sont abstraites les lois de la dialectique. Elles ne sont précisément rien d'autre que les lois les plus générales de ces"

deux phases du développement historique ainsi que de la pensée elle-même".

La deuxième raison qui explique notre choix de la méthode historico-dialectique est son caractère critique et révolutionnaire. "Sous son aspect rationnel, elle est un scandale et une abomination pour les classes dirigeantes et leurs idéologies doctrinaires, parce que, dans la conception positive des choses existantes, elle inclut du même coup l'intelligence de leur négation fatale, de leur destruction nécessaire; parce que, saisissant le mouvement même, dont toute forme faite n'est qu'une configuration transitoire, rien ne saurait lui imposer; parce qu'elle est essentiellement critique et révolutionnaire". (Marx: 1976 : 99-100).

Bien qu'il ne nous fournisse aucune connaissance concrète (ce n'est guère l'objet d'une théorie), le matérialisme historico-dialectique nous procure des moyens opératoires, "des concepts théoriques" (Althusser, 1967 : 6) tels que: "classes sociales", "Etat", "mode de production", "formation sociale", "idéologie", qui faciliteront la connaissance scientifique des objets concrets.

S'il est vrai qu'on ne peut appréhender scientifiquement une totalité sociale sans se référer au mode de production qui la caractérise, il est tout à fait logique de commencer par la

définition de ce concept.

Nous nous empressons de faire remarquer, à la suite de Fossaert (1977, II : 13) que le mode de production, bien que fondamental dans la théorie marxiste, n'en demeure pas moins "d'un marxiste à l'autre, un concept flottant". Nous envisageons ici le concept de mode de production dans un sens large, c'est-à-dire comme l'articulation des "instances économique, juridico-politique, idéologique et théorique d'un système social spécifique". (Castex: 1977 : 33). Ce sens large est bien explicité par Bihr et Heinrich (1979 : 36): "Les hommes ne se contentent pas de produire collectivement les biens (les valeurs d'usage) nécessaires à leur subsistance; ils produisent (et re-produisent) aussi les rapports sociaux dans le cadre desquels ils produisent (matériellement), échangent, communiquent, vivent; sur cette base ils produisent également des oeuvres (institutionnelles ou culturelles) qui servent de "ciment" aux rapports sociaux et à leur organisation relativement stable; ils produisent enfin leur histoire et leur historicité, devenir dont le cours leur a échappé jusqu'à présent en majeure partie, marquant ainsi la dimension d'aliénation inhérente à la production au sens large. En ce sens, la "production", c'est l'auto-production de l'être humain dans et par, mais aussi contre, ses produits et ses oeuvres". En d'autres termes, les hommes, ou mieux les classes sociales

antagoniques (d'où résulte la notion de lutte de classes signalée plus haut) sont à la fois produits et producteurs, objets et sujets de l'histoire et de l'historicité...

Toutefois, il est à noter que la matrice du mode de production est constituée par les rapports de production, lesquels rapports expliquent le type d'articulation caractéristique entre les différentes instances (économique, juridique, politique, idéologique) et déterminent le rôle dominant de l'une ou de l'autre. Comme le remarque Marx (1976 : 172); "c'est toujours dans le rapport immédiat entre le propriétaire des moyens de production et le producteur direct... qu'il faut chercher le secret le plus profond, le fondement caché de tout l'édifice social".

C'est alors qu'apparaît la relation entre le concept de mode de production et celui de classe, laquelle relation constitue, à n'en pas douter, une des grandes découvertes de Marx. En effet, l'existence des classes est liée à des phases de développement historique déterminées de la production sociale au sens large de Bahr et Heinrich. De leur côté, les composantes du mode de production se structurent ainsi: primo, le niveau économique qui comprend les forces productives et les relations de production et d'échange; segundo, le niveau politique qui inclut les appareils et le pouvoir d'Etat, et tertio, le niveau idéologique qui englobe

les idées et jugements dominants et dominés. Naturellement ces trois niveaux se constituent, se concrétisent en pratiques économiques, politiques et idéologiques des classes sociales dominantes et dominées en conflit. C'est justement l'interpénétration ou l'action réciproque de ces trois niveaux institués en pratiques qui configure le "mode de production". (Castex: 1977 : 33-43). Toutefois, pour l'analyse spécifique d'une société globale, il faut recourir au concept de "formation sociale" que nous allons définir plus loin.

Si nous faisons allusion aux pratiques multiformes des classes sociales, il nous revient de donner, dans le cadre du présent travail, une définition de ce concept que nous empruntons à Lénine: "On appelle classes sociales de vastes groupes d'hommes, qui se distinguent par la place qu'ils tiennent dans un système historiquement défini de la production sociale, par leur rapport (la plupart du temps fixé et consacré par la loi) aux moyens de production, par leur rôle dans l'organisation sociale du travail, et donc, par les moyens d'obtention et la grandeur de la part des richesses sociales dont ils disposent. Les classes sont des groupes d'hommes dont l'un peut s'approprier le travail de l'autre, par suite de la différence de la place qu'ils détiennent dans un régime déterminé de l'économie sociale". (Lénine, La grande

initiative, tome II : 225) (16).

On voit donc que les rapports de production constituent l'élément le plus important - et non l'unique - pour définir les classes sociales. Le caractère de la relation entre les classes dominantes et les classes dominées dépend du caractère social des rapports de production.

De plus, la théorie marxiste distingue des "fractions et des couches de classe, à partir de différenciations dans l'économie et du rôle, tout particulier, des rapports politiques et idéologiques", ainsi que des "catégories sociales, délimitées principalement par leur place dans les rapports politiques et idéologiques". (Poulantzas: 1976 ; 21).

En somme, formes et modes de production dans lesquels vivent, évoluent des classes, fractions de classe, couches ou catégories sociales, s'imbriquent, s'articulent ou s'affrontent non pas dans l'abstrait, mais dans le concret d'une réalité sociale

16. Texte cité dans Marta Harnecker, Les concepts élémentaires du matérialisme historique, Bruxelles, Contradictions, 1974, p. 151. De son côté, Goldmann fait remarquer que "la classe sociale se définit par: a) la fonction dans la production; b) les relations avec les membres des autres classes; c) la conscience possible qui est une vision du monde". (Lucien Goldmann, Sciences humaines et philosophie, Paris, Gonthier, 1971, p. 117).

historiquement déterminée dénommée "formation sociale".

Aussi entendons-nous par "formation sociale" une totalité sociale concrète, historiquement déterminée où peuvent s'imbriquer plusieurs modes et formes de production et où on peut donc rendre compte de l'articulation des différents rapports sociaux (économiques, politiques et idéologiques) (Bertrand: 1979 : 57).

Toute formation sociale est régie par un ensemble de normes et d'appareils institutionnels (la structure juridico-politique) généralement cristallisés dans le concept d'Etat que nous considérons ici comme le champ privilégié des rapports de force entre les classes dominantes et les classes dominées ou comme la condensation matérielle et spécifique des rapports de force, qui sont des rapports de classe. (Poulantzas: 1978 : 80). Classes et fractions de classe dominantes peuvent s'unir et constituer ce que Poulantzas désigne par le "concept stratégique" de "bloc au pouvoir", c'est-à-dire "une alliance spécifique des classes et fractions de classe dominantes". (1976 : 21).

De plus, il n'existe pas de formation sociale, ni de groupes sociaux qui s'y développent sans idéologie. Toutefois, dans une société de classes, l'idéologie acquiert un rôle particulier: celui d'assurer le rapport des individus à la place à eux

assignée par la dialectique des relations de force entre les classes dominantes et les classes dominées. Dans la présente recherche, nous entendons par idéologie "un système d'idées et de jugements, explicite et généralement organisé, qui sert à décrire, expliquer, interpréter ou justifier la situation d'un groupe ou d'une collectivité et qui, s'inspirant largement de valeurs, propose une orientation précise à l'action historique de ce groupe ou de cette collectivité". (Dumond: 1963 : 43).

Dans cette optique, l'ensemble des idées dominantes correspond aux intérêts des classes dominantes (Marx: 1966:55), lesquelles idées se donnent comme vérités pour tous et lesquels intérêts ne sont pas toujours manifestes. Comme le dit André Akoun, "la bourgeoisie a besoin de se mystifier elle-même en même temps qu'elle mystifie ceux qu'elle exploite". (17).

En opposition à l'idéologie dominante se produit "l'idéologie dominée" (Labrousse: 1978) qui tend à reprendre, d'une certaine façon (quoiqu'antagonique), le discours de l'universalisation des valeurs et symboles dominés. D'ailleurs, n'est-ce pas la tendance de toute classe sociale hégémonique ou à vocation d'hégémonie, de vouloir universaliser sa vision du monde?

17. André Akoun, "Les idéologies", in Encyclopédie de la Sociologie, Larousse, 1975, p. 389.

C'est justement en ce sens qu'Akoun affirme: "L'idéologie des opprimés développe le mythe d'une société sans oppression, société des justes où le langage n'est plus perverti, où le dialogue devient la source d'une volonté générale qui serait en même temps volonté unanime". "L'idéologie de l'opresseur développe le mythe d'une société où les appareils pédagogiques et de persuasion seraient d'une telle efficacité que l'oppression serait reçue sans obstacle et que le discours du maître serait reconnu comme discours de la communauté et comme seul discours. L'opprimé croit à la vertu du vrai, l'opresseur croit à la vertu du discours séducteur et persuasif". (Akoun: 1975 : 384).

Alors que les opresseurs luttent pour la permanence de l'oppression, les opprimés luttent pour leur libération.

"Libération" doit s'entendre ici d'un processus global et ininterrompu de dénonciation, de démystification, de toutes "les totalités objectives oppressives" (18), d'un effort constant, tenace, acharné et soutenu pour "passer d'une existence hétéronome, régie verticalement et extérieurement par des intérêts et des puissances étrangères, à une existence autonome où la vie

18. Collectif: La Philosophie Actuelle de l'Amérique Latine, Mexico, édition Grijalbo, 1976, p. 145.

jaillisse d'en bas et du dedans pour édifier un monde de reconnaissance libre". (Guibal: 1968 : 48).

Il demeure entendu qu'il ne saurait y avoir de "libération nationale face aux différents empires sans libération sociale des classes opprimées". (19).

Finalement, le "développement communautaire" évoque un autre concept, celui de "communauté", concept que nous allons essayer de définir à la lumière de la Sociologie de Ferdinand Tönnies. Selon Tönnies (1944), toute réalisation sociale implique deux catégories fondamentales incarnant deux types de rapports sociaux: les rapports sociaux obéissant à la "volonté organique" constituent des "rapports communautaires"; ceux inspirés par la "volonté réfléchie" sont des "rapports sociétaires". Toutes les formes de la vie sociale se rattachent à l'une ou l'autre de ces catégories. Les groupements, les collectivités où dominent les rapports de caractère communautaire forment un type d'organisation sociale: la "communauté" (Gemeinschaft): ceux où prédominent les relations sociétaires constituent le type opposé d'organisation

19. Dussel, in La Philosophie Actuelle de l'Amérique Latine, p. 59.

sociale, la "société" (Gesellschaft). (20).

Partant de ces considérations, Rocher (II : 1968 : 174) définit la communauté comme "un tout organique au sein duquel la vie et l'intérêt des membres s'identifient à la vie et à l'intérêt de l'ensemble. La communauté est formée de personnes qu'unissent des liens naturels ou spontanés, ainsi que des objectifs communs qui transcendent les intérêts particuliers de chaque individu. Un sentiment d'appartenance à la même collectivité domine la pensée et les actions des personnes, assurant la coopération de chaque membre et l'unité ou l'union du groupe".

König (1972 : 57) fait remarquer que "la communauté ne se fonde pas seulement sur des relations originelles, elle constitue également la conscience de l'existence d'une cohésion, ainsi que des rapports d'autorité propres: elle devient donc le préalable de certaines entités sociales historiques (village, commune, ville, corporation) apparaissant, du point de vue historique, sous la forme non seulement d'une activité commune (communauté de chasse, de travail), mais aussi d'une possession en commun (terres communales, copropriété)".

20. Ferdinand Tönnies, Gemeinschaft und Gesellschaft, ouvrage traduit en français par J. Leif sous le titre Communauté et société, Paris, PUF, 1944; cf. Rocher, Sociologie générale, Montréal, HMH, 1968, tome 2, p. 171-174.

De son côté, Brave (1971 : 67) présente la communauté comme "une concentration géographique d'individus unis en familles exerçant une série d'activités productives, le plus souvent homogènes et dans une zone habitée déterminée, laquelle concentration se caractérise par des problèmes spécifiques et par des attitudes spéciales face à ces problèmes".

Nous n'en finirions pas de considérer toutes les définitions du concept "communauté". En résumé, la communauté s'entend d'un groupement de personnes plus ou moins stables dont les rapports sociaux sont marqués au coin de la parenté, de l'amitié ou de la proximité. Ce groupement social partage un certain mode de vie plus ou moins identique (production, habitudes, traditions, ritualisme, etc.) sur un territoire délimité et, par le fait même, ses membres se trouvent en interaction biologique, sociale, culturelle. La communauté ainsi entendue, et postulée par le DC, se retrouve-t-elle dans les campagnes haïtiennes?

De son côté, Giner (1970 : 103) souligne que "malgré son imprécision, la communauté est une notion essentielle pour la technique du développement communautaire. Le développement communautaire est précisément le champ d'action sociale qui reconnaît le rapport intime entre la communauté comme groupe primaire et la communauté territoriale, puisqu'il tente de créer

des zones de coexistence plus humaines que celles des grandes banlieues industrielles, par exemple".

Muni de cet outillage théorique, nous allons interroger l'idéologie du "développement communautaire" et dans sa définition et dans son incarnation (c'est-à-dire à travers les projets qu'elle inspire) pour savoir à qui elle s'adresse, à qui elle profite. En d'autres termes, les destinataires officiels du DC (les petits paysans) sont-ils les véritables bénéficiaires? D'où résulte notre hypothèse fondamentale:

Depuis quelques années, et à grand renfort de propagande, le "développement communautaire" (DC) en milieu rural haïtien est présenté par les organismes internationaux, médiatisés par les instances politiques, économiques et idéologiques comme une panacée aux problèmes de la "paysannerie"... Une telle politique répond aux intérêts du pouvoir en place ou des classes dominantes, et, par le fait même, du capital international, et constitue une nouvelle forme de dépendance. Aussi nous proposons-nous de démontrer, d'une part, que ce schéma universel de "développement communautaire" est une entreprise de mystification et d'autre part, que les "sociétés marronnes" du passé historique haïtien et certaines organisations traditionnelles typiquement paysannes peuvent offrir des modèles alternatifs ou des avenues nouvelles

de libération ou de changement des conditions infra-humaines de la pauvre et petite paysannerie et des ouvriers agricoles.

La confirmation ou l'infirmité partielle ou totale de notre hypothèse de base se déroulera en trois étapes. Après un survol assez rapide de la réalité paysanne haïtienne (chapitre I), nous tenterons d'appréhender l'idéologie du "développement communautaire" à travers 14 projets en cours dans les zones rurales différentes (chapitre II), pour aboutir finalement à l'identification de certaines avenues possibles de libération à partir des mémoires collectives ou des traditions typiquement paysannes (chapitre III). L'architecture de notre thèse se présente donc de la façon suivante:

CHAPITRE I' : Aperçu sur les classes sociales agraires haïtiennes

CHAPITRE II : "Développement communautaire" et Paysannerie haïtienne.

CHAPITRE III : Utopies pour paysans traqués.

CHAPITRE I

APERCU SUR LES CLASSES SOCIALES AGRAIRES HAÏTIENNES

Nous nous sommes demandé, dans notre problématique, si le "développement communautaire" (DC) d'inspiration nord-atlantique avantagait ou défavorisait les masses paysannes. Pour le savoir, il faut d'abord connaître la réalité rurale haïtienne. Aussi, notre premier chapitre se veut-il un survol très rapide de la formation sociale haïtienne contemporaine, mais avec un accent particulier sur la réalité paysanne, principalement sur la différenciation des classes à la campagne et les principaux mécanismes d'exploitation dont est victime la petite paysannerie haïtienne. Pour l'étude des rapports sociaux à la campagne, nous nous inspirons largement de l'analyse révolutionnaire de Gérald Brisson "Les relations agraires dans l'Haïti contemporaine" (1968).

La dictature rétrograde des Duvalier, en plongeant la formation sociale haïtienne dans une misère à jamais enregistrée au cours de son histoire, lui a décerné une triste célébrité sur la scène internationale (cf. Annexe I). Presque toutes les analyses socio-économiques relatives à la situation actuelle de ce pays, jadis "l'une des plus riches colonies du monde" (Lasserre:

1974 : 257 (1) le proposent comme "cas-limite du sous-développement" en Amérique Latine (Léopold: 1981-180), ou "un phénomène excentrique du sous-développement" (Bosc: 1964). Pour d'autres, c'est un véritable laboratoire du sous-développement" (Jacques Barros) (2) ou tout simplement "une terre sans pain" (Le Monde: 19 août 1977) quand ce n'est pas "l'enfer de Bébé Doc" (L'Actualité: juin 1982). "Haïtisation" et "Haïtianisation" sont devenus deux néologismes pour désigner, le premier, "un affaïssement progressif de l'économie" (Moral: 1965 : 101) et le second, "le processus qui a consisté pour certains pays d'Amérique Latine à faire un bond dans leur développement pour se mettre ensuite à reculer" (Juan Bosch) (3). La conférence de Paris (septembre 1981) classe Haïti parmi les trente et un pays tout au bas de l'échelle du "Tiers-Monde", communément appelés les "Pays les moins avancés"

1. "Pour l'année 1788, le commerce extérieur de Saint-Domingue, évalué à Fr. 214.000.000, soit à peu près \$42.000.000, aux taux de conversion de l'époque, dépassait même celui des Etats-Unis... En l'année 1790, les Etats-Unis comptaient à peine 4 millions d'habitants et leur commerce extérieur ne dépassait pas au total 36 millions de dollars". (Turnier: 1955 : 24-25).

2. Texte cité sans référence par Guy Lasserre, Les Amériques du Centre, PUF, 1974 : 257.

3. Texte cité sans référence par B. Joachim, Les racines du sous-développement en Haïti, Port-au-Prince, Imprimerie Henri Deschamps, 1979 : 2.

(P.M.A.) (4). Les Nations Unies retiennent trois indicateurs d'appartenance à ce "lumpen-prolétariat des nations": "un produit national brut inférieur à 100 dollars (de 1968) par tête; une part d'industrie ne dépassant pas 10% du P.N.B., un taux d'alphabétisation en dessous de 20% de la population adulte". (Le Monde: 1981 : 139). Le Tableau I donnant des indicateurs généraux pour un certain nombre de pays latino-américains fait ressortir la situation socio-économique d'Haïti par rapport à ces pays. C'est cette situation critique qui fait dire à plus d'un que "l'espoir est mort en Haïti et qu'il n'y a pas de lumière au bout du tunnel". (Barber: 1982 : 71).

Nonobstant l'obscurité complète du tunnel, nous allons entreprendre une très brève incursion au coeur de la formation sociale haïtienne, principalement au sein des campagnes (car ce qui nous intéresse ici d'une façon toute particulière, c'est la différenciation des classes à la campagne) pour essayer de repérer les différents rapports sociaux de production, à la lumière des concepts définis dans notre cadre théorique.

4. Les trente et une nations "sous-prolétaires" sont les suivantes: Afghanistan, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Botswana, Burundi, Cap-Vert, Centrafrique, Comores, Ethiopie, Yémen démocratique, Gambie, Guinée, Haïti, Laos, Lesotho, Malawi, Maldives, Mali, Népal, Niger, Rwanda, Samoa, Somalie, Soudan, Ouganda, Tanzanie, Tchad, Haute-Volta, République arabe du Yémen, Guinée-Bissau.

(cf. Le Monde, Bilan économique et social, 1981, p. 139, Note 1).

1. La formation sociale haïtienne: une formation sociale dominée et dépendante.

Avant d'établir le caractère dominé et dépendant de la formation sociale haïtienne, nous devons nous demander ce qu'est une formation sociale dominée et dépendante. Selon Poulantzas, (1974 : 40), "une formation sociale est dominée et dépendante quand l'articulation de sa propre structure économique, politique et idéologique, exprime des relations constitutives et asymétriques avec une ou plusieurs formations sociales qui occupent, par rapport à la première, une situation de pouvoir. L'organisation des rapports de classes et des appareils d'Etat dans la formation dominée et dépendante reproduit en son sein la structure du rapport de domination et, ainsi, exprime de façon spécifique les formes de domination caractérisant la (ou les) classe au pouvoir dans la (ou les) formation sociale dominante. Cette domination correspond à des formes d'exploitation à la fois indirectes (par la place de la formation dominée dans la chaîne impérialiste) et directes (par les investissements directs) des masses populaires des formations dominées par les classes au pouvoir des formations dominantes; exploitation conjuguée à celle qu'elles subissent de la part de leurs propres classes au pouvoir".

Au sein de la formation sociale haïtienne se reproduit la

domination qui la lie aux métropoles impérialistes (Etats-Unis, France, Canada, Allemagne Fédérale, etc.) En somme, depuis la découverte (1492), Haïti vit une situation de dépendance que nous pouvons schématiser comme suit:

a) 16ème siècle: Colonisation espagnole (1492-1530).

Toute l'organisation du pays se fait en vue de fournir l'or à l'Espagne par l'exploitation inhumaine de la force de travail des indiens et l'agriculture en vue de la reproduction de cette force de travail.

b) 17-18ème siècles: Colonisation française: situation coloniale de dépendance totale. Le

binôme or/indiens fait place à celui d'esclaves noirs africains/ produits agricoles, c'est-à-dire que toute la vie économique de la colonie est organisée en vue de répondre aux besoins de la métropole en produits agricoles (sucre, café, coton, indigo, etc.). "Profondément déformée et déséquilibrée, l'économie de la colonie est dépendante: elle ne travaille que pour le marché européen... Les bénéfices de cette économie vont aux colons, aux transporteurs maritimes, aux commerçants-revendeurs en France".

(Anglade: 1978 : 193).

c) 1804-1911: Indépendance politique, mais

dépendance économique de la France,
de l'Angleterre et de l'Allemagne (Manigat: 1967 : 321-355).

d) 1911-1934: Dépendance économique, politique et
militaire des Etats-Unis.

e) 1934-1983: Néo-colonialisme américain, français,
allemand, canadien, israélien, etc.

Ainsi la formation sociale haïtienne se présente-t-elle
comme une formation sociale désarticulée, déséquilibrée, de par
ses rapports avec d'autres formations sociales qui la commandent
de l'extérieur. La "dualité" est constitutive de la nature de
toute société dépendante. "Une société dépendante est cassée en
deux par la séparation d'un secteur privilégié lié aux intérêts
étrangers et d'un secteur national populaire marginalisé, réprimé
ou simplement sous-privilégié". (Touraine: 1975 : 249).

Nous n'avons nullement l'intention de rentrer ici dans le
débat CARDOSO-MARINI relatif à "l'ancienne" et à "la nouvelle
dépendance" (5), encore moins de ressusciter la dépendance qu'on

5. Voir Gonzalo Arroyo, "A propos de la dépendance.
Notes sur le débat CARDOSO/SERRA/MARINI", in Amérique Latine,
No. 4, octobre-décembre 1980 : 29-35.

dit "morte" (6), mais nous voulons tout simplement signaler que la situation de dépendance de la formation sociale haïtienne comporte sa dynamique propre, qu'elle dérive, comme nous le verrons plus bas, de l'expansion économique, politique et idéologique du capitalisme international allié à ce triple niveau à la classe dirigeante et dominante nationale. Il est à noter que toute notre analyse concrète se réfère au triple niveau économique, politique et idéologique. Toutefois, pour les besoins de cette investigation, nous insistons davantage sur le niveau économique tout en sachant que dans l'économie se cachent, s'imbriquent et se manifestent aussi des rapports politiques, idéologiques des classes sociales capitalistes nationales et internationales. En témoignent d'ailleurs nos considérations sur l'idéologie du "développement communautaire" (véhiculée par l'Etat haïtien et le capital international) ainsi que le quadrillage quasi-total du territoire national par des organisations politiques duvalériennes (chapitre II). La situation de dépendance de la formation sociale haïtienne comporte ses propres contradictions. "La contradiction entre les classes et les situations de dépendance implique des contradictions spécifiques entre la nation (l'Etat) et l'impérialisme, ainsi

6. Voir José Serra et F.H. Cardoso, "Les mésaventures de la dialectique de la dépendance", in Amérique Latine, No. 1, janvier-mars 1980 : 25-43; et Ruy Mauro Marini, "Les raisons de la nouvelle idéologie du développement". Réponse à F.H. Cardoso et J. Serra", in Amérique Latine, No. 2, avril-juin 1980 : 19-40.

qu'entre les intérêts locaux des classes dominantes et le caractère internationalisant de l'impérialisme". (Cardoso: 1974 : 115-116).

La situation de dépendance que connaît la formation sociale haïtienne a toujours été favorisée par la classe dirigeante nationale (la bourgeoisie import-export) "plus reproductrice que productrice" (Touraine: 1975 : 247). Il y a toujours eu une sorte d'alliance entre le capital international et les dirigeants haïtiens qui se sont toujours évertués à créer un climat favorable particulièrement aux investissements américains (exonérations fiscales, inconvertibilité de la monnaie) dans l'espoir de résoudre en partie le problème du déséquilibre dans la balance des paiements. Nous en voulons pour preuve, parmi des milliers d'autres, une invitation sans ambages lancée par le Président Paul-Eugène Magloire aux hommes d'affaires américains, dans une allocution prononcée le 31 janvier 1955 au Bullock Forum de New York: "...Et ce qui lui (Haïti) manque le plus en ce moment, c'est le capital, avancé sur une stricte base d'affaires, au taux du marché...

"Dans un autre ordre d'idées, les statistiques fiscales fixent à 33 millions de dollars, pour l'exercice 1953-1954, le capital social des entreprises exclusivement étrangères fonctionnant en Haïti. Les mêmes sources leur attribuent un revenu de \$5,600,000. pour l'exercice en question, ce qui représenterait

un profit de plus de 16%.

"Les perspectives que la République d'Haïti offre au placement soit privé, soit public, des capitaux étrangers sont donc extrêmement intéressantes, car c'est un pays dont les ressources sont inexploitées et où il y a beaucoup à faire. De plus, la politique gouvernementale n'y est affectée d'aucun nationalisme outrancier, ni d'aucune xénophobie". (7).

Ces "perspectives extrêmement intéressantes" qui existent encore jusqu'à présent signifient l'exploitation sans retenue des ressources naturelles, d'une main-d'oeuvre servile à bon marché et des ristournes alléchantes pour la classe dirigeante. Pour reprendre Rey, ces genres d'invitations aux investissements étrangers équivalent à un encouragement direct à extorquer de la plus-value aux classes défavorisées. Elles se résument à peu près comme ceci: "Capitalistes, investissez en Haïti! Extorquez de la plus-value aux Haïtiens au même rythme que vous en extorquez aux Blancs". (Parodie de Rey: 1978 : 11).

7. Texte cité par Alain Turnier, Les Etats-Unis et le marché haïtien, Washington, 1955 : 336-337.

La plupart des Etats latino-américains font des alliances avec le capital international dans l'espoir de résoudre le problème du déséquilibre dans leur balance de paiements. "Pourtant, note Dos Santos (1977 : 26), l'expérience semble démontrer le contraire; les pays qui jusqu'à présent ont poussé dans cette direction ont accusé des déséquilibres encore plus graves dans la balance des paiements. Car, ces exportations dont on parle vont de pair avec des importations non moins considérables. En général, les produits exportés ne représentent qu'un chaînon dans le vaste processus de production internationale. Ces exportations supposent des importations d'équivalents, de matières premières concentrées, et le reste. En fin de compte, c'est la balance commerciale des pays dépendants qui est en souffrance".

2. La formation sociale haïtienne: une formation sociale rurale.

Une analyse quelque peu succincte des résultats du recensement de 1950 suffit pour corroborer cette proposition. Le Tableau II construit à partir de la combinaison de différents chiffres rendus publics atteste avec éloquence la ruralité de la population haïtienne.

Les sections rurales (8) (voir Tableau III) accusent une plus forte concentration de population que les centres urbains. Le pourcentage de la population rurale varie d'un auteur à l'autre (9), mais c'est toujours la même réalité qui est affirmée. De plus, un rapprochement de la population rurale haïtienne de celle des autres formations sociales latino-américaines confirme encore le caractère rural de cette formation sociale. Les Tableaux IV et V révèlent qu'Haïti détient le plus fort pourcentage de ruraux de toute l'Amérique Latine. Si "neuf Haïtiens sur 10 sont des ruraux" (Lasserre, 1974 : 263), il n'est guère exagéré de conclure au caractère fortement rural de la formation sociale haïtienne (10).

8. "Une section rurale s'entend d'une certaine étendue du territoire soumis à la juridiction d'un officier de police rurale dépendant des Forces Armées d'Haïti" et dénommé chef de section. (Maurice A. Lubin: 1962 : 67). Le recensement de 1950 dénombre 555 sections rurales, alors qu'une étude plus récente de l'Office National d'Alphabétisation et d'Action Communautaire (1980) en dénombre 560, compte tenu des nouvelles divisions administratives. (cf. Tableau III).

9. Moral (1961 : 253) : 87%; Brisson (1968 : 58) : 83%; Lasserre (1974 : 263) : 90%; Anglade (1978 : 69) : 90,8%; Mariq (1981 : 181) : 77,5%; Lubin : 88%.

10. C'est aussi l'opinion de Sidney Mintz pour qui Haïti est "le pays rural par excellence du Nouveau Monde". Voir "A Tentative Typology of Eight Haitian Marketplaces", in Revista de Ciencias Sociales, vol. IV, mars 1960 : 15.

3. Rapports de production dans les campagnes haïtiennes.

Etablir le caractère rural de la formation sociale haïtienne, c'est affirmer du même coup la prédominance de l'agriculture dans l'économie haïtienne. "Haïti a conservé de l'ère coloniale la prépondérance absolue de l'exploitation agricole dans l'économie. Sur ce point les estimations contemporaines, bien que fort hasardeuses, semblent aboutir à une conclusion vraisemblable en évaluant à environ 75% (80% selon Anglade: 1978 : 100) la part de l'agriculture dans le revenu national. Par ailleurs, les denrées agricoles représentent au moins 97% des exportations totales; et comme les revenus de l'Etat sont constitués pour les trois quarts par les recettes douanières, toute la vie de la nation dépend étroitement de la production agricole". (Moral: 1961 : 260). Le Tableau VI établit de façon éloquent la prépondérance de l'agriculture dans l'économie haïtienne. Etant donné que c'est "le paysan" qui cultive la terre, il est permis de conclure sans réticence avec Anglade (1978 : 89) que "le travail quotidien des paysans est le fondement de la richesse nationale". Ce qui nous amène à nous poser la question suivante: qui sont ces paysans et à qui appartient cette terre qu'ils cultivent? L'on se rend compte que nous entrons de plein pied dans l'analyse de la structure agraire, ce qui représente une gageure, car même l'analyste le plus averti n'arrive pas toujours à démêler l'imbroglie

des relations agraires haïtiennes, tant elles échappent aux catégories courantes.

Si les hommes établissent entre eux des rapports sociaux, c'est toujours à propos d'un objet, et l'objet qui nous intéresse ici n'est autre que la terre, "objet d'un rapport social de force (d'inclusion-exclusion) ou de rapports sociaux d'appropriation". (Gutelman: 1974 : 33-35). Ce n'est pas la terre en tant que telle qui est la finalité du rapport social, mais bien plus les fruits qu'on en tire par le travail. Voilà pourquoi l'on peut avancer que "la structure agraire au sens strict du terme consiste en la matérialisation des rapports d'appropriation dont la terre est l'objet et la captation d'une fraction du travail social la finalité, ainsi que des autres rapports sociaux qui se constituent sur cette base". (Gutelman: 1974 : 37).

En Haïti, les rapports de force politiques et idéologiques qui se constituent autour de la terre revêtent des formes d'autant plus corsées que la terre est rare. La superficie totale de la République d'Haïti est de 27,700 km² ou 2,700,000 hectares, dont 1,600,000 sont aptes à l'agriculture et à l'élevage (cf. Tableau VII). De ce pourcentage de terres cultivables, nous allons tenter de déterminer la portion qui revient aux différents groupes de paysans. En d'autres termes, c'est à partir de la terre possédée

et non exploitée que nous pouvons établir de la façon la plus scientifique les diverses classes, catégories ou couches sociales dans les campagnes haïtiennes. Lénine affirme que "la terre est sans aucun doute le moyen de production principal dans l'agriculture; c'est pourquoi d'après la quantité de terre on peut juger le plus sûrement de l'importance de l'exploitation et par conséquent de son type, c'est-à-dire qu'il s'agit d'une exploitation petite, moyenne, grande, capitaliste ou n'utilisant point le travail salarié". Si la quantité de terre détermine l'importance de l'exploitation, elle n'en indique pas nécessairement l'appartenance ni la propriété. En termes plus concrets, la quantité de terre exploitée n'appartient pas nécessairement à celui qui l'exploite. En Haïti, les petits paysans exploitent plus de terre que les grands propriétaires fonciers, surtout absentéistes. Est-ce à dire qu'ils en possèdent plus? Et c'est là précisément que se révèle l'idéologie mystificatrice de la statistique officielle. Les résultats du recensement de 1950 affirment que "dans toutes les régions, le statut de propriétaire l'emporte très largement". (Moral: 1961 : 178). Effectivement, c'est ce qui ressort du Tableau VIII, mais aucune précision n'est donnée sur la catégorie ou l'appartenance sociale de ces propriétaires. Le petit paysan possédant un dixième (1/10) de carreau (11) de terre rentre tout

11. Un carreau = 1 hectare 29.

aussi bien dans la catégorie de propriétaire nominal que le grand propriétaire absentéiste détenant plus de mille carreaux. Il suffit de bien connaître la réalité petite-paysanne pour se rendre compte du caractère fallacieux des statistiques officielles. Si vous demandez à un paysan "A-l montré-m tè-ou" (va me montrer ta terre) - ce qu'ont dû faire les enquêteurs de 1950 - il vous conduira sur la terre qu'il cultive, c'est-à-dire sur la terre dont il a l'usufruit et non la propriété juridique qui "est constituée par le pouvoir d'affecter les objets sur lesquels elle porte, et tout particulièrement les moyens de production, à des utilisations données et de disposer des produits obtenus à l'aide de ces moyens de production". (Bettelheim: 1976 : 58). Au recensement de 1950, plusieurs exploitants ont été enregistrés comme propriétaires, car "le petit paysan se déclare presque toujours possesseur de la terre qu'il exploite. Dans le langage populaire, "popiété" et même "popiétaire" sont synonymes de terrain cultivé". (Moral: 1961 : 179) (12). En entretenant volontairement

12. "Lorsqu'on présente, dans les résultats d'une enquête, par exemple, un paysan comme "propriétaire" d'une terre, il ne possède en général que des "droits et prétentions" sur une étendue plus vaste, qu'il s'est partagée, de fait, avec les autres membres de sa famille. Aucun titre spécifique n'atteste la réalité de son droit effectif sur la parcelle qui lui est dévolue. Cet état d'indivision juridique peut remonter à la disparition du père ou de la mère de l'intéressé, mais peut dater d'un nombre bien supérieur de générations". (Cf. COLLECTIF: "Espace rural et société agraire en transformation", in Recherches Haïtiennes, No. 2, décembre 1980 : 33).

dans la mentalité populaire la confusion entre droit de propriété, propriété réelle et possession effective, les idéologues des classes dirigeantes propagent ainsi le mythe de la petite propriété. "Dans toutes les régions, le statut de propriétaire l'emporte largement". (Moral: 1961 : 178). Et de là à conclure à l'inexistence de la grande propriété, des relations de rente et des classes à la campagne, il n'y a qu'un pas. Or l'on sait pertinemment qu'"il y a division de la société en classes quand il y a non-coïncidence entre propriété et possession ou entre possession et détention, ce qui implique des rapports de domination/subordination économiques qui, pour se maintenir et se reproduire, doivent être doublés de rapports de domination/subordination politiques, articulés sur un pouvoir d'Etat, donc sur des rapports politiques". (Bettelheim: 1976 : 58).

En somme, les statistiques officielles ne fournissent aucune information relative à l'appartenance juridique ni à la superficie des terres qui revient aux différents groupes de propriétaires. L'absence de cadastre dans le pays ne doit pas être interprétée comme une simple négligence administrative. "Le cadastre aurait mis à jour une situation que gouvernants et élite n'ont pas intérêt à révéler: leur degré de contrôle sur les terres de l'Etat et des paysans. Une investigation réalisée dans la région de l'Artibonite, dans la plus grande plaine du pays,

a révélé que les 5/6 des terres n'appartiennent pas aux paysans". (Pierre-Charles: 1967 : 74). Le Tableau IX est très révélateur de l'atomisation extrême des petites exploitations paysannes (13) "et c'est cette multiplicité de petites exploitations qu'on veut faire passer pour l'équivalent d'une abondance de terre entre les mains des paysans haïtiens". (Brisson: 1968 : 12).

Par des découpages et des calculs ingénieux à partir des résultats du recensement de 1950, Gérald Brisson (1968) est parvenu à faire la lumière sur les relations agraires dans les campagnes haïtiennes en insistant sur la concentration de la propriété terrienne. En effet, le Tableau X ainsi obtenu étale la tragique réalité: "un nombre infiniment restreint de gros agrariens (particuliers, l'Etat haïtien, les compagnies étrangères) qui ne représentent que 1,15% du nombre total des exploitations agricoles possèdent 6 fois plus de terre que des centaines de milliers de petits paysans groupant 69,2% du nombre des exploitations agricoles". (1968 : 18). On peut donc conclure: "l'empire de la grande propriété terrienne s'exerce dans toute sa rigueur. Telle

13. "La terre subit un morcellement infinitésimal. Ce morcellement a été chanté sur tous les tons, il a été vanté de même qu'il a été maudit. Il est le support de notre nationalité, la garantie de notre indépendance. Par contre, il est la cause de notre retard, le handicap à toute exploitation rationnelle des ressources de notre pays". (M.A. Lubin, 1962 : 18).

est la réalité du latifundisme en Haïti". (Brisson: 1968 : 19).

En outre, ce n'est pas par hasard que l'idéologie libérale parle toujours "du paysan haïtien" ou de "la paysannerie" tout court. Un tel langage tend à escamoter la différenciation et la lutte des classes à la campagne. Aussi le pourcentage de terre établi par le Tableau X va-t-il nous permettre d'identifier les différents groupes sociaux antagoniques au sein des campagnes haïtiennes, le rapport aux moyens de production étant un des éléments constitutifs des classes sociales (sans en oublier les facteurs idéologiques et politiques au niveau des pratiques de luttes sociales).

En partant de la terre possédée comme critère structurel de différenciation, nous distinguons trois (3) classes sociales dans les campagnes haïtiennes:

- a) classe paysanne avec ses fractions de classe:
paysans pauvres, paysans moyens et paysans riches.
- b) classe des grands propriétaires fonciers (pré-capitalistes et capitalistes).
- c) classe des ouvriers agricoles (prolétariat rural).

a) classe paysanne

Les paysans pauvres se situent tout au bas de l'échelle sociale. Ils englobent les couches sociales des "paysans sans terre", des semi-prolétaires (le lumpen-prolétariat agricole) et des petits paysans.

Selon Brisson (1968 : 27), 480,000 familles (14) rurales haïtiennes (soit 60% de la population rurale agricole) ne disposent d'aucune terre à travailler". Cette portion de notre population rurale représente l'armée de ceux qui n'ont d'autres sources d'existence que la vente de leur force de travail. Elle est composée d'ouvriers agricoles (qui ne possèdent aucun lopin), de "djobeurs" saisonniers, des "rien-à-faire", des "restavec" (15), des représentants de la main-d'oeuvre des corvées, de ceux que la statistique officielle désigne comme appartenant à une situation non définie... Ils pullulent dans tous les coins de notre campagne".

14. Si l'on considère qu'une famille haïtienne se compose en moyenne de 5 membres, cela fait bien 2.400.000 personnes. "En excluant les travailleurs agricoles permanents et saisonniers, les enfants de moins de 15 ans, on se trouve devant le tableau effarant d'une population agricole adulte de 1.000.000 de concitoyens condamnés par on ne sait quel péché originel à la misère et au chômage perpétuels". (Brisson: 1968 : 27).

15. Domestiques.

Les semi-prolétaires aussi sont contraints de vendre leur force de travail pour subsister, mais à la différence des paysans sans terre, ils tirent une partie de leur subsistance (une pitance) d'une insignifiante parcelle de terre affermée ou héritée d'un aïeul.

Quant aux petits paysans, ils vivent sur un lopin de terre possédée ou affermée, mais beaucoup trop exigü (moins de 2 carreaux) pour leur procurer une existence décente avec leur famille. La force de travail familiale est utilisée pour l'exploitation de la ou des parcelles affermées et la récolte, souvent précaire, est destinée à la rente foncière, à l'échange sur le marché local et à la reproduction de la force de travail.

L'agriculture de subsistance pratiquée par la paysannerie pauvre et petite se rapproche de ce que Fossaert (1977 : 164) appelle "le mode de production paysan", c'est-à-dire un mode d'auto-subsistance, "d'auto-exploitation". Le Tableau X nous met en face de la situation tant dramatique que révoltante de la paysannerie petite et pauvre: elle ne possède que 10% (droit de propriété et affermage) des terres nationales, alors que c'est elle qui la fait fructifier (69,27%). Cette petite paysannerie constitue, selon Paul Moral (1961 : 209), "la cheville ouvrière du monde rural".

De plus, des techniques de production ou des formes d'exploitation des plus empiriques ("grappillage") (16), un outillage des plus rudimentaires (17) expliquent le rendement insignifiant de la petite exploitation paysanne et son revenu de famine. "Le revenu mensuel d'une famille rurale relativement aisée se tiendrait aux environs de 30 ou 40 dollars (150 ou 200 gourdes), tandis que celui de l'exploitation-typé, d'une superficie voisine de 1 hectare, ne dépasserait pas 25 dollars (125 gourdes)." (Moral: 1961 : 207) (18). Bien que la possession de leurs moyens de travail distingue les petits paysans des deux couches sociales mentionnées plus haut, leur situation ressemble étrangement à celle de la petite paysannerie française allemande décrite par Engels (1976 : 481) au siècle dernier:

16. Terme très populaire en Haïti pour désigner les petites récoltes faites au jour le jour; il peut servir à caractériser l'ensemble du système d'exploitation agricole.

17. "... sur 540 exploitations agricoles de la région de Saltrou, on a pu dénombrer 1.135 instruments aratoires (342 "machettes", 173 houes, 35 pics et 585 "autres"); dans quatre sections rurales de la basse Artibonite, on a recensé en moyenne moins de 60 outils pour 50 hectares (31 houes, 23 "machettes", 4 "autres"). La charrue est totalement inconnue de la masse des petits cultivateurs indépendants; elle reste confinée depuis des décades dans quelques stations expérimentales où elle est d'ailleurs rarement expérimentée". (Moral: 1961 : 190).

18. Ce serait plutôt le revenu annuel d'un petit paysan, d'après une enquête de l'UNESCO dans la Vallée de Marbial. Cf. Lasserre: 1974 : 260.

"Les impôts, les mauvaises récoltes, les partages, les procès, conduisent les campagnards les uns après les autres chez l'usurier, l'endettement devient de plus en plus général et de plus en plus considérable pour chacun; bref, notre petit paysan, comme toute survivance d'un mode de production dépassé, est irrémédiablement condamné à la ruine. C'est un futur prolétaire".

Les paysans moyens représentent cette catégorie de paysans qui exploitent une superficie variant de deux à dix carreaux de terre. D'une façon générale, ils sont propriétaires de la parcelle exploitée. Ils peuvent être en même temps fermiers des terres fiscales et utiliser occasionnellement une main-d'oeuvre salariée, mais ce n'est pas une règle générale. De plus, ils possèdent ordinairement quelques bêtes de somme et même un menu bétail (chèvres, moutons) assez appréciable ainsi qu'un outillage moins précaire que celui des paysans pauvres. Toutefois, il faut s'empresse d'ajouter qu'avec la paupérisation accrue des campagnes depuis l'avènement au pouvoir de la dictature des Duvalier, une grande majorité de paysans moyens, n'exploitant actuellement que deux à trois "carreaux" de terre, se rapprochent de plus en plus de la situation des paysans pauvres. Généralement, la production des paysans moyens est destinée à l'échange sur les marchés ruraux ou régionaux.

Les paysans riches, communément appelés "gros paysans", "gros habitants", "grands dons", ou "grands nègres", constituent la catégorie de ceux dont la dimension des exploitations varie entre 10 et 15 "carreaux", et qui tirent le plus fort pourcentage de leur richesse de l'exploitation des autres fractions de la classe paysanne. Ce sont des propriétaires terriens pré-capitalistes qui louent une bonne partie de leurs terres à des petits paysans, métayers ou "de-moitié" qui leur paient en nature (rente-produit), en argent (rente-argent) ou en travail (rente-travail).

Voici comment Paul Moral (1961 : 209-210) décrit cette classe de paysan: "Propriétaire terrien important, avec ses "de-moitié" et ses gérants, il pratique en même temps la spéculation ou dirige une entreprise relativement considérable, épicerie, "gaguère" (19) ou "tonnelle" (20). Madré et féodal, il dispose de nombreux affidés et possède une forte influence locale, par l'intermédiaire du chef de section. Ce dernier lui-même, souvent recruté parmi les propriétaires convenablement lotis, est parfois enclin à mettre son autorité au service de ses intérêts... En fait, la vie politique des campagnes est dominée par une petite aristocratie de paysans aisés, ayant en main les intérêts du

19. Lieu où se déroulent les combats de coq.

20. Salle de danse ou de bal populaire construite en chaume.

commerce local, l'appui des autorités constituées ou le patronage d'un "houngan" (21) entreprenant. La masse des petits possédants ne participe que fort peu aux affaires publiques".

Dans la majorité des cas, les paysans riches sont en même temps commerçants et usuriers. De plus, disposant de divers procédés d'entreposage, ils achètent à bas prix, à cause de l'abondance de l'offre au moment de la récolte, certains produits agricoles non périssables (haricots, maïs, riz, etc.) qu'ils redistribuent ensuite sur le marché intérieur et même extérieur (îles avoisinantes), aux époques de rareté, bénéficiant ainsi du surproduit du travail des petits paysans. Nous reviendrons là-dessus quand nous étudierons les principaux mécanismes d'exploitation en usage dans les campagnes haïtiennes.

b) classe des grands propriétaires fonciers

Les grands propriétaires fonciers représentent cette classe sociale avec ses diverses fractions (propriétaires terriens pré-capitalistes, capitalistes agraires, Etat haïtien) accaparant 66,62% du fonds agricole cultivable. C'est, selon Léopold (1981 : 204), "le groupe dominant au sein de l'oligarchie foncière".

21. Prêtre du Vodou.

A l'intérieur de cette classe se dégage la mince couche des importants propriétaires terriens, possédant chacun des centaines de "carreaux". Ce sont eux qui, en étroite liaison avec les représentants de la bourgeoisie industrielle commerçante et usurière, ont toujours déterminé la politique intérieure et extérieure d'Haïti". (Brisson: 1968 : 63).

Au sein de la formation sociale haïtienne, les grands propriétaires fonciers, le plus souvent absentéistes, sont représentés par des propriétaires terriens pré-capitalistes, par des capitalistes agraires (nationaux, internationaux) et l'Etat haïtien qui "est demeuré le plus grand propriétaire de biens fonciers en Haïti". (Pierre-Charles: 1961 : 73). (22). Cette catégorie sociale ne participe nullement à l'exploitation de ses vastes domaines (dont elle ignore parfois la localisation) et vit essentiellement du surtravail produit par les fermiers (paysans pauvres), les ouvriers agricoles et les paysans moyens. "Le caractère parasitaire de ces gens les indique comme ennemi no. 1 de la nation si l'on considère qu'en face de 70% de paysans affamés de terre, les gros propriétaires terriens ne cultivent qu'à peine 7% de toute la superficie apte à l'agriculture qu'ils

22.. "Le gouvernement haïtien est le propriétaire de presque la moitié des terres du pays". (Ernest O. Moore, Haiti Stagnant Society and Shackled Economy, New York, 1972 : 44).

possèdent". (Brisson: 1968 : 63). (23)

Les grands propriétaires fonciers produisent pour l'exportation et les richesses colossales provenant de l'exploitation systématique des petits paysans ne sont pas réinvesties dans la production agricole, mais dans la consommation de biens somptuaires, et dans l'étalage d'un luxe offensant.

Il faut souligner ici que la grande culture capitaliste a fait son apparition dans le pays sous l'impulsion de l'impérialisme américain, à la faveur de l'occupation américaine (1915-1934). Les grandes plantations capitalistes étrangères (américaines surtout) accaparent au profit de leurs entreprises les meilleures terres du pays, avec la complicité des classes dominantes nationales. Une puissante société sucrière américaine, la Haitian American Sugar Company (HASCO) exploite depuis 1919, 11,000 hectares de terre dans les plaines du Cul-de-Sac (9,000) et de Léogâne (2,000). Deux puissantes compagnies américaines, la H.A.D.C. (Haitian American Development Corporation) et la H.A.C.O.R. (Haitian Agricultural Corporation) entretiennent des plantations modernes de sisal (24) sur une étendue de 30,000

23. Souligné par nous.

24. "En 1949, Haïti se plaçait au troisième rang des producteurs de sisal, après le Kenya et le Tanganyika et avant le Brésil". (Paul Moral: 1961 : 293).

hectares. Nous reviendrons un peu plus loin sur les grandes plantations étrangères de type capitaliste. Pour le moment, il nous faut souligner que c'est l'introduction de la grande culture capitaliste qui a fait principalement surgir de la formation sociale haïtienne les deux classes sociales: les ouvriers agricoles et les propriétaires fonciers capitalistes. Ces derniers sont détenteurs de la quasi-totalité des moyens de production et exploitent la force de travail des ouvriers par le biais d'un salaire dérisoire.

La constitution des grandes propriétés capitalistes étrangères ou nationales a donné lieu à des dépossessions brutales d'une multitude de petits paysans à travers la République. "Les institutions juridiques et la force armée ont été mises au service des compagnies étrangères, pour chasser les paysans de leurs terres". (Luc: 1976 : 39). Les grandes compagnies impérialistes ont signé l'arrêt de mort de l'économie haïtienne par le pillage systématique des ressources nationales. "Dans un pays qui souffre constamment de disette alimentaire les compagnies impérialistes ont détruit, avec l'appui de la puissance publique haïtienne, la culture vivrière, les arbres fruitiers, le petit élevage et d'autres cultures marchandes du paysan parcellaire, pour se livrer à la culture extensive de la pite". (Union Nationaliste: 1930 : 22-27).

c) classe des ouvriers agricoles

Les ouvriers agricoles (permanents ou saisonniers) constituent, selon le recensement de 1950, 14,8% de la population agricole active et 88,5% du total de la classe ouvrière haïtienne. (Brisson: 1968 : 61). Ils représentent cette classe de paysans qui ne possèdent presque rien en dehors de leur force de travail qu'ils vendent aux grands propriétaires fonciers capitalistes pour un salaire des plus dérisoires (\$0.35 pour une journée de travail qui s'étire parfois jusqu'à 12 heures). C'est cette classe sociale qui subit l'exploitation la plus éhontée. Dans de nombreux cas, l'ouvrier agricole ne perçoit son dû (des fois il est rétribué en nature) qu'après la récolte. Voilà pourquoi il est toujours à la merci des usuriers qui pullulent dans les campagnes. "Il n'est donc pas étonnant que la campagne d'Haïti a toujours constitué une source d'alimentation en force de travail pour les plantations des îles voisines. Les ouvriers haïtiens émigrés sont sujets à la discrimination la plus éhontée dans ces pays. Aucune mesure n'a jamais été envisagée par nos gouvernements pour résoudre ce problème des ouvriers agricoles haïtiens vivant comme de véritables déracinés sur d'autres terres inhospitalières. Au contraire, ils ont toujours livré nos compatriotes à l'exploitation des maîtres étrangers". (Brisson: 1968 : 62).

4. Mécanismes d'exploitation de la petite paysannerie.

A travers l'analyse de la structure sociale agraire, nous avons déjà perçu une très forte dose d'exploitation dont sont victimes les petits paysans, de par l'accaparement même de la plus grande superficie des terres cultivables et de la mise en valeur d'une infime partie par l'oligarchie foncière. Il nous revient maintenant de mettre davantage en relief les mécanismes d'exploitation en vigueur dans les campagnes haïtiennes, car la prise de conscience par les petits paysans de ces mécanismes et de leur fonctionnement constitue, à notre avis, le meilleur service qu'on puisse leur rendre, ce qui ne semble pas être la priorité ni même la préoccupation du "développement communautaire" en Haïti.

L'une des formes les plus répandues d'accaparement de surtravail des cultivateurs haïtiens demeure la rente foncière, attendu que la masse des cultivateurs est composée de fermiers, c'est-à-dire de "de-moitié", de métayers, de "colons paritaires" et de serfs, de paysans pauvres ou de paysans sans terre. Mais rien n'est plus inextricable, plus déroutant, plus complexe que la rente foncière, tellement sont multiples les différentes formes qu'elle revêt. Aussi ne prétendons-nous pas en faire une analyse exhaustive (nous croyons toutefois qu'un "développement communautaire" vraiment révolutionnaire devrait y parvenir), mais tout

simplement en indiquant les formes les plus perceptibles.

Dans certaines campagnes subsiste encore ce qu'on pourrait appeler la "rente-corvée" selon laquelle le cultivateur s'acquitte de son fermage par un nombre d'heures de travail sur la terre du propriétaire foncier tout en cultivant la parcelle affermée. Paul Moral (1961 : 289) appelle cette forme de rente "un colonat paritaire" c'est-à-dire un système extrêmement paternaliste qui oblige toutes les familles petites paysannes habitant sur les terres des grands propriétaires fonciers pré-capitalistes ou capitalistes à effectuer gratuitement certains travaux au compte de ces propriétaires qui, en retour, les "protègent" ou les "défendent" auprès des autorités locales.

Un grand nombre de petits paysans ou de paysans pauvres passent ainsi toute leur vie comme "domestique" sur la terre des "grands dons" ou des "seigneurs féodaux", prisonniers d'une exploitation doublée d'un paternalisme outrepassant. Cette situation évoque le "mode de production servagiste" que Fbassert (1977 : 171-172) décrit comme un système complexe de prestations et d'obligations par lequel le petit paysan "attaché à la terre, n'est pas libre de sa personne, ni de ses actes et doit, en priorité, fournir les corvées et les redevances exigées de lui, quelles que soient, par ailleurs, les exigences du climat".

Mais la forme de rente la plus conque dans les campagnes haïtiennes demeure la rente-produit ou rente en nature, communément appelée "de-moitié" ou "soslés" (associés). Une partie de la production, souvent la moitié (d'où le nom de "de-moitié"), dans certains cas, les 2/3 ou le 3/4 de la récolte (métayage), est remise au "seigneur" comme prix de l'affermage et le reste retenu par le cultivateur. A la différence de la "rente-corvée", le cultivateur dispose ici de la totalité de son temps de travail.

On trouve aussi le système de rente-argent dans lequel "le propriétaire foncier ne capte plus le surtravail sous la forme naturelle et directe, ni sous sa forme produit, mais sous la forme monétaire... Ce que le cultivateur transfère au propriétaire foncier, c'est une fraction monétaire du produit de la vente des denrées obtenues grâce à son travail". (Gutelman: 1974 : 48). La rente-argent se pratique surtout dans l'affermage des terres de l'Etat. "Le Trésor, comme n'importe quel particulier ou seigneur féodal, perçoit une rente annuelle pour les terrains de l'Etat. Cette rente atteint en 1961 la valeur de 210,000 dollars". (Pierre-Charles: 1967 : 74) (25). Il est à noter que les classes dominantes au pouvoir ont accaparé la quasi totalité

25. Voir "Budget de la République", Le Moniteur, 28 septembre 1961.

des terres de l'Etat. "Des donations, des ventes arrangées, des concessions scandaleuses sont venues augmenter le patrimoine agraire de la minorité qui forme le pouvoir politique ou est protégée par celui-ci... C'est là une réalité politico-économique permanente... La diminution du nombre des fermiers de l'Etat est un corollaire de la concentration de terres de celui-ci en peu de mains". (Pierre-Charles: 1976 : 74).

Les différentes formes de rente susmentionnées: rente-covée, rente-produit, rente-argent, qui sont autant de formes de la rente pré-capitaliste, déterminent les rapports sociaux entre deux classes fondamentales des campagnes haïtiennes: les grands propriétaires fonciers pré-capitalistes et la masse écrasante des paysans asservis et enrichissant de leur sueur les domaniers absentéistes. Représentatives de l'économie agricole haïtienne, "elles maintiennent les fermiers dans le cercle d'une redevance perpétuelle sans leur fournir le moindre espoir d'évasion de ce type d'exploitation féodale". (Brisson: 1968 : 40).

D'autre part, il arrive très souvent que le petit paysan se trouve dans l'impossibilité de faire face à ses obligations de rente, compte tenu du faible rendement de la parcelle cultivée. Aussi passe-t-il par les services de "prêteurs", en général,

usuriers (26), toute forme de crédit agricole étant inexistante à la campagne (27). Ce système de crédit foncier qui revêt la forme "d'hypothèques sur la récolte" est pratiqué par une classe de paysans aisée, toujours à l'affût des moindres difficultés de la famille petite paysanne pour lui imposer les taux d'intérêts les plus onéreux. Pour une minime somme de trente dollars (\$30.00/U.S.A.), la récolte peut être retenue une ou deux années. Dans bien des cas l'hypothèque conduit à la perte de la parcelle de terre pour le paysan incapable de payer les intérêts ou de rembourser la somme due.

"Dans beaucoup de cas, les usuriers, les spéculateurs ou les commerçants consentent un prêt aux paysans sous les conditions féodales de la vente préférentielle. Cette opération s'exerce selon le mécanisme suivant: Le paysan, à l'échéance de la dette, n'est pas seulement tenu de payer les intérêts élevés, il doit

26. L'usure constitue une forme d'exploitation très largement répandue dans les campagnes haïtiennes. Son appellation en langue vernaculaire ("ponya"=poignard) est assez éloquent: un emprunt usuraire est synonyme d'un coup de poignard.

27. L'Institut Haïtien de Crédit Agricole et Industriel (IHCAI) créé par la loi du 12 septembre 1951 en vue de favoriser l'extension de l'agriculture et des cultures d'exportation méconnaît l'existence des moyens et petits paysans, selon l'aveu de ses propres responsables: "Nous avons noté une tendance à reprocher à l'Institut de négliger les petits producteurs au profit des gros producteurs et plus particulièrement des propriétaires d'hôtels pour touristes". (cf. Bulletin de l'IHCAI: 191; voir Brisson, 1968 : 44).

aussi vendre sa récolte expressément à son créancier et à bas prix. Les avances obtenues sont consenties par le spéculateur au moment où le paysan se trouve le plus engagé. Le prêt octroyé pour deux, trois mois, au taux incroyable de 25% et plus doit être remboursé au début de la récolte. Le paysan est ainsi pressé de vendre sa production au moment où les cours sont les plus bas et moins avantageux pour lui. Le capital usuraire ruine donc la petite économie marchande paysanne, contribue efficacement à l'exploitation féroce de la paysannerie et à sa paupérisation". (Brisson: 1968 : 43).

De plus, tout un système de taxes gouvernementales ou d'impôt directs (impôt foncier, impôt sur le cheptel, droit de succession et d'enregistrement des titres de propriété) et indirects (ceux-ci ont augmenté de plus de vingt fois au cours des six dernières années) viennent mettre le comble à la misère du petit paysan qui se voit exploité tant au niveau de la production qu'à celui de la consommation. C'est lui qui supporte tout le poids des taxes ("spéciales et provisoires") imposées par l'Etat sur les denrées d'exportation. C'est ce qui explique en partie la fluctuation des prix. Pour la récolte de café 1953-1954, sur une valeur de 100 gourdes (\$20.00/U.S.A.) créée par le paysan, l'exportateur a pris 16 gourdes (\$3.20) et l'Etat 15 gourdes (\$3.00).

Quant aux taxes d'importation, elles frappent surtout les produits de première nécessité, indispensables aux petits paysans. "Les impôts indirects frappant les objets de consommation populaire se distinguent par leur grande injustice. Plus l'homme est pauvre, plus élevée est la part des revenus qu'il doit donner à l'Etat sous forme d'impôts indirects". (Lénine: 1977 : 262).

A côté de l'exploitation du petit paysan par le capital usuraire (au niveau de la production), se situe celle, non moins grande, du capital marchand (au niveau de l'échange) représenté par toute une série d'intermédiaires voraces qui s'interposent entre le petit producteur et le marché tant intérieur qu'extérieur. Lénine (1977 : 402-404) expose très bien les raisons qui assujettissent le petit producteur à ces intermédiaires: "La petite production entre en contradiction irréductible avec la nécessité d'un débit en grand, de la vente en gros. Dans les conditions économiques et sociales données, dans l'état d'isolement et de décomposition des petits producteurs, cette contradiction ne pouvait aboutir qu'à ceci: les représentants d'une minorité aisée ont concentré la vente entre leurs mains... Le petit producteur s'est vu séparé du marché et impuissant devant le pouvoir du capital commercial".

Les "gros habitants" des campagnes figurent en tête de liste de cette minorité aisée qui spolie le petit paysan.

Ce dernier, toujours pressé par des besoins d'argent, et ne disposant d'aucun procédé de conservation à l'abri des rongeurs qui infestent les campagnes, se voit souvent imposé des prix très bas par des paysans aisés et équipés pour entreposer la récolte, afin de la revendre à des prix profitables.

Après les "gros habitants" viennent une légion de "madan sara" (revendeuses) qui parcourent tous les marchés ruraux et tous les points de vente à la recherche d'avantages économiques ou de ce que Marx (1977 : 338) appelle "un profit d'aliénation". "La loi du commerce est d'acheter bon marché pour revendre cher. Il n'y a donc pas là échange d'équivalents". C'est donc au stade de la circulation et de la commercialisation des marchandises sur le marché intérieur qu'opèrent les mécanismes d'extorsion de la plus-value par le capitalisme marchand dont l'Etat haïtien constitue une pièce maîtresse. (Luc: 1976 : 27).

Quant à la commercialisation des denrées d'exportation, elle est assurée par les capitalistes-exportateurs (la bourgeoisie export-import), le marché extérieur étant inaccessible au petit producteur, et l'exportation par fortes quantités étant, selon Lénine, une nécessité inéluctable.

Cependant entre les capitalistes-exportateurs des denrées

de base (café, cacao, canne à sucre, sisal, etc.) et le petit paysan producteur s'intercale une catégorie sociale d'intermédiaires connue à travers tout le pays sous le nom de "spéculateurs en denrées" (financés par la bourgeoisie import-export) dont la fonction consiste à collecter à des prix dérisoires la récolte disséminée à travers le pays en vue de l'acheminer vers les différents ports ouverts au commerce extérieur. Les pratiques frauduleuses inventées par les spéculateurs en denrées (payés au prorata de leurs achats) pour extorquer le surtravail du petit paysan sont proverbiales. Jean Luc (1976 : 23) recourt à une image très pittoresque pour décrire l'action prédatrice du capitalisme marchand ainsi que le rôle rapace des spéculateurs en denrées: "Le capitalisme-marchand est une pieuvre appliquée sur le corps de la société haïtienne. Les intermédiaires-spéculateurs sont les tentacules qui pompent le travail gratuit du paysan pour l'acheminer vers le centre, vers la minorité privilégiée des capitalistes-exportateurs. Naturellement, au cours du passage, les tentacules se nourrissent aussi". La dernière étape de l'opération (qui s'effectue par les capitalistes-exportateurs) consiste à acheminer vers les métropoles impérialistes la production paysanne achetée à vil prix par les spéculateurs en denrées. C'est ainsi que "tout en faisant eux-mêmes des profits, les capitalistes-exportateurs transfèrent vers les pays impérialistes une partie du surtravail gratuit extorqué du paysan parcellaire..."

Les capitalistes-exportateurs remplissent une fonction précise dans la société haïtienne déterminée par la division internationale du travail entre les métropoles d'une part et les pays coloniaux et semi-coloniaux d'autre part. Les capitalistes-exportateurs font partie de la classe sociale des bourgeois-compradors". (Luc: 1976 : 22). L'alliance des capitalistes-exportateurs avec le capital monopoliste international apparaît ici dans toute son évidence. C'est par leur intermédiaire et leur complicité intéressée que le capitalisme monopoliste, toujours à la recherche de matières premières, de main-d'oeuvre à bon marché et de domination politique des pays périphériques dépendants, s'infiltré à son aise, à la faveur de l'échange inégal et de la diplomatie impérialiste, dans l'agriculture et la politique haïtiennes. (Manigat: 1967 : 354-355).

Selon Paul Moral (1961 : 61), il faut attendre le début du vingtième siècle pour déceler les premières manifestations systématiques de l'impérialisme étranger au sein de la formation sociale haïtienne ou dans les entreprises agricoles: "Depuis 1901, une société belge exploite, sous le nom de "Plantation d'Haïti", plus de 300 hectares plantées en cacao, hévéas et vanille, dans la région de Port-Margot et de Bayeux; une autre compagnie se livre à la culture intensive des ananás dans les environs du Cap".

Quant à "la première intervention caractérisée du capital nord-américain" en Haïti, elle remonte aux années 1906-1910". Pour une période de 50 ans et au prix d'affermage de un dollar par an le carreau cultivable, le gouvernement concède à la Compagnie Nationale des Chemins de fer, "National Railroad", les terres du Domaine National non occupées, "sur le parcours du chemin de fer devant traverser les départements de l'ouest, de l'Artibonite, du nord-ouest et du nord, et ce jusqu'à une distance de 20 kilomètres de chaque côté de la voie ferrée. La compagnie doit y établir des plantations bananières". (Moral: 1961 : 62). Et depuis lors, les petits paysans dont les ancêtres ont acquis au sacrifice de leur vie le territoire national, se voient évincés de leurs propriétés au profit de l'impérialisme américain et condamnés à émigrer à Cuba et en République Dominicaine où ils sont encore à la merci des entreprises américaines. La liste suivante de quelques compagnies américaines implantées en Haïti à la faveur de l'occupation américaine est très révélatrice de la domination de l'impérialisme américain sur la formation sociale haïtienne:

- 1915 - la "Haitian American Sugar Company".....24,000 acres
- 1915 - la "Haitian Products Company".....10,000 acres
- 1918 - la "United West Indies Corporation".....16,000 acres
- 1922 - la "North Haitian Sugar Company".....400 acres

1923 - la "Haitian Pine-apple Company".....	600 acres
1926 - la "Haitian American Development Corp.".....	14,000 acres
1927 - la "Haitian Agricultural Corporation".....	2,200 acres
1942 - la "Société Haïtiano-Américaine de Développement Agricole" (SHADA).....	60,000 hectares
1944 - la "Reynolds-Mining Corporation".....	150,000 hectares

Nous arrêtons ici cette énumération qui risquerait d'être beaucoup trop longue. Il serait beaucoup trop long également d'entreprendre ici le procès de la grande culture capitaliste. Nous retiendrons cependant, pour notre propos, que toutes les études consultées et tous les témoignages recueillis aboutissent à la même conclusion: la grande culture capitaliste introduite en Haïti à la faveur de l'impérialisme, chasse les petits paysans de leurs terres, pille les ressources nationales, perturbe l'agriculture, désorganise l'économie haïtienne, saigne la nation en exportant des dividendes considérables. Citons, parmi des dizaines d'autres, un témoignage relatif au bilan social de la grande exploitation capitaliste: "Dans la plaine de Fort-liberté, l'entassement de la misère produit, avec les effets de la promiscuité, une impression particulière de dénuement. Selon les confidences de quelques gros entrepreneurs de sisal, le coût (fermage de terres et surtout salaires) est si peu élevé en Haïti que les cours mondiaux peuvent encore baisser assez sensiblement

avant que la production ne cesse d'être rentable". (Moral: 1961 : 298). Alors que la main-d'œuvre petite paysanne surexploitée croupit dans une misère sordide, "la compagnie, par contre, exporté annuellement à ses cent vingt-quatre détenteurs d'actions des dividendes s'élevant à 1,600,000 dollars, valeur supérieure à la fraction du budget national destiné à l'agriculture". (Pierre-Charles: 1967 : 161).

Il est évident que les forces productrices agricoles haïtiennes rapportent non pas à ceux qui cultivent la terre, mais aux profiteurs impérialistes. "Puisque les produits de notre agriculture constituent plus de 80% de nos exportations, ce pillage est avant tout ressenti par notre paysannerie indépendamment de la forme sous laquelle elle intervient sur le marché, que ce soit comme vendeur de denrées agricoles ou comme acheteur de produits industriels. Les prix sont partout dictés à partir du centre unique du capital financier". (Brisson: 1968 : 53-54).

En conclusion, il appert de ce coup d'oeil panoramique sur la formation sociale haïtienne que celle-ci se présente comme une formation sociale dominée et dépendante, rurale (90% de paysans) et agricole dont l'économie désarticulée repose presque entièrement sur l'exploitation systématique des paysans pauvres et des ouvriers agricoles. Au sein de cette formation sociale

s'articulent plusieurs classes, fractions de classe ou couches sociales potentiellement antagoniques (paysans pauvres, paysans moyens, paysans riches, ouvriers agricoles et grands propriétaires fonciers pré-capitalistes et capitalistes) déterminées par différents modes ou formes de production enchevêtrés (modes de production paysan, servagiste, mercantile simple et capitaliste). Le système capitaliste ne se rencontre pas à l'état pur au sein de la formation sociale haïtienne qui accuse plutôt, comme nous venons à peine de le dire, des modes ou formes de production mitigés. "Dans la société haïtienne, on est en présence d'une chaîne de plusieurs types de rapports de production qualitative-ment différents. A l'image d'un type unique de rapports dans toute la vie économique haïtienne, il faut subsister celle d'une chaîne de rapports différents mais formant un tout organiquement liés entre eux". (Luc: 1976 : 30):

Dans les sociétés capitalistes avancées, la technologie de pointe domine tout le procès de travail; tandis que dans les formations sociales capitalistes de faible niveau technologique comme Haïti, la force de travail occupe une place dominante dans la structure du procès de travail. Aussi, la formation sociale haïtienne est-elle une formation sociale spécifique, principalement caractérisée par ce que Vergopoulos (1974 : 71-72) appelle "un capitalisme difforme" axé surtout sur l'exploitation de la force

de travail non salariée assortie de celle du travail salarié.

"L'originalité de ce capitalisme "pervers", précise Vergopoulos, est que le paysan s'intègre au système en "s'auto-exploitant et en exploitant le travail des membres de sa famille".

L'on peut donc avancer qu'au sein de la formation sociale haïtienne, les rapports de production généralisés sont des rapports de production pré-capitalistes, tandis que les rapports dominants sont des rapports de production capitalistes, à cause de la surexploitation "d'une main-d'oeuvre bon marché et d'une force de travail non qualifiée". (Cardoso:1978 : 22).

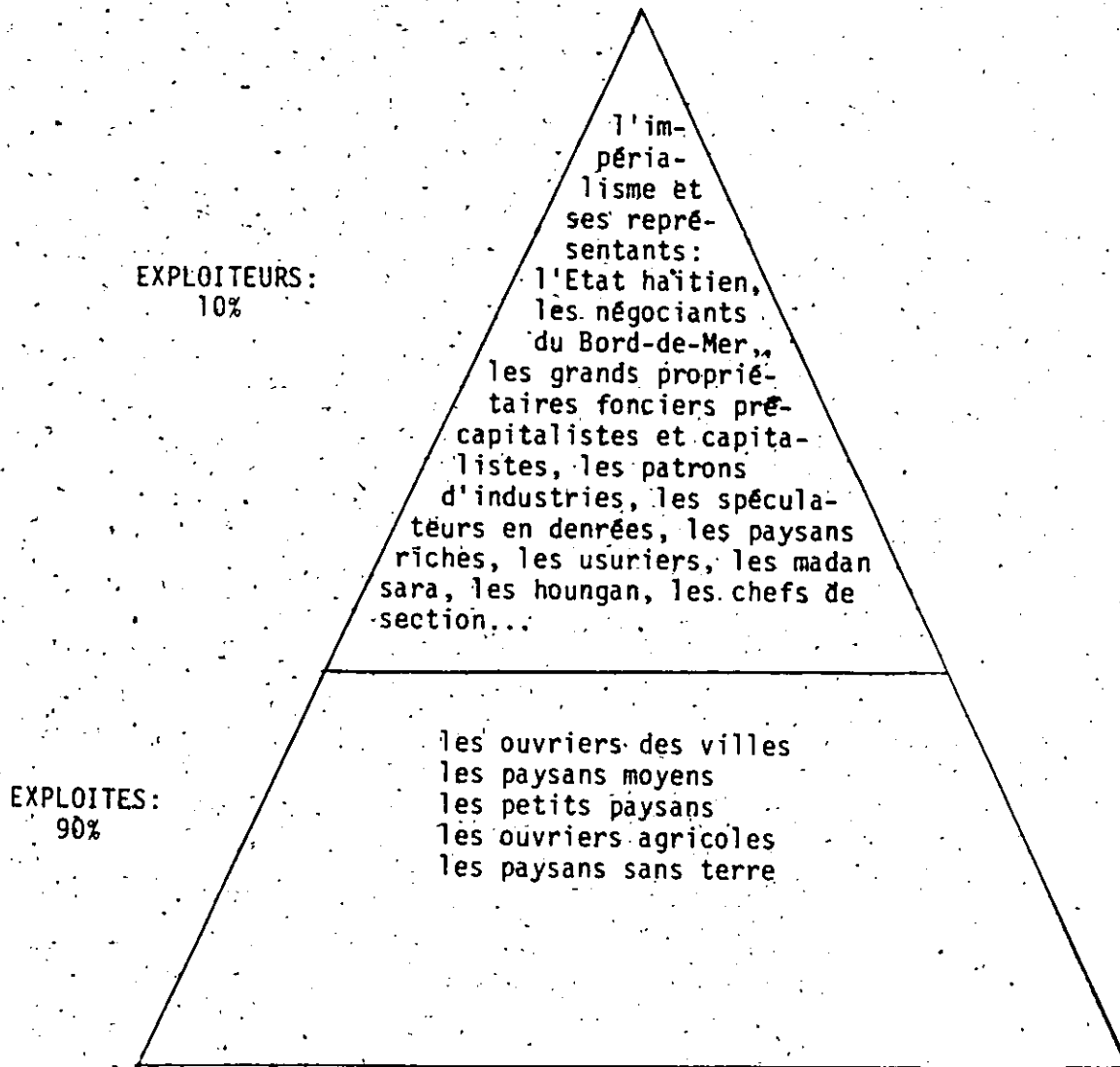
Jean Luc (1976 : 131-132) explique clairement la dominance des rapports de production capitalistes dans la formation sociale haïtienne: "Les rapports capitalistes sont dominants dans la société haïtienne, parce qu'ils sont la courroie de transmission dans l'économie haïtienne de l'effet de domination produit dans les pays impérialistes à l'intérieur du système capitaliste mondial. C'est l'impérialisme qui "organise" notre production, soit par l'intermédiaire du capitalisme marchand, soit par la prise en main directe du processus productif". En effet, la fixation du prix des denrées, la rémunération de la force de travail des petits paysans et des ouvriers agricoles, l'orientation de la production ou le choix des denrées à cultiver, tout cela se fait, dans la

pratique, sous la dictée ou le contrôle de l'impérialisme.

Quant à l'agriculture haïtienne, elle paraît nettement dominée par des survivances "semi-féodales" rente-corrée, rente-produit, rente-argent, impôts directs et indirects qui constituent autant de mécanismes d'exploitation des masses paysannes. Le plus fort pourcentage du fonds agraire national est accaparé par une minorité de propriétaires terriens capitalistes (nationaux et étrangers) et pré-capitalistes (nationaux) qui déterminent la politique intérieure et extérieure du pays, au détriment d'une masse considérable de paysans moyens et pauvres producteurs absents de la scène politique.

Tel est, rapidement esquissé, le faciès de la formation sociale haïtienne contemporaine, une formation sociale rurale, dominée et dépendante, traversée par des rapports sociaux potentiellement antagoniques. Laquelle des classes ou fractions de classe identifiées profite-t-elle du "développement communautaire" si populaire actuellement en Haïti? Ce "développement communautaire" tient-il compte, dans son idéologie (comme dans sa pratique, de la spécificité de la formation sociale haïtienne, de la différenciation des classes à la campagne et principalement de l'existence réelle des paysans pauvres et moyens identifiés comme fractions de classe surexploitées? Ces questions constitueront l'objet de notre deuxième chapitre.

LA SOCIÉTÉ HAÏTIENNE



CHAPITRE II

DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET PAYSANNERIE HAÏTIENNEI. L'idéologie du "développement communautaire"

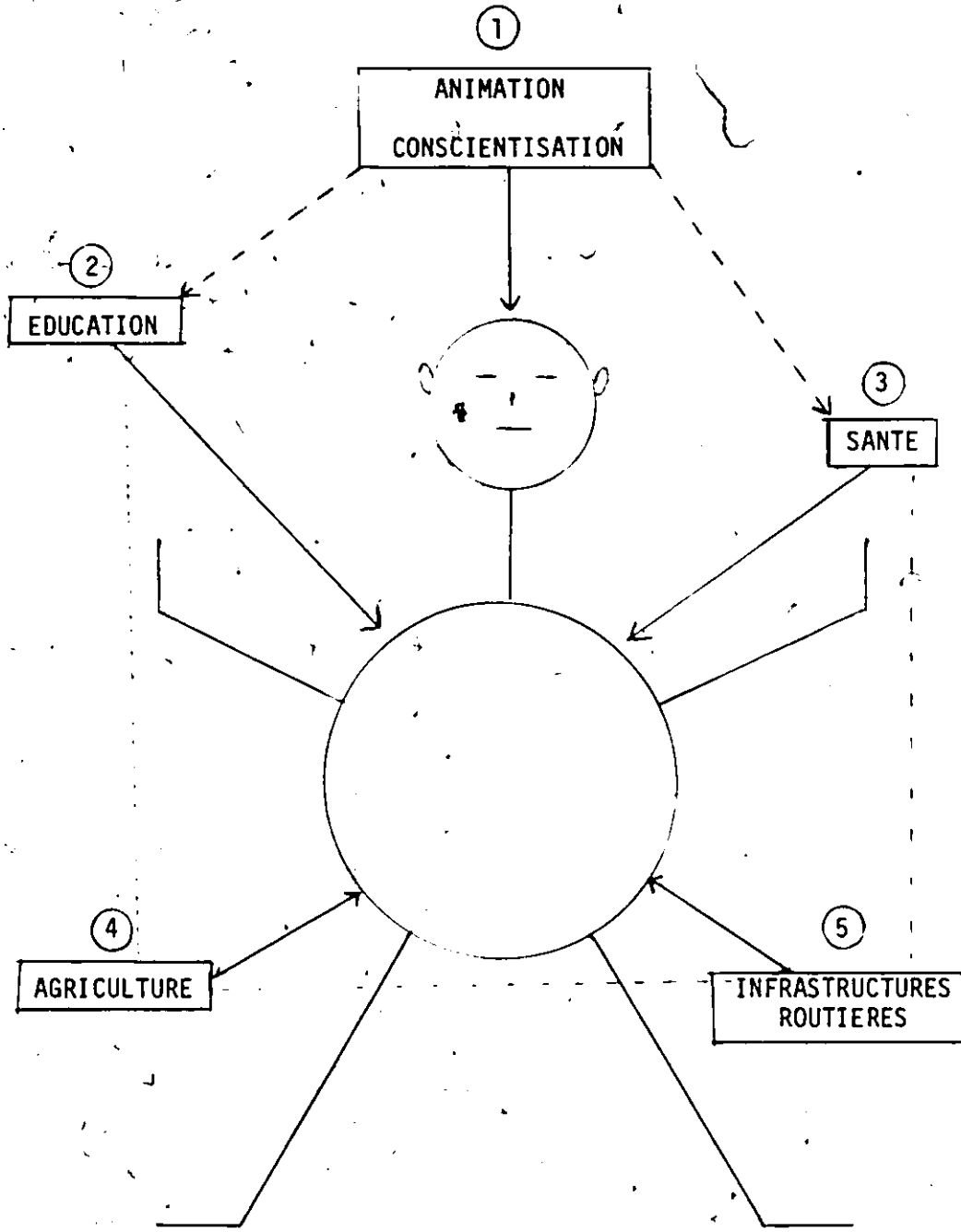
Au chapitre précédent, nous avons essayé d'analyser le phénomène de la différenciation des classes sociales ainsi que les divers mécanismes d'exploitation en vigueur dans les campagnes haïtiennes. Dans le présent chapitre, il nous revient, d'une part de détecter les véritables bénéficiaires du "développement communautaire", et d'autre part, de nous interroger sur l'efficacité ou "l'adaptabilité" d'une telle méthode d'intervention sociologique à la réalité spécifique haïtienne, surtout à celle des paysans moyens et pauvres.

Pour ce faire, nous avons parcouru une abondante littérature portant sur 14 projets de DC réalisés ou actuellement en cours en Haïti, d'obédience et d'idéologie diverses, et situés dans des zones géographiques différentes. Nous nous sommes inspiré également des Actes du Premier Colloque international sur le Développement Rural en Haïti et dans la Caraïbe (429 pages de textes) tenu à Port-au-Prince du 29 octobre au 10 novembre 1979, sous

l'initiative du Département des Sciences du Développement.

L'aspect particulièrement intéressant de ce Colloque provient du fait qu'il reflète le "faciès" du DC à travers toute la République, à cause de la variété des communications présentées par les délégués ou les représentants de tous les "projets-pilotes" et de tous les secteurs intéressés au DC.

De ces différents projets nous avons extrait certaines caractéristiques nous permettant de construire, selon l'expression de Max Weber (1965 : 181), un idéaltype de DC. Le graphique suivant schématise, d'une façon peut-être trop grotesque, cet idéaltype de DC discernable à travers la majorité des projets importés par des organismes internationaux ou conçus dans le Pays par des "experts" étrangers ou nationaux formés à l'école de ceux-là. Le "développement", étant essentiellement conçu comme une action sur l'INDIVIDU ou sur l'HOMME, en l'occurrence, le paysan haïtien, comme s'il était le principal et seul responsable de tous les maux dont on l'afflige, nous plaçons ce dernier au centre du schéma. Il est à noter que cette perspective d'analyse individualiste du "développement" est caractéristique des sociétés organisées sur la base de la propriété privée capitaliste. Max Weber (1964), par exemple, a démontré le développement du capitalisme occidental à partir de l'éthique protestante individualiste.



LE PAYSAN HAÏTIEN
(moyen et pauvre)
A "DEVELOPPER"

Ainsi traqué de toutes parts, comme un cheval rétif, par des activités et des agents de toutes sortes, le "paysan" moyen et pauvre n'a qu'une seule issue: l'ouverture de tout son être (cerveau, esprit, coeur, corps) au salut: le "développement" ou la "modernisation".

1.1. Précision du concept d'idéologie.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, nous tenons à préciser d'une façon spécifique le sens du concept d'idéologie dans le présent chapitre, étant donné qu'une "grande confusion s'est installée dans les sciences sociales à l'endroit de ce concept" (Vidal: 1979 : 9). Il est tout à fait hors de notre propos de rentrer dans les débats historiques et théoriques occasionnés par une notion aussi ambiguë (1).

Dans son sens le plus large, l'idéologie se présente comme un ensemble de représentations ou un système de rationalisation collective qui confère justification et direction à l'action d'une classe sociale donnée. Mais dans un sens particulier, que nous privilégions pour notre propos, l'idéologie s'entend de la "fausse

1. Gurvitch a recensé 13 significations différentes du terme chez Marx et les marxistes. Cf. La Vocation actuelle de la sociologie, Paris, PUF, 1963, vol. II : 287-288.

conscience" (Lukacs, 1974 : 90) ou de la "conception-fausse de l'histoire" (Marx-Engels, 1981 : 42, note 1). Alors, l'idéologie se caractérise par sa capacité d'opacification ou "d'occultation du réel" (Vidal: 1971 : 24). En d'autres termes, l'idéologie, telle que nous l'entendons dans le présent chapitre, apparaît comme un processus social de duplicité se confondant avec une propagande mystifiante et mystificatrice visant non seulement à dissimuler l'évidence du réel "qui n'est jamais première et immédiate" (Heynolds: 1981 : 161), mais à camoufler le fondement de son activité dissimulatrice. Ce caractère de "fausse conscience mystifiante et mystificatrice" (Heynolds: 1981 : 160) est bien mis en lumière par Engels (1980 : 24) dans sa lettre à F. Mehring: "L'idéologie est un processus que le soi-disant penseur accomplit sans doute avec conscience, mais avec une conscience faussée. Les forces motrices véritables qui le mettent en mouvement lui restent inconnues, sinon ce ne serait point un processus idéologique".

1.2. L'idéologie du développement.

Ainsi en est-il de l'idéologie du développement capitaliste (implicite ou explicite) véhiculée par l'économie libérale qui présente le "sous-développement" comme un "retard" de "développement". Par conséquent, la "recette" proposée ou encore le "rattrapage" passe nécessairement par "l'aide" ou l'allocation

des ressources économiques en vue de la promotion de l'industrialisation, étant sauf le principe du libre-échange reposant sur le postulat de la libre concurrence. De la sorte, les rapports de force, la domination, la dépendance sont éclipsés ou masqués par l'équilibre ou l'harmonie des intérêts. En somme, l'idéologie du "développement", comme il a été déjà largement démontré, n'est, dans une large mesure, qu'"une rationalisation des intérêts dominants des pays industriels qui en sont les promoteurs". (Myrdal: 1959.: 118), ou encore des intérêts du capital international central en compromis avec ceux de l'Etat et des classes dominantes périphériques.

"Caractéristique du rationalisme universalisant et ethnocentrique de l'occident colonisateur", l'idéologie du "développement" a fait une carrière internationale fulgurante depuis les années 60, avec les "décennies du développement", les "réformes de l'ordre économique international" et les dialogues Nord-Sud. Cette idéologie a été jusqu'ici l'instrument privilégié de l'intégration économique néocoloniale du Tiers-Monde industrialisé". (Corm: 1978 : 1).

La démystification de l'idéologie du "développement" a donné naissance à une littérature abondante et suffisamment connue que nous ne jugeons pas utile de nous y arrêter ici. Les analyses

lumineuses d'Ivan Illich (1971), pour ne citer que celles-là, ont beaucoup attiré l'attention sur les absurdités du "développement" en milieu "sous-développé", "développement" qui, au bout du compte, n'est que la "modernisation" ou la "planification de la pauvreté".

C'est dans cette perspective de "l'aide au sous-développement" (Raulin-Raynaud: 1980) qu'il faut situer le DC dont nous allons essayer de retracer très brièvement l'origine.

1.3. Origine du "Développement Communautaire".

Il faut remonter au "travail communautaire" (community development, community organization) aux Etats-Unis d'Amérique (1940) et à "l'éducation de base" (mass-education, adult-education) dans les colonies britanniques (1941) pour retrouver la double origine du DC. La révolution industrielle occasionnait des bouleversements extraordinaires non seulement dans la technologie, mais aussi dans les habitudes de vie des populations. Les déplacements d'usines, par exemple, entraînaient des déplacements de larges couches de population. Il fallait donc adapter ces populations à tous ces changements et à tous ces déplacements. C'est à cet effet qu'a été créée cette méthode d'intervention sociologique dénommée DC qui doit, dans une large mesure, sa généralisation et sa vulgarisation à l'Organisation des

Nations Unies: "Les renseignements dont on dispose indiquent que, vers 1950, les pays ayant un programme de DC complet à l'échelon national n'étaient qu'au nombre de sept. Dix ans plus tard, ils étaient plus de trente: trente autres pays possédaient les rudiments de projets pilotes de DC, sans toutefois utiliser tous cette dénomination". (Nations Unies: 1962 : 45-46).

Approche essentiellement administrative et pragmatique, la conception britannique du "développement communautaire" vise l'amélioration des conditions de vie par la réalisation des projets locaux. De son côté, l'approche américaine met davantage l'accent sur les méthodes et les techniques du travail social par lesquelles s'introduisent les changements culturels susceptibles de conduire à l'amélioration du bien-être individuel et communautaire. De plus, les programmes américains sont imprégnés d'une très forte connotation idéologique. Par l'insistance mise sur la démocratie, l'association libre, l'initiative collective et privée, ils entendent démontrer que "l'American way of life" permet de donner aux problèmes de sous-développement une réponse tout aussi valable, plus efficace à long terme, et surtout plus humaine que celle d'un collectivisme autoritaire". (De Decker: 1967 : 24-25).

1.4. Développement communautaire ou animation rurale?

Meister (1969) retient plusieurs différences entre le "développement communautaire" et l'animation rurale. Ces différences touchent les aspects historiques, doctrinaux et les situations coloniales auxquelles s'appliquent ces deux approches. Notre démarche traitera uniquement du "développement communautaire".

Selon Meister, Le développement communautaire issu des pays anglo-saxons reflète leur système de gouvernement caractérisé par la décentralisation et la participation volontaire des citoyens. Aussi vise-t-il la communauté locale. De son côté, l'animation rurale, d'origine française, porte l'empreinte de tous ces pays influencés par la tradition du droit romain et les idées de la Révolution française et dont le style de gouvernement est caractérisé par la centralisation, par des structures hiérarchiques contraignantes et l'absence de participation volontaire. "L'animation rurale a pris naissance dans une société où la religion reflète autant qu'elle a inspiré historiquement la centralisation, l'interventionnisme et la hiérarchisation sociale". (Meister: 1970 : 138). Généralement dans ces pays, les communautés locales n'ont pratiquement aucun pouvoir, aucune influence, aucune autonomie financière. Alors que le développement communautaire s'applique à la communauté locale, l'animation rurale s'adresse au peuple, au public en général, méconnaissant ainsi les

différences locales ou régionales. Avec leur système de gouvernement, les métropoles anglo-saxonnes et françaises transposent dans leurs colonies respectives leurs différentes approches, méthodes ou conceptions du progrès. C'est ainsi que des "modèles de développement communautaire" ou de "développement" tout court, élaborés dans des conditions socio-historiques très différentes sont transposés, exportés ou parachutés dans le Tiers-Monde devenu ainsi un laboratoire où s'expérimentent - et à quel prix? - les définitions élaborées ailleurs. Une horde d'émissaires ("experts", "techniciens", "spécialistes", "missionnaires") détachés par le capitalisme international, et alliés aux classes dominantes nationales, deviennent ainsi les vulgarisateurs attitrés de l'idéologie du "développement" et des méthodes de "développement communautaire" ou "d'animation rurale".

En 1958, par exemple, sous l'égide des Nations Unies, s'est tenue à Mexico une rencontre ayant pour objet l'observation de certaines "méthodes de développement communautaire" appliquées au Mexique, à Porto-Rico, à la Jamaïque et à Costa-Rica. C'est à cette occasion que des pays comme l'Irlande du Nord, Costa-Rica, et HAÏTI adoptèrent la définition suivante élaborée par les Nations Unies en 1955: "Le développement communautaire est un processus tendant à créer des conditions propices au progrès économique et social d'une collectivité toute entière, avec sa

participation et dans la mesure du possible, sur son initiative".
(Nations Unies: 1955 : 6).

Un peu plus tard, en 1963, cette définition a été reformulée de façon plus explicite: "L'expression "développement communautaire" est entrée dans la langue internationale pour désigner l'ensemble des procédés par lesquels les habitants d'un pays unissent leurs efforts à ceux des pouvoirs publics en vue d'améliorer la situation économique, sociale et culturelle des collectivités, d'associer ces collectivités à la vie de la nation et de leur permettre de contribuer sans réserve aux progrès du pays. Ces procédés supposent tous deux éléments essentiels: les habitants participent activement aux efforts entrepris...; des services techniques sont fournis..." (Nations Unies: 1963 : 19).

Selon les Nations Unies, le "développement communautaire" doit déboucher sur la création de la société future. Elles ne donnent cependant aucune définition ni caractéristique de cette société. Mais l'on n'a pas de mal à déduire qu'il s'agit de la société capitaliste, tout autre modèle étant incompatible avec l'idéologie américaine. Aussi, nous demanderons-nous plus loin si le "développement communautaire" peut réellement, comme le prétendent les Nations Unies "transformer l'économie et la structure sociale de beaucoup de pays". (Nations Unies: 1955 : 16).

L'idéologie du "développement communautaire" n'a pas tardé à gagner HAÏTI (aux alentours des années 50), terre d'élection de la misère et paradis privilégié de "l'aide", de "l'assistance" et de la "mission" sous toutes ses formes. Là aussi, l'idéologie du "développement communautaire" a son cortège de "spécialistes", "d'experts" et de "définisseurs de situation". Des institutions étatiques, alliées au capitalisme international, se constituent les principaux véhicules de l'idéologie du "développement communautaire", telle que pensée par les Nations Unies. "Méthodes" et "définitions" sont calquées ou appliquées sans grande originalité. Pour notre propos, nous retiendrons seulement quatre des nombreuses définitions recensées sous la plume de "spécialistes" ou d'organismes haïtiens et d'"experts" étrangers oeuvrant en Haïti.

Un "spécialiste" haïtien en Education de Base, du Département de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (DARNDR) présente de la façon suivante la vision de cet Organisme d'Etat du "développement communautaire":

"On comprendra alors pourquoi veut-on provoquer cette prise de conscience chez les membres des communautés rurales haïtiennes, susciter leur éveil en vue de leur participation effective au développement de leur communauté. Il n'y a pas de doute, le grand objectif est et sera d'assurer la promotion du

paysan dans le contexte d'une politique générale d'Education, d'arriver à l'intégrer dans son milieu ambiant par la mise en valeur de ses possibilités physiques, intellectuelles et morales face aux problèmes qu'il aura à découvrir; de l'initier dans la recherche du bien-être général par l'effort en commun dans la joie et la confiance en soi grâce à des méthodes adéquates de travail; de lui donner une pleine conscience de ses propres besoins et des moyens pratiques pour les satisfaire, d'obtenir en définitive sa participation effective et consciente dans le développement général de la communauté". (Dorismond: 1968 : 4-5).

D'un bulletin officiel de l'AID (Agence internationale de développement), nous retenons la définition suivante: "Le développement communautaire est un processus dans lequel la population d'une communauté s'organise en vue de la planification et de l'action, définit ses besoins collectifs et individuels, dresse des plans collectifs et individuels en vue de faire face à ses besoins et de résoudre ses problèmes, exécute ses plans en utilisant au maximum les ressources de la communauté, supplée, si nécessaire, à ses ressources en ayant recours aux services et à l'équipement d'agences gouvernementales ou non gouvernementales extérieures à la communauté". (Ethéart: 1976 : 58).

De son côté, le Ministère du Plan, organisme de

planification et de développement national, met l'accent sur la transformation socio-économique: "On peut entendre par "développement communautaire" une démarche entreprise par des agents de développement, au niveau de localités défavorisées, en vue d'obtenir par et pour leurs populations, une transformation et une amélioration de leur environnement socio-économique, et d'inscrire leur action dans le processus de développement national, en utilisant au maximum les ressources du milieu et en développant des techniques appropriées relativement peu coûteuses".

A son tour Bastien (1980 : 109) définit le DC comme "la technique employée par les gouvernements de plusieurs pays pour atteindre leurs masses rurales, pour faire un usage plus efficace des initiatives locales, du surplus d'énergie en vue du relèvement de vie des masses avec leur participation. Les programmes sont bâtis sur l'intérêt, la capacité et le désir du pays d'améliorer son genre de vie, de s'aider lui-même en employant les ressources de sa communauté avec un minimum d'assistance du gouvernement. Les dirigeants savent que quand les paysans ont décidé d'entreprendre eux-mêmes un projet communautaire il a plus de chance de succès que quand il leur est imposé".

Nous n'en finirions pas de citer la gamme de définitions répertoriées au cours de notre revue de littérature. D'ailleurs,

elles se recourent et se répètent, parfois mot à mot, d'un auteur à l'autre.

2. Critique de l'idéologie du DC.

Nous allons maintenant questionner chaque variable de l'idéaltype schématisé plus haut pour en dégager, si possible, les éléments libérateurs ou oppressifs. Ainsi, notre critique couvre-t-elle le DC dans ses multiples définitions, dans son idéologie et dans sa pratique.

Tout d'abord, il est à se demander si l'expression "développement communautaire" n'est pas un concept abusif. Elle nous apparaît, pour le moins, contestable. En effet, elle postule une communauté d'intérêts, entre les habitants de ce qu'on a coutume d'appeler la "communauté rurale" qui, en fait, n'existe pas. Cette appellation "communauté rurale" n'est-elle pas également abusive? Car la communauté telle que définie dans notre cadre théorique n'existe pas dans les campagnes haïtiennes où nous retrouvons, tel que signalé au chapitre précédent, des classes, des fractions, des couches de classes et des catégories sociales (classe paysanne avec ses fractions de classe, classe des grands propriétaires fonciers, classe des ouvriers agricoles) antagoniques ou déchirées par des conflits dans la mesure même où

elles font partie intégrante de la structure de classe du système capitaliste d'exploitation. La "communauté rurale" est tout simplement un mythe qui explique l'échec de maints projets fondés sur elle. Les Nations Unies elles-mêmes admettent "l'impossibilité d'établir une réelle communauté d'intérêts entre le débiteur et le créancier, ou entre le propriétaire foncier et le métayer qui ne touche que la moitié de la récolte bien qu'il assure la totalité du coût de production". (Nations Unies: 1964 : 26-27). Dans une perspective de libération radicale des petits paysans et des paysans moyens, l'expression "révolution paysanne" serait plus juste que celle de "développement communautaire". Aussi, proposerons-nous un vocabulaire nouveau à la fin de ce chapitre. Pour le moment, regardons de plus près chaque variable de l'idéaltype.

2.1. Animation/Conscientisation.

Telle qu'elle ressort de la littérature inventoriée, l'animation évoque tous les procédés utilisés pour provoquer dans les "communautés" rurales une prise de conscience de leurs possibilités humaines, physiques, matérielles, spirituelles et les porter ensuite à joindre leurs efforts à ceux des pouvoirs publics en vue de la création de meilleures conditions d'existence. "Les méthodes d'animation doivent permettre à des hommes, des femmes et

des enfants d'être les responsables de leur changement de mentalité, sans cesser d'être eux-mêmes. Ces méthodes sont constituées par l'ensemble des efforts qui permettent aux individus et groupes d'une communauté de comprendre leur milieu et de participer activement aux efforts d'un programme et des pouvoirs publics pour transformer les structures d'une région (ou du pays) dans le sens du progrès économique et social". (Gébeau, Rapport d'activités: 1973-1980 : 8).

La cheville ouvrière de cette entreprise de "conscientisation" est un personnage dénommé "animateur" dont la fonction principale consiste à susciter, à faire naître des idées de "progrès" chez les "paysans" (moyens et petits) et la détermination de se prendre en main.

En somme, l'animation part de prémisses théoriques fausses qui portent à croire que les moyens et petits paysans sont des "cruches vides" qu'il faut remplir de savoir ou de connaissances techniques dont seuls seraient détenteurs les promoteurs ou les protagonistes du "développement". Ceux-là "prétendent, en effet, que les masses sont passives, amorphes et comme inconscientes de leur asservissement; la "révolution" exigerait donc qu'une minorité supposée éclairée rende ces masses conscientes de l'exploitation et de l'oppression subies par elles afin qu'elles se mettent en

mouvement". (Fougeyrollas: 1979 : 203). Faut-il encore rappeler que la libération des moyens et petits paysans sera l'oeuvre des petits paysans eux-mêmes! Par conséquent les agents de "développement" (animateurs polyvalents ou non, leaders, moniteurs ou monitrices) n'ont pas pour tâche première de "conscientiser" les moyens et petits paysans "inconscients", mais d'aider à l'auto-organisation des masses paysannes "à partir des intérêts de classe qui les opposent au capitalisme et à sa classe dominante". (Fougeyrollas: 1979 : 204).

Dans la perspective du matérialisme historique, la conscience, les idées ne sont pas des données premières qui engendrent la réalité objective, mais elles émanent plutôt et d'une façon directe du comportement matériel des êtres humains. (Marx-Engels: 1977 : 50-51). Donc, si l'on veut transformer la réalité, toujours dans la perspective du matérialisme historique, il ne faut pas agir sur les idées, la conscience ("conscientisation"), mais sur la réalité elle-même, sur les conditions matérielles d'existence, sur les forces productives et les rapports sociaux qui leur correspondent.

L'important pour les moyens et petits paysans, ce n'est pas d'assimiler, par la "conscientisation" des idées, une nouvelle "idéologie du progrès", ni de substituer l'idéologie dominée à

l'idéologie dominante, mais "qu'en luttant pour les conditions d'existence", ils s'auto-organisent en bandes de "marrons" (2) pour "précipiter la ruine du mode de production capitaliste de plus en plus incapable de résoudre les problèmes vitaux des masses (travail, pouvoir d'achat, "qualité de la vie", environnement, etc)... Car la révolution sociale n'est jamais un effet de la "conscientisation idéologique" (3); elle est un déferlement des masses contre les institutions et, à travers elles, contre des rapports sociaux fondamentaux qui, dans des circonstances déterminées, en viennent à être vécus par elles comme insupportables". (Fougeyrollas: 1979 : 205). L'animation telle qu'elle se pratique actuellement en Haïti marcherait-elle la tête en bas?

De plus, il faudrait arracher les oeillères de l'animation rurale trop bornée aux difficultés paroissiales alors que, dans la majorité des cas, la source des problèmes des moyens et petits paysans est à chercher ailleurs que dans la "communauté" locale. Une véritable animation qui vise la transformation radicale des conditions d'existence des moyens et petits paysans ne doit pas focaliser la réflexion sur ces conditions, d'ailleurs déjà connues des petits paysans, mais, principalement sur les mécanismes

2. Esclaves rebelles, retranchés en bandes dans des montagnes inaccessibles.

3. Souligné par nous.

d'exploitation responsables de cette situation. Dans certains cas, ces mécanismes peuvent être soupçonnés ou viscéralement sentis, mais ils ne sont guère bien connus ni intellectuellement saisis, leur subtilité, leur complexité étant telle qu'ils échappent à l'oeil non exercé ou non averti. Toute animation qui tend à faire croire aux moyens et petits paysans que la cause de leurs problèmes se trouve en eux (maladies, ignorance, inconscience, apathie) ou uniquement dans la "communauté" (absence de voies de communication) ou encore dans la nature (sécheresse) relève purement et simplement de la mystification. La tâche de l'animation, on ne le répètera jamais assez, consiste à mettre à nu les mécanismes qui relient la collectivité paysanne à la société globale, à "découvrir les relations mutuelles et réciproques, à analyser les clivages, les conflits et les contradictions". (Stavenhagen: 1975 : 408). En Haïti, l'animation moyenne et petite paysanne, si l'on peut dire, doit intégrer dans son programme l'étude systématique de la formation sociale haïtienne ou de "la République de Port-au-Prince", siège social de l'exploitation des campagnes, car "l'animation ne devient animation qu'en dépassant les perspectives sectorielles, en visant la globalité des préoccupations d'une collectivité déterminée": (Houée: 1972, II : 258). De même, l'étude des classes sociales, surtout dominantes, l'analyse du système capitaliste doivent être mises à la portée de la petite paysannerie. Le DC en Haïti parle beaucoup trop de la misère des masses et pas

assez des systèmes oppresseurs ou dominants. "La compréhension véritable et totale des forces sociales engagées dans un processus de changement exige plus qu'une analyse des groupes sociaux prétendus sous-privilegiés ou des mouvements sociaux contre les systèmes établis de domination. Elle implique l'étude du système de domination lui-même et surtout des mécanismes par lesquels les groupes sociaux au sommet, c'est-à-dire les élites, s'intègrent dans la structure générale. Il faut étudier leur réaction et leur participation au processus de changement; comment ils agissent pour maintenir, adopter ou modifier les systèmes existants... En concentrant ses efforts sur les "opprimés" d'une société, le sociologue révèle précisément les tendances les plus sujettes à une critique radicale: l'approche paternaliste ou "coloniale" dans l'étude de la société". (Stavenhagen: 1975 : 414).

De plus, l'animation veut susciter la "participation" des "communautés" rurales aux différents projets qu'on met sur pied "pour" elles. Mais peut-on participer à n'importe quoi et dans n'importe quelles conditions? "Il n'est pas possible d'obtenir la participation des populations dans n'importe quelles circonstances. A cet égard, il est certain que les orientations politiques (4) du pays - celles qui s'appliquent au niveau du

4. Souligné par l'auteur.

village et pas seulement les intentions du Plan ou les discours officiels - ont une influence fondamentale. Ce n'est que dans la mesure où les populations bénéficient directement des résultats des efforts qui leur sont demandés, qu'elles accepteront de se mobiliser, et, il faut le dire avec force, il y a des situations où toute action d'animation est impossible". (Belloncle: 1980 : 100). On ne le dira jamais assez: dans la conjoncture politique haïtienne actuelle, exhorter les masses paysannes, par l'animation ou la "conscientisation", à "participer" au "développement" du pays, qui n'est ni plus ni moins que la "modernisation de la pauvreté" (Illich: 1971), revient à les inviter à creuser leurs propres tombes, car ce "développement" qui s'édifie sur leur exploitation systématique n'a pour seul titre de gloire que l'accentuation de leur paupérisation. Les "projets", les "animateurs", les "experts" et les "vulgarisateurs" de cette idéologie du "développement" beaucoup plus égocentrique que "communautaire", endossent une grande et grave responsabilité vis-à-vis des masses paysannes et de l'Histoire.

Huée (1972 : 259) distingue trois étapes habituelles de l'animation rurale:

- "-la formulation par la communauté de ses besoins, idées, désirs, espoirs en tous domaines;
- la recherche par les intéressés eux-mêmes des

- moyens à satisfaire ces besoins;
- la mise en oeuvre des moyens, les intéressés
contribuant au travail nécessaire ou obtenant
"les appuis suffisants".

Ces étapes sont rarement respectées en Haïti où, dans la plupart des cas, les promoteurs décident eux-mêmes des besoins, des désirs des moyens et petits paysans, de la réalisation de certains projets sans les consulter. Dans ce cas, l'animation devient une "animation vaseline" qui a pour rôle de faire accepter par l'opinion des décisions prises à un autre niveau". (Huée: 1972 : 260-261).

Il n'est pas rare non plus que l'animation prenne parfois la forme d'une propagande engendrant l'euphorie d'un moment ou soulevant des espoirs dépassant ses capacités d'exécution. "L'animation est toujours une libération d'énergies: il reste à en faire une libération créatrice et générale, non une explosion sauvage ni une flambée sans lendemain". (Huée: 1972 : 261).

Dans la mesure où l'animation est "une libération créatrice et générale", il n'y a pas de doute qu'elle puisse servir à galvaniser les énergies moyennes et petites paysannes dans la perspective d'une révolution populaire. Le rôle des animateurs est alors

capital, dans la mesure où ils mettent l'animation, la vraie, au service des moyens et petits paysans, à moins que ceux-ci ne s'animent eux-mêmes.

A notre humble avis, l'une des tâches primordiales et urgentes de l'animation rurale libératrice en Haïti est la démystification de l'idéologie du "développement", de "l'aide" ou de la "coopération". Evidemment, il y a belle lurette que les notions de "développement" et d'aide" ont été démystifiées, mais les moyens et petits paysans et les animateurs ne le savent même pas. Ils ne savent pas (ils ne le sauront peut-être jamais) que le terme "développement" est un concept très contesté aujourd'hui. (Partant: 1982). Il est certain que les petits et moyens paysans ne lisent pas et ne liront probablement jamais... (car le système a bien planifié tout cela) Pierre Jalée (1968 : 12) qui démontre que pour une "aide" de 10,9 milliards de dollars en provenance des pays impérialistes, le montant des flux en sens inverse (des pays "sous-développés" vers des pays impérialistes) s'est élevé à près de 12 milliards en 1965, et que, par conséquent, c'est le Tiers-Monde qui aide les pays-impérialistes". Les petits et moyens paysans ne savent pas non plus que cette "aide" les enchaîne davantage par le soutien qu'elle apporte à la dictature régnante. L'O.N.U. (1951) elle-même ne reconnaît-elle pas que "certains pays sont dirigés par des cliques réactionnaires et

corrompues qui risqueraient d'être renversées par le peuple s'il n'y avait pas l'aide étrangère".

Bastien (1980 : 99-101) affirme clairement ce que tout le monde savait déjà: le DC est une "formule heureuse" (pour ses inventeurs, évidemment) imaginée par les responsables des structures sociales, politiques et économiques injustes pour contenir la pression révolutionnaire sans cesse grandissante au sein des masses opprimées dont l'explosion démographique beaucoup trop rapide menace de façon inquiétante l'équilibre socio-économique du système capitaliste. Ce calcul intéressé qu'on essaie par tous les moyens (animation, conscientisation, projets multiples) de faire passer pour du "développement" est bien résumé par une phrase de Jean Jaurès: "Les classes privilégiées ont peur et leur charité est un calcul d'assurance". C'est le rôle d'une animation engagée de mettre tout cela à la portée des "paysans" pour qu'ils cessent de prendre des vessies pour des lanternes.

Enfin la préparation même des animateurs nécessiterait tout un chapitre. Nous ne voulons pas rentrer ici dans des détails complexes relatifs à leur origine et à leur formation, mais nous nous demandons si tous les agents de "DC", dont nous reconnaissons l'importance dans la mesure où ils sont bien imbus de leur rôle au sein de la "communauté", ne seraient pas beaucoup plus efficaces,

s'ils étaient armés non seulement de bonnes bases techniques en agriculture et en élevage ou en santé, mais aussi et surtout d'une solide formation en sciences humaines directement appliquées aux réalités moyennes et petites paysannes (ethno-sociologie, démographie, cartographie, statistiques, etc.) (Bellonco: 1980 : 101). Quelles connaissances les animateurs ont-ils, par exemple, du Vodou, un phénomène qui a une répercussion capitale sur toute la vie paysanne? "Le Vodou a une empreinte telle dans le milieu paysan qu'il n'y a pas de domaine de la vie rurale où on ne le voit se manifester". (Laguerre: 1975 : 30).

2.2. Education.

Partant du principe sans cesse ressassé que l'analphabétisme constitue un obstacle majeur au "développement", tous les projets de DC implantés en Haïti se font le devoir de livrer une bataille sans merci à ce "fléau redoutable".

Sans souscrire aux stéréotypes courants qui perpétuent les préjugés sociaux (5), force nous est de reconnaître le rôle non négligeable de l'éducation dans le processus de libération des

5. "Ouvrir une école, c'est fermer une prison", comme si les lettrés n'y allaient pas.

masses populaires. Aussi, est-il équitable de souligner ici les efforts très appréciables déployés tant par les organisations religieuses (catholiques ou protestantes) que par les différents projets de DC laïcs ou publics en vue d'étendre l'instruction primaire aux masses paysannes haïtiennes. En effet, rares sont les "missions", paroisses ou projets qui n'aient pas leurs écoles primaires ou presbytérales, leurs centres d'alphabétisation ou leurs centres de promotion féminine, parfois tous ces "complexes" ensemble, reproduits à plusieurs exemplaires dans les différentes "communautés" ou sections rurales relevant de leur juridiction. Toutefois, quoique très estimables, ces efforts soulèvent certaines interrogations qui méritent qu'on s'y arrête quelques instants.

En effet, la plupart des écoles primaires rurales ou presbytérales sont construites totalement ou en partie par des organismes d'Etat, religieux ou des projets de DC, avec des dons sollicités des organismes internationaux (ACDI, Développement et Paix, OXFAM, Misereor, Adveniat, Secours Catholique, etc.) ou d'oeuvres de charité. Les populations concernées participent tant soit peu à ces constructions dont les coûts dépassent nettement leurs possibilités financières. Ces écoles, on le devine déjà, posent des problèmes graves quant à leur survie après le départ de leurs promoteurs. Car dans la plupart des cas, ces genres de projets sont lancés sans une investigation préalable pour jauger de la

capacité de la population à assurer leur continuité.

Mais notre critique fondamentale voudrait surtout porter sur le contenu et la finalité de l'enseignement dispensé dans ces écoles de campagne. Un peu partout dans le monde, surtout industrialisé, naît un profond sentiment d'insatisfaction à l'égard de l'école déclarée ici en crise ou en faillite, là, à la dérive ou dans une impasse (Coombs: 1968). Même constat d'échec dans les nations prolétaires où des sommes considérables sont dépensées "pour contribuer à fabriquer un lot non négligeable d'analphabètes qui ont cette particularité d'être passés par l'école". (Deblé: 1974 : 465). En Haïti, plus qu'ailleurs, l'école, surtout rurale, se révèle tout à fait inadaptée à la situation socio-économique des moyens et petits paysans. "Malgré les efforts de certaines équipes d'enseignants, l'école haïtienne est devenue une caricature de ce qui se faisait en France il y a plus de 50 ans". (Chancy: 1972 : 145). Dans sa communication donnée au Premier Colloque international sur le Développement rural en Haïti et dans la Caraïbe, M. St-Arnaud Numa n'a pas manqué de vitupérer cet enseignement aliénant, et surtout cette incapacité totale de l'école haïtienne d'amorcer un quelconque processus de "développement" rural. "Comment penser ce développement, écrit-il, si à l'école on a toujours appris à nos enfants la discrimination, l'égoïsme, le mensonge; si on leur a caché la Vérité, la vraie histoire de leur

pays natal, si on les a toujours préparés pour la vie à l'étranger et à Port-au-Prince; si "l'enseignement dispensé, diffusé constitue un élément de dissolution de l'âme haïtienne puisque l'Ecole haïtienne ne s'est pas encore nationalisée"; si le jeune étudiant est un produit à exporter et le jeune campagnard un produit à exploiter hypocritement?" (6) (Colloque 1980 : 248-249).

Plusieurs points importants ressortent de la pensée de M. Numa, même s'il s'est bien gardé d'analyser les causes et de dénoncer les responsables de cet état de choses. L'école haïtienne est une école aliénante, totalement désincarnée, complètement en dehors de la réalité sociale, politique, économique moyenne et petite paysanne, ne prenant en compte ni les besoins réels des moyens et petits paysans ni les problèmes structurels qui entravent leur avancement. "Facteur de sous-développement", elle est à l'image de la formation sociale haïtienne, dominée et dépendante, et de son économie désarticulée et extravertie. Le petit paysan qui réussit avec peine et misère à boucler le cycle primaire et à décrocher son C.E.P. (Certificat d'Etudes Primaires) ne se sent plus capable de vivre à la campagne puisque son "instruction" lui confère un statut social l'introduisant d'emblée dans la classe des "intellectuels", ces privilégiés destinés au maniement de la

6. Souligné par nous.

plume et non de la houe. Ainsi se trouve-t-il, de par son instruction, séparé de ses parents, de ses amis et de toute la société paysanne analphabète, et obligé à prendre le chemin de la ville, le plus souvent de la capitale, à la recherche d'un emploi conforme à son statut "d'intellectuel". En introduisant dans la mentalité haïtienne ce préjugé défavorable au travail manuel, en inculquant aux petits paysans des codes, des modèles pour participer à la vie de la société capitaliste, l'école conduit à un processus de différenciation ou de claustration sociale et devient ainsi "le passeport d'évasion vers la ville" (Dumont: 1982 : 162) ou vers l'étranger. Alors surgit naturellement la question: pourquoi le maintien de cette école qui a longtemps et éloquemment fait la preuve de son inadéquation aux aspirations émancipatrices des masses paysannes?

La conservation de cette école aliénante ou mieux l'entretien systématique et calculé des masses paysannes dans l'analphabétisme ne trouve d'autre explication fondamentale que dans la volonté expresse des classes dominantes de perpétuer leur domination, ce que garantissent l'existence d'une école aliénée et l'ignorance des masses populaires. "Un système d'enseignement n'est rien d'autre qu'un moyen, un instrument au service d'une conception déterminée de la société, de ses structures, de ses valeurs et de ses perspectives. Ainsi les caractères, la

philosophie d'un régime économique, social et politique se reflètent dans la vie de l'école qui en exprime de façon plus ou moins claire la nature et les objectifs. Pour faire fonctionner à leur profit les institutions sociales et économiques du pays, les classes dirigeantes haïtiennes ne sont nullement gênées par l'analphabétisme de 80% de la population ni par l'existence d'une école débile, aliénée, caricaturale. Au contraire, les structures du pays sont donc par nature impuissantes à organiser une école capable de jouer un rôle dans le développement du pays. La façon générale de mettre sur pied des institutions qui règlent la vie du pays, les cadres généraux qui en assurent la stabilité, bref les structures ont produit un enseignement adapté à ces institutions et cet enseignement à son tour a servi et sert encore à préserver ces structures et à les renforcer". (Chancy: 1972 : 147).

Et pourtant discours, études, séminaires, congrès, plans quinquennaux ne manquent pas - et c'est là que réside la mystification - de déplorer l'ignorance des masses paysannes, mais dans la réalité aucune mesure effective n'est prise pour promouvoir une éducation libératrice dans les campagnes.

L'éducation est finalement un problème politique relevant de la compétence de l'Etat. Etant donné que c'est l'Etat qui prend l'initiative et qui détient le contrôle des programmes d'éducation,

il est naïf d'attendre de lui une quelconque "réforme de l'éducation" puisque tout changement dans ce domaine mettrait inévitablement en danger ses intérêts et ceux des classes dominantes dont il est le garant. C'est dire que la "démocratisation" de l'enseignement et les vastes campagnes d'alphabétisation (ou mieux de "bêtisation") (7) dont on entend souvent parler ne sont que des palliatifs auxquels recourt l'Etat pour maintenir son équilibre au milieu des forces sociales qui s'affrontent et des contradictions inhérentes à la dépendance, car il ne faut jamais perdre de vue que "toute action éducative auprès des masses paysannes (alphabétisation, formation syndicale, coopérative, professionnelle, etc.) est affectée par les contradictions qui caractérisent la dépendance". (Goussault: 1971 : 243).

Goussault (1971 : 247) explique admirablement bien pourquoi l'Etat capitaliste, en tant qu'Etat de classe, en tant que "Bloc au pouvoir", (Poulantzas: 1976 : 21) ou "Bloc Hégémonique" (Gramsci: 1977 : 482) ne saurait rester indifférent aux programmes éducatifs ou de "développement" soi-disant "communautaire", et à qui profitent les multiples tentatives "d'intégration" de la paysannerie au développement capitaliste. "La stratégie qui consiste à intégrer la paysannerie comme un tout ne signifie pas

7. Terme créole signifiant abêtissement.

autre chose que la tentative du pouvoir politique de dépasser les contradictions de la formation sociale et des classes en formation. Il faut ajouter que, dans les pays de la périphérie, l'Etat est largement contrôlé et déterminé par les métropoles dominantes: sa légitimation et sa survie sont recherchées dans un équilibre précaire entre les contraintes impérialistes et les alliances internes. Les contradictions sont donc fortement accentuées par la situation de dépendance et l'Etat ne peut être indifférent au facteur de conservation sociale que constituent les actions de développement et d'éducation. En tant qu'organe d'un pouvoir contradictoire il ne peut s'en passer.

"Ceci explique pourquoi les gouvernements ont intérêt à conjuguer les programmes économiques et les programmes éducatifs, les premiers étant, pour des raisons évidentes, limités à des catégories peu nombreuses de bénéficiaires (économies de profit) et les seconds pouvant atteindre des groupes beaucoup plus larges. Alors que le développement capitaliste périphérique ne peut offrir aux travailleurs autre chose qu'une mobilité sociale étroite et individualisée, la politique éducative avec ses formes complémentaires (enseignement, alphabétisation, animation, etc.) peut prétendre à la promotion collective. Dans ces conditions les menaces de récupération qui pèsent sur les divers programmes de formation paysanne sont particulièrement lourdes et l'on comprend

pourquoi l'aide internationale, les financements et les initiatives d'origine privée sont activement sollicitées dans ce domaine".

Voilà pourquoi tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, contribuent à l'extension ou à la perpétuation de ce système d'éducation périmé, inefficace et aliénant, collaborent au renforcement des structures injustes et oppressives en place et oeuvrent par conséquent contre les intérêts des masses paysannes. Des projets de DC comme le DRIPP (Développement Régional Intégré de Petit-Goâve et Petit-Trou-de-Nippes), par exemple, sont-ils vraiment dans l'intérêt des petits paysans? De la communication de M.L.D. Chéry, "spécialiste" en Education, Directeur du Sous-Programme d'Education (Projet DRIPP) au Colloque, transpire clairement cette tentative de domestication des masses rurales haïtiennes. "Imbus des objectifs de cette planification (de l'éducation selon le Plan Quinquennal du Gouvernement Haïtien), nous n'avons pas manqué d'y souscrire entièrement et de faire en sorte que tout notre programme soit conforme au plan national en éducation. Aussi, qu'il s'agisse de la formation et du recyclage des maîtres, du fonctionnement des écoles ou de la mise en place du personnel, il (le DRIPP) s'efforce de s'aligner sur la politique générale du Département de l'Education Nationale de façon à assurer une passation sans heurts de l'administration du DRIPP à celle des services compétents de ce département, le moment venu".

(Colloque 1980 : 61). En souscrivant aveuglément aux objectifs de domestication et de paupérisation du peuple haïtien par la dictature des Duvalier, le DRIPP et ses promoteurs, ainsi que certains autres projets analogues, ne se rangent-ils pas d'emblée parmi les ennemis des moyens et petits paysans?

Quant à l'alphabétisation des adultes proprement dite, les vastes campagnes entreprises jusqu'ici ont fait plus de bruit que d'alphabétisés. Selon le CEPAL (1969) l'analphabétisme, loin de régresser, ne fait que gagner du terrain en Haïti: 82% en 1965; 86% en 1969. Plusieurs raisons expliquent l'échec retentissant des campagnes officielles. Citons, entre autres, un séjour beaucoup trop court à l'école, le retour dans un environnement où l'écrit est totalement absent, la pénurie de moniteurs vraiment engagés, le manque d'intérêt notoire pour l'acquisition des connaissances non opératoires ni rentables. Par ailleurs, "les observations actuelles amènent à la conclusion que l'éducation des adultes dans le Tiers-Monde peut renforcer aujourd'hui toutes les formes de dépendance, économique, sociale et culturelle, par ses techniques, par ses techniciens, par les idéologies transmises". (Deblé: 1974 : 489).

Mais la cause la plus fondamentale de l'échec de l'alphabétisation des adultes, comme des enfants, est à chercher dans

l'absence totale d'une volonté politique agissante. En effet, l'alphabétisation est un problème politique que seul un gouvernement révolutionnaire peut résoudre. En dehors de cela, toute tentative officielle dans ce domaine s'apparente à la mystification ou à la démagogie pure. A Cuba, par exemple, tous les établissements scolaires ont été fermés pendant une année complète pour envoyer tous les étudiants en âge de le faire, alphabétiser les paysans. "Il faut se mettre en tête que l'alphabétisation n'a pas un pouvoir magique. Ce qui est important, c'est de donner à une telle campagne, une signification à la fois sociale, économique et politique. Il faut faire en sorte qu'elle constitue une étape fondamentale et consciente de la lutte de libération nationale... Apprendre à lire, enrichir sa formation dans un pays sous-développé en plein processus révolutionnaire, c'est poser un acte politique au même titre que faire la réforme agraire. Voilà pourquoi, seuls les pays et les peuples engagés dans un processus révolutionnaire ont pu mener à bien une campagne d'alphabétisation et amorcer la révolution culturelle indispensable à la lutte contre le sous-développement. Dans un pays sous-développé comme le nôtre aujourd'hui, où la plupart des hommes sont talonnés par la faim, et où les perspectives d'avenir restent bouchées pour la majorité de la population aucune force au monde, aucune technique ne sera assez puissante pour créer le besoin de s'instruire, si les conditions économiques, sociales et politiques restent statiques...

La réforme de l'enseignement exige un préalable, une transformation en profondeur des rapports sociaux et des consciences. Toute autre approche du problème relève de l'ignorance ou de la mauvaise foi". (Chancy: 1972 : 149-150).

Il est clair qu'une telle éducation ne profite guère aux moyens et petits paysans si elle accentue les préjugés sociaux, infériorise le travail manuel et vide les campagnes de la plupart des éléments qui pourraient y investir leurs connaissances et leurs énergies. Toutefois, elle véhicule un certain nombre de rudiments qui, s'ils ne sont pas récupérés par les forces adverses, peuvent amorcer, à très long terme, un processus de libération populaire. Les CREP (Centres Ruraux d'Education Populaire), par exemple, constituent une tentative d'insertion de l'école dans la vie paysanne et de la vie paysanne dans l'école. Cette formule vise à "amener l'enfant à prendre conscience des valeurs et des problèmes de son milieu amorçant ainsi la préparation à un engagement authentique dans la transformation future de son milieu". (Laborde, Colloque 1980 : 45). Les CREP semblent avoir donné des résultats satisfaisants notamment à Laborde, premier centre d'expérimentation de cette formule "d'école communautaire" ou "d'école de promotion collective" à laquelle ont donné naissance les travaux de Freinet, d'Illich, de Freire et de tant d'autres

critiques de l'école aliénante (8). "Les centres de Laborde sont pris en charge par les parents à partir de l'insertion de ceux-ci dans l'école de promotion collective. L'école des parents réunit chaque mois environ 200 à 300 parents. Ensemble, on réfléchit sur les besoins et les possibilités de l'école, de la famille et du milieu. On s'entraîne à l'esprit de collaboration, au sens de la responsabilité. Dans chaque habitation, les parents collaborent avec les moniteurs pour l'entretien et la bonne marche des centres. La Fédération de ces différents comités forme l'Union des Comités de Parents (U.P.A.R.) qui a commencé un essai de coopérative". (Laborde, Colloque 1980 : 48-49). Des résultats concluants ont été également enregistrés à Gébeau, dans la Grand'Anse. "L'efficacité du programme des C.P. (centres populaires) en créole est très frappante et encourageante. Le C.P. construit au sein de la communauté est aussi un avantage pour les parents qui peuvent garder leurs enfants chez eux et n'exige plus le déplacement des enfants dans une école à plusieurs heures de marche ou en ville. Les travaux agricoles appris à l'école (qui sont une source de

8. Voir Freinet, E. Naissance d'une pédagogie populaire, Ed. de l'École moderne française, Cannes, 1949; J.O.J. Van Den Bossche, Les écoles communautaires, Institut de l'UNESCO pour l'éducation, Hambourg, 1963, 115 p.; H. Gillet, "Les écoles communautaires", Tiers-Monde, 17 janvier-mars, 1964, : 39-61; J. Piveteau, Guide pour votre école de promotion collective, Paris, CEPAM, 1972, 158 p.; Pierre Erny, L'enseignement dans les pays pauvres, modèles et propositions, Paris, Ed. L'Harmattan, 1977.

revenus pour le C.P.) se répètent à la maison". (Gébeau, Colloque 1980 : 75-76). Aux Irois (1968-1978) où nous avons eu nous-mêmes à construire plusieurs CREP, nous avons pu toucher du doigt la nette supériorité d'une telle formule sur celle, désuète et individualisante, de l'école traditionnelle...

Malgré certaines lacunes, la tentative des CREP ou de l'école de promotion collective mériterait d'être retenue et approfondie par ceux qui envisagent un engagement sérieux dans la bataille de libération des masses paysannes. Des moniteurs lucides et vraiment engagés pourraient utiliser cet outil perfectible au bénéfice des moyens et petits paysans dont il ne faut pas mésestimer la capacité de détournement ou d'appropriation de certains mécanismes d'exploitation.

2.3: La Santé.

Partant des conditions d'insalubrité constatées dans les campagnes haïtiennes (96% des paysans seraient rongés par toutes sortes de maladies, d'après les enquêtes de la BACNO (Banque Communautaire Nationale d'Outils)) et de la précarité ou mieux de l'inexistence d'infrastructure médicale (1 médecin pour 48.00 paysans, toujours d'après la BACNO), la plupart des projets de DC accordent une énorme importance, sinon la priorité (HACHO

(Harmonisation des Communautés Haïtiennes Organisées)) aux problèmes de santé. D'où la multiplication des centres de santé qui, sous des dénominations variées (dispensaires, centres médico-sociaux, centres de nutrition, cantines scolaires, etc.) tendent tous à l'amélioration de la santé ou à l'assainissement de l'environnement du "paysan". Outre les soins curatifs courants, les programmes de santé sont sensiblement les mêmes d'un projet à l'autre: formation médico-sociale de "matrones" (9), de monitrices para-médicales, protection materno-infantile, vaccination, curage de sources, forage de puits communautaires, vulgarisation de filtres à eau, indigènes, etc.

Les mobiles apparents de ces divers programmes de santé sont à chercher dans une idéologie courante qui voudrait rendre responsables du "sous-développement" certaines déficiences alimentaires ou sanitaires, idéologie qui a accouché sans douleur d'une série d'axiomes tels que: "La santé est le premier des biens" ou encore "Pour produire mieux, il faut la santé du corps et celle de l'esprit". (Robert Israël Bury, ODVA, Colloque 1980 : 85).

Aussi, pénétrée de cette idéologie, la HAÏCHO a-t-elle "cru devoir accorder la priorité au secteur santé, avec cette

9. Sages-femmes traditionnelles.

hypothèse de base qu'on ne saurait faire du développement avec des gens malades". (Colloque 1980 : 88). De même, le Docteur Ary Bordes, Chef de la Division d'Hygiène Familiale (DHF), affirme-t-il qu'"il importe d'accorder à la santé la grande priorité qui lui revient dans l'échelle des valeurs". (Colloque 1980 : 149).

Les rapports entre la productivité ou la rentabilité et la santé, quoique réels, n'autorisent pas pour autant à faire de celle-ci la variable prioritaire dans un programme de DC, comme semblent l'indiquer certains projets en cours en Haïti. En effet, ce n'est pas par hasard, encore moins par humanitarisme, que l'idéologie dominante met l'accent sur les problèmes de santé. Ce faisant, elle détourne l'attention des causes véritables de la situation d'exploitation que connaissent les masses paysannes auxquelles elle a fait croire que "la véritable richesse des nations était la santé des citoyens". (Irving Fisher). (10). Ainsi M. Fisher fait-il du moyen ou petit paysan analphabète, "de-moitié", surexploité, mais en pleine santé, un disciple de Crésus! Ce qu'il faut démystifier ici, et surtout faire comprendre aux moyens et petits paysans, c'est que ce ne sont pas les problèmes de santé (mortalité infantile, marasme, malnutrition, manque d'hygiène, tuberculose, tétanos, parasitoses intestinales,

10. Texte cité sans référence par le Dr. Fougère (Colloque 1980 : 94).

etc.) qui freinent ou paralysent leur avancement, mais principalement les structures sociales, politiques, idéologiques, économiques injustes et oppressives mises en place par les classes dominantes pour perpétuer leur domination. Ce n'est pas parce que les gens sont malades qu'ils sont prolétaires; c'est parce que la minorité privilégiée les a prolétariés, maintenus dans des conditions infra-humaines qu'ils accusent des carences physiques ou autres.

De plus, l'action sanitaire ou médicale mise sur pied par le capitalisme ou les organismes internationaux et nationaux à travers les projets de DC est loin d'être désintéressée. Car les vastes campagnes sanitaires (vaccination, éradication du paludisme, etc.) ne visent pas tant la protection de la santé des pauvres, mais bien plus celle des riches, comme l'explique bien le géographe Yves Lacoste (1968 : 125): "Les pays sous-développés ont été surtout l'objet de campagnes sanitaires massives, essentiellement orientées contre les endémies infectieuses susceptibles de se propager rapidement au loin, et capables, par conséquent, de menacer la santé d'autres pays. Puis, l'essor des grandes villes, où les bidonvilles jouxtent parfois les quartiers riches, a nécessité la résorption des endémies les plus graves. Les contacts entre villes et campagnes, l'afflux massif des paysans déracinés, vecteurs des maladies, ont entraîné l'extension des opérations sanitaires aux régions rurales les plus en rapport avec les

agglomérations urbaines. La production de marchandises destinées à l'exportation a également rendu nécessaire la lutte contre certaines maladies qui, comme le paludisme, réduisaient par trop la productivité de la main-d'oeuvre et rendaient dangereux le séjour des cadres et intermédiaires européens".

Donc, selon Lacoste, deux intentions latentes sous-tendent toute cette infrastructure médicale mise sur pied par le capitalisme dans le Tiers-Monde:

- a) le souci de protéger la santé des classes aisées de la périphérie et celle des métropoles dominantes;
- b) la nécessité d'une force de travail en bonne santé pour une meilleure fructification du capital.

Dès lors s'expliquent les axiomes précédents ainsi que l'objectif poursuivi par l'OMS (l'Organisation Mondiale de la Santé) d'atteindre "la couverture sanitaire totale de la population dans chaque unité géographique administrative". (Belloncle: 1975 : 28). En Haïti, cet organisme ne projette-t-il pas de sillonner les régions rurales de centres de "planning familial" ou médico-sociaux (même là où ces centres existent déjà)? Aux Irois où fonctionnaient, dans le temps, deux dispensaires,

l'un "catholique", l'autre "protestant", des émissaires de l'OMS sont allés prospecter des terrains pour la construction éventuelle d'un centre de "planning familial". Cette décision prise par le capital, les classes dominantes et l'Etat haïtien de limiter les familles paysannes sans même les consulter ni leur expliquer le sens d'une telle démarche s'inscrit dans la ligne de la reproduction de la domination des classes dirigeantes. En effet, une explosion démographique inconsidérée représente une menace perpétuelle pour la stabilité et l'équilibre du système établi. Donc, il faut limiter, non pas les naissances pour le bien des petits paysans, mais les dégâts d'un éventuel soulèvement des masses.

"L'idéologie de la classe dominante tend à défendre l'ordre social, c'est-à-dire l'ordre qu'elle a établi pour reproduire sa domination. Il n'est donc pas étonnant que les idées repoussées par la bourgeoisie à une époque donnée, comme le contrôle des naissances, soient plus tard acceptées et divulguées par elle pour éviter une explosion démographique qui, en multipliant les insatisfaits à l'égard du système, irait jusqu'à mettre celui-ci en danger". (Harnecker: 1974 : 168).

Et c'est là qu'apparaît le caractère de duplicité de l'idéologie dominante, sa "capacité d'opacification ou d'occultation du réel". (Vidal: 1971 : 24). Aux yeux de la population, les promoteurs de l'infrastructure sanitaire ou des programmes de

santé passent pour des bienfaiteurs des masses, mais l'analyse des mobiles latents révèle la poursuite des intérêts des classes dominantes. C'est encore Lacoste (1968 : 125) qui fait remarquer que "lorsque les populations du Tiers-Monde ont commencé à s'agiter et à revendiquer une amélioration de leur sort, l'action médicale est devenue le moyen le plus immédiatement efficace et aussi le moins coûteux, utilisé par les gouvernements ou les autorités coloniales, pour montrer que leur rôle n'était pas entièrement stérile ou destructeur. En dépensant moins d'un demi-dollar par tête, on a pu faire baisser de 40% la mortalité à Ceylan. Il aurait fallu investir 250 dollars par travailleur agricole pour réaliser une hausse substantielle de la production agricole et 3,000 dollars par nouvel ouvrier employé dans l'industrie".

Ainsi donc le programme de santé trouve-t-il sa légitimation aux yeux des moyens et petits paysans qui, dès lors, ne marchandent pas leur concours pour son installation ou sa réussite. Et c'est par là que l'idéologie dominante est efficace, car elle réussit à embrigader les moyens et petits paysans et même leurs défenseurs dans des programmes qui, quand ils ne vont pas directement à l'encontre de leurs intérêts, ne visent pas en premier lieu le changement de leurs conditions sociales, politiques et économiques.

En outre, l'action médico-sociale entreprise dans les régions rurales et même dans le pays en général ouvre la porte à toute une série d'interrogations auxquelles nous n'avons présentement pas de réponse, mais qu'il convient de porter à l'attention des chercheurs intéressés au sort des petits paysans. "La domination économique, culturelle et politique ne se manifeste-t-elle pas aussi dans le secteur de la santé sous la forme de diffusion de modèles de consommation médicale transposés des pays développés?" (BLANC : ronéo sans date). Les politiques de santé orientées vers certains groupes sociaux; certains soins trop onéreux étant inaccessibles aux moyens et petits paysans, n'accentuent-elles pas les inégalités déjà criantes au sein de la paysannerie haïtienne? La vulgarisation de la science médicale occidentale favorise-t-elle l'éclosion ou le développement d'une médecine haïtienne, populaire, paysanne? Les centres médico-sociaux installés sur tout le territoire de la République ont-ils vraiment le souci de travailler à la promotion de la "science médicale empirique" des "docteurs-feuilles" (11) et même des "houngans"? (12). Il ne fait pas de doute que la pharmacopée traditionnelle, quoique baignant dans un contexte souvent magique, compte à son

11. Guérisseurs connaissant la vertu des plantes.

12. Prêtres du Vodou à la fois guérisseurs, sorciers ou féticheurs.

actif des réalisations pratiques quelquefois remarquables et inattendues. Au lieu de reléguer les "docteurs-feuilles" dans la catégorie des gens arriérés, comme semble le faire M. Numa (Colloque 1980 : 251), ne serait-il pas possible de "pénétrer leurs secrets et de recueillir des confidences dont le corps médical pourrait tirer avantage" (Moussi: 1965 : 204), comme cela se fait en Afrique Noire, par exemple?

De plus, la non-intégration de nombre de dispensaires dans un plan de "développement global", en d'autres termes, le déséquilibre entre la vulgarisation de la science médicale (action plus facile et moins coûteuse) et l'immobilité de l'agriculture, engendre, on le devine bien, des problèmes démographiques et sociaux très graves. On prétendait soigner des gens pour qu'ils puissent produire davantage, et les voilà "soignés", "vaccinés", mais davantage affamés et toujours sans moyens de production, ceux-ci étant, comme on le sait bien, concentrés entre les mains des classes dominantes qui ne se lassent de proclamer que "la santé est la plus grande richesse des nations". Alors, il ne reste qu'une issue à ces braves paysans : l'exode et l'émigration.

2.4. Agriculture.

Le rôle primordial de l'agriculture dans l'économie

haïtienne (80% du budget national selon Anglade: 1974) explique l'attention que lui accordent les projets de DC. En effet, la littérature parcourue dénote une vaste gamme d'activités entreprises ici et là par les différents projets: formation de moniteurs, d'animateurs ou de vulgarisateurs agricoles, de groupements communautaires, campagnes de reboisement, protection ou conservation du sol, création de fonds de crédit et de coopératives agricoles, canalisation ou irrigation, stockage, amélioration du bétail; etc. Un peu partout, projets privés, religieux, gouvernementaux, internationaux et autres institutions se donnent le mot pour améliorer la productivité de l'agriculture, et, par ricochet, dit-on, le niveau de vie du moyen ou petit paysan. L'école rurale, agent de socialisation, s'occupe d'inoculer cette idéologie de productivité dans l'esprit des enfants par des activités agricoles telles que: pépinières, jardins scolaires, reboisement, etc., dans l'espoir d'agir, par les enfants, sur les techniques traditionnelles des parents. C'est ignorer la mentalité paysanne hiérarchisée et "c'est une idée occidentale que de croire que l'école au niveau primaire peut jouer un rôle dans l'amélioration des techniques rurales. De nombreux directeurs d'établissements ont souri avec complaisance lorsque le problème de la liaison école primaire/développement était posé. Effet direct? Impossible; le jeune âge des élèves leur interdit d'avoir une possibilité quelconque de modifier les habitudes des anciens, et l'école ne

peut que fournir des instruments de réflexion et d'analyse du réel qui, plus tard seulement, risquent de transformer les techniques usuelles". (Deblé: 1974 : 478-479). En Haïti cet espoir de transformation dans le futur est très mince pour la simple raison que l'école est non seulement coupée du réel, mais encore provoque l'exode rural et hémorragise les campagnes des éléments qui ont reçu une formation pour la prétendue transformation des "communautés" rurales.

Mais le véritable problème n'est pas là. M. Numa, de la BACNO, à la suite de certaines constatations faites à Dame-Marie en 1975, veut nous faire croire que le manque d'assistance technique est la cause principale du "désintéressement" du "paysan" à l'endroit de la culture de la terre. "Nous avons constaté, dit-il, que le paysan veut travailler, cultiver sa terre, mais il n'est pas assisté techniquement et n'a point d'outils". (Colloque 1980 : 250). Le paysan (moyen ou petit) serait peut-être réellement intéressé à cultiver rationnellement "sa" terre, mais dans la majorité des cas (voir chapitre précédent) la terre qu'il cultive appartient à un autre. Dans le Nord-Ouest du pays, par exemple, selon une enquête de la FAO (1973), la terre disponible par famille est de 0,6 ha. Quand on sait que la famille paysanne moyenne comporte 5 membres, il n'existe pas de techniques agricoles capables d'élever le niveau

de vie des moyens et petits paysans, dans de telles conditions. Quel intérêt peuvent avoir les "de-moitié" à revaloriser une terre dont ils n'ont pas la propriété ou à doubler une récolte qui revient majoritairement à un propriétaire souvent absentéiste? Galbraith (1962 : 95) lui-même (qui est loin d'être un économiste révolutionnaire) n'admet-il pas qu'"aucun expert agricole, si éloquent soit-il, n'arrivera à démontrer aux paysans qu'il y a avantage à faire pousser deux épis de blé là où il n'en pousse qu'un, s'ils savent pertinemment que les deux épis sont inexorablement destinés au propriétaire de leurs terres!" Pourquoi le moyen ou petit paysan augmenterait-il sa production quand c'est le capital marchand qui profite des fruits de son travail et qui impose ses prix sur le marché par le biais des "madan sara" (13) et des spéculateurs en denrées? "Bien souvent, le paysan n'éprouve pas la nécessité d'augmenter ou d'améliorer sa production, car il ne peut retirer de ses efforts supplémentaires qu'un bénéfice dérisoire". (Moral: 1961 : 345). Ce n'est donc pas, comme le prétendent Bastien et Clérismé (1978 : 35), l'assistance technique qui fait défaut aux moyens et petits paysans, et qui expliquerait ce qu'on veut faire passer pour un manque de motivation, mais les

13. Sens propre: oiseaux dévastateurs des récoltes. Sens figuré: commerçantes qui parcourent les marchés ruraux ou d'autres points de vente à la recherche de produits vivriers qu'elles revendent plus cher sur d'autres marchés nationaux ou étrangers.

forces productives, les moyens de production, les richesses naturelles accaparées par les classes dominantes. Même Malthus, dont les théories sont aujourd'hui fort contestées, sinon réprochées, attribue à la mauvaise répartition des biens de production ce que d'aucuns veulent faire passer pour un manque d'intérêt à produire chez le moyen ou petit paysan. "Dans presque toutes les parties du monde on voit d'immenses forces productives qui ne sont pas mises en oeuvre. Nous expliquons ce phénomène en disant: faute d'une bonne distribution des produits existants, il n'y a pas de motifs suffisants de continuer à produire". (Lettre à Ricardo, 7 juillet 1821).

Evidemment tous ceux dont les richesses reposent sur l'extorsion de la plus-value du travail paysan ont grandement intérêt à promouvoir l'accroissement du volume de production agricole. D'où cette pléthore d'"experts", de "techniciens", de vulgarisateurs agricoles et cette avalanche de technologies et de projets pour inciter les moyens et petits paysans à augmenter le volume de la plus-value capitaliste. Les idéologues des classes dominantes manifestent autant de zèle pour la "vulgarisation" de cette idéologie. "Il s'agit moins pour l'instant d'indiquer aux habitants comment produire que les décider à produire". (Monfils: 1934 : 15). L'apport de l'agriculture étant évalué à 80% dans le budget national (Anglade: 1978 : 110)

et le budget national étant la propriété privée de la minorité au pouvoir allié au capitalisme international, il n'est donc pas étonnant que maintes dispositions soient prises (lois, décrets-lois, codes ruraux) pour garantir la permanence de l'extorsion de la plus-value. Telle est la justification de l'assistance technique ou de certaines structures d'encadrement que nous allons passer brièvement en revue.

3. Encadrement institutionnel.

3.1. Vulgarisation agricole.

Comme tout processus de "développement", la vulgarisation agricole présuppose une série de conditions socio-économiques (accessibilité de la terre et du crédit, efficacité et équité des circuits de commercialisation, etc.) en dehors desquelles elle demeure une mystification.

Les techniques de vulgarisation agricole pratiquées jusqu'ici en Haïti sont celles importées par l'assistance technique américaine, techniques basées sur des conditions géographiques, climatiques, agricoles et socio-économiques propres aux Etats-Unis: accessibilité de la terre, prédominance de la grande propriété, plaines à perte de vue, agriculture commerciale avec intrants

modernes, main-d'oeuvre onéreuse, débouchés commerciaux assurés, crédit facilement accessible, etc. En Haïti où les méthodes américaines sont littéralement calquées, les conditions agricoles et socio-économiques sont nettement différentes: morcellement de la terre, prédominance des propriétés montagneuses, coexistence de la culture marchande et de la culture vivrière, main-d'oeuvre surabondante, marchés et débouchés fluctuants, crédit inexistant, etc. Aussi l'échec retentissant et fréquent de la vulgarisation et de maints autres projets agricoles s'explique-t-il par l'ignorance ou la méconnaissance de la réalité socio-économique rurale haïtienne. Par exemple, "la pratique des semis en ligne facilitant les opérations mécanisées n'a généralement pas été suivie par les petits paysans, malgré l'éloquence de certains vulgarisateurs, pour la simple raison que la houe, l'un des outils les plus populaires, n'est nullement adaptée au sarclage entre les lignes. Ensuite la méthode des semis en ligne est commode pour la monoculture tandis que les petits paysans pratiquent ordinairement les cultures mixtes, généralement combattues par les services de vulgarisation agricole. Finalement, après avoir importuné en vain pendant des décades les petits exploitants à travers le monde on a fini par admettre l'avantage des cultures mixtes qui réduisent le risque, qui permettent un meilleur contrôle phytosanitaire, une meilleure utilisation de l'énergie solaire et une meilleure protection des sols. Cette polyculture rend également

possible l'étalement du calendrier des semailles et des récoltes".
(Hall: Colloque 1980 : 332).

C'est encore M. Hall qui attire l'attention sur cette méconnaissance de la réalité socio-économique petite paysanne:
"Dans aucun autre domaine sans doute les services de vulgarisation traditionnels n'ont autant ignoré la réalité des petites exploitations que dans leurs tentatives pour changer les techniques culturales. Des campagnes de plantations précoces de cultures marchandes ont été lancées à grand renfort de publicité sans prendre en considération la forte concurrence que rencontrait la main-d'oeuvre familiale entre les différents types de culture à certaines époques de l'année. Si la plantation précoce de culture de rente est sentie comme un renoncement en ce sens qu'elle l'oblige à négliger une culture vivrière (c'est-à-dire le coût d'opportunité de la plantation précoce) alors le paysan, naturellement orienté vers la subsistance, concentrera ses efforts sur la culture vivrière et ignorera la campagne de culture marchande, et cela, quelles que soient les techniques de communication utilisées".
(Colloque 1980 : 331).

Ces lignes nous éclairent non seulement sur l'échec de certaines méthodes de "développement" méconnaissant les conditions d'existence concrètes des moyens et petits paysans, mais encore

(et ceci est capital) sur certains mécanismes, certaines formes de résistance auxquels ils peuvent avoir recours (eux qu'on dit passifs, résignés et ignorants) pour contrecarrer l'influence ou la pénétration du capital marchand dans les campagnes. Les petits paysans peuvent donc, et savent, à l'occasion, dépister certaines machinations pour le moins perfides.

Par ailleurs, les laboratoires agricoles peuvent être utiles si jamais ils analysent les terres des petits paysans, quand ils en ont. Les expériences remarquables de Madian/Salagnac, par exemple, méritent d'être étendues à la grandeur du pays. Toutefois les "stations expérimentales" n'inspirent généralement pas confiance aux moyens et petits exploitants parce qu'elles opèrent dans des conditions optimales radicalement différentes de celles des mornes et préconisent des méthodes culturales bien au-delà des possibilités des moyens et petits cultivateurs. "Ces stations sont généralement étendues; elles mènent des opérations mécanisées, elles disposent d'une force de travail permanente et des sols fertiles. Les plantes sont d'ordinaire semées en culture pure et en ligne, la préparation du sol est optimale, le sarclage est pratiqué à temps, les végétaux sont fertilisés avec des engrais minéraux, les maladies et parasites contrôlées avec des produits chimiques, toutes conditions qui se rencontrent rarement en agriculture rurale. La technologie nouvelle mise au point

dans de telles conditions est forcément suspecte quand on l'applique directement à des situations physiques radicalement différentes". (Hall, Colloque 1980 : 337).

Dès lors, il est confortable de se retrancher derrière les stéréotypes du "paysan" ignorant et apathique pour justifier l'échec de la vulgarisation agricole ou la nette incapacité des vulgarisateurs d'appliquer leur bagage technologique en raison de leur inaptitude à analyser la situation des petits exploitants.

Il en est de même des "centres de développement" (ne faudrait-il pas, au contraire, tout décentraliser?) ou de "formation" qui préparent des animateurs ou des moniteurs dans des conditions idéales, lesquels agents, dans bien des cas, sont déroutés, une fois de retour dans leurs localités respectives où ces conditions n'existent pas. Le triomphalisme de ces centres et les sommes exorbitantes requises pour leur construction et leur entretien n'inclinent-ils pas à opter pour la formule plus modeste et beaucoup moins coûteuse d'une équipe polyvalente mobile qui, après enquête sur le terrain, dispenserait une "formation" plus adéquate, de localité en localité, quitte à provoquer occasionnellement des rencontres entre plusieurs localités d'une même région! Car, en dépit de certains dénominateurs communs, chaque région et parfois chaque localité rurale conserve sa spécificité propre

qu'il faut respecter, si on ne veut pas passer à côté des problèmes.

Orientée en grande partie vers des opérations mécanisées et la monoculture d'exportation, la vulgarisation agricole ne profite guère aux moyens et petits paysans, mais bien à la classe rurale dominante, détentrice des forces productives et des moyens de production nécessaires à son application. "Les performances des services traditionnels de vulgarisation sont particulièrement mauvaises dans tous les domaines. Leur action se concentre vers les gros et riches exploitants et même lorsque ce n'est pas le cas, c'est cette partie de la communauté qui peut généralement capter la part la plus importante des gains provenant du progrès agricole et ceci va jusqu'à s'approprier les terres des fermiers plus pauvres". L'"auto-soutien" a diminué du fait que les cultivateurs ont été incités à abandonner une économie de subsistance reposant sur l'auto-suffisance et dépendant de la main-d'oeuvre familiale pour une production commerciale subordonnée aux intrants achetés et aux circuits commerciaux. La technologie employée pour réaliser cette transition a été élaborée hors du contrôle de la communauté rurale qui, de plus, est amenée à dépendre de l'extérieur pour l'approvisionnement en semences et le matériel de culture. Au lieu d'une approche faisant appel à la participation, un système centralisé a dispensé des conseils élaborés dans une mise à

l'écart total de la communauté rurale... Les paysans sont encore considérés essentiellement comme une masse ignorante qui constitue un frein à l'accroissement de la production agricole". (Hall, Colloque 1980 : 339).

Il faut donc démystifier cette soi-disant éducation paysanne par le truchement de ce que les politicologues et les idéologues de Damiens (14) appellent l'extension ou la vulgarisation agricole, éducation soldée par des échecs maintenant connus de tous. "Néanmoins, il ne faut pas que soit prolongée l'erreur de "mythe éducationnel" (Moral) de l'Extension Agricole, qui croit pouvoir fourrer la technique dans le crâne des cultivateurs à coups de meetings, de démonstrations ou d'Éducation de base, sans rien changer des cadres économiques, sociaux et culturels

14. Edifice logeant les bureaux du Ministère de l'Agriculture, la Faculté d'Agronomie et l'École moyenne d'Agriculture, en est venu à désigner ce ministère lui-même dont l'inefficacité est plus que proverbiale, à en juger par l'opinion d'un agronome formé par cette institution: "Damien, créé par le Gouvernement du Président BORNÉ, n'a rien fait pour élever le volume de nos denrées de consommation, ni celui des denrées d'exportation. Damien, où ont été dépensés, de sa création à ce jour, plusieurs millions de dollars, est une faillite nationale... Aussi, pour le bien du pays, pour réparer les fautes et les erreurs de nos aînés, Damien doit être fermé, pour être remplacé par une autre institution rentable, une institution qui infusera à profusion un sang nouveau, un sang riche à la Nation Haïtienne. Cette institution ne serait autre qu'un Institut National de Réforme Agraire". (Blaise: 21).

qui déterminent la permanence de l'Agriculture empirique. L'on doit bien se mettre en tête que tout le mal ne vient pas uniquement de l'ignorance des habitants. Depuis un demi-siècle que Damiens conduit à travers le Pays des programmes d'Enseignement rural, cette Éducation glisse comme sur de la toile cirée dessus la conscience paysanne parce que celle-ci reste fermée à toute influence urbaine". (Honorat: 1974 : 33).

Etant donné que le "gouvernement haïtien est le propriétaire de presque la moitié des terres du pays" (Moore: 1972 : 44), il est tout à fait logique qu'il soit intéressé à l'augmentation du volume de production ou de la plus-value ou à ce que d'autres (les promoteurs des projets de DC) le fassent pour lui. S'il en est ainsi, les groupements ou conseils communautaires, ne s'appauvrissent-ils pas en cultivant la terre pour mettre de la plus-value dans la poche des capitalistes? Et en exhortant les moyens et petits paysans, par l'animation rurale ou autre technique analogue, à enrichir et à mieux cultiver une terre qu'ils louent parfois à un prix exorbitant et dont le surprofit va aux paysans aisés et au capitalisme marchand, le DC ne serait-il pas pour eux un instrument d'oppression? Les promoteurs du projet de Gébeau semblent bien appréhender le problème. Du moins, ils le formulent bien quand, à propos d'une campagne de reboisement, ils affirment que "le problème fondamental n'est pas la réticence du paysan à

planter et à s'occuper des arbres, dont il reconnaît la valeur. Il s'agit plutôt du problème agraire: la terre appartient-elle à qui la travaille? Ce même problème surgit quand il s'agit des méthodes de protection de sol". (Colloque 1980 : 73).

Nous sommes incliné à croire que la réticence des moyens et petits paysans face à l'introduction dans les campagnes d'une technologie "moderne" dont il est prouvé que les résultats profitent au bout de la ligne aux classes dominantes, doit être interprétée, non pas comme une indifférence au "progrès", mais comme une attitude de contestation, de déviance, de non-conformité aux normes établies du statu quo. Les animateurs et autres agents de "développement" (souvent de bonne foi) doivent se rendre compte qu'en travaillant à combattre cette "réticence", ils minent la puissance ou la capacité de contestation des moyens et petits paysans et facilitent par là l'entreprise d'exploitation baptisée "développement" par le capitalisme international et les classes dominantes haïtiennes. Bien au contraire, les amis des moyens et petits paysans doivent les "aider" à s'auto-organiser en vue d'une canalisation de toutes ces formes de résistance dans la perspective d'une révolution paysanne populaire.

3.2. Le crédit agricole.

Plusieurs organismes privés et gouvernementaux détiennent la mission de promouvoir l'introduction de techniques "modernes" dans l'agriculture par l'octroi de crédit aux petits paysans: IHCAI (Institut Haïtien de Crédit Agricole et Industriel), BCRS (Bureau de Crédit Rural Supervisé), BCA (Banque de Crédit Agricole), IDAI (Institut de Développement Agricole et Industriel), etc. Bien que créées pour rendre le crédit accessible aux petits producteurs, ces institutions ne tardent pas à se mettre au service des grands planteurs et à écarter les agriculteurs sous-marginaux, "les conditions d'attribution d'un prêt étant trop proches de celles d'une banque classique pour que le commun des agriculteurs puisse en bénéficier". (Colloque 1980 : 349).

Les institutions accessibles aux moyens et petits paysans, comme le BCA, ne provoquent aucun changement significatif dans leurs conditions d'existence, vu la précarité ou l'insignifiance des sommes allouées. "Naturellement, le BCA, avec des prêts de taille encore lilliputienne véhiculant, et pour cause, peu de facteurs de production, ne peut pas prétendre que son action va déboucher sur le développement rural. Son intervention tout en allégeant, certes, la misère rurale est de préférence éducatrice". (Colloque: 1980 : 356).

De plus, même quand le crédit leur est accessible, certains

moyens et petits paysans se gardent de l'utiliser, les aléas de la récolte ne garantissant pas son remboursement. "L'un des aspects fondamentaux du crédit est celui du paysan submarginal qui loue son travail à certaines périodes de l'année. Le crédit utilisé pour l'amélioration de la production vivrière peut accroître la consommation familiale sans pour autant laisser un surplus commercialisable qui permettrait de rembourser le prêt. Pour cette raison, de nombreux petits exploitants refusent le crédit. Dans un certain sens ils sont trop pauvres pour l'utiliser". (Colloque 1980 : 332-333).

3.3. Les conseils ou groupements communautaires.

Théoriquement, un conseil communautaire (CC) est un organisme formé de "paysans" progressistes, choisis ou élus démocratiquement par les membres d'une localité, et dont la fonction consiste à impulser ou promouvoir le "développement" de la "communauté" par l'exploitation de toutes les ressources disponibles. En tant que "leaders" de la "communauté", il revient également aux membres du CC de susciter l'adhésion ou la participation de la population aux initiatives ou directives nouvelles émanant de tous les agents de "développement" extérieurs à la "communauté", "experts", "spécialistes", animateurs, moniteurs, vulgarisateurs, etc. (Bastien: 1980 : 158). Généralement, les CC tiennent de

temps à autre des cercles d'étude en vue d'analyser les problèmes de la localité et d'y apporter les solutions appropriées. Le CC qui semble avoir fait son apparition dans le pays aux alentours des années 40 (15) ressemble étrangement au "Conseil d'Administration de la Section Rurale" prévu et régi par la loi No. 2 du Code Rural Dr. François Duvalier, dont les articles 7 et 12 en définissent les attributions. (16).

15. Bastien (1980 : 127) situe en 1948 le premier congrès des Conseils communautaires du Nord, dans les parages de Milot.

16. Article 7: "Le Conseil d'Administration a pour attribution de:

- a- stimuler et maintenir le progrès chez les populations par action collective;
- b- promouvoir la création d'organisations d'utilité publique telle que: écoles, dispensaires, coopératives, centres de loisir, associations à caractère religieux, culturel, économique et sportif et en superviser le fonctionnement;
- c- recueillir et administrer, au profit exclusif de la communauté, toutes cotisations, contributions volontaires, tous dons pour financer l'exécution de ses projets;
- d- veiller à ce que les déclarations de naissance et de décès soient faites dans le délai à l'Officier de l'Etat Civil compétent".

Article 12: "Dans chaque section rurale, il sera créé suivant un plan établi d'accord avec le Conseil d'Administration, un centre rural comprenant au moins, une église, une école, un dispensaire, un centre destiné au développement des activités artisanales, sportives et culturelles, un marché, un cimetière, des fontaines publiques, un magasin communautaire. Et dans chaque Commune un Institut de Crédit Rural".

De nos jours, de par la décision expresse du gouvernement (décret du 2 avril 1981), les CC, provoqués ou spontanés, sont devenus une grande mode populaire (presque obligatoire) sillonnant toutes les sections rurales. Dans le Nord-Ouest, par exemple, on dénote l'existence de plus de 108 conseils qui participent effectivement aux travaux "communautaires", à l'instigation des Départements de l'Agriculture et de l'Education Nationale. (Colloque 1980 : HACHO: 89).

Certains projets n'établissent pas de distinction entre les "conseils communautaires" (CC) et les "groupements communautaires" (GC). Par exemple, le projet PIRNO (Programme Intégré de Réhabilitation du Nord-Ouest) parle indifféremment de "conseils ou de groupements d'action communautaire". D'autres projets, comme celui de GREPIN, rejettent l'appellation de "groupement communautaire" pour celle de groupement tout court (sic) défini comme "une structure de dimensions très réduites ne comprenant souvent qu'une demi-douzaine de membres, très peu différenciés, (pas question de président, de secrétaire, de délégué, etc.) réunis par coopération autour d'un projet rentable, choisi et conduit en un tout indépendant qui préfigure une entreprise rurale". (Colloque 1980 : GREPIN: 114). Ce style de groupement évolue, du moins idéalement, vers une stature autonome et préservatrice de toute forme de domination.

De par sa structure hiérarchisée (président, vice-président, trésorier, secrétaire, etc.) et le nombre restreint de ses adhérents (15 en moyenne), le GC, généralement inspiré par les projets privés, diffère du CC qui peut grouper jusqu'à 200 membres, et le plus souvent, d'inspiration gouvernementale. Tel qu'il existe un peu partout, notamment à Laborde, son alma mater, à Papaye, à Gébeau, ou ailleurs, le GC se présente comme une cellule paysanne à vocation polyvalente, mais surtout agricole, constituée spontanément ou non, le plus souvent à la suite de plusieurs réunions de sensibilisation, autour d'un projet bien défini, généralement rentable pour le groupe, ou socialement profitable à toute la "communauté". L'adhésion au GC se fait ordinairement par le versement d'une part sociale variant de 5 à 10 gourdes (1 gourde = \$ 0,20) suivant les régions. Le capital constitué par les parts sociales sert à louer une portion de terre cultivée rationnellement par le groupement. Le "jardin communautaire" est un champ d'expérimentation où les membres du groupement se familiarisent avec les techniques culturales nouvelles introduites par l'animateur, l'agent ou le vulgarisateur agricole. Une certaine accumulation de capital s'opère par la vente de la récolte du "jardin communautaire" (qui n'est jamais partagée individuellement), lequel capital est réinvesti soit dans l'achat d'outils aratoires plus "modernes" (qui restent la propriété du groupement) ou de nouvelles terres pour élargir le

"jardin communautaire", soit dans la mise sur pied de différentes sortes de coopératives. En 1979, on dénombrait 76 groupements de ce genre dans la section rurale de Los Palis et plus d'une centaine dans la Grand'Anse.

Ces organisations, comme toute méthode de "développement" soulèvent maintes interrogations. Leur constitution même n'accuse-t-elle pas une nette méconnaissance des réalités socio-économiques rurales ou de la différenciation des classes à la campagne? Certains conseils communautaires, aux dimensions démesurées (200 membres) mettent tout le monde dans le même sac comme si les rapports sociaux de production étaient homogènes. Le résultat non recherché, mais logique, est l'exploitation des paysans pauvres par les plus aisés à l'intérieur même d'un cadre soi-disant érigé pour lutter contre toute forme d'oppression. Aux Côtes-de-Fer, par exemple, quelques paysans aisés ont fait dévier certains conseils dans le sens de leurs intérêts de classe. "Il a bien fallu se rendre à l'évidence, ces conseils auxquels on a fait appel sans arrêt, que l'on coiffe de toutes les vertus, bien peu sont à l'image de leur réputation. On dénotait très souvent la main-mise de quelques personnes qui sans aucune information sur les membres, fixaient les orientations de travail, les travaux à réaliser et enfin géraient dans le plus parfait désordre la caisse communautaire". (Colloque 1980 : 31).

En somme, "conseils" et "groupements communautaires" reflètent les mêmes contradictions, les mêmes rapports sociaux, les mêmes luttes de classe, le même autoritarisme, le même centralisme, la même dictature dont est tissée la société globale haïtienne. Le Projet de Los Palis fait remarquer qu'"il est fort difficile (pour ne pas dire impossible) de provoquer la prise de conscience en organisant au départ des groupements de 50 à 200 membres. Dans ces groupements, il n'y a pas d'homogénéité, il y a lutte de classes. Les décisions viennent d'en haut, souvent du dehors". (Colloque 1980 : 365).

La masse innombrable des petits paysans sans terre, des journaliers et des travailleurs agricoles, tous ceux qui n'ont même pas la possibilité de verser une part sociale (droit d'entrée) ne sont-ils pas, au départ, marginalisés par les groupements communautaires?

De plus "conseils" et "groupements communautaires" (comme tout le DC, d'ailleurs) ont tendance à se cantonner dans des activités inoffensives qui renforcent les structures existantes au lieu de les mettre en question. "Les grands groupements mettent l'accent sur des activités à intérêts communautaires: routes, écoles, dispensaires, etc. Souvent ces réalisations ne font qu'embellir la façade et font parfois plus de mal que de bien".

(Colloque 1980 : 365).

Les motivations qui président à la formation des CC peuvent être (et le sont très souvent) fort discutables. Le Projet PIRNO souligne l'existence de plusieurs types de CC. "Dans ce foisonnement de conseils communautaires, il faut distinguer entre les "konsèy-manjé" (17) parasitaires qui relèvent de la mendicité et les conseils déterminés et auto-organisés pour l'action de transformation nécessaire sans assistance administrative". (Colloque 1980 : 100). Loin de blâmer le premier type de conseils, comme semble le faire l'auteur de ces lignes, ne pourrait-on pas y voir une forme de stratégie déployée par les moyens et petits paysans prolétarisés pour torpiller un type d'organisation dont ils n'espèrent rien tirer pour leur véritable libération? Les animateurs (ceux qui luttent vraiment en faveur du moyen et petit paysan, car il y en a) ne gagneraient-ils pas à prêter une attention toute particulière à ces genres de réactions paysannes plutôt que de les assimiler à du "mauvais esprit"?

Nous laissons cette question aux animateurs-amis du peuple, mais nous tenons à souligner un point intéressant qui

17. Conseils organisés uniquement pour obtenir de la nourriture: le "FOOD FOR WORK" (nourriture pour travail).

ressort de ces brèves considérations sur les "groupements" et "CC". Dans la perspective d'une révolution paysanne populaire, les GC peuvent, en cas de non récupération, représenter une arme efficace ou une structure utile aux moyens et petits paysans, dans la mesure où ces types d'organisations favorisent une réflexion commune sur des problèmes concrets ou une appropriation progressive et collective du sol, du pouvoir et de la parole. Des groupements communautaires ont fait montre d'un courage exceptionnel (par des manifestations de toutes sortes) lors de l'extinction de la race porcine à travers tout le Pays ou de l'accaparement des meilleures terres du Pays (Plaine de l'Artibonite) pour l'érection d'un barrage électrique devant alimenter les usines de sous-traitance établies à Port-au-Prince en vue d'exploiter une main-d'œuvre locale surabondante. C'est dire que tout n'est pas à condamner en bloc, et que même la dictature la plus féroce peut offrir une brèche exploitable par des moyens et petits paysans politisés et auto-organisés. La relance et le raffinement constants de l'appareil répressif duvalérien ne constituent-ils pas un aveu implicite de cette dynamique interne, mais sempiternellement baillonnée, de la petite et moyenne paysannerie? Le CONACOS (Conseil National de Contrôle et de Supervision) ne s'inscrit-il pas dans cette même logique répressive?

Créé par le décret du 2 avril 1981, le CONACOS, à l'instar des "tontons-macoutes" et des "Léopards" (18), a pour mission de contrôler l'action des "Conseils" et des "Groupements Communautaires" sur toute l'étendue du territoire haïtien. L'un des considérants du dit décret est d'une éloquence telle qu'il se passe de tout commentaire: "Considérant qu'il convient d'orienter rationnellement les CAC (Conseils d'Action Communautaire) et de les rattacher par un système de contrôle effectif à l'organisation de tutelle et d'harmoniser les relations entre les institutions compétentes (19) appelées à oeuvrer avec les CAC, aux fins de les rendre plus dynamiques";...

L'article 3 précise encore davantage la mission du CONACOS qui est "d'assurer la supervision et le contrôle réguliers de tous les projets de développement qui s'exécutent dans la communauté et d'adresser aux administrations compétentes des rapports circonstanciés avec des propositions concrètes appropriées". (19).

18. Les "tontons-macoutes" forment la police secrète créée par François Duvalier et les "Léopards", celle créée par Jean-Claude.

19. Souligné par nous.

D'autre part, l'ONAAC (Office National d'Alphabétisation et d'Action Communautaire) est officiellement chargé de l'éducation, de la motivation, de la formation, de l'endoctrinement, c'est-à-dire de l'inoculation de la doctrine duvalérienne à "tous les CAC et autres groupements similaires fonctionnant sur le territoire national de la République". (Art. 63).

De plus, aucun CC ne peut fonctionner ni "traiter avec un organisme d'aide national ou étranger sans l'autorisation du CONACOS". (Art. 68).

Quant aux organismes étrangers, ils sont tenus de rendre compte au CONACOS des moindres détails de leurs activités dans le Pays, selon qu'il est stipulé aux articles 73-76. (Voir Annexe B). Ce décret-loi qui constituerait à lui seul tout un sujet de thèse, révèle clairement les intentions du pouvoir actuel qui se surpasse chaque jour dans l'invention de nouvelles méthodes subtiles de contrôle social pour assurer sa domination idéologique, politique, sociale et économique sur les masses populaires. C'est Bettelheim (1976 : 60) qui écrit: "Dans les sociétés divisées en classes, la domination de l'idéologie ne suffit pas à assurer le pouvoir de la classe dominante, les rapports de production doivent donc être doublés aussi par des rapports politiques qui se concrétisent par la mise en place d'institutions

et de moyens de répression; ensemble ils constituent l'appareil d'Etat qui est objectivement au service de la classe dominante. Les rapports politiques sont eux-mêmes doublés de rapports idéologiques qui (aussi longtemps qu'ils dominent) consolident le pouvoir politique, en lui donnant la figure de la "nécessité" naturelle, de la "légitimité" ou de la "souveraineté populaire".

3.4. Les clubs 4C.

Le Programme de Jeunesse Rurale (4C) est un mouvement mis sur pied par le DARNDR (Département de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural) et relancé ou "ressuscité" par le SOVIR (Service d'Organisation de la Vie Rurale), grâce à l'aide fournie par Développement et Paix et l'ACDI (Colloque 1980 : 298). Comme la plupart des méthodes de DC en vigueur en Haïti, ce mouvement de jeunesse rurale est un décalque servile d'une formule nord-américaine (les 4 H) transplantée en Amérique Latine par l'ONU et l'UNESCO (20).

-
- 20. 4 H - head (tête), heart (coeur), hands (mains), health (santé).
 - 4 F - Fe (foi), Felicidad (bonheur), Fecundidad (fécondité), Fertilidad (fertilité).
 - 4 S - saber (savoir), Salud (salut), sentimientos (sentiments), servicios (services)
 - 4 C - coeur; cerveau, corps, coopération.

Ce mouvement veut en principe inciter les jeunes ruraux à se mettre ensemble pour découvrir et solutionner les problèmes de leur milieu. Selon Bastien (1980 : 36), "un membre des 4C doit travailler avec intelligence, avec courage et dévouement. Il doit prendre soin de son corps pour un rendement meilleur et continu dans ses activités. Il n'est pas un égoïste, il doit travailler en collaboration avec les autres pour le plein développement de sa communauté et de son pays tout entier". On retrouve à la base même de ce mouvement la même idéologie qui essaie d'expliquer la dégradation des conditions d'existence du petit paysan par le manque d'hygiène, de santé, de conscience, etc., pour innocenter les structures socio-économiques oppressives. Le mal étant inhérent à la constitution même du petit paysan, il faut donc tout mettre en oeuvre pour l'extirper. D'où la justification de ces "usines (sic) pour fabriquer des corps sains, des cœurs forts, des cerveaux bien remplis en vue de la construction de communautés progressistes". (Bastien: 1980 : 243). Mais faut-il voir dans ces clubs 4C dont on vante tant l'efficacité (21) et dont on veut quadriller la République une entreprise de libération des moyens et petits paysans ou tout simplement une opération de "macoutisation" ou de "léopardisation"? (18).

21. Les 4C, au nombre de 7.000 membres, répartis en 602 clubs, encadrés de plus de 805 animateurs volontaires, auraient à leur actif plus de 8.000 projets à travers le pays, au dire de Bastien (1980 : 416).

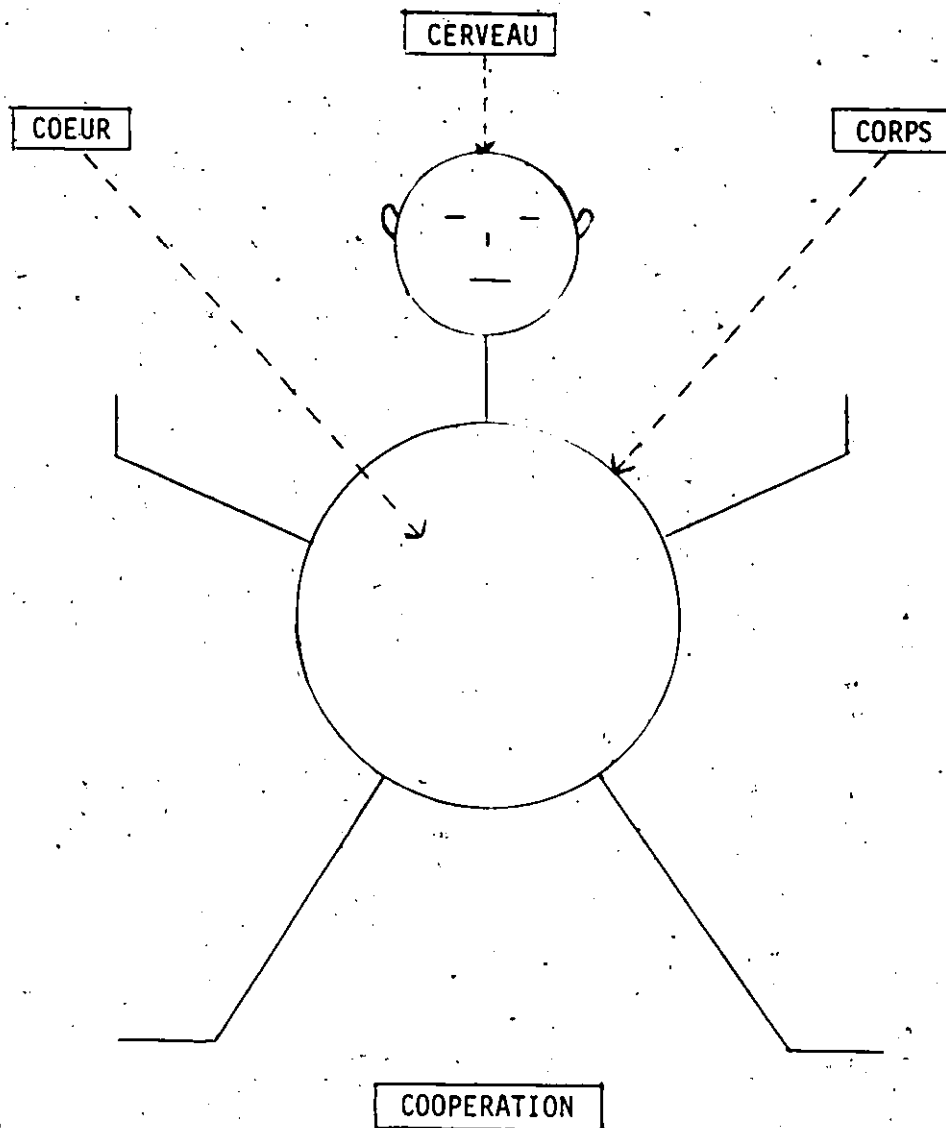
En effet, n'y a-t-il pas lieu de s'interroger sérieusement sur les mobiles sous-jacents à la vulgarisation de ces clubs 4C quand on sait qu'ils sont des "collaborateurs anonymes de l'oeuvre de rénovation de nos campagnes, entreprise par notre jeune leader de la Nation"? (Bastien: 1980 : 415).

Est-ce par hasard que le Maire de Léogâne exhorte les 4C à "soutenir le jeune chef de la Nation, animé d'un désir aigu de développement intégral de la patrie"? (Bastien: 1980 : 417).

Est-ce par hasard que les membres de la Radio Nationale, au cours d'un festival organisé le dimanche 31 juillet 1977 à Ste-Croix, "prodiguèrent de judicieux conseils aux membres des 4C pour qu'ils continuent à aider le Président à Vie Jean-Claude Duvalier dans son oeuvre de bien-être généralisé"? (Bastien: 1980 : 418).

Quand on connaît les résultats tangibles de cette "oeuvre de régénération" et les manifestations éloquentes de ce "bien-être généralisé" (exode rural massif, boat people), on peut légitimement conclure que les clubs 4C orientés vers des réalisations inoffensives (Bastien: 1980 : 36) ne servent guère les intérêts des moyens et petits paysans et que leur multiplication à travers les pays consolide davantage les structures sociales oppressives.

ACTION DES CLUBS 4 C



Philosophie des clubs 4 C: le petit ou moyen paysan n'a ni coeur, ni intelligence, ni santé, ni le sens de la coopération. Le "développement" doit lui apporter tout cela.

3.5. Les coopératives.

Le mouvement coopératif aurait été introduit en Haïti en 1937 sous le Gouvernement du Président Sténio Vincent, comme un moyen idéal pour augmenter la production agricole en vue de remédier à une crise économique aigüe, par suite de la perte du marché du Havre pour la production caféière nationale.

La loi du 22 avril 1939 sanctionne, rend la coopérative obligatoire pour tous les paysans valides de toutes les sections rurales du Pays, et la place sous le contrôle des services compétents du Gouvernement.

L'article 1^{er} de cette loi stipule:

"Dans chaque Section Rurale il sera institué des Sociétés dénommées Coopératives Agricoles de Production. Ces Sociétés seront composées par tous les individus valides des deux sexes résidant dans la section et par tous les propriétaires qui, quoique ne résidant pas dans la section, y possèdent un bien fonds. Elles auront pour but de faciliter:

- a) le défrichement et la mise en culture méthodique des terres des membres de la coopérative destinées

à la production des denrées d'exportation

et des produits de consommation locale;

- b) l'entretien rationnel des plantations établies ou à établir par les membres de la coopérative;
- c) la préparation convenable des denrées, particulièrement celles destinées à l'exportation;
- d) l'application des mesures propres à enrayer les maladies des plantes et des animaux;
- e) le reboisement des collines dénudées et des bassins d'alimentation des sources desservant les propriétés des membres de la coopérative, la protection et la conservation du sol;
- f) la construction et l'entretien des chemins vicinaux desservant les propriétés des membres de la coopérative;
- g) l'installation et l'entretien de petits systèmes d'irrigation et de drainage utiles ou susceptibles d'être utiles aux membres de la coopérative;
- h) l'amélioration et le développement des petites industries agricoles;
- i) enfin, toutes activités susceptibles d'assurer le progrès matériel et moral des communautés rurales".

Le chapitre II du Code Rural Dr. François Duvalier n'est qu'une reprise et un élargissement de cette loi.

Les coopératives paysannes créées par le DC accusent les mêmes problèmes, et cela depuis 1939, que les "conseils" ou les "groupements communautaires". Elles pensent pouvoir réconcilier des irréconciliables en enfermant dans une même association diverses classes sociales de paysans. L'une des difficultés majeures des coopératives paysannes réside dans le fait que les paysans aisés ou les plus habiles finissent par les diriger dans le sens de leurs intérêts. Comme cela arrive dans beaucoup d'autres domaines, la méconnaissance de la société paysanne haïtienne explique l'échec de bon nombre de coopératives. "Parmi les facteurs qui, localement, compromettent le plus souvent le développement des coopératives actuelles, on relève en particulier la persistance des clans familiaux, des clientèles; la coopérative - surtout lorsqu'il s'agit d'une société d'épargne et de crédit - tend à devenir le monopole d'une seule famille et de ses alliés, à moins que l'influence adverse d'un "gros nèg" (22) de la "section" ne ruine rapidement les efforts de quelques petits "habitants" de bonne volonté". (Moral: 1961 : 344). De plus, "l'encadrement technique laisse grandement à désirer. La plus

22. Bourgeois, grands propriétaires terriens aristocrates.

grande partie des coopératives sont abandonnées à elles-mêmes. Le personnel du Service qui s'en charge, à Damien, est plus qu'insuffisant". (Vernet: 1969 : 151).

Mais les discours mystificateurs ne manquent pas qui masquent les structures oppressives et tentent de chloroformer les masses paysannes en leur laissant croire que le pouvoir favorise leur "développement" en favorisant celui des coopératives domestiquées. "Mon rêve le plus cher est de libérer les coopérateurs de toutes formes de contrainte, de quelque nature que ce soit, qui entravent leur autonomie financière et qui paralysent leur manifestation sur le marché extérieur... Chers coopérateurs, vos objectifs sont conformes à mes options politiques, sociales et économiques, qui facilitent le développement rationnel du pays dont vous êtes aussi de solides piliers". (Jean-Claude Duvalier) (23).

Si les objectifs des coopératives sont réellement conformes à la politique duvaliérienne de paupérisation des masses, les petits et moyens paysans n'ont vraiment rien à attendre d'elles.

23. Jean-Claude Duvalier, Ordre du Jour du Chef de l'Etat aux Coopérateurs des Neuf Départements géographiques du pays à l'occasion de la Journée Coopérative Internationale, Coopératives en Haïti, Bulletin d'information du Conseil National des Coopératives (CNC), 2ème année, No. 3, septembre 1981, p. 6.

Toutefois, dans la mesure où ils peuvent se l'approprier, cette structure, inefficace en dehors d'un régime démocratique, peut leur fournir quelques éléments de libération. Mais il importe précisément de savoir si cette formule importée des démocraties populaires et appliquée sans adaptation profonde est vraiment compatible avec la mentalité paysanne haïtienne. Dans la plupart des projets de DC, aucune enquête n'a jamais été faite pour demander aux "paysans" comment ils entendaient s'organiser, mais on leur a tout simplement proposé ou imposé une formule, estimant par un raisonnement a priori qu'elle répondait adéquatement à leur système de valeurs, à leurs intérêts et à leurs aspirations. Là encore apparaît la méconnaissance des réalités paysannes. L'Hypothèse relative à la vocation coopérative innée du peuple haïtien a-t-elle été jamais vérifiée? Un "expert" haïtien, Elie Vernet (1969 : 145), trouve que "les coumbites" (24) sont des sociétés paysannes bien apparentées aux associations coopératives basées sur la philosophie Rochdalienne". Marie-Thérèse Vallès (1967 : 134) semble avoir relevé, il y a de cela près de vingt ans, l'existence, dans l'Artibonite, plus précisément à "Grandes Desdunes", d'une coopérative axée sur les principes du "coumbite".

24. Associations paysannes traditionnelles formées pour des travaux ponctuels ne dépassant pas une journée de travail.

Il serait intéressant de savoir si cette coopérative fonctionne encore aujourd'hui et si cette expérience s'est généralisée à travers le pays avant de conclure à une quelconque transition-miracle d'une structure traditionnelle à une structure "moderne".

À notre connaissance, le "coumbite", tel que nous l'avons observé dans la Grand'Anse, est essentiellement une association éphémère, hétérogène ou hétéroclite, constituée pour une opération ponctuelle ne dépassant généralement pas une journée de travail, tandis que la coopérative présente une structure rigoureuse régie par des lois préétablies et postule une constance dans le travail et une certaine homogénéité des rapports sociaux. La transition des "coumbites" aux coopératives de style classique est-elle aussi automatique que le prétend Vernet? Paul Moral (1961 : 344) semble dire que non. "Il n'y a dans les sections rurales actuelles aucune disposition particulièrement favorable au mouvement coopératif et il est faux de penser qu'on puisse greffer la coopérative sur la tradition du "coumbite". François Perroux (1962 : 198) semble opiner dans le même sens: "On s'abandonne à un optimisme injustifié, si l'on accepte sans une critique exigeante, l'idée du passage des motivations et des formes communautaires propres aux sociétés traditionnelles, aux motivations et formes collectives des sociétés modernes... C'est donc confondre les domaines de l'action qu'on entreprendra que de transposer en termes d'économie

collective les conduites d'une économie et d'une société traditionnelle". Ces deux opinions, âgées de 22 ans, sont-elles encore valables aujourd'hui? Autant d'interrogations devant lesquelles nous avouons notre perplexité et qui peuvent susciter un débat très intéressant entre les spécialistes de la question paysanne.

En attendant, il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que la coopérative comporte certains préalables sociologiques: son implantation dans une localité, surtout paysanne, "implique non seulement une transformation des techniques, mais tout autant un changement fondamental dans les interrelations socio-économiques des agriculteurs, par exemple: dans les relations de travail, la répartition des biens, le pouvoir de décision économique, la liberté au travail, etc. Les coopérateurs constituent une nouvelle communauté de travail dont les rapports sociaux ne sont plus déterminés par une solidarité spontanée à base de parenté ou de groupes d'âges, mais par une solidarité contractuelle à base de prestations économiques. En tant qu'unité socio-économique, la coopérative a sa logique interne d'action. Si cette logique n'est pas observée, l'organisation perd de son efficacité". (De Decker: 1967 : 160-161).

En définitive, en dehors d'une subsistance plus que

précaire, le moyen et petit paysan ne retirent absolument rien de tous ces beaux programmes agricoles pourtant élaborés "pour" eux par maints projets ou organismes tant nationaux qu'internationaux. Vulgarisation agricole, "conseils" ou "groupements communautaires", clubs 4C, coopératives, crédit agricole et autres institutions analogues avantagent les paysans riches et facilitent leur entreprise d'exploitation de la petite et moyenne paysannerie. Les institutions étatiques telles que le Département de l'Agriculture, non seulement sont impuissantes à corriger cette situation, mais n'ont aucun intérêt à le faire. Lucien Bernard (1979 : 110-111), dans un tableau triste, mais véridique, résume ainsi la situation catastrophique de l'agriculture haïtienne: "Le Département de l'Agriculture n'a pas pu rationaliser le problème de l'Agriculture en Haïti. Les Agronomes (25) et Techniciens préparés par ce Département restent pour la grande majorité, des bureaucrates, se souciant fort peu de leur mission. Les organismes déconcentrés à caractère agricole tombent dans le même cercle vicieux. L'IHPCADE (Institut Haïtien de Promotion du Café et des Denrées d'Exportation), par exemple, n'a pas pu cerner à fond le problème

25. En 1968, sur 1527 étudiants inscrits à l'Université d'Haïti, 549 se destinaient au DROIT, alors que 40 seulement se dirigeaient vers l'AGRICULTURE, moins que la Faculté de Théologie (46 étudiants). "HAÏTI dont l'activité économique dépend fondamentalement de l'agriculture n'a formé en 35 ans que 200 agronomes alors que chaque année environ 100 étudiants reçoivent leur diplôme de licencié en DROIT". (Chancy: 1972 : 145).

de la régénération caféière. L'IDAI, loin d'être un organisme de développement, est une entreprise d'exploitation. Seuls les propriétaires fonciers sont groupés sous le protectorat de l'IDAI. Les Banques de crédit agricole ne sont pas encore fonctionnelles, elles obéissent à des critères purement instinctifs et sectaires. Une politique de la protection de l'environnement fait défaut. Les coopératives agricoles n'existent pour la plus grande majorité que de nom, bien qu'il existe une législation en règle sur la question. Le problème de la réforme agraire reste encore à être posé sur des bases scientifiques... Une réforme agraire exige une certaine remise en question des structures archaïques ou surannées et nous sommes bien loin de tout cela".

3.6. Voies de pénétration... au capitalisme marchand.

Partant de la conception fort répandue et communément admise que "les routes constituent un important facteur de développement" (Bastien: 1980 : 141) et que leur inexistence "isole" (Hacho: 92-93) les "communautés" rurales des grands centres urbains (entendons des "modèles de développement" ou de "consommation"), les privant ainsi des "bienfaits de la civilisation", les projets de DC en cours dans le pays se font le devoir d'inscrire cet item à leur programme de "développement". Ainsi voit-on, un peu partout dans les campagnes, des "conseils" ou "groupements

communautaires" suer eau et sang pour percer ~~ici~~ et là des voies d'accès au "progrès". Lors d'une visite dans la section rurale des Orangers, Bastien a relevé la présence de "700 à 800 paysans travaillant sous l'ardeur d'un soleil de plomb, presque sans outils, sinon avec des moignons de machettes (26) et de houes, pour construire une route, leur seul espoir de sortir de leur isolement". (27).

Ici transparait encore une fois l'efficacité de l'idéologie dominante qui réussit à faire passer le facteur de l'isolement comme l'une des causes majeures des conditions d'existence infra-humaines des moyens et petits paysans. Et ceux-ci en sont tellement bien imprégnés, parce que "conscientisés", ou "zombifiés", qu'ils se lancent, tête baissée, dans l'ouverture, souvent anarchique, de voies de pénétration dont leur a fait croire - "qu'ils seraient les premiers bénéficiaires" (Bastien: 1980 : 187). Souvent, la bonne volonté, sans un minimum de technique, aggrave les problèmes qu'elle prétend solutionner. C'est ainsi que nombre de GC, galvanisés par "l'idéologie routière", ont ouvert la voie à l'érosion et à l'expropriation d'une légion de moyens et petits paysans. "Depuis quelques années, les conseils communautaires,

26. Instrument tranchant en forme de sabre servant aussi au sarclage.

27. Souligné par nous.

agissant sans l'aide d'un encadrement technique éclairé et avisé réalisent le percement de certaines voies à travers les montagnes qui ne font qu'accélérer le problème de l'érosion. Jointe à cela, la majorité des citoyens aisés en profitent pour édifier de somptueux palais dans des zones qui devaient être l'objet de constants travaux de protection de sols, malgré les avis, les mémoranda des services concernés qui assistent perplexes à cet état de choses sans pouvoir réagir". (Bernard: 1979 : 111-112).

Certaines régions de Kenscoff, Ferme, Laboule, Lamothe, pourraient être rangées parmi ces zones interdites à la construction, et pourtant ce sont les lieux de villégiature d'élection de la classe dominante de Port-au-Prince. Malgré ces problèmes complexes, Bastien (1980 : 427) propose la "communauté" de Lamothe comme un "modèle de développement" aux sections rurales avoisinantes: "Lamothe constitue un centre pilote modèle pour les communautés de cette vaste section rurale de Bellevue-la-Montagne. Des voitures sillonnent la route percée par les habitants. Elle reliera bientôt Lamothe à Laboule. De jolies maisons se construisent sur le flanc des mornes". Mais à qui donc appartiennent ces voitures et ces jolies maisons blotties au flanc des mornes?

A la bourgeoisie port-au-princienne qui, fuyant la chaleur torride et la pollution de la capitale, et encouragée par ces routes gratuitement ouvertes par les petits et moyens paysans, envahissent les mornes environnants, s'accaparent des terres propres à la

culture pour installer de somptueuses villas qui constituent une insulte grave à la misère imméritée des petits agriculteurs.

C'est encore Bastien (1980 : 189) qui relève la construction par les conseils communautaires d'une route de 3kms reliant la Route Nationale à "la jolie plage de Croix-des-Pères". Quand on sait que les moyens et petits paysans n'ont jamais le temps de se permettre le luxe d'aller à la plage, encore moins celui de se faire griller au soleil, on n'a pas de peine à s'imaginer "les premiers bénéficiaires" (Bastien: 1980 : 187) de tant d'efforts. Assez souvent aussi, les mobiles latents qui président à la construction de ces routes doivent être cherchés dans la commodité des "experts" ou "techniciens" nationaux ou internationaux trop embourgeoisés pour troquer leur jeep bien confortable contre le cheval, le mulet ou tout simplement la marche. Bastien (1980 : 159) ne note-t-il pas que les paysans de Bellevue-la-Montagne percent des routes non seulement pour favoriser une meilleure communication entre leurs régions respectives, mais encore pour "faciliter l'accès des mornes aux spécialistes qui viendront les aider à résoudre leurs problèmes". Le statut social de tels "spécialistes" (du "développement", il ne faut pas l'oublier) ne leur permet pas d'emprunter les moyens de locomotion des petits paysans.

Selon Paul Moral (1961 : 344-345), l'évolution du monde rural doit nécessairement passer par l'ouverture de quelques grandes voies d'accès qui provoqueraient la disparition des petits marchés locaux et des spéculateurs en denrées, exploitants à outrance des moyens et petits paysans. "En ouvrant des débouchés plus sûrs, elles doivent accroître les rendements du "grapillage" et contribuer enfin à rompre le "cercle vicieux" de la sous-productivité et de la misère". L'expérience a démontré le contraire. Les routes (les vraies) constituent, nous en convenons, un facteur de progrès indiscutable en créant des échanges plus amples et plus réguliers, mais dans la conjoncture haïtienne actuelle, ces échanges ne profitent qu'aux classes sociales détenant le pouvoir d'achat et fixant les prix sur tous les marchés du pays. Loin de le supprimer, les routes ne font qu'attiser le zèle prédateur des spéculateurs en denrées, émissaires directs du capitalisme. Que l'Etat, dont c'est la responsabilité, dote le pays d'une infrastructure routière convenable, on n'en souhaite pas mieux, mais l'utilisation à de telles fins d'une force de travail déjà surexploitée est injustifiable.

L'on peut donc dire que, dans l'Haïti d'aujourd'hui, les routes facilitent plutôt l'expansion des structures d'exploitation, surtout dans les localités dénuées d'organisations paysannes bien

structurées et bien avisées. (Gébeau, texte mimeographié, p. 20). Ainsi donc, en investissant plusieurs milliers de journées de travail à percer des routes "pour les besoins d'approvisionnement et de loisirs du capitalisme marchand" (Honorat, Colloque: 1980 : 271), les moyens et petits paysans ne se rendent pas compte qu'ils sont les fossoyeurs de leur propre misère.

En outre, il importe grandement de souligner que la construction ou l'ouverture de ces routes est fortement encouragée ou souvent rémunérée par des dons en nourriture américaine dénommée "Food for work". Il serait beaucoup trop long d'analyser ici tous les effets néfastes de ces "dons empoisonnés" (Nicolas: 1965 : 112). Nous renvoyons pour cela à l'excellente analyse de Claudette Antoine Werleigh (1978) que tous les animateurs devraient lire afin d'être à même de démystifier et d'éradiquer ce poison des moeurs paysannes. Toutefois, nous tenons à faire remarquer avec Werleigh (1978 : 33) que "ce programme de nourriture qui, dans sa conception, vise les individus ayant déjà pris conscience des problèmes de leur communauté et travaillant ensemble à les résoudre, devient souvent, en Haïti, un prétexte pour la formation de groupes ou de soi-disant conseils communautaires. On fonde un groupement et on construit une route dans le but unique d'obtenir la nourriture. Ce qui n'était qu'un moyen s'est donc vu transformer en finalité". Ne pourrait-on pas détecter dans ces

différentes stratégies, déployées dans chaque circonstance déterminée, pour détourner ou torpiller les projets, une certaine forme de résistance ou de contestation moyenne et petite paysanne susceptible d'être canalisée dans la perspective d'une révolution radicale? Mais les animateurs sont-ils sensibles à ces différentes manifestations?

Werleigh (1978 : 24) note, entre autres, trois effets néfastes du programme "FOOD FOR WORK":

a- destruction de l'esprit communautaire en provoquant zizanie et division au sein de la communauté;

b- destruction de la participation volontaire et gratuite;

c- augmentation incroyable de la durée des travaux.

"Non seulement les ouvriers ne portent aucun intérêt à l'entretien des travaux, mais ils en souhaitent la détérioration immédiate pour que le travail et la nourriture reprennent".

Discorde, désunion, paresse, attentisme, tels sont, en gros, les résultats produits par le programme "FOOD FOR WORK".

Est-ce bien cela le "développement communautaire"?

4. Le produit fini du "développement communautaire".

"Le développement étant essentiellement humain" et "l'homme le centre et le moteur" (BACNO : 247), il importe donc d'agir sur l'Homme de "le changer dans son comportement, dans sa façon de penser, d'agir, de concevoir" (ODVA : 86), de le "réhabiliter" (HACHO : 88), enfin de le "former" comme il faut pour en faire un "homme nouveau", un "homme debout". Tel est le leitmotiv qui transpire de toute la littérature "développementiste" parcourue. Mais il est curieux de savoir quel type d'homme prépare ce "développement communautaire"!

4.1. La jeunesse et le "DC".

Il y aurait énormément de choses à dire ici, mais pour éviter toute dispersion inutile, nous nous arrêterons uniquement au prototype d'haïtien présenté par la BACNO.

La BACNO est une institution à but non lucratif fondée le 3 juillet 1975 et "dont la mission essentielle consiste à encadrer moralement, spirituellement, intellectuellement et matériellement les Jeunes de 13 à 30 ans à qui incombe la noble tâche de développer les milieux ruraux de la République d'Haïti, base et piliers de la Nouvelle Haïti en chantier, cellules économiques de base de toute organisation socio-politico-économique rationnelle de la Nation Haïtienne. La BACNO se veut être une école

pragmatique de civisme, de formation intégrale d'individu, de patriotisme agissant où, dans son enseignement et par son enseignement diffusé démocratiquement, le Jeune vient apprendre à prendre ses responsabilités, à aimer sa patrie, à entreprendre des travaux communautaires, à rendre service à la collectivité, à cultiver le culte de la collectivité, à participer activement à toute entreprise patriotique et au développement de sa région natale, à toujours agir en connaissance de cause, à commencer l'apprentissage de la vie en groupe, et celui de la démocratie vraie et totale... pour que tous les Jeunes assemblés puissent ensemble, COLLECTIVEMENT travailler à combler ce fossé géant qui divise Haïti en pays réel et pays légal... Jean-Jacques Dessalines a fait la Révolution de 1804 pour que tous les Nègres d'Haïti soient libres et indépendants... pour qu'Haïti soit une seule nation fraternelle, belle, riche, prospère, révolutionnaire... Tous les fils d'Haïti doivent être des Haïtiens à part entière et égaux devant la vie. Nos Pères ont lutté pour notre bonheur collectif"... (BACNO, Colloque 1980 : 244).

On reconnaît ici le style sibyllin, démagogique et mystificateur consacré par l'idéologie duvaliérienne qui essaie de combler le vide de l'action par un hymalaya de discours inextricables.

Ainsi donc, pour nous retrouver, la BACNO se définit-elle comme une institution étatique ou une école de civisme, d'éducation, de formation et de sensibilisation des jeunes Haïtiens aux tâches complexes du "développement" par des activités pratiques parascolaires.

La BACNO, nous apprend M. Numa, "puise sa source dans la philosophie du Chef à Vie de la Nation Haïtienne". (sic) (BACNO : 250). "Doctrine et philosophie duvaliéristes" (sic) (BACNO : 256) figurent au programme d'éducation de la BACNO. Cette doctrine et cette philosophie d'oppression, ainsi que leurs résultats, que la BACNO veut inoculer à l'âme haïtienne, sont trop connus à travers le monde pour que nous nous y arrêtions ici. Comment une telle institution peut-elle travailler au "développement" des masses rurales?

Il est sociologiquement admis que toute société secrète des institutions ayant comme but explicite la socialisation de ses membres. L'école constitue, avec la famille, un des principaux agents de socialisation, c'est-à-dire qu'elle inculque à l'homme les connaissances nécessaires pour jouer un rôle précis ou remplir une fonction déterminée dans la société de façon à assurer une continuité dans les structures établies. En tant qu'agent de socialisation, l'école privilégie certains mécanismes,

comme l'apprentissage, pour faciliter l'assimilation ou l'intériorisation des normes, valeurs, modèles ou symboles que la société veut inculquer à ses membres. Cet apprentissage s'opère par le recours à certains procédés tels que la répétition, l'imitation, l'application de récompenses et de punitions. Les modèles une fois intériorisés, contraintes et contrôles sociaux ne sont plus ressentis par les sujets qui les subissent. La socialisation a ceci de particulier qu'elle "fait que les modèles, les rôles et les sanctions en viennent à faire partie intégrante de la personnalité psychique de l'individu, de sorte que la correspondance de la conduite aux normes est non seulement acceptée mais encore désirée, voulue, recherchée par les acteurs eux-mêmes". (Rocher I: 1975 : 44). En Haïti, la dictature duvaliérienne a popularisé un concept qui évoque le processus de socialisation, c'est celui de "zombification". (Depestre: 1969 : 80). Dans la croyance populaire, un "zombi" est un mort qui ne l'était pas vraiment, et qui a été "ressuscité" par la puissance des "loups-garous" (28) et qui, à cause d'une force de travail supposément herculéenne, représente un capital productif extrêmement intéressant pour son propriétaire. Deux caractéristiques essentielles du "zombi" sont à retenir: étant donné qu'il n'a pas

28. Anthropophages doués de pouvoirs pharamineux, comme ceux, par exemple, de donner la mort ou de ressusciter à volonté, ou encore de métamorphoser des humains en animaux.

"d'âme" (toujours dans la croyance populaire), il obéit comme un automate; donc il est facilement manipulable; ensuite, comme tout robot, il est infatigable, il peut travailler jour et nuit au champ, sans réclamer de salaire, ni recourir à la grève. La "zombification" désigne donc ce sommeil cataleptique dans lequel la dictature duvaliérienne, grâce à un appareil répressif ("tontons-macoutes, fillettes lalo ou marie-jeanne, SD, léopards et jeunes loups) chaque jour plus raffiné et omniprésent, a plongé le peuple haïtien pour le rendre taillable et corvéable à merci.

Ecole de "zombification", la BACNO parcourt la République pour répandre partout la doctrine duvaliérienne. Des camps d'été (ou de concentration idéologique) pour jeunes sont régulièrement organisés et les cours d'endoctrinement entrecoupés d'activités pratiques telles que: latrinisation, curage de sources, balayage de rues, construction de routes, préparation de pépinières, organisation de loisirs, etc., en somme, toute une gamme d'activités "molles" qui n'ont aucune répercussion sérieuse sur les structures sociales oppressives, et qui, par conséquent, ne profitent guère aux moyens et petits paysans dont la seule récompense est de servir de cobayes à ces diverses expériences assimilables au "tourisme scolaire", au dire même de M. Numa, un des propagateurs de la philosophie de la BACNO. "Les camps et tournées sont

considérés comme une promenade. En effet, on fait du tourisme local et scolaire. Les jeunes voient leur pays, apprennent à le mieux connaître, à l'aimer, à constater ses problèmes, à étudier ou envisager déjà des solutions possibles, à tout discuter en groupe, en commun, futurs médecins, avocats, infirmières, agronomes, prêtres, professeurs, comptables, économistes, ethnologues, sociologues, magistrats communaux, députés du peuple, ministres d'État... Ils seront ensemble un jour dans l'arrière-pays"...

(Colloque 1980: 257).

Le contact direct avec la réalité rurale, nous en convenons, est irremplaçable dans la formation de jeunes désireux de s'engager sérieusement aux côtés des moyens et petits paysans, dans la mesure où les données recueillies sur place sont intégrées aux cours académiques et vice versa. Mais il n'en est pas de même dans la conjoncture actuelle où l'école haïtienne prépare des cadres pour l'étranger, faute de structures adéquates pour les accueillir dans les campagnes rurales. Ce n'est un secret pour personne qu'il y a plus de professionnels et de techniciens haïtiens à l'étranger qu'en Haïti. En elle-même, cette formule, à savoir la formation sur le tas, au ras du sol, comme on dit, demeure une excellente méthode pédagogique, mais elle se révèle aliénante dans la conjoncture haïtienne actuelle, surtout par son contenu axé sur la philosophie duvaliérienne et sur l'idéologie du

"modernisme", du progrès, de la "modernisation". (Colloque 1980: 256). Cette prétendue "modernisation" se résume à une reproduction servile et stérile de "modèles" étrangers. Car "la BACNO a choisi comme cadres de référence le Canada, pays assez développé, et Israël, pays en voie de développement". (BACNO: 255). C'est ainsi que "chaque année, 25 à 32 jeunes haïtiens recrutés à la campagne sont choisis pour aller vivre au Canada (29), pays développé, durant 3 ou 4 mois, suivant le protocole établi avec Jeunesse Canada Monde... Au Canada, nos ambassadeurs (les jeunes) peuvent voir un pays développé, étudier les structures du développement... Ils font ample provision et nous reviennent toujours mentalement développés"... (Colloque 1980: 254).

Ces lignes suffisamment éloquentes se passent de commentaires. La "modernisation" est donc synonyme de transplantation de modèles a-historiques, "générateurs" d'un type de société dépendant et d'haïtien aliéné, "zombifié", mystifié, acculturé, planant dans un monde éthéré, abandonnant son destin et sa terre aux caprices et à la rapacité prédatrice des classes dominantes nationales et internationales. Et M. Numa s'en fait un titre de gloire: "Pour nos jeunes, le développement est une question d'ambiance favorable à l'éclosion du nouveau type d'haïtien rêvé,

29. — Souligné par nous.

recherché par le Président à Vie de la République. Ces nouveaux Haïtiens; nous croyons légitimement avoir contribué à leur formation, à leur éclosion, à leur production". (Colloque 1980: 259)

Et Numa de camper quelques échantillons ou prototypes d'haïtiens "mentalement développés" désirés par le régime: "Gonzague, premier prix de conduite au Canada... grande fierté de la BACNO, est l'âme de la région de Dufailly, qui ne tardera pas à devenir avant longtemps une commune florissante, parce qu'il rêve de transformer son village en une petite ville canadienne (29); parce qu'il se consacre tout entier au développement de son pays, à la satisfaction de tout le monde, il a droit à une médaille"...

"Ernst Ais, notre actuel Coordonnateur du Programme d'Echange Culturel BACNO-Jeunesse Canada Monde, après son premier stage au Canada en 1977, prend déjà ses dispositions pour aller vivre le reste de sa vie à Cavailon, pour développer celle-ci et la transformer en une ville moderne peuplée de citoyens nouveaux". (Colloque 1980: 260).

"Voilà des échantillons de jeunes mentalement développés, les types d'hommes que nous voulons produire"... (Colloque 1980: 260-261).

29. Souligné par nous.

Il est intéressant de faire remarquer que dans la communication de M. Numa tous ces exemples sont catalogués sous le titre de: "Bilan positif".

Alors, il ressort de toutes ces références que "développement", "modernisation" doivent être entendus, dans la conjoncture haïtienne actuelle, comme une tentative de "zombification", d'implantation ou d'imitation servile de modèles occidentaux. Jacques Chonchol (1980 : 16) fait remarquer, à bon escient, que "dans l'Amérique Latine d'aujourd'hui, "moderniser" c'est essayer de copier les techniques de production des pays occidentaux, très intensives dans l'emploi du capital, surtout par une mécanisation de plus en plus lourde; elles se libèrent ainsi d'une main-d'oeuvre relativement chère. Mais dans les pays qui ont bien moins de capital, où, en outre, une grande partie de ce capital implique un coût élevé en devises, où la population ne cesse de croître et où la force de travail est devenue l'une des plus considérables, l'application de ces technologies ne fait qu'augmenter la productivité de quelques-uns et réduire l'emploi régulier pour l'immense majorité des travailleurs, de plus en plus repoussés dans les marges du système". La reproduction des modèles de "développement" se fait toujours dans l'intérêt des pays occidentaux, car elle infuse aux nations capitalistes dépendantes de nouvelles habitudes de consommation. Ce qui se traduit toujours,

à long terme, par des importations accrues de biens de consommation: d'où l'ouverture de nouveaux marchés au capitalisme international.

4.2. Femmes et "développement communautaire".

D'une façon générale, le programme des Centres de Promotion Féminine (CPF) embrassent les activités traditionnelles et improductives telles que: l'économie domestique, la coupe, la couture, la cuisine, l'artisanat, la "pâtisserie", l'alphabétisation, quelques notions d'agriculture ou de jardinage. En somme, en réduisant la formation des jeunes paysannes à leurs fonctions de mères sacrifiées et d'épouses soumises, non seulement ces centres légitiment et consacrent les préjugés et les stéréotypes défavorables à la femme, mais encore et surtout les précipitent vers l'exploitation. En effet, au terme de leurs études, ne trouvant dans le milieu paysan aucun emploi correspondant à la formation reçue, ces jeunes filles émigrent vers les villes ou à la capitale à la recherche d'un travail rémunérateur. La plupart font l'affaire de ces multiples usines de sous-traitance, communément appelées "factories" qui les embauchent pour un salaire dérisoire. Dans les industries d'assemblage, les femmes représentent 70% de la main-d'oeuvre et connaissent des conditions salariales et matérielles de travail les plus inouïes. Le salaire minimum légal

(\$2,20 par jour) n'est même pas respecté. "Par exemple: les femmes qui travaillent dans les "factories de baseball" gagnent en moyenne 35 kòbs (sous) haïtiens (\$0.07 US) pour chaque boule cousue. Elles arrivent à en faire deux douzaines par jour. Donc, elles gagnent 8 gourdes 40 (\$1,68 US). Les femmes qui travaillent à domicile pour certaines "factories" en habillant des poupées reçoivent 45 kòbs (\$0.09 US) pour chaque poupée habillée. Elles peuvent arriver à en faire 10 par jour, mais doivent payer le transport pour apporter les poupées et en recueillir d'autres. Dans ces conditions, il est difficile pour elles d'arriver à gagner plus de \$1.00 par jour". (MHEE: 1980).

Le travail supplémentaire ne connaît pas de rémunération et le congédiement récompense les récalcitrantes. Les stagiaires engagées à un salaire moindre que le salaire régulier voient leur stage se prolonger bien au-delà du temps nécessaire. "De plus, ces femmes qui sont obligées de maintenir une cadence souvent pénible, astreintes à des travaux de précision qui sont une épreuve pour leurs nerfs, ont pour la plupart commencé la journée par une marche de 8, 10 kms ou plus. Elles s'obligent à cette gymnastique forcée afin d'économiser le prix du transport, et le soir venu, reprennent la route à pied. Enfin, trop souvent, pour assurer leur emploi, éviter une mise à pied ou obtenir une augmentation de quelques sous, elles devront accepter les abus et avances

du contremaître, du contrôleur, ou du patron qui arbitrairement pénalise ou renvoie selon son bon plaisir". (Femmes Haïtiennes: 1980 : 19).

Cette surexploitation accrue de la main-d'oeuvre féminine créée, cela va sans dire, un surprofit qui, loin d'être réinvesti dans le pays, prend la route des grandes métropoles capitalistes.

Il est évident que la clientèle surexploitée par les industries manufacturières et d'assemblage ne se compose pas uniquement des diplômées des Centres de Promotion Féminine, mais ceux-ci n'exposent-ils ou ne préparent-ils pas les jeunes paysannes à cette situation par la dispensation d'un enseignement facilitant leur exode? N'est-ce par là une tendance généralement perçue à travers la plupart des projets de DC de lancer des activités sans étude préalable relative aux débouchés, aux effets d'entraînement, aux conséquences socio-économiques? Un DC respectueux des moyens et petits paysans peut-il s'en servir comme d'éternels cobayes?

Dans sa Communication au Premier Colloque international sur le Développement Rural en Haïti et dans la Caraïbe (Port-au-Prince, octobre-novembre 1979), Soeur Irène Baptiste (Colloque 1980: 40) forte de 30 années d'expérience de sa Communauté dans l'éducation des jeunes paysannes, met en question l'action de ces centres qui

sont censés travailler à la promotion de la femme paysanne: "Il a été constaté, en effet, que nos centres, qui devraient être des instruments de promotion de la femme paysanne pour en faire le levain du changement en milieu rural, parvenaient en réalité à des fins tout à fait opposées à nos objectifs; ou bien nous préparions en fait des domestiques stylées pour les familles des villes, ou bien nous enfermions la paysanne haïtienne dans un rôle d'épouse et de mère de famille sans faire attention au rôle primordial d'agent économique qu'elle remplit effectivement dans sa communauté".

Paul Moral (1961 : 176) met bien en relief l'importance du rôle économique de la paysanne dans la vie du monde rural. En effet, c'est principalement la femme qui est chargée de la vente des produits des champs sur les marchés ruraux ou en d'autres points de vente. "La campagnarde est avant tout, de nos jours, l'élément organisateur et vigilant du foyer parce qu'elle détient, en fait, le secret des transactions habituelles. A la fois cultivatrice et commerçante, elle négocie la plupart des productions et effectue à peu près tous les achats ordinaires". En effet, les contacts fréquents de la paysanne avec la ville, ses prodiges d'économie pour tirer profit des moindres ressources du jardin, lui confèrent le plus souvent une expérience plus riche que celle du "paysan" qui la consulte ordinairement avant de conclure quelque affaire

importante. Si l'on ajoute aux rudes travaux des champs (sarclage, semis, récolte, vannage, transport des récoltes au marché à pied ou à dos de mulet) les tâches dites féminines (repas, lessive, repassage, corvée de fagots pour les repas et d'eau, "pilonnage" du maïs, du riz, du café), les périodes de grossesse rapprochées (sans congé de maternité) et les allaitements prolongés, l'on peut dire que les femmes paysannes forment la catégorie la plus laborieuse de la population. Si "la femme paysanne constitue un facteur de développement" (Bernard: 1979 : 116), si elle occupe un rôle aussi important dans le procès de production agricole, la formation dispensée dans les centres dits de promotion féminine ne lui fait pas justice. Le DC ne favorise-t-il pas plus son oppression que sa promotion? Il se fait intéressant de mener une enquête pour savoir, par exemple, combien de femmes sont présidentes de "conseil" ou de "groupements communautaires". Si "les femmes sont plus importantes et plus utiles que les hommes dans tout processus de développement planifié" (Colloque 1980: 252), si "la femme est le poto-mitan (30) du développement" (Colloque 1980: 252-253), pourquoi les techniques agricoles sont-elles plus enseignées aux hommes qu'aux femmes? Pourquoi continue-t-on de penser à l'éducation de la femme paysanne en termes de formation ménagère et/ou sanitaire?

30. Personnage-clé, indispensable.

Hall (Colloque 1980 : 331) note l'échec de certaines techniques de vulgarisation agricole (semis en ligne) enregistré dans certaines régions, échec imputable à l'enseignement de ces méthodes à des hommes "alors que ce sont les femmes qui sont responsables du sarclage entre les lignes". Combien de femmes, par exemple, sont à même d'atteler des boeufs et pratiquer le labourage à la charrue? Soeur Baptiste (Colloque 1980 : 37) affirme qu'"il n'y aura pas de développement rural sans développement intégral de la femme paysanne haïtienne, étant donné qu'elle représente l'arrête principale de la vie socio-économique de notre secteur rural". Les CPFR (Centre de Promotion Féminine Rurale), dissociant la fonction de mère et d'épouse de la fonction de production, sont-ils à la hauteur d'une telle tâche?

5. Caractéristiques de développement communautaire en Haïti.

Il nous échet, à présent, en guise de conclusion à ce chapitre de relever les caractéristiques essentielles de la méthode de DC pratiquée en Haïti. En effet, de l'analyse du DC tel que perçu à travers la littérature parcourue se dégagent quelques constantes ou paramètres que nous pouvons résumer de la manière suivante:

5.1. UN DC a-historique, dominé et dépendant:

La méthode de DC pratiquée en Haïti reflète toutes les contradictions inhérentes à une formation sociale dominée et dépendante. Sa source d'inspiration provient de l'extérieur et ses résultats avantagent surtout les classes dominantes nationales et le capital international.

Nous avons noté plus haut que le DC était une méthode d'intervention sociologique créée dans les pays industrialisés pour adapter les populations aux changements apportés par les bouleversements technologiques ou occasionnés par les déplacements des entreprises industrielles. Son utilisation pour produire des changements dans les campagnes haïtiennes relève de la pure ~~mystification~~.

On proclame partout le respect des "paysans": on doit se garder de prendre des décisions, de faire des choses "pour" eux, ou de leur imposer quoi que ce soit, surtout des choses importées. On voudra bien nous dire d'où vient la formule du DC et quelle catégorie rurale haïtienne a jamais pris l'initiative de se l'imposer. La grande majorité des projets sont commandés d'en haut, ou apportés par des agents extérieurs à la "communauté", et, le plus souvent, préalablement à toute investigation

socio-économique. De quel "développement" s'agit-il donc quand le petit et moyen paysan n'ont leur mot à dire ni leur place dans un projet de société? Ce n'est pas par hasard qu'on les appelle "moun andéyò" (les personnes en dehors); effectivement toute la planification "développementiste" les place en dehors de l'histoire, les écarte systématiquement de tous les bénéfices de la "modernisation". Et pourquoi leur demanderait-on leur avis puisque tout ce qui est bon pour le capital étranger et pour les classes dominantes nationales l'est ipso facto pour tout le monde?

Le DC fonde donc ses programmes sur des prémisses ou des présupposés défavorables aux moyens et petits paysans. Nous parlons de présupposés ou d'idées toutes faites, parce que beaucoup de projets démarrent sans aucune enquête préalable, sans aucune consultation des moyens et petits paysans sur les besoins réels du milieu. Partant du principe que tout ce qui est bon pour les "civilisés" doit l'être aussi pour eux, le DC arrive tout d'abord avec des idées, des plans, des projets et des capitaux, et il s'efforce de les implanter dans une population dont il essaie d'obtenir, en second lieu, la participation, alors que c'est tout le contraire qui devrait se faire. C'est la population intéressée qui devrait se mettre en branle avec ses idées, ses plans, ses projets et les moyens pour les réaliser, et solliciter, au besoin, une certaine collaboration qui dépasse ses compétences techniques

ou ses possibilités financières. Aussi, un style de projet comme celui de GREPIN (Colloque 1980 : 111-120) où les promoteurs se présentent les mains vides et prêtent plutôt attention aux aspirations émanant de la population mérite-t-il une attention particulière. Mais, d'une façon générale, les projets partent de l'idée que:

a) le petit ou moyen paysan est paresseux, fataliste, résigné, inconscient de sa situation; donc il faut le "conscientiser", lui infuser une "âme", le motiver, l'amener à la vie:

ANIMATION/CONSCIENTISATION.

b) le petit ou moyen paysan est ignare, analphabète et le "savoir" ne saurait se communiquer en dehors de la lecture et de l'écriture; donc il faut l'instruire, l'éduquer: EDUCATION/ALPHABETISATION.

c) le petit ou moyen paysan est malade, n'a aucune notion d'hygiène, de propreté; donc il faut lui apprendre à se laver, à se soigner "convenablement": SANTE.

d) le petit ou moyen paysan cultive sa terre d'une façon tellement archaïque qu'il ne peut nourrir sa famille; donc il faut lui apprendre les méthodes culturales "modernes": AGRICULTURE.

e) au fin fond des bois où il se terre, le petit ou moyen paysan est coupé des "gens de bien" qui pourraient lui servir de "modèles" à tous points de vue; donc il faut le sortir de son isolement géographique: INFRASTRUCTURES ROUTIERES.

En résumé, le petit ou moyen paysan est un "sous-homme" qui n'a RIEN, n'est RIEN, ne peut RIEN, auquel il faut TOUT apporter et pour qui il faut TOUT penser et TOUT organiser. Telle est l'impression qui se dégage de beaucoup de projets de DC.

Le caractère dépendant du DC est plus évident. Toute suppression de "l'aide" extérieure entraîne ipso facto la discontinuité sinon la disparition totale de toute expérience de DC, soit privée soit gouvernementale. Les exemples abondent en ce domaine. En 1959 était implanté dans le Département du Nord un projet de "développement régional intégré", connu sous le nom de "Poté Colé", et financé par l'USOM (United States Operation Mission). En 1962, l'USOM discontinua son assistance à Haïti et sonna ainsi le glas du "Poté Colé" et de plusieurs autres projets satellites. La suppression de l'aide américaine entraîna automatiquement la liquidation du "Poté Colé" et du WATER SHED, et la mise en veilleuse de l'ODVA (Organisme de Développement de la Vallée de l'Artibonite). Les principaux organismes de support ayant cessé

de fonctionner, le BCA (Banque de Crédit Agricole) devait ressentir le contrecoup. Le moins qu'on puisse dire, c'est que le client, voyant partir le "fournisseur", le principal "donneur" de fonds, s'attend aussi à voir disparaître le BCA. Il n'est pas disposé à rembourser, d'autant que l'assistance technique était discontinuée. Et, situation aggravante, le prix du cacao s'avilissait chaque jour sur le marché international". (Colloque 1980 : 353). Le Projet ODVA a connu le même sort la même année (Colloque 1980 : 81-82). Cette dépendance économique est telle que toute planification à long terme s'avère impensable et tout projet extrêmement vulnérable. Il suffit que l'Oncle Sam soit de mauvaise humeur pour que tous les espoirs s'effondrent comme un château de cartes. De plus, il faut que la finalité du projet rencontre ses intérêts ou ses desiderata pour qu'il puisse le financer en tout ou en partie. "Les perspectives d'avenir de la HACHO dépendent de l'intérêt que lui portent ses pourvoyeurs de ressources ou de fonds. Les diminutions de support ou les retards mis dans l'approvisionnement des fonds de roulement peuvent retarder la marche des projets et même causer leur échec surtout dans le domaine agricole où l'époque d'ensemencement des terres est bien définie". (Colloque 1980 : 95).

En une phrase lapidaire, toute candide, mais véridique, Soeur Baptiste (Colloque 1980 : 41) résume tout le caractère

dramatique et dépendant de la plupart des projets de DC en Haïti, et stigmatise du même coup (inconsciemment peut-être) l'insouciance et l'irresponsabilité du pouvoir actuel qui abandonne l'avenir du pays aux caprices et aux intérêts du capital international: "S'il n'existait pas d'organismes étrangers, nous fermerions déjà nos portes". L'essaim d'organisations internationales et religieuses (catholiques ou protestantes) travaillant dans le pays est pour le moins inquiétant. (Voir Annexe C).

Dans certaines régions, ces organisations sont tellement nombreuses qu'il arrive très souvent qu'elles se nuisent et nuisent au "développement": "Sur le plan institutionnel, tout en reconnaissant l'utilité, la justification, l'action bénéfique des organismes qui sont tous entrés dans le Nord-Ouest à l'occasion des désastres ou de situations d'urgence, il convient de déplorer, pas tellement (sic) leur multiplicité, leurs lacunes ou le caractère éphémère de leur impact, que leur action concurrente et anti-économique du fait des "duplications" ou surtout le manque de coordination ou de contrôle de la part des instances gouvernementales responsables". (Colloque 1980, Werleigh: 101). D'autres intervenants au Colloque soulignent l'atteinte portée à l'orgueil national par certaines méthodes de "cueillette" de fonds utilisées par certaines institutions de bienfaisance, fonds qui ne profitent guère aux petits paysans pour diverses raisons: "Cet état de choses (la dégradation de la situation paysanne) empirait lorsque des

institutions de bienfaisance et des organismes d'aide utilisaient, en vue d'obtenir des fonds pour l'exécution de leurs programmes, une propagande, que nous jugeons humiliante pour notre pays, en exhibant des photos d'Haïtiens pauvres, malades, mendiants, des maisons délabrées, etc... Profitant de la faiblesse de nos structures et du manque de contrôle non prévu dans leur contrat, ils oeuvrent dans le pays, du nord au sud surtout, avec leurs propres schémas en opposition le plus souvent avec les critères officiels établis par les services compétents de l'Etat Haïtien. Il est clair alors que des sommes importantes sont dépensées, des énergies éparses gaspillées et des années d'efforts perdues à cause de luttes d'influence sans grandeur". (Colloque 1980, Dorismond: 320).

Nous n'époussons pas tout à fait la pensée de M. Dorismond qui voudrait cacher la misère imméritée du peuple haïtien aux yeux de l'opinion internationale. Le capital international détient, certes, une très grande part de responsabilité dans la paupérisation croissante des masses populaires haïtiennes, mais il n'est pas le seul prédateur des richesses nationales. Il bénéficie largement, nous l'avons vu, de la complicité expresse ou tacite et de l'incompétence notoire de l'administration actuelle. En effet, cette main-mise ouverte du capital international sur tout le territoire national ne peut s'expliquer qu'à travers des alliances

avec l'Etat, parce qu'en définitive, "L'Etat est seul habilité à permettre, à juger et à contrôler l'activité des organisations internationales publiques ou privées qui oeuvrent sur son territoire et, donc, l'aide qu'elles peuvent apporter transite par l'autorisation expresse ou tacite du pouvoir. Or le nerf du développement rural dans les p.v.d. (pays en voie de développement), est, en pratique et largement, affaire d'aides extérieures concrétisées par des apports en techniciens, formateurs et autres détenteurs du know-how, en technologie et, aussi, en donations financières sous formes de prêts ou de dons". (Colloque 1980, Prats: 413). Ainsi donc s'évanouit la perspective d'un "développement auto-centré", et même d'une certaine indépendance dans la dépendance... ou l'interdépendance.

Nombre d'agents de DC sont d'une bonne foi incontestable, mais tout en voulant bien faire, ils enfoncent les moyens et petits paysans dans la dépendance ou la mendicité par l'implantation de projets monumentaux ou olympiens exigeant des investissements tellement lourds qu'aucune "communauté" paysanne haïtienne ne sera jamais capable d'assurer leur continuité (31). Des

31. "On peut dire qu'une action de développement rural a réussi, lorsque, essentiellement, a été suscitée chez l'agriculteur une détermination personnelle telle que, les influences extérieures cessant de jouer, il continue à vouloir progresser". (Souillac: 1966 : 943).

projets comme le DRIPP (Développement Régional Intégré de Petit-Goâve et Petit-Trou-de-Nippes), CRUDEM (Centre Rural de Développement de Milot) (32) ou celui de Gébeau, pour ne citer que ceux-là, dont le fonctionnement exige un personnel compétent, certes, mais extrêmement onéreux et des constructions ou des bâtiments encore plus dispendieux, posent des problèmes très sérieux quant à leur continuité. Car aucune communauté rurale haïtienne, même dans l'éventualité d'un accroissement prodigieux du volume de production agricole, ne sera jamais en mesure de financer des "complexes" administratifs aussi éléphantiques. C'est dire que le "modèle de développement" qu'on nous impose ne sera jamais "auto-soutenu"

32. Le CRUDEM embrasse les activités suivantes: Ecole Normale d'Instituteurs, Ecole Primaire d'Application, Ecole Pré-Vocationnelle, Ecoles Primaires, Alphabétisation, Ecole d'Economie Domestique, Ecole de Métiers, Ecole d'Agriculture, Ferme Expérimentale, Irrigation, Coopératives Agricoles, Coopératives d'Alimentation, Coopérative de logement, Caisses Populaires, Centres Ruraux, Centres de Nutrition, Dispensaire-Hôpital, Dispensaire ambulancier, Système Electrique, Service Hydraulique, Service Téléphonique, Service routier, Développement artisanal, Développement Industriel, Centre de Loisirs, Centre Touristique, Colonie de Vacances. (CRUDEM, août 1973).

PROJET DE GEBEAU: Equipe dirigeante: Directeur, Agronome, Médecin, Vétérinaire, Infirmière, Pédagogue, Techniciens, Dentiste, Pasteur, Administrateur. CADRES: 45 moniteurs agricoles, 24 aides-vétérinaires, 14 moniteurs d'élevage, 25 professeurs, 48 moniteurs (trices) d'éducation pour enfants, 43 moniteurs (trices) d'alphabétisation, 25 monitrices médico-sociales, 5 spécialistes et 13 moniteurs en artisanat, etc... On imagine facilement les sommes colossales qu'exigent l'entretien d'un tel personnel ou le maintien de telles activités. Quelle communauté rurale pourra jamais y faire face?

ni "auto-entretenu" (DRIPP, Colloque: 1980 : 52), parce que "techniquement planifié", "mis sur orbite", "téléguidé" pour demeurer toujours extraverti et dépendant. Et l'on ne manquera pas d'imputer à ce qu'on a toujours appelé une "incapacité administrative innée chez l'Haïtien", la discontinuité des projets après le départ des promoteurs, des techniciens et des capitaux étrangers. Dans une étude sur le développement rural en Afrique Francophone, Pierre Souillac (1966 : 945-947) souligne à juste titre l'échec inéluctable de tous les projets de DC trop triomphalistes ou faisant fi des conditions du milieu. "On peut affirmer en règle générale que, partout où ont été réalisés des investissements massifs et somptuaires, l'échec s'est confirmé. C'est un fait... Pourquoi ces échecs? Pour deux raisons majeures, semble-t-il: parce que l'on a fait ce que l'agriculteur n'a pas et n'aura jamais les moyens de faire. Parce qu'on l'a fait sans lui... Si tant d'opérations de modernisation ont échoué, c'est pour avoir été menées "à la manière des blancs", sans que les populations soient psychologiquement intéressées, sans qu'elles se sentent vraiment concernées... L'Afrique francophone est jonchée du cadavre de maintes coopératives. Pourquoi? Elles ont été plaquées sur une réalité humaine demeurée profondément étrangère à cette superstructure". On ne le répétera jamais assez: si les exemples donnés par les "coopérants", les "experts", les "techniciens" ou les "vulgarisateurs" de tout poil ne sont pas

suivis, si les "tabous" combattus persistent obstinément, si les nombreux "projets-pilotes" dégénèrent presque infailliblement, aussitôt après le départ de leurs promoteurs, cela n'est pas imputable uniquement, comme on l'a toujours laissé entendre, à la "résignation", à "l'apathie", à "l'incapacité viscérale", ni à l'absence de "volonté de changement" ou de "progrès" chez les masses paysannes, mais plutôt à une méconnaissance totale des conditions historiques, sociales, politiques, économiques, idéologiques propres à la formation sociale haïtienne. Dans la plupart des cas, l'échec est à chercher dans l'inadéquation ou la non-correspondance entre le genre de changement proposé (y compris la manière de le proposer) et les besoins véritables ressentis par la population. Stavenhagen (1966 : 410-411) aussi attribue à l'ignorance pratique ou à la méconnaissance des structures sociales, politiques et économiques que l'on prétend supplanter, l'échec retentissant d'innombrables projets de DC: "On pense généralement que les programmes de DC ne réussissent pas comme ils le devraient (ou deviennent des échecs flagrants) parce qu'ils sont incapables de susciter réellement la participation communautaire. Il en est ainsi parce qu'ils sont fondés sur des raisonnements erronés qui proviennent d'orientations théoriques inadéquates concernant la structure sociale des villages et leurs liens avec la société globale. Plus précisément, ils ignorent ou ne prennent pas au sérieux les réseaux de domination, les

structures de pouvoir et de conflits potentiels entre les différents groupes sociaux (c'est-à-dire les classes sociales) aux niveaux local et régional, quand ils ne perpétuent pas en fait (comme c'est souvent le cas) les inégalités qu'ils prétendent supprimer. Cependant lorsque les conditions de la lutte sociale deviennent claires (parce qu'elles ont été identifiées et analysées correctement, et moins par le sociologue que par les parties concernées elles-mêmes) alors les communautés (ou une bonne partie d'entre elles) deviennent effectivement des forces dynamiques pour un changement social progressiste. En témoigne le potentiel de mobilisation des paysans à propos de la réforme agraire dans la plupart des pays de l'Amérique Latine".

5.2. UN DC aliénant, acculturé:

La domination économique s'accompagne inéluctablement d'une domination culturelle. Car lorsque le capital s'implante quelque part, il amène inévitablement avec lui ses conditions, ses lois, ses modes de vie, ses "modèles", à travers ses "techniciens", ses "experts" et ses "missionnaires", et définit les lignes de pensée, d'action ou d'orientation. "Il convient de faire une place à part à l'intervention de l'UNICEF (Organisation des Nations Unies pour la protection de l'Enfance). Cette organisation intervient aux deux premiers niveaux: a) au niveau

ministériel pour la définition et tout ce qui concerne l'orientation (modification de détails) du Programme; b) au niveau de la coordination pour un appui administratif et logistique important". (PIRNO, Colloque: 1980 : 103). Dans la majorité des cas, financement implique orientation idéologique et imposition de "modèles" dominants au détriment de la créativité des classes paysannes dominées, car "le modèle réduit les autres possibles historiques que l'on peut envisager, en particulier à partir des projets portés par d'autres classes (ou d'autres groupes sociaux)". (Bihl: 1979 : 77).

5.3. UN DC "psychologisant" et "zombifiant":

La tendance nettement "psychologysante" du DC, c'est-à-dire, la transformation intérieure des individus (changements d'attitudes par l'animation, l'éducation) se traduit par sa préoccupation ou sa continuelle obsession d'infuser aux "paysans" des connaissances permettant leur rapide adaptation aux innovations technologiques. Dans une analyse qualitative de contenu couvrant quatre documents des Nations Unies relatives au DC, Ferrer (1970 : 206) souligne le caractère nettement "socialisant" de cette méthode d'intervention. "Le DC agit auprès des gens pour développer leurs potentialités humaines d'initiatives, de propre effort et d'aide mutuelle, et finalement, de prise de décisions. On attend que, par ce

processus, les gens deviennent capables d'adopter des idées nouvelles, et qu'ils soient plus coopérants au sujet des plans et des programmes de développement... On peut dire que la coopération et non pas le conflit est la base essentielle du DC dans les documents étudiés". Le DC veut donc rendre les gens plus soumis, tels des "zombis", à l'entreprise d'extorsion de la plus-value baptisée "développement" par le capitalisme international allié aux classes dominantes autochtones. "Le DC est conçu comme un instrument pour le développement (changements d'attitudes) au niveau des individus, avec le moins de conflits possibles au niveau des structures. Aussi, le DC doit chercher à obtenir la participation populaire sans pour autant négliger, affaiblir ou entrer en conflit avec les autorités locales représentatives dont l'action doit en être complétée et renforcée". (Ferrer: 1970 : 160). En légitimant, en consacrant ou en renforçant les structures sociales, politiques, économiques et idéologiques oppressives, le DC apparaît comme un instrument d'oppression des moyens et petits paysans par les classes dirigeantes et leurs alliés.

5.4. UN DC d'amélioration et non de transformation:

La politique du DC beaucoup plus axée sur le social que sur l'économique, ne profite en définitive qu'au pouvoir en place. En effet, l'embellissement des campagnes constitue une excellente

stratégie pour y retenir les masses paysannes et freiner ainsi cet exode rural massif qui, accentuant chaque jour le phénomène de bidonvillisation de la capitale, alimente constamment un éventuel foyer de révolution. C'est la raison pour laquelle le pouvoir encourage très fortement ou laisse faire ce style de DC qui présente, entre autres avantages pour l'Etat, celui de désamorcer la colère sourde des "paysans" en leur donnant l'impression qu'on fait quelque chose pour eux. "Le DC vise à donner confiance aux populations en leur montrant que les pouvoirs publics se souviennent d'eux, que le gouvernement n'est pas aussi éloigné de leurs préoccupations qu'il peut sembler". (Meister: 1977 : 141-142).

L'un des caractères mystificateurs du DC réside précisément dans sa prétendue capacité de changer les conditions matérielles d'existence des moyens et petits paysans, alors que, de par la concentration administrative excessive due à la dictature régnante, les moindres décisions pouvant affecter ou déterminer leur destin se prennent à la capitale par la clique de leurs oppresseurs.

La tendance très prononcée du DC à privilégier le social au détriment de l'économique, s'explique non seulement à cause de l'influence du travail social, mais par la finalité qui a

présidé à sa création dans les métropoles américaines. Comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, le succès connu en Occident par le DC réside dans le fait qu'il a été utilisé pour adapter les populations à l'environnement physique et économique, par suite des bouleversements technologiques. En Haïti, comme dans toutes les nations capitalistes dépendantes où les Nations Unies l'ont transplantée, on fait appel à cette méthode, non pas pour adapter les individus au changement, mais pour réaliser ou faire démarrer le changement économique. Réclamer d'un outil une finalité pour laquelle il n'a pas été créé révèle pour le moins une intention maligne. En termes plus concrets, la mystification consiste ici à faire croire aux petits paysans qu'un anolis peut engendrer une vache.

Une autre raison de la négligence du secteur économique par le DC provient du fait que, dans les pays libéraux où il a pris naissance, l'intervention dans ce secteur, chasse-gardée des entrepreneurs, n'était pas priseée. "En fait, dans des pays de très fort dynamisme économique, surtout aux Etats-Unis, le DC n'a eu et n'a encore d'autres fonctions que d'adapter les communautés au changement, de s'occuper des catégories victimes du rythme trop rapide du changement et de ses contrecoups".

(Meister: 1977 : 140).

Des "populations-problèmes" ou des pays d'économie extrêmement faible comme Haïti qui font la sollicitude sociale du DC l'acculent à l'action économique, compte tenu des ressources sociales trop minces pour satisfaire des populations aussi nombreuses, "mais de ce développement économique, il n'a que peu d'expérience car, par tradition, il en a été écarté". (Meister: 1977 : 141). Et c'est encore Meister (1977 : 139) qui relève trois aspects parmi ceux les plus critiqués du DC:

a) "l'accent mis sur les problèmes locaux permet de taire les réalités nationales bien plus importantes mais qu'il serait parfois peu politique de critiquer;

b) "l'accord profond des individus avec des changements qu'ils doivent introduire constitue, en fait, moins une prise de conscience informée et autonome, que l'accord avec des politiques de changement qui sont décidées ailleurs et sans eux;

c) "et, enfin, le souci d'éviter tout conflit a été à l'origine du reproche adressé au DC d'être une sorte de politique de relations humaines semblable à celles parfois mises sur pied dans les entreprises industrielles, et peut-être dans le même but de faire accepter une autorité dont la légitimité pourrait être mise en question et dont le souci est, sinon de maintenir le

statu quo, du moins d'introduire des changements les moins perturbateurs possibles". (33).

Tel qu'il est défini par les Nations Unies, le DC se présente plutôt comme un processus d'organisation ou de gestion de la population, donc essentiellement comme un mécanisme de cohésion et d'harmonisation sociale, et non comme un instrument opératoire de changements structurels. Son objectif principal, mais latent, est d'intégrer les masses paysannes au système capitaliste et d'éviter, par conséquent, toute forme de tension ou de conflit susceptible de perturber l'ordre établi. En effet, la préoccupation majeure des classes dominantes haïtiennes actuellement au pouvoir est la préservation de l'équilibre du système d'exploitation qui garantit leurs privilèges, inouïs et leurs fortunes monumentales. Nous en voulons pour preuves les sommes colossales investies pour renforcer et raffiner l'appareil répressif duvaliérien, alors que les masses paysannes sont soigneusement et subtilement tenues en liesse par quelques miettes distraitements lâchées ici et là. "Alors que dans les pays avancés, le chômage devient un problème bien plus explosif que l'inflation, contenir la misère dans ses ghettos, devient, dans la plupart des pays pauvres, bien plus important que le taux de

33. Souligné par nous.

croissance de P.N.B. Dans les deux cas, les dirigeants se contenteraient souvent même du statu quo. Ne pas toucher aux équilibres existants devient le souci principal, quel que soit le type de gouvernement, si, toutefois, gouvernement de gauche ou de droite signifient encore quelque chose dans le système transnational... Bref, (...) le développement, la croissance, seront ce qui reste après avoir assuré le maintien du statu quo". (Meister: 1980 : 23).

Les besoins réels des masses paysannes haïtiennes s'évaluent en termes de partage des biens et moyens de production, du pouvoir, de participation à la prise de décisions, à l'élaboration d'un projet de société et le DC leur apprend comment consommer mieux et davantage.

Si l'on admet que "la théorie sociale la plus féconde est celle qui peut être validée par la solution pratique des problèmes quotidiens de la vie concrète et non pas par une vérification à l'aide de statistiques considérables" (Stavenhagen: 1966 : 411), force nous est de reconnaître que le DC, en tant que méthode d'intervention sociale, s'est révélée incapable d'opérer les changements attendus dans les campagnes haïtiennes. D'une part, le DC, qu'on dit une "formule heureuse" (Bastien: 1980 : 101), n'est nullement venu à bout de l'immense misère qui frappe

actuellement la grande majorité des masses paysannes. D'autre part, il encourage, favorise et provoque l'exode rural, et "gène" des "boat people". On se souvient qu'en 1980, le gouvernement haïtien demandait au gouvernement américain d'accueillir 50,000 Haïtiens par an. Et nul n'ignore aujourd'hui les conditions infra-humaines que réservent les "factories" américaines à cette main-d'oeuvre colorée et non qualifiée.

En résumé, l'idéologie du DC implantée en Haïti par les Nations ou Etats-Unis se situe à mi-chemin entre la mystification et un humanisme naïf. Caractérisé par sa forte propension à arrondir les angles, à éviter les conflits, ce style de DC lénifiant ne s'attaque pas aux problèmes graves des populations rurales: structure foncière, inégalitaire et improductive, exploitations de toutes sortes, mais se cantonne dans des initiatives beaucoup trop insignifiantes pour ébranler les assises du pouvoir oppresseur. En un mot, c'est un DC "de-moitié" ou de "grapillage", c'est-à-dire qui prend plus qu'il ne donne, qui opprime plus qu'il ne libère, qui particularise les fruits du procès de production, c'est-à-dire favorise leur concentration entre les mains d'une minorité plutôt qu'il ne les communautarise, les égalitarise ou les généralise à l'ensemble de la structure sociale agraire.

PROJETS ETUDES

NOM ET LOCALISATION	PROMOTEURS	IDEOLOGIE	CAPITAL
LABORDE, plaine des Cayes dans le sud du pays	Français	Catholicisme	Allemand, américain, français
DRIPP, de Petit-Goâve à Petit-Trou-de-Nippes, sud	Canadiens	Développementisme	Canadien
GEBEAU, Grand'Anse, sud-est	Suisses	Méthodisme	Suisse
BACNO	Régime duvalien	ID. duvaliéluinne	Etatique national
GREPIN, Gros-morne, Gonaïves	Evêché des Gonaïves	Catholicisme	Multi-national
ODVA, dans la vallée de l'Artibonite	Gouvernement Haïtien	Développementisme	Américain (Eximbank)
HACHO, nord-ouest	AID, Fondation Care et Gouvernement Haïtien	Développementisme	Américain
PIRNO, nord-ouest	Gouvernement Haïtien ONU et Unicef	Développementisme	Américain (Unicef)
DHF (PMI/PF)	Gouvernement Haïtien	Développementisme	Américain (FNUAP)
CROIX-FER, sud-est du Plateau Central, commune de Belleandère	Haïtiens et Américains	Presbytérianisme	Américain
ODN, Département du Nord	Banque Mondiale, IDAI et Gouvernement Haïtien	Développementisme	Américain et français
SOVIR	Haïtiens (ONG)	Christianisme (Catholicisme et Protestantisme)	Allemand et canadien
ODPG, Gonaïves	PNUD, FAO, BID et Gouvernement Haïtien	Développementisme	Américain
CRUDEM, Département du/Nord	Canadiens	Développementisme	Canadien

CHAPITRE III

UTOPIES POUR PAYSANS TRAQUES

L'idéologie, le programme ou les modèles de DC importés en Haïti par les Nations Unies se caractérisent, comme nous venons de le voir, par leur impuissance à provoquer une transformation structurelle radicale dans les campagnes haïtiennes et leur tendance nettement marquée à consolider les structures agraires oppressives. Il nous reste maintenant à regarder du côté de l'idéologie des dominés, des mémoires collectives, de la culture populaire, des traditions de luttes paysannes et des organisations traditionnelles de travail pour voir s'il y a des éléments ou des pistes susceptibles d'être exploités dans la perspective d'une libération sociale, politique, idéologique et économique des masses paysannes. Un projet imaginaire d'une société paysanne alternative est-il une utopie abstraite ou peut-il s'incarner dans la réalité haïtienne moyenne et petite paysanne? L'inventaire rapide de telles avenues constitue l'objet de notre présent chapitre.

1. Bref historique du concept d'utopie.

Tout d'abord, qu'entendons-nous par utopie? Le concept d'utopie a une longue histoire qu'il serait peut-être trop fastidieux de retracer ici, surtout dans le cadre d'un travail qui ne lui est pas spécifiquement destiné. Néanmoins, il n'est pas sans intérêt de rappeler, pour mémoire, que ce concept doit sa naissance à Thomas More, dont l'un des ouvrages, un roman social et politique, en porte précisément le titre (1).

Les caractéristiques essentielles de la pensée utopique se dessinent déjà dans La République de Platon (2) où l'on trouve esquissé le plan d'une cité idéale fondée pour l'éternité, cité dans laquelle le bien commun demeure la règle déterminante. Les femmes y vivent en communautés de caste, les enfants sont pris en charge par l'Etat, l'éducation conditionne toute la vie sociale, et, chose remarquable, le gouvernement ou la direction de la nation échoit naturellement aux plus sages (les philosophes) et non aux plus riches ou aux plus forts.

Le XVIème siècle, en particulier, connaît une

1. L'UTOPIE de Thomas More, présentation, texte original, apparat critique, exégèse, traduction et notes par André Prévost, préface de Maurice Schumann, Paris, Mame, 1978, 783 pages.

2. Platon, La République, introduction, traduction et notes par Robert Baccou, Paris, Garnier-Flammarion, 1975, 510 pages.

recrudescence ou une floraison de la pensée utopique dont l'expression se confond alors avec de profondes aspirations à des réformes politiques et sociales. C'est alors que Thomas More se met en quête d'une solution aux problèmes de l'époque. Car "toute utopie est révélatrice (non seulement) des aspirations et des frustrations de son auteur, (mais encore) des maux d'une époque". (Labica: 1982 : 497). UTOPIA est la représentation imaginaire d'une société où l'argent et la guerre sont bannis, l'alternance des tâches pratiquée, l'oisiveté exclue, les classes sociales inexistantes, la recherche du bonheur et la tolérance religieuse de rigueur.

Mais c'est au XIX^{ème} siècle que la pensée utopique atteint son apogée avec Saint-Simon et Fourier, les précurseurs du socialisme moderne. Comme on le sait déjà, pour Saint-Simon, qui considère le travail comme la source de toutes les vertus, l'utilité publique détermine la gestion et la répartition de la propriété. Quant à Fourier, il prône la production, la consommation et l'éducation "associatives" ainsi que la copropriété et la cogestion des entreprises. Dans les phalanstères fouriéristes, le travail devient un plaisir agréable et non une peine subie.

On connaît suffisamment les deux thèses marxistes relatives à l'utopie:

"La première, chronologiquement, et le plus classique, voit dans l'utopie la préfiguration ou l'anticipation d'un état social non encore advenu. Elle lui confère la fonction d'une critique de la société existante et celle d'un appel à sa transformation progressiste..."

"La seconde entend montrer que, en tant que critique du réel, elle conserve une portée révolutionnaire permanente. Elle demeure une force de proposition, qui est celle-là même du rêve". (Labica: 1982 : 920).

Nous ne voulons pas non plus nous égarer dans les méandres des distinctions établies par Manheim (3) entre idéologie et utopie. Nous retiendrons tout simplement que selon cet auteur, l'idéologie serait l'instrument des classes dominantes pour légitimer leur domination, tandis que l'utopie celui des classes dominées contestant l'ordre existant. "L'utopie, c'est alors l'idéologie tonique et historiquement motrice". (Labica: 1982 : 921).

Bien connues sont les tentatives d'Ernst Bloch pour intégrer au marxisme les puissances de l'utopie. Selon cet auteur,

3. Idéologie et Utopie, 1929-1931; traduction de Marcel Rivière, Paris, 1956.

"c'est l'avènement du marxisme qui permet au "principe d'utopie" de percer et de libérer sa "dialectique explosive" (Labica: 1982 : 921).

Hurbon (1974 : 73-75) qui a creusé Bloch, retient de cet auteur, trois fonctions principales de l'utopie:

a- contestation du statu quo par les marginalisés du système;

b- prospection des possibles, liaison de l'imaginaire et du réel en vue de la transformation des situations sociales et politiques, réalisation éventuelle de ce qui ne l'est nulle part ailleurs;

c- révélation de nos frustrations et de nos carences, refus de toutes formes de défaitisme ou de fatalisme, impatience de réaliser dans l'immédiat une société libérée de toute forme d'oppression.

L'utopie permet à de "grandes masses d'individus socialement solitaires" (Gramsci: 1974 : 185) de se grouper, de s'organiser en vue de faire éclater les chaînes qui les tiennent prisonniers du système d'oppression. L'utopie écrite ou rêvée peut,

à la longue, prendre chair et devenir, dans des circonstances favorables, une utopie vécue ou pratiquée dont nous allons voir un exemple éloquent dans l'histoire de la colonie de Saint-Domingue.

2. Une utopie concrète: les communautés "marronnes".

• "Le mot "marron" vient, croit-on, de l'espagnol "cimarron": sauvage, mot tiré lui-même de l'appellation d'une tribu de Panama, les Symarons qui se révoltèrent contre la domination espagnole". (Fouchard: 1972 : 381). Dans la colonie française de Saint-Domingue, on entend par "marron" tout esclave, nouveau ou créole, en rupture de ban avec le système esclavagiste dominant et qui décide de se retrancher dans des montagnes inaccessibles pour échapper à la cruauté innommable en vigueur sur les habitations ou dans des ateliers. (4). Le "marronnage" désigne donc cette volonté farouche de s'affranchir de l'esclavage, cette option délibérée pour la liberté ou encore pour un mode de

4. Fouchard (1972) consacre tout un chapitre de son ouvrage à la description des conditions ignominieuses de l'esclavage saint-dominguais. En effet, à Saint-Domingue, l'esclave est considéré comme un bien meuble ou un animal de labour. Un colon répond à ses nièces arrivant de Nantes et étonnées de voir les esclaves circuler nus: "Et pourquoi ne pas nous demander aussi d'habiller nos vaches, nos mulets et nos chiens?" Témoignages du colonel Malenfant, Des colonies et particulièrement de Saint-Domingue, Paris, 1814, p. 232; cité par Fouchard (1972 : 73).

production et des rapports sociaux moins avilissants. Menaces réitérées et châtiments des plus inhumains (pendaison, supplice de la roue, bûcher, ablation des oreilles, du nez, des jarrets, etc.) n'arrivent pas à bout de ce besoin irrésistible de briser les chaînes. "Un M. Curet, chirurgien au Cap, dénonçait en 1783 une négresse partie marronne pour la centième fois: "Rosette, négresse de taille moyenne, ayant en enfoncement au front, partie marronne le 8 de ce mois pour la centième fois, volant et menaçant du couteau". (Fouchard: 1972 : 391-392).

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, le "marronnage" se présente comme une entreprise concoctée, c'est-à-dire mûrement pensée, méthodiquement organisée, qui manifeste une créativité et une ingéniosité surprenantes ainsi qu'une détermination bien arrêtée chez les esclaves de transformer radicalement leurs conditions d'existence. Toutes les ressources de la ruse, tous les moyens à la portée de la main sont étudiés de longue date et patiemment mis à contribution pour la réussite de l'entreprise. Aujourd'hui encore, 495 ans après la découverte de Saint-Domingue et 179 ans après l'indépendance politique d'Haïti, la situation n'a pas beaucoup changé. En effet, des hordes continuelles de moyens et petits paysans, "les marrons de la mer", tentent, par tous les moyens, d'échapper à "l'enfer de Bébé Doc" (Barber: 1982). Les conditions périlleuses du sauve-qui-peut de tous ceux

que la presse internationale a baptisés "boat people" ressemblent étrangement à celles des "marrons" d'autrefois. "Voici les marrons de la mer, ceux qui s'enfuient des bateaux ou se sauvent en canots, affrontant mille dangers à la recherche d'une rive ou d'être libre on ait le loisir. Les uns sont retrouvés après naufrage, accrochés à un rocher. D'autres, à la faveur du vent, sont repris jusqu'aux environs de la Jamaïque... Ils vont en haute mer à la recherche d'une terre de liberté, au gré du vent, confiant leur rêve à la fragilité d'un canot. Ce sont de véritables opérations-suicides que les nègres décident de tenter, au nombre de leurs tentatives désespérées d'échapper aux chaînes". (Fouchard: 1972 : 401-402).

Le "marronnage" se révèle une épopée exceptionnelle qui connaît une longue histoire impossible à retracer en long et en large dans le cadre de notre recherche. Nous nous contenterons toutefois de rappeler que dès 1503 on signale des révoltes d'esclaves africains dans la colonie de Saint-Domingue. La contagion gagne le rang des Indiens, généralement paisibles. L'un deux, le Cacique Henri, devient célèbre par ses 14 ans de "marronnage" dans les montagnes du Bahoruco (1519-1533). "La rébellion du Cacique Henri ne devait se terminer que par de longues et humiliantes tractations de Paix auxquelles durent recourir les autorités espagnoles, après l'échec de nombreuses

tentatives de répression au milieu de l'inquiétude grandissante que causait l'Etat indépendant du Bahoruco et des incessantes incursions qui furent portées jusqu'à Caracol dans le Nord de Saint-Domingue. Enriquillo mourut en 1535, âgé de 35 ans environ, laissant le souvenir glorieux de son héroïque combat pour libérer ses frères". (Fouchard: 1972 : 471-472). Ce fut, depuis lors, trois siècles de révoltes ininterrompues.

Généralement, le départ en "marronnage" se prépare et se réalise en groupes, en "bandes" ou en troupes familiales d'un même atelier ou de plusieurs ateliers voisins. La plupart du temps, les hommes partent les premiers et reviennent, par après, chercher les femmes et les enfants, avec qui ils organisent des bandes ou qu'ils intègrent aux communautés déjà organisées.

Les sociétés marronnes présentent une structure sociale, idéologique, politique et économique fort remarquable.

L'organisation politique se pose surtout en termes de solidarités:

- solidarité ethnique ou clanique tissée avant et même pendant la traversée entre esclaves provenant d'une même tribu;

- solidarité d'atelier créée par les conditions de travail dans un même atelier ou sur une même habitation;

- solidarité communautaire créée par l'installation dans le marronnage, liant et soudant la communauté contre toute attaque éventuelle.

Les communautés "marronnes" s'organisent donc selon ces trois types de solidarités, autour d'un leadership reconnu par tous les marrons de la bande. Ce minimum institutionnel se retrouve dans toutes les communautés: Bahoruco, Maniel, Gran Doco, etc. "La coexistence de solidarités différentes et qui ne se superposent pas conduira la communauté de la forme unitaire à la structure "fédérale". (Debbasch: 1961 : 92).

Le mode d'organisation de la vie ou de la production ainsi que l'établissement d'une stratégie de défense contre toute attaque éventuelle constituent les tâches primordiales à assurer dès l'installation en marronnage.

Une agriculture de subsistance renflouée par des razzias régulières garantit la vie matérielle de la communauté. "D'autres groupes enfin rejoignaient les bandes organisées et partageaient - lorsqu'ils étaient acceptés - la vie des marrons dans les hautes

montagnes, les vastes étendues de bois debout où l'on défrichait, à la mesure des besoins et des bras, des places à vivre autour desquelles s'organisait une communauté de nègres libres dépendant d'un chef et astreints à des règles déterminées. Ces bandes de marrons avaient besoin pour subsister, malgré les jardins, d'un ravitaillement en armes, en outils aratoires, en vêtements indispensables pour la fraîcheur des nuits ou en autres utilités qu'il fallait aller chercher ailleurs. Parfois les récoltes escomptées souffraient d'intempéries ou de retards. Alors la bande organisait des razzias dans les habitations les plus proches". (Fouchard: 1972 : 424).

Les superficies cultivées sont proportionnées à la taille de la communauté ou à la force de travail disponible. Certaines communautés marronnes plus peuplées possèdent "d'immenses champs de bananiers, d'ignames et de patates". (Fouchard: 1972 : 517). D'autres communautés se ravitaillent par la pratique du troc avec des communautés situées dans la partie espagnole de l'île qui leur procurent, en contrepartie du surplus des récoltes, des munitions ou des instruments aratoires. Une certaine division du travail se dessine à travers la vie de la communauté. Pendant que les hommes s'occupent de la production agricole et de l'organisation militaire de la communauté, les femmes "assurent nombre de travaux domestiques à commencer par la préparation des repas

assurés par le sac des dépôts et des réserves des habitations".
(Fouchard: 1972 : 425).

Quant à l'organisation militaire, elle est étudiée dans les moindres détails. "De grandes palissades clissées en liane ferment complètement les retranchements marrons entourés de fossés de 12 à 15 pieds de profondeur, sur 8 ou 10 de large et garnis au fond de pieux aiguisés". (Fouchard: 1972 : 425). -Moreau de Saint-Méry (1958, II: 1131-1136) décrit avec force détails les stratégies de défense ingénieuses des marrons du Bahoruco": Placés derrière un épaulement, les nègres défiaient leurs adversaires en dansant. Ceux-ci, furieux, se précipitèrent dans les fosses dont le fond était plein de pointes de bois de pin et le haut recouvert de lianes et d'herbes coupantes; 14 mulâtres, formant à-peu-près la moitié des attaquants, furent estropiés... Ils ont pour postes avancés des ajoupas, où sont deux hommes qui se replient sur un autre ajoupa, et ainsi successivement jusqu'au corps de troupes. Leurs sentinelles sont des chiens dont ils ont un grand nombre, et des espagnols vont acheter pour eux, dans la Partie Française même, des armes et des munitions". (5).

Il n'est pas sans intérêt de "rappeler le cas sans doute

5. Texte cité par Fouchard (1972 : 511-517).

spécial de la communauté marronne de Maniel qui après avoir, pendant un siècle, multiplié ses incursions, dévasté Saltrou et toutes les bourgades environnantes réduites parfois à "5 ou 6 habitants" obligea la France à parlementer et à discuter l'établissement d'un Traité de Paix après une série de tentatives militaires infructueuses". (Fouchard: 1972 : 426).

Il est intéressant d'observer comment les communautés marronnes résolvent les problèmes qui se posent, à partir du stade de développement des forces productives. Les techniques apportées d'Afrique ainsi que celles acquises dans la servitude subissent une évolution progressive. Les marrons font preuve d'une capacité d'adaptation et d'une créativité fort surprenantes pour tirer le maximum de profit des ressources limitées de l'environnement. Par exemple, "ils tirent du sel des cendres du palmier... ou bien ils y suppléent fréquemment avec du poivre rouge, "le beurre est fait avec la graisse clarifiée des vers palmistes" ou avec des pistaches "dont ils expriment la substance huileuse", les mêmes matières premières étant utilisées pour fabriquer des chandelles; ils ont un vin de palme fermenté; du liane, ils tirent des cordes et du totanier du matériau de construction". (Debbasch: 1961 : 111, note 4). Toutes les ressources humaines, matérielles, spirituelles sont exploitées et partagées équitablement pour assurer la survie de la communauté dont le travail

communautaire fonde l'existence.

En plus des chaînes ou des conditions inhumaines de l'esclavage, deux facteurs de la plus haute importance sont à retenir pour leur inestimable contribution à la cohésion des communautés marronnes: le créole, ciment unifiant cette masse d'esclaves d'ethnies différentes (soudanais, guinéens, bantous) et de dialectes inconnus, et le vodou (6), religion populaire dominant toutes les croyances animistes importées d'Afrique et intégrant les rites catholiques imposés par les colons. La galvanisation des énergies par les cérémonies vodouesques est un fait incontestable signalé par tous les historiens de l'époque. On rapporte, entre autres faits, qu'en pleine cérémonie vodouesque, le chef marron Biassou, "suivi de ses sorciers, se présentait à la foule et s'écriait que l'esprit de Dieu l'inspirait; il annonçait aux Africains que s'ils succombaient dans les combats, ils iraient revivre dans leurs anciennes tribus en Afrique". (Madiou: 1847 : I: 72-73). Le nom du célèbre chef marron Boukman Dutty "est lié à la cérémonie du Bois-Caiman (nuit du 14 août 1791) où fut scellé sous le signe du Vodou le Pacte sacré de la Révolte générale des Esclaves". (Fouchard: 1972 : 527). L'organisation politico-

6. "Le Vodou depuis 1786 continue de devenir l'allié principal des marrons pour accroître les désertions et lutter contre l'esclavage". (Fouchard: 1972 : 524).

religieuse et militaire des marrons, les tactiques et les stratégies acquises et développées avec l'expérience de la guérilla dans les montagnes reculées aboutissent en 1791 à la révolte générale des esclaves de Saint-Domingue. "Les écrits des colons et des historiens de l'époque sont unanimes à reconnaître dans le marronnage et les luttes pour la liberté une seule et même cause: la révolte générale des esclaves en 1791 est étroitement soudée au marronnage".

Les colons n'en croyaient pas leurs yeux. Jamais ils ne se seraient imaginé que des êtres aussi animalisés par les supplices occidentaux les plus inhumains et les plus raffinés auraient pu concrétiser dans la chair et le sang une utopie longtemps rêvée. "Il était tellement impensable qu'il y eût des désertions et des révoltes et des marrons à Saint-Domingue". (Fouchard: 1972 : 450). L'impensable, l'irréalisable (7), le "ne pas encore", "l'ailleurs", sont devenus réalité concrète grâce à cette ténacité, à cette volonté farouche qui permet aux marrons "de se connaître entre eux, de s'organiser et de prendre conscience qu'ils ont une puissance de classe qu'ils peuvent orienter vers un objectif humain de portée universelle". (Gramsci: 1974 : 184).

7. L'expression québécoise "plan de nègre ou de nègue" (projet irréalisable) serait donc à corriger. Voir Léandre Bergeron, Dictionnaire de la langue québécoise, Montréal VLB éditeur, 1980 : 334 et 375.

La concrétisation d'une telle utopie aurait été impossible en dehors des communautés marronnées de type auto-gestionnaire, sans une politisation, une "marronnisation" ou une éducation "marronne" permanente, une canalisation de toutes les formes de résistance, sans un réveil et une mobilisation de toutes les énergies latentes et léthargiques, éducation appuyée sur le génie culturel propre aux marrons et assurée par des agents de marronnisation voués à la cause de la liberté.

Nous entendons par "marronnisation" ou éducation "marronne" cet éveil lent, méthodique, soutenu, effectué jour après jour, d'atelier en atelier, d'habitation en habitation, pour susciter le maximum de "conscience possible" (Goldman: 1970 : 126) chez tous les esclaves de différentes ethnies ou habitations en vue d'organiser la rébellion générale contre le système esclavagiste oppresseur. Ce travail de politisation de longue haleine s'effectue par des agents de marronnisation, c'est-à-dire des chefs charismatiques, de véritables "gouverneurs de la rosée" (Roumain: 1944) qui, porteurs d'une "conscience de classe possible" (Goldman: 1970 : 126), parcourent les habitations, à la faveur de l'obscurité, pour "prêcher et organiser la rébellion contre l'esclavage et les chaînes". (Fouchard: 1972 : 455). C'est là que réside la différence fondamentale entre des agents de marronnisation et des animateurs. Ceux-là sont "mûs par une force

intérieure, une force de conviction pour entraîner les autres, et cela souvent sans grande technique ou avec une technicité faite d'astuces et de charisme naturel, alors que l'animateur se trouve au contraire dépendant de ses techniques de suscitation de la participation, des enquêtes, de sa foi dans la science, toutes choses qui ne suffisent pas - c'est, hélas, une constatation que nous faisons quotidiennement - pour faire de lui un leader".

(Meister: 1977 : 137). L'histoire retient le nom de quelques-uns de ces hommes d'une envergure, d'une intrépidité et d'un courage exceptionnels que tous les moyens et petits paysans doivent connaître et enseigner à toutes les générations paysannes (8):

Boukman, par exemple, se spécialise dans la "méthode du porte à porte", c'est-à-dire dans des contacts soutenus avec les ateliers et les commandeurs d'habitations, non seulement pour exhorter les esclaves à la révolte, mais surtout pour planifier, coordonner et diriger le mouvement. "Ce colosse (Boukman) d'une stature déjà imposante ajoutait à sa puissance de domination celle que lui conférait son auréole de prêtre du Vaudou. Il s'était

8. En lieu et place des noms de personnages ou de saints étrangers, pourquoi ne pas donner des noms de "marrons" à des écoles rurales, à des "escouades", à des équipes de football, etc. Ce serait autant de moyens pratiques de faire connaître ces héros (non seulement leur nom, mais surtout leur histoire) à tous les petits et moyens paysans.

longtemps familiarisé avec la vie coloniale (il venait de la Jamaïque) et était parvenu au rang de commandeur puis de cocher à l'habitation Clément. Ses incessants déplacements de cocher lui permirent sans doute d'établir un réseau de liaisons d'ateliers en ateliers et des contacts fréquents avec les esclaves et commandeurs des habitations voisines". (Fouchard: 1972 : 526).

Quant à Padré Jean (1679), il se signale par sa capacité de persuasion et d'organisation. A la tête d'une bande de 25 marrons, il installe son campement "sur une montagne fort haute qu'on a nommée la montagne Tarare et qui est entre les quartiers de Sainte-Anne et de Saint-Louis". (Fouchard: 1972 : 479). De ce retranchement, il saccage les habitations environnantes.

Le célèbre Goman, "ancien esclave congolais de l'habitation du Perrier aux Irois" (Fouchard: 1972 : 547), réputé pour ses trois passions: le faste, les femmes et la Liberté. On le retrouve en 1802 à la tête d'une coalition avec Pyrame Cazal, Jean Panier, Gilles Benech et Nicolas Régnier pour les luttes de l'Indépendance. "Sous Dessalines qui lui avait refusé un grade militaire, il commença la longue insurrection de La Grand'Anse qui durera treize ans. Goman, traqué, préféra se précipiter dans une ravine pour échapper à la capture. Il avait 70 ans et mourut, intraitable et libre, laissant de nombreuses femmes;

de nombreux enfants et la cour d'honneur dont il n'avait cessé de s'entourer dans les forêts de la Grande Anse". (Fouchard: 1972 : 548).

Le légendaire François Machandal, esclave manchot de l'habitation Le Normand de Mézy, au Limbé, illustre pour ses 18 ans de marronnage, sa "guérilla d'empoisonnement", c'est-à-dire son plan d'extermination de tous les colons par le poison, son ascendance générale sur les esclaves, sa longue impunité et sa prétendue invulnérabilité. "De tous les chefs marrons aucun n'eut une réputation plus grande et plus méritée que François Machandal exécuté en 1758... Un fait certain est que Machandal fut plus et mieux qu'un simple chef de bandes marronnes. Non pas qu'il dédaignât le pillage des plantations, le sac des habitations, le vol des troupeaux et autres exploits ordinaires des esclaves fugitifs; mais il paraît avoir entrevu en même temps la possibilité de faire du marronnage le centre d'une résistance organisée des noirs contre les blancs. Il avait une notion des races qui s'étaient superposées à Saint-Domingue. Un jour, dans une nombreuse assemblée, il se fit apporter un vase plein d'eau, où il mit trois mouchoirs, un jaune, un blanc, un noir. Il tira d'abord le jaune: "Voilà, dit-il, les premiers habitants de Saint-Domingue, ils étaient jaunes. Voilà les habitants actuels"; il montrait le mouchoir blanc. "Voici, enfin, ceux qui resteront

maîtres de l'île; c'est le mouchoir noir". (Notes historiques
A.M.C. F3 136, p. 198; Fouchard: 1972 : 494-495).

Vraiment, la révolte de Saint-Domingue ne s'explique pas sans la politisation, l'éducation marronne permanente des esclaves, patiemment menée par les prêtres du Vodou et les cadres serviles ou les commandeurs des habitations.

Comme l'écrit si bien Fouchard (1972 : 462), "un simple hasard ne peut avoir fait surgir ces hommes extraordinaires. Ils ont une explication historique. Ils sont maillons d'une longue lignée, nouée aux souffrances de l'esclavage et des injustices coloniales et grandie dans la tradition de la Liberté et de la Réhabilitation d'une Race... L'enseignement le plus évident de l'histoire du marronnage suivi pas à pas, année par année, amène à découvrir dans ses racines et à voir croître l'arbre indivisible de la Liberté. Celui-là même qui est notre arbre généalogique dominé par les profils des marrons et le visage angoissé de l'esclave de Saint-Domingue, ancêtres de la communauté haïtienne".

Si "la liberté est la force immanente de l'histoire qui fait éclater tout schéma préétabli; si l'histoire des hommes est tout entière lutte et travail pour susciter des institutions

sociales qui garantissent le maximum de liberté" (Gramsci: 1974 : 186-188), tout projet de libération des masses paysannes haïtiennes doit nécessairement emprunter la voie de la "marronnisation", du réveil permanent de cette tradition de luttes innée dans la paysannerie haïtienne (moyenne et petite), de l'exaltation des valeurs traditionnelles ou de la culture populaire "afin de la transformer en un instrument de combat" (Balandier: 1963 : 425). Toute action menée par, pour, avec ou aux côtés des moyens et petits paysans, si elle se veut vraiment libératrice, doit s'inscrire dans la ligne des stratégies et des pratiques de luttes des communautés marronnes déviantes, c'est-à-dire inspirées par l'idéologie des dominés et présentées comme des modèles alternatifs en marge ou en dehors de la société coloniale esclavagiste. La déviance devient alors source de changement social du fait que les communautés marronnes optent pour des idées, des attitudes, des projets, des actions ou des stratégies anathématisés par la société dominante esclavagiste. Les communautés marronnes attestent la victoire d'un ordre social fondé sur des relations de réciprocité, de complémentarité et non sur des rapports de domination ou d'exploitation. "En somme, le Marronnage est une forme permanente, supérieure de contestation contre tout type de discours oppresseur, dépersonnalisant ou réifiant, depuis 1679 avec le noir Padréjean jusqu'en 1860 avec les derniers rebelles de la Citadelle du Bahoruco". (Samedy: 1980 : 57).

3. Les Associations traditionnelles de travail.

L'héritage du marronnage, loin d'être rejeté, doit être revalorisé dans une perspective de luttes de libération paysannes. Nous pensons, par exemple, aux organisations traditionnelles de travail dont certaines remontent même au-delà du marronnage. Ces organisations traditionnelles de travail devraient, au moins dans un premier temps, avoir la priorité sur toute autre méthode de "développement" importée, parce qu'elles présentent cet avantage colossal d'avoir été pensées au pays par des petits paysans eux-mêmes pour résoudre des problèmes typiquement agricoles. Aussi abondons-nous dans le sens de Laguerre (1975 : 1) selon lequel "toute tentative de développement qui ne prend pas au sérieux ces formes de travail collectif propres à l'Haïtien, court indubitablement le risque d'aboutir à l'échec". Les projets de DC en cours dans le pays ont peut-être eu le grand tort de ne pas avoir suffisamment inventorié ni épuisé à fond des modèles qui se trouvent déjà au sein de la paysannerie haïtienne et secrétés par elle avant d'implanter d'autres modèles qui ne collent pas toujours à la réalité haïtienne. Albertini (1969 : 205) n'a-t-il pas raison d'écrire qu'"en développement communautaire, on part du milieu tel qu'il est; sans tenter de le briser, on cherche sa transformation grâce à la participation de tous"! En lieu et place des conseils ou des groupements communautaires qui sont des formules

importées, pourquoi ne pas exploiter, quitte à les améliorer, les "combites", les "sociétés" ou les "escouades" qui sont des formules "historiques" issues de la matrice même de la petite et moyenne paysannerie haïtienne? Une éducation marronne se doit d'abord et avant tout de revaloriser, revitaliser les associations traditionnelles de travail et de voir dans quelle mesure elles peuvent être des instruments opératoires dans le cadre d'une entreprise de libération de la petite et moyenne paysannerie haïtienne.

Michel Laguerre (1975) et Calixte Clérismé (1978) ont ébauché une typologie des associations traditionnelles de travail en vigueur dans certaines régions rurales du pays (9). Il serait bon que d'autres chercheurs poursuivent ce genre d'exploration dans d'autres zones rurales du pays pour arriver à une connaissance profonde de l'organisation structurelle de ces associations traditionnelles encore mal connues.

Le "combite", "l'escouade" et la "société" sont les trois catégories principales retenues par ces auteurs dont nous résumerons ici les observations essentielles.

9. Nous renvoyons aux travaux de ces auteurs pour plus de détails sur ces organisations.

"Le combite est un système volontaire d'entraide basé sur la réciprocité et cristallisé en un groupement de paysans réunis pour une tâche précise ne dépassant pas une journée de travail. Le "combite" n'est pas à proprement parler une association, mais bien un rassemblement sur invitation, un événement festif et communautaire éphémère constitué par un groupe d'amis, de parents et de voisins réunis pour aider quelqu'un dans les travaux des champs". (Laguerre: 1975 : 9, 10, 19, 23). Si le "combite" offre l'avantage d'abattre beaucoup de besogne en peu de temps (sans aucune garantie de la qualité du travail), il présente plusieurs inconvénients, entre autres, ceux d'être un rassemblement éphémère n'ayant aucune stabilité dans le temps et de ne profiter qu'aux paysans aisés, les dépenses exigées par son organisation excédant les moyens des petits paysans.

Selon Romain (1958 : 65), le "combite", comme toutes les institutions traditionnelles paysannes, est un élément de cohésion sociale dont il ne faut pas mésestimer le caractère moral fondamental. Un esprit de rivalité peut présider à l'organisation d'un "combite", car il arrive assez souvent qu'un cultivateur laisse consommer en un seul jour toute son épargne péniblement réalisée rien que pour augmenter son prestige social. "Car il faut qu'il

passé pour l'homme le plus considérable de la cour (10), que sa renommée traverse les cours de toute la région et que l'opinion générale admette, jusqu'à la prochaine relève, qu'aucun combite n'a connu de tels succès".

Contrairement au "combite", la "société" se caractérise par une structure stable. Association qui a pour but d'aider ses membres dans les travaux agricoles; la société fonctionne sur une base rotative, ce qui n'est pas sans inconvénients quand il y a beaucoup de membres. Elle vend ses services à ceux qui n'en font pas partie et le produit de la vente est encaissée pour les besoins de ses membres. La société est, semble-t-il, la seule association traditionnelle à avoir une caisse commune alimentée par le travail de ses membres. Toutefois, il est malheureux que la "société" favorise le parasitisme et la différenciation des couches sociales par le maintien de fonctions prestigieuses dévolues aux membres d'honneur qui ne travaillent pas et qui ne sont pas sur le même pied d'égalité que la plupart de ses membres.

10. La cour (en créole: lakou) désigne un espace délimité où vit une famille étendue, depuis des générations, et dont "la solidarité résulte d'habitudes communes, d'un culte commun, de la soumission à une autorité commune qui est celle de l'aïeul". (Romain: 1974 : 17).

De l'avis de Laguerre (1975) et de Clérismé (1978) qui ont observé sur le terrain un certain nombre d'associations traditionnelles de travail dans diverses zones rurales du pays (11), il semble que "l'escouade" recèle nombre d'éléments fort intéressants et susceptibles d'être utilisés dans une entreprise de libération des petits paysans par des petits paysans eux-mêmes. Aussi, nous arrêterons-nous un peu plus à cette structure organisationnelle traditionnelle.

Qu'est-ce donc que "l'escouade"? "L'escouade" est une association typiquement agricole et paysanne d'entraide mutuelle, association stable ne dépassant généralement pas vingt personnes de même statut social et dont la mise en commun de la force de travail profite, par rotation, à chaque membre. L'escouade peut vendre également cette force de travail commune aux paysans qui n'en font pas partie et le produit de la vente va au membre à qui appartient la journée de travail. Contrairement au "combite" ou à la "société", "l'escouade" fonctionne sur une base démocratique, mais elle est régie par une discipline admise par tous, prévoyant des sanctions appropriées aux infractions et faisant la guerre au parasitisme.

11. Desvarieux (Mirebalais), Belle-Fortune (Léogâne), Meuger (Pont-Sondé), Cocoyer Ducheine, Baron (Fonds-des-Nègres), Les Etroits (La Gonave), Petit-Goâve, Grand-Goâve; Arniquet (Cayes).

De l'avis même des petits paysans, "l'escouade" survivra longtemps encore parce qu'elle répond à leurs besoins... et leur permet de bénéficier du travail du groupe et d'être, en même temps, rémunérés... Chaque semaine, dans une escouade de 15 personnes, chacun peut réaliser près de 22,50 gourdes (US \$ 4,50). En plus de cela, chaque membre a le temps d'aller travailler dans son propre champ très tôt le matin ou l'après-midi". (Laguerre: 1975 : 39 et 47).

La structure organisationnelle horizontale de "l'escouade" ne laisse aucune place, aucune chance au parasitisme ni à la différenciation des couches sociales (il n'y a pas de membres d'honneur). "L'escouade" est composée d'un président, d'un directeur, d'un "major kò" (12), d'un "samba" (compositeur), d'un "Laplace" (13) et des travailleurs, mais tout le monde a les mêmes droits et les mêmes devoirs. Etre capable de travailler sur le même pied d'égalité, tel est le principe fondamental de l'escouade. Tout ce qu'on demande au président, c'est d'être honnête, sérieux, bon travailleur, débrouillard, c'est-à-dire être capable de

12. Celui qui, au son du "lambi", donne le signal du commencement ou de la fin du travail. Le "lambi" est une sorte de conque marine dans laquelle on souffle.

13. Celui qui décide du système de rotation et de l'endroit où l'escouade doit aller travailler.

toujours trouver du travail à l'escouade et de maintenir la solidarité et l'unité au sein du groupe.

Clérismé (1978 : 41) voit dans "l'escouade" des éléments pré-coopératifs: cohésion, habitude du travail d'équipe, stabilité de l'association.

Quant à Laguerre (1975 : 70), il estime que "l'escouade" déploie une structure viable et profondément rentable pour être employée comme un instrument dans des projets de développement rural, parce qu'elle n'a ni problème de nombre, ni problème d'inorganisation, ni problème d'inefficience. Elle est fondamentalement basée sur deux principes: la rotation du travail dans les jardins des membres, par quinzaine, et l'accumulation du capital par la vente des services du groupe... C'est essentiellement l'aspect économique qui intéresse les gens qui la forment... Le travail de ce groupe est économiquement effectif..."

L'utopie marronne s'est réalisée, on l'a vu, grâce à la "conscience de classe possible" attisée par les chefs charismatiques chez les esclaves de toutes les habitations et de tous les ateliers, galvanisés par l'idéologie de la liberté. De même, la fédération communale, régionale, départementale et même nationale de toutes les "escouades" du Pays, structures paysannes éprouvées,

ne constituerait-elle pas une plate-forme toute indiquée pour toutes les actions de libération à tous les échelons géographiques?

Au niveau d'une section rurale ou d'une zone déterminée, par exemple, une fédération "d'escouades" a plus de force de frappe pour dialoguer ou négocier avec les exploiters attitrés du petit ou moyen paysan. Le président de chaque "escouade", petit ou moyen paysan parmi les moyens et petits paysans de son milieu, pourrait représenter son "escouade" lors des rencontres régionales ou nationales (14). Tous les problèmes de l'habitation ou de la "communauté" passeraient par "l'escouade", de même que la formation technique, sociale, culturelle, idéologique, politique, économique. Les présidents des "escouades" sont certainement mieux placés pour convaincre les membres de la "communauté" de l'utilité (ou de la perversité) de nouvelles techniques culturales que des animateurs ou des vulgarisateurs agricoles, parfois compétents, mais souvent dénués de la psychologie la plus élémentaire. Une confédération "d'escouades", à cause de sa stabilité, peut résoudre, par exemple, le problème d'irrigation, dans les localités où la chose est

14. Nous aimerions savoir combien de présidents "d'escouades", de paysans moyens ou de petits paysans il y avait au Premier Congrès international sur le Développement Rural en Haïti et dans la Caraïbe. Les petits paysans et les paysans moyens seront-ils éternellement absents des points stratégiques où se prennent les décisions les concernant?

possible, et dans la mesure où elle bénéficie d'un encadrement technique réel et adéquat. Dans beaucoup de régions du Pays, l'on se plaint de la détérioration de certains systèmes d'irrigation, par manque d'entretien. Des "escouades" éveillées à ce problème seraient tout indiquées pour les entretenir ou les réparer, le cas échéant. Cela leur permettrait de constituer un capital pour se procurer un équipement agricole adéquat.

De plus, il n'y a pas de meilleurs groupes que des "escouades" qui ont une longue tradition de travail en commun pour constituer des "coopératives" paysannes adaptées aux valeurs traditionnelles (15). Une "coopérative" réalisée par une confédération "d'escouades" de toute une zone peut plus facilement avoir un meilleur pouvoir de marchandage et contrôler le prix des denrées. La confédération nationale des "escouades" pourrait s'organiser pour supprimer les intermédiaires (madan sara, usuriers, spéculateurs en denrées, commerçants ou négociants du bord de mer, etc.) qui vivent de l'exploitation directe du travail paysan.

15. "La coopérative (telle qu'elle existe dans les campagnes haïtiennes) est une institution copiée sur l'Occident, avec un fonctionnement régi par des règles trop complexes pour la petite paysannerie". (Dumont: 1978 : 31).

Chaque fédération "d'escouades" pourra être dotée d'une école de promotion collective ou de marronnisation, à l'instar des villages Ujamaa de la Tanzanie qui, quoique très pauvre, a su et pu, dès 1978, généraliser et ruraliser l'éducation primaire. L'éducation marronne pourra être un peu plus poussée pour les présidents des "escouades" qui ont l'avantage d'être des petits paysans parmi les petits paysans, naturellement acceptés et démocratiquement élus par leurs confrères. Ils sont naturellement désignés pour être, avec une certaine préparation, des agents de marronnisation ou des "gouverneurs de la rosée" sur les habitations ou dans leurs sections rurales respectives. "Les adultes seront alphabétisés et les enfants préparés à devenir des paysans fiers de l'être, indépendants, plus conscients des causes de leur exploitation. Il leur faudra alors le soutien politique des exploités de la ville, et de la fraction de l'intelligentsia qui refuse de faire entièrement le jeu des privilégiés". (Dumont: 1979 : 339).

Ainsi peuvent être mises sur pied toute une série de communautés paysannes inspirées non pas de modèles occidentaux, mais des traditions, des moeurs, de l'histoire, des coutumes, de la religion populaire, en un mot de la culture autochtone. "De telles communautés, dotées d'un statut juridique, de pouvoirs économiques, acquerraient de ce fait un pouvoir politique qui

serait progressivement plus difficilement contestable. Ce qui leur permettrait de s'affirmer, face aux privilégiés de la ville. Des coopératives de crédit, d'approvisionnement et de vente, affaibliraient la domination de l'usure et du commerce - donc de la ville". (Dumont: 1979 : 340).

Selon Laguerre (1975 : 78) "l'escouade est la seule forme d'association qui puisse être adaptée, sans trop de problèmes comme un instrument de travail dans des projets de développement rural de l'arrière-pays. L'escouade est le type d'association capable d'aider à résoudre bien des problèmes auxquels font face les masses paysannes: manque de crédit, absence de systèmes d'irrigation, problèmes de la transmission de nouvelles technologies... Le modèle des escouades peut aussi, en regroupant les individus en cellules au niveau local et régional, leur fournir un moyen de se "conscientiser" davantage au niveau de leur exploitation, d'appréhender la force de leur pouvoir en tant que groupes, et de développer des stratégies de façon à prendre en main les destinées de leurs communautés sous-développées. Les associations de travail que les paysans utilisent devraient être utilisées dans tout projet de développement communautaire rural. Il n'est nécessaire, dans une première phase, d'aller chercher des modèles de développement ailleurs. Les modèles sont déjà là; il suffit de les utiliser à bon escient". Les modèles, comme les

révolutions, ne s'exportent pas. Ils s'inventent sur place par les intéressés eux-mêmes.

TABLEAU RECAPITULATIF DES ASSOCIATIONS TRADITIONNELLES DE TRAVAIL

COMBITE

SOCIETE

ESCOUADE

- accomplit beaucoup de besogne en très peu de temps
- décuple la force de travail par le chant, le tambour
- atmosphère de fête, fonction d'intégration sociale.

- stabilité
- discipline, ordre, ponctualité
- travail efficace et entraînant effectué au son de la musique
- possibilité pour le moyen et petit paysan de se faire un petit salaire
- caisse commune: épargne

- stabilité
- démocratie: tous les membres ont les mêmes droits et les mêmes devoirs
- pas de différenciation des classes ni parasitisme: tout le monde travaille.
- discipline et respect
- effectif limité: 20 membres au maximum
- structure profondément rentable
- accumulation du capital possible
- pas de bamboche journalière ni annuelle.

AVANTAGES

- structure hiérarchique, verticale
- événement éphémère instable
- parasitisme: certains membres ne travaillent pas
- beaucoup d'imprévus
- effectif souvent incontrôlable, d'où risque d'indiscipline, de désordre, de consommation exagérée d'alcool
- risque de gaspillage de nourriture à cause du nombre toujours imprévisible des participants (débours inutiles)
- travail souvent imparfait
- dépenses onéreuses (gros investissements en argent, temps, nourriture)
- perte économique possible: désorganisation du combite par la pluie, les resquilleurs, les saouls, les flâneurs
- dépasse capacité économique des petits paysans

INCONVENIENTS

- structure complexe, hiérarchique, verticale trop lourde, basée sur le modèle de l'armée et du gouvernement civil
- favorise le parasitisme et la différenciation des classes: beaucoup de membres d'honneur ne travaillent pas
- rotation trop lente: le petit paysan peut passer son temps à aider les autres au préjudice de ses cultures

- la rareté du travail peut être cause de mécontentement ou de mécontentement au sein du groupe.
- possibilité pour un membre de revendiquer plus de journées de travail qu'un autre
- cessation possible si les membres ne sont pas de même statut social

4. Pour une mobilisation paysanne.

Nous ne le crierons jamais assez sur tous les toits: ce dont les petits paysans, les paysans sans terre, les journaliers et les ouvriers agricoles ont le plus besoin, dans un premier temps, ce n'est pas de dispensaires, de routes, d'écoles, ni même de techniques agricoles, mais de certaines formes d'organisations capables d'amorcer une tentative ou un processus de libération. De même que les marrons créaient eux-mêmes, malgré la précarité de leurs moyens, des stratégies pour se défendre des colons qui tentaient de les ramener à l'esclavage, de même les moyens et petits paysans d'aujourd'hui (qui ont développé tant de stratégies de subsistance pour pouvoir tenir jusqu'en ce moment) doivent se doter d'associations de type revendicatif ou d'organisations politiques pour mener une guerre idéologique et se défendre contre la ténacité du système d'exploitation en vigueur dans les campagnes haïtiennes. Cette lutte permanente doit être menée sur tous les fronts contre tous les parasites de l'économie haïtienne et postule l'alliance de la classe ouvrière des villes et des masses paysannes en vue de la destruction des rapports de production capitalistes et de l'accès à la propriété sociale des moyens de production. "Cette alliance ouvriers-paysans est fondée sur la conscience d'intérêts solidaires dans la lutte contre les exploiters communs et pour la construction d'un régime nouveau, où l'exploitation

aura cessé et où les travailleurs auront reconquis leur dignité. L'origine paysanne de beaucoup d'ouvriers des villes peut les aider à comprendre la nécessité objective de cette alliance. De plus, dans un climat d'oppression et de surveillance policières renforcées, cette proximité sociale des paysans et des ouvriers permet aux villes et aux campagnes d'établir les contacts politiques nécessaires au succès de l'entreprise révolutionnaire. Ainsi, l'alliance ouvriers-paysans fondée sur les réalités du système actuel a aussi des conséquences pratiques sur nos moyens de lutte contre ce système". (Luc: 1976 : 106).

Il est absolument important et urgent que tous les moyens et petits paysans des neuf départements géographiques du Pays parviennent à établir entre eux des liens horizontaux et une solidarité collective. Ce qui est possible à travers une constellation "d'escouades" muées en syndicats agraires, à travers des congrès paysans permettant à ces derniers d'échanger des points de vue et surtout de prendre conscience de leur appartenance de classe et de leur force en tant que groupe social organisé, "marronisé".

Il n'est peut-être pas absolument nécessaire que la mobilisation s'exprime d'une façon exclusive à travers l'action politique, mais il est essentiel qu'elle revête une signification

et une portée politiques. Les fédérations "d'escouades" constituent un cadre social tout à fait indiqué pour la mobilisation de larges couches paysannes. Cette mobilisation des masses paysannes, par le biais des "escouades" fédérées, peut être le fruit d'une conjugaison dialectique de la base et du sommet: "mobilisation en Stalagmite" partant de la base et faisant pression en vue de transformer les rapports sociaux paysans; "mobilisation en stalactite" partant d'une fraction de l'intelligentsia ralliée à la cause paysanne et travaillant à l'aboutissement des revendications de la confédération nationale des "escouades". (Chazel: 1975).

L'une des tâches primordiales de l'éducation marronne, nous l'avons déjà souligné, est de mettre à la portée du moyen ou petit paysan l'analyse ou la maîtrise des mécanismes de domination ou d'exploitation dont il demeure la grande victime. Nous avons analysé ces mécanismes au chapitre premier. Il faut, comme nous avons dit à ce moment-là, que les moyens et petits paysans parviennent à détecter leurs véritables exploiters, à identifier les mécanismes d'exploitation et les véritables causes de leur misère imméritée. Leur situation ne s'explique pas uniquement par l'érosion des sols, la sécheresse, la fréquence des ouragans, leur prétendue paresse congénitale, la volonté de Dieu ou des "loas" (divinités vodouesques), mais par la logique d'un système

basée sur le profit par l'extorsion de la plus-value. "Dans le mécanisme de domination impérialiste, les négociants sont les personnages-clés, non pas parce qu'ils sont méchants, blancs ou mulâtres, mais parce qu'ils jouent un rôle déterminé, le rôle de représentant de l'impérialisme dans la société haïtienne. C'est le négociant qui connaît les besoins des marchés impérialistes, qui transmet les ordres de ce marché au paysan haïtien et qui fait les prix sur le marché intérieur... Le commerçant du Bord-de-Mer est l'homme dans lequel s'incarnent à la fois l'exploitation de la paysannerie et la domination impérialiste. En luttant contre ces exploiters, les paysans mettront fin à leur servitude et à celle du pays". (Luc: 1976 : 92-93).

Les moyens et petits paysans touchés jusqu'ici par le DC n'ont pas dépassé leurs "intérêts spontanés immédiats" (Harnecker: 1974 : 161), c'est-à-dire la poursuite d'un bien-être instantané ou d'une solution immédiate à un problème ponctuel, sans en chercher ni analyser les causes profondes. L'influence indéniable exercée par l'idéologie dominante sur ces "intérêts spontanés immédiats" explique pourquoi ils n'aboutissent jamais à une mise en question radicale du système d'exploitation. L'éducation marronne doit donc porter les paysans à cultiver des "intérêts stratégiques à long terme" (Harnecker: 1974 : 163). L'intérêt stratégique à long terme de la petite et moyenne paysannerie

consiste à détruire le système de production ou d'exploitation capitaliste en supprimant le fondement même de ce système: la propriété privée des moyens de production.

La petite et moyenne paysannerie n'arrivera pas d'elle-même à la connaissance de ses intérêts stratégiques à long terme, compte tenu, comme il a été dit plus haut, de l'influence déformante de l'idéologie dominante. C'est justement le rôle d'une éducation marronne de favoriser la découverte progressive de tels intérêts aux moyens et petits paysans. Il est de la plus haute importance qu'une éducation marronne distingue ces deux intérêts. Cultiver uniquement les intérêts spontanés immédiats (par exemple: la vente de ses produits agricoles à un prix raisonnable) revient à endormir la petite ou moyenne paysannerie et à l'amputer des énergies nécessaires à la lutte pour le triomphe de ses intérêts stratégiques à long terme. Toutefois (et cela est aussi très important au niveau de la "prise de conscience"), c'est en partant des intérêts immédiats qu'on arrive à faire comprendre aux moyens et petits paysans leurs intérêts stratégiques à long terme ou leurs vrais intérêts de classe. Ce que Lénine disait de la lutte politique du prolétariat peut s'appliquer, mutatis mutandis, à l'éducation politique de la petite et moyenne paysannerie: "... Il est nécessaire de rattacher cette lutte à des intérêts quotidiens déterminés... Masquer ces intérêts

particuliers par des revendications purement politiques, compréhensibles par les seuls intellectuels, n'est-ce pas de nouveau retourner en arrière, se borner de nouveau à la lutte des seuls intellectuels, dont on vient de reconnaître l'impuissance".

En définitive, l'éducation marronne doit déboucher sur une véritable révolution politique, c'est-à-dire une mobilisation et une organisation de toutes les forces paysannes en vue de la liquidation et de la transformation radicale de toutes les structures sociales, économiques et politiques oppressives. Il est plus que temps de réaliser que les actions caritatives, quoique parfois utiles dans des circonstances ponctuelles, sont nettement insuffisantes et même endommageables à plus d'un égard, et qu'il faut d'emblée poser les problèmes sur le terrain politique. "A ce mot de politique, de bonnes âmes s'inquiètent, elles ne veulent pas en entendre parler, lui attribuant un caractère diabolique. Dans ce cas, il leur faut comprendre qu'elles se rendent complices du statu quo..., des gouvernements corrompus... des morts de faim..." (Dumont: 1979 : 345).

5. Vers une restructuration agraire

Il demeure entendu qu'il n'y a pas de révolution politique profitable à la petite et moyenne paysannerie sans une révolution

ou une restructuration agraire. Une fédération nationale des "escouades" des 560 sections rurales du pays, bien politisées, bien imprégnées d'une éducation marronne, et bien organisées en syndicats ou ligues agraires, peut, à la longue, exercer une pression sur l'Etat en vue d'une répartition équitable de la terre, pas seulement montagneuse, mais plane (16), productive, labourable, entre les paysans sans terre, les journaliers, les ouvriers agricoles, les métayers et les petits agriculteurs groupés en "escouades" encadrées techniquement et financièrement. L'une des réformes agraires peut-être les plus ambitieuses, les plus radicales et les plus rapides de l'Amérique Latine a été amorcée en Bolivie (1953) sous l'énergique pression de la masse paysanne. De 1861 à 1940, ce pays a connu près de deux mille soulèvements paysans. (Lavaud: 1977 : 626).

Cela ne peut pas durer indéfiniment. Trop de petits paysans ont faim, exposent continuellement leur vie en plein océan sur des embarcations de fortune, à la recherche d'un morceau de

16. Au dire de Dorismond (Colloque 1980 : 316), la classe paysanne dominante "possède la plupart des terres irriguées ou irrigables des plaines et des vallées du pays (65%), alors que la majorité des petits propriétaires paysans pratique l'agriculture de montagnes sous une pression de 400 habitants au km²". Une restructuration agraire doit corriger pareille situation. Il est inacceptable que les petits et moyens paysans soient condamnés à cultiver des mornes dénudés.

pain que leur refuse un système qui accapare tous les fruits d'une terre qu'ils arrosent de leur sueur et dont leurs ancêtres ont fait la conquête au bout du canon. Selon la sagesse africaine que les chaînes n'ont pas pu empêcher à nos ancêtres d'apporter à Saint-Domingue, et qui transpire jusqu'à maintenant de nos succulents proverbes créoles, "la terre, épouse de Dieu, constitue spirituellement la puissance femelle fondamentale, ... principe et symbole de toute fécondité: la terre est sacrée... A tout vivant doit être concédée suffisamment de terre pour les besoins de sa subsistance... personne n'est autorisé à l'accaparer au détriment d'autrui". (Kohler: 1971). Pour se faire respecter, se faire entendre, et faire valoir leurs droits, il faut que les masses paysannes s'organisent en un véritable mouvement ou parti paysan, en vue de mener, comme les marrons d'autrefois, une guerre permanente de libération de la petite et moyenne paysannerie pour abolir le mode et les rapports de production capitalistes et pour récupérer ce sol qui leur revient de droit. "L'espoir d'une société moins inégale, à l'échelle nationale, comme à l'échelle mondiale, plus "participationniste", plus "conviviale" repose aussi, sinon d'abord, sur la libération des paysans et des paysannes opprimés. Libération de leur esprit, par une alphabétisation de conscientisation. Libération de leur corps, par une production accrue et surtout mieux répartie, qui les délivre du plus odieux des esclavages, celui de l'ignorance, de la maladie, de la misère

et de la faim". (Dumont: 1979 : 349).

Les moyens et petits paysans ne demandent pas l'aumône. Ils ont droit à une part équitable et substantielle de terre et de pouvoir. "Premiers producteurs, les paysans sont en fait et en droit les derniers bénéficiaires du fruit de leur travail, car aucune législation ne vient protéger leurs droits. De plus, la masse rurale est dans sa totalité exclue des bénéfices du régime de la sécurité sociale. On ne dénoncera jamais assez la discrimination dont est victime la masse paysanne. Aucune perspective de développement véritable n'est possible sans une législation progressiste en faveur de ce secteur fondamental de la nation". (Femmes haïtiennes: 1980 : 28). Mais la revendication ou la réappropriation de la propriété et du pouvoir passe nécessairement par une révolution sociale. En effet, "la concentration du pouvoir entre les mains d'une classe peu nombreuse essentiellement intéressée à la préservation de sa richesse et de ses privilèges exclut la perspective d'un développement économique important, jusqu'à ce qu'une révolution sociale ait amené un changement dans la répartition des revenus et du pouvoir". (Lacoste: 1968 : 199-200). Les moyens et petits paysans n'ont que faire des clubs 4C (coeur, conscience, cerveau, courage); il leur faut plutôt des "escouades" 4P: PAYSAN-PROPRIETE-PRODUCTION-POUVOIR.

Toutefois, nous devons admettre que la complexité de la structure foncière haïtienne n'est pas de nature à faciliter une révolution ou une restructuration agraire. Aussi, nous garderons-nous d'épiloguer sur les modalités concrètes d'une telle révolution que nous jugeons cependant indispensable. Mais, pour avoir vécu près de dix ans au milieu des moyens et petits paysans, nous pouvons avancer qu'une révolution agraire peut manquer son coup si ses promoteurs ne maîtrisent pas bien les structures agraires et surtout les "stratégies" ou les pratiques culturelles paysannes. Dufumier (1979 : 12-13) semble soupçonner plus ou moins la complexité du problème lorsqu'il écrit: "Les paysans poursuivent pour la plupart, non sans difficulté, mais souvent avec beaucoup d'ingéniosité, une stratégie de survie alimentaire, et leurs pratiques agricoles sont très souvent conformes avec cet objectif. Nombreux sont ainsi les agriculteurs qui s'efforcent de cultiver des parcelles dispersées dans des sites écologiques différents, mais souvent distants les uns des autres, afin de pouvoir pratiquer une grande gamme de cultures, étaler au maximum les temps de travaux, et disposer de récoltes tout au long de l'année. Une politique agraire qui ignorerait cette pratique et proposerait, par exemple, un remembrement des exploitations, risquerait fort de se heurter à l'incompréhension et plus encore à l'hostilité des paysans. Toute politique agraire qui viserait notamment à s'allier la paysannerie ne saurait donc

se limiter à quelques mesures techniques ponctuelles, et supposent que les structures agraires soient d'abord parfaitement connues: étudier les pratiques paysannes et en comprendre les raisons économiques et sociales nous apparaît donc comme un préalable nécessaire".

Par ailleurs, une révolution agraire soulève de nombreuses et sérieuses interrogations. La restructuration agraire fera-t-elle disparaître automatiquement les usuriers, les intermédiaires tels que les "spéculateurs en denrées", les "madan sara", les capitalistes marchands, les commerçants du Bord-de-mer, enfin tout ce contingent d'exploiteurs qu'on pourrait ranger dans la catégorie des ennemis de la paysannerie moyenne et petite? En outre, la réforme agraire donnera-t-elle assez de terre aux moyens et petits paysans, surtout aux jeunes pour qu'ils puissent mener un style de vie décent? A la Martinique, par exemple, la réforme agraire a créé des microfundia sans avenir économique (17). Est-on absolument sûr que les jeunes ruraux éprouvent une véritable soif de la terre? Ceux que l'école, ce prétendu "facteur de développement" a arrachés à la terre en leur inculquant un savoir fait pour la ville, ceux qui ont pris goût au mode de vie urbain,

17. La moyenne de la superficie des exploitations créées par la réforme agraire martiniquaise est de 2ha6 (Albertini: 1965 : 21).

retourneront-ils ou resteront-ils à la campagne? L'expérience de l'Amérique latine que nous n'avons pas à copier, atteste qu'une restructuration agraire s'opère plus facilement dans la tête d'une certaine fraction de l'intelligentsia que dans la réalité moyenne et petite paysanne, parce qu'elle requiert une base politique, économique, technique, administrative, financière et juridique. "Une véritable réforme agraire efficace et durable est en réalité une révolution sociale qui affecte non seulement le monde rural, mais toute la société nationale. Elle ne peut aboutir que si elle change assez profondément les structures et les rapports des divers pouvoirs, la position socio-politique des divers groupes dans la nation. Elle doit s'opérer assez rapidement sous peine de voir reparaître les forces d'opposition". (Birou: 1970 : 222-223).

Les rapports de forces et les structures de pouvoirs en place expliquent la direction que prennent les réformes agraires dans certains pays et leur impossibilité en d'autres pays. "Au fond, très peu de pays en dehors de Cuba ont voulu une réforme agraire totale. Et aucun, pas même le Mexique, n'a été capable de changer radicalement les structures agraires: système foncier, formes de propriété, modes de faire valoir". (Birou: 1970 : 223).

L'objectif de notre travail n'est pas d'indiquer comment

doit s'opérer, une révolution agraire en Haïti (18), mais d'attirer l'attention sur l'inutilité de tout effort de libération des moyens et petits paysans qui ne vise pas à l'abolition de la propriété foncière, de la rente "féodale", de l'absentéisme et à la mise en valeur de toutes les terres non cultivées. La multiplication accrue d'intrants modernes n'est qu'une stratégie pour éviter la restructuration agraire, en dehors de laquelle tout discours relatif à l'augmentation de la production agricole des moyens et petits paysans relève de la mystification (19).

L'agronome Honorat (Colloque 1980 : 126), l'économiste Pierre-Charles (1967 : 229) et tant d'autres, protestent, avec raison, contre la réduction de la question agraire, problème politique, à une question purement technique ou agronomique (19). Aussi, au Premier Colloque sur le Développement rural en Haïti et dans la Caraïbe, Honorat (1980 : 126) s'est-il interrogé sur l'efficacité d'un DC qui ne mette pas la "réforme" ou la

18. Sur ce point, voir: Pierre-Charles (1967 : 228-235); Francisque (1968 : 52-59); Jean Luc (1976 : 121-123 et 154).

19. "Une tendance assez bien dessinée des cercles administratifs, tout en reconnaissant l'importance de la question agraire, a voulu la centrer, sur le plan agronomique et de l'assistance technique. Il convient d'insister là-dessus: la question agraire haïtienne n'est pas de nature essentiellement agronomique; sa solution dépend en premier lieu des modifications dans le mode de production agricole et de possession de la terre". (Pierre-Charles: 1967 : 229).

"revendication" agraire au coeur de son action: "L'animation, et la technologie peuvent-elles alors aider véritablement le paysan haïtien à faire mieux dans l'espace que lui ont laissé l'histoire et la structuration de notre système foncier? Sans nier, dans un processus éventuel de développement rural, le rôle de l'équipement technique et de la mobilisation des énergies collectives, n'y a-t-il pas, à la racine de notre sous-développement rural, une catégorie essentielle et primordiale qui régit et conditionne toutes les autres parce que déterminante elle-même, de l'intérêt du paysan à redoubler son ardeur au travail? Peut-on valablement parler de production ou de productivité accrues sans poser au préalable et résoudre positivement la vieille, l'historique question agraire?" (20).

Enfin, comme dit René Dumont (1980) qui a proposé un plan précis, dans ce sens, au Bangladesh, "il faudrait construire partout des pouvoirs paysans (p. 10)... organiser diverses sortes de pouvoirs paysans, adaptées aux différentes situations locales (p. 79)... Mais il faudra, dans le Tiers-Monde, des hommes décidés à mettre les révolutions paysannes aux postes de commande, dès qu'ils seront alphabétisés, motivés, organisés". (p. 11). C'est à tous les paysans du monde à élaborer, "dans la

20. Souligné par nous.

sueur et la poussière, dans les luttes, si possible non violentes, un socialisme écologique quelque peu libertaire, qui respecte tout homme et toute créature vivante". (Dumont: 1979 : 352).

Toutefois, nous ne sommes pas dupes. Il faut évidemment que les moyens et petits paysans s'emparent du pouvoir, que celui-ci soit popularisé, mais "il ne faudrait pas croire que le pouvoir populaire soit une baguette magique qui va tout résoudre". (Fidel Castro, 26 juillet 1973) (21), surtout dans un pays qui manque objectivement de moyens matériels.

Mais la résurrection des mémoires collectives, des traditions de luttes paysannes, la portée révolutionnaire de l'utopie, en tant que révélatrice des frustrations paysannes et contestation des structures agraires actuelles, la promotion de la culture populaire en tant qu'instrument de combat, la transformation progressive de "l'escouade" en une organisation politique, sociale, économique et culturelle, constituent autant d'avenues qui appellent à l'espérance.

21. Texte cité par Marta Harnecker, Cuba: dictature ou démocratie, Paris, Maspéro, 1976: p. 124.

CONCLUSION

Selon Goldmann (1970 : 123), "aucune étude sociologique d'un objet partiel et limité ne saurait aborder l'aspect conscient de cet objet autrement qu'en l'insérant dans un ensemble, non pas global sans doute, mais en tout cas plus vaste que l'objet proprement dit".

Aussi avons-nous inséré notre tentative d'appréhension sociologique du "développement communautaire" dans un ensemble plus vaste, en l'occurrence, le développement capitaliste mondial, défini comme une entreprise d'extorsion de la plus-value par les classes dominantes nationales et internationales aux classes dominées nationales et internationales, dans le stade suprême de l'impérialisme, le "néo-colonialisme" (Kwame Nkrumah: 1963).

Si la finalité du capitalisme est l'extorsion de la plus-value, et si le "développement communautaire" ne peut être compris qu'à l'intérieur du développement capitaliste mondial, en attendre une quelconque amélioration, voire une transformation des masses paysannes du "Tiers-Monde", ne relève-t-il pas purement et simplement de la mystification? En effet l'analyse nous a fait

découvrir que ce n'est pas d'abord et avant tout la misère des paysans du "Tiers-Monde" qui a présidé à la conception de la méthode du "développement communautaire" par les Nations Unies, mais bien la menace perpétuelle que l'instabilité ou l'insécurité des démunis représente pour la sécurité ou la stabilité des riches. Comme il a été dit à Dumont (1974 : 181-182) dans les bureaux mêmes des Nations Unies à New York, "le développement communautaire est l'arme anti-communiste la plus puissante".

Aussi l'analyse du type de "développement communautaire" importé par les Nations Unies et appliqué dans les campagnes haïtiennes, en tant que méthode d'intervention sociologique, confirme-t-elle notre hypothèse fondamentale, à savoir que ce schéma universel de DC est une entreprise de mystification qui enfonce davantage les masses paysannes dans les gouffres de la dépendance. Le recours à l'outillage théorique du matérialisme historico-dialectique (classes et catégories sociales, fractions ou couches de classe, Etat, mode de production, formation sociale, idéologie) nous a facilité cette opération de démystification de l'idéologie du DC et dans sa définition et dans son incarnation à travers différents projets implantés dans les campagnes haïtiennes où la mystification consiste à faire croire aux moyens et petits paysans qu'ils sont les premiers bénéficiaires du DC alors qu'ils n'en sont que les destinataires. Les conditions

infra-humaines d'existence des masses paysannes, la misère généralisée par suite des mécanismes d'exploitation en vigueur dans les sections rurales, accentuant ainsi la différenciation des classes ou catégories sociales (paysans sans terre, journaliers et ouvriers agricoles, paysans pauvres, paysans moyens, paysans riches, grands propriétaires fonciers), l'exode rural de plus en plus massif, les "boat people" de plus en plus nombreux, attestent éloquemment de l'inefficience de ce style de DC. Les moyens et petits paysans, avons-nous dit, sont, en principe, les destinataires des programmes de DC (animation rurale, éducation, santé, vulgarisation agricole, conseils communautaires, clubs 4C, coopératives, crédit agricole, infrastructures routières, etc.). En effet, c'est en leur nom que les demandes constantes "d'aide" se produisent auprès de tous les organismes internationaux et que des sommes considérables rentrent fréquemment au Pays (1). Mais ils sont loin d'être les

1. L'A.I.D. à elle seule a financé, pour la période 1962-1983, des projets de développement rural en Haïti, de l'ordre de 173 millions de dollars (voir ANNEXE D). S'il était possible d'obtenir des données véridiques relatives à toutes les sommes obtenues des organismes "d'aide" et parvenues au pays (voir ANNEXE E), au nom des "paysans" haïtiens, par le biais de l'Etat, ou des nombreux organismes religieux et de "développement" militant en Haïti, on aboutirait sans doute à un total aussi incommensurable que la misère actuelle des masses paysannes. Par conséquent, loin de demander aux paysans moyens et aux petits paysans de collaborer à un pouvoir qui, non seulement ne leur donne rien, mais leur enlève même leur dû, il faut, de préférence, et en toute justice, les "aider" à se doter d'organisations politiques ou syndicales capables de lui en demander des comptes:

premiers bénéficiaires. Usuriers de toutes sortes, "madan sara", "spéculateurs en denrées", paysans riches, grands propriétaires fonciers pré-capitalistes et capitalistes, capitalistes marchands, négociants du Bord-de-mer, classes dominantes au pouvoir, "experts", "spécialistes", "techniciens", et même "missionnaires" (catholiques ou protestants) constituent autant de classes ou catégories sociales qui vivent soit de l'exploitation directe des moyens et petits paysans, soit de l'accaparement, soit de l'interception partielle ou totale des avantages à eux destinés, ou "roulent jeep sur leur dos".

Enfin l'analyse nous met en face d'un style de DC d'amélioration et non de transformation, a-historique, dominé, dépendant, acculturé, "zombifiant"; plus oppressif que libérateur. Car l'objectif primordial du DC, à savoir l'intégration des masses paysannes au système capitaliste (donc le maintien du statu quo) fait de lui un nouvel instrument d'oppression entre les mains des classes dominantes nationales et de leurs alliés internationaux, et par là, une entrave à la libération des masses paysannes.

Au bout du compte, c'est l'analyse historique, et non des formules toutes faites ou importées, qui doit dicter aux moyens et petits paysans les modèles concrets et adaptés ou les voies nouvelles de libération à emprunter, car "l'émancipation paysanne est

l'oeuvre des paysans eux-mêmes" (Dumont: 1972 : 237), une fois organisés. Aussi une plongée constante des moyens et petits paysans dans l'histoire de leur pays, l'analyse historique des révolutions paysannes ou marronnes, ainsi que des mécanismes d'exploitation et l'identification des exploités; le réveil permanent des mémoires collectives, des traditions de luttes ou de forces paysannes latentes par des agents sociaux de marronnisation, la revitalisation des associations traditionnelles de travail, la transformation de la culture populaire en instrument de combat; la restructuration agraire, en un mot une révolution paysanne radicale pour la construction de pouvoirs paysans constituent-ils, de préférence aux modèles importés, des avenues à explorer en vue d'une libération progressive des campagnes haïtiennes. Comme l'écrit Dumont (1972 : 235-236), "seules seraient acceptables des révolutions dans le déroulement desquelles les paysans joueraient un rôle dirigeant, en tant que paysans, et sur le même pied que les autres éléments moteurs de tels bouleversements, soit essentiellement les ouvriers et les autres travailleurs, cadres et intelligentsia compris".

Il serait naïf de croire que, dans un premier temps, les masses paysannes peuvent se passer de toute forme "d'aide". Car "les masses tombent dans le réformisme quand on les abandonne à elles-mêmes". (Harnecker: 1974 : 222). Toutefois, nous sommes

persuadé que, tant qu'ils investissent leur temps et leurs énergies dans des "actions molles", "douces", ou inoffensives, "coopérants", "spécialistes", "techniciens", "missionnaires" enlacent les moyens et petits paysans dans la misère et consolident les structures sociales oppressives. "L'aide" la plus utile à apporter aux moyens et petits paysans réside plutôt dans le dépistage permanent des mécanismes d'exploitation, de leurs ennemis véritables, dans la mise sur pied de certaines formes cohérentes et efficaces de structurations ou d'organisations sociales et politiques locales et nationales, capables de catalyser "toutes les forces de mécontentement accumulées dans les masses rurales séculairement frustrées".

(Birou: 1970 : 155) en vue de la récupération de leur terre à eux volée et de leur dignité bafouée. Pour nous résumer, cette forme "d'aide" se ramène essentiellement à ceci: avoir confiance dans les moyens et petits paysans, les respecter, les consulter, les informer, les marronniser, les organiser, les mobiliser. Et il n'est pas nécessaire d'attendre que tous les moyens et petits paysans soient marronnisés avant d'entamer un processus de transformation, car "les agents sociaux de la transformation se forment seulement dans le processus même de transformation, et l'on ne peut pas toujours compter avec une situation dans laquelle les forces révolutionnaires sont pour ainsi dire sous la main quand le mouvement révolutionnaire commence". (Marcuse: 1968 : 9).

Manuel, le héros visionnaire du roman socio-politique de Roumain, Gouverneurs de la rosée (1944), entrevoit cette révolution sociale, aboutissement logique et inéluctable de la conscience de classe paysanne, quand il s'écrie: "Nous sommes (les moyens et petits paysans) ce pays et il n'est rien sans nous, rien du tout. Qui est-ce qui plante, qui est-ce qui arrose, qui est-ce qui récolte? Le café, le coton, le riz, la canne, le cacao, le maïs, les bananes, les vivres et tous les fruits; si ce n'est pas nous, qui les fera pousser? Et avec ça nous sommes pauvres, c'est vrai, nous sommes malheureux, c'est vrai, nous sommes misérables, c'est vrai. Mais sais-tu pourquoi, frère? A cause de notre ignorance: nous ne savons pas encore que nous sommes une force, une seule force: tous les habitants, tous les nègres des plaines et des mornes réunis. Un jour, quand nous aurons compris cette vérité, nous nous lèverons d'un point à l'autre du pays et nous ferons l'assemblée générale des gouverneurs de la rosée, le grand combat des travailleurs de la terre pour défricher la misère et planter la vie nouvelle". (ROUMAIN: 1944 : 106).

PAYSANS DES 560 SECTIONS RURALES, UNISSEZ-VOUS!

BIBLIOGRAPHIE

- ALBERTINI, J.M.:
1965 "La fausse croissance", in Economie et Humanisme, vol. 24, no. 163.
- ALTHUSSER, Louis:
1967 "Sur le travail théorique", in La Pensée, no. 132 (avril 1967), p. 6.
1971 Pour Marx, Paris, Maspéro.
- AMIN, Samir:
1971 L'échange inégal, Paris, Editions de Minuit.
- AKOUN, André:
1975 "Les idéologies" in Encyclopédie de la Sociologie, Larousse.
- ANGLADE, Georges:
1978 L'espace haïtien, Montréal : Les Presses de l'Université du Québec.
- ARROYO, Gonzalo:
1980 "A propos de la dépendance. Notes sur le débat Cardoso/Serra/Marini", in Amérique latine, no. 4, oct.-déc. 1980.
- BADIOU, Alain et BARMES, François:
1976 De l'idéologie, Paris, Maspéro.
- BALANDIER, Georges:
1963 Sociologie actuelle de l'Afrique Noire, Paris, PUF.
- BARBER, Ben:
1982 "L'enfer de Bébé Doc", in Actualité, (juin 1982).
- BARAN, Paul et SWEEZY, Paul:
1966 Monopoly Capital - An Essay on the American Economic and Social Order, New York, Monthly Review Press, 1966.

- BASTIEN, Victor:
1980 En Haïti dans la vie rurale, scènes vécues,
Port-au-Prince, Imprimerie Le Natal.
(Collection Regain).
- BELLONCLE, Guy:
1975 Santé et développement en milieu rural africain,
Paris, Editions ouvrières.
- 1980 Femmes et développement en Afrique sahélienne,
Paris, Editions ouvrières.
- BERGER, Peter:
1973 Comprendre la sociologie, Paris, Resma.
- 1978 Les mystificateurs du progrès, Paris, PUF.
- BERGERON, Léandre:
1980 Dictionnaire de la langue québécoise, Montréal,
VLB éditeur.
- BERNARD, Lucien:
1979 Mythe de l'alphabétisation et des moyens de
communication collective en Amérique latine:
une remise au point sur la technique éducative,
Port-au-Prince, Ateliers Fardin.
- BERTRAND, Michèle:
1979 Comprendre le marxisme et l'histoire, Paris,
Editions sociales.
- BETTELHEIM, Charles:
1964 Planification et croissance accélérée, Paris,
Maspéro.
- 1976 Calcul économique et formes de propriété, Paris,
Maspéro.
- BIHR, Alain et HEINRICH, Jean-Marie:
1979 La néo-social-démocratie ou le capitalisme autogéré,
Paris, Le Sycomore.
- BIROU, Alain:
1970 Forces paysannes et politiques agraires en Amérique
latine, Paris, Editions ouvrières.

- BLAISE, Franck:
s.d. Le problème agraire à travers l'histoire d'Haiti,
(s.l. : s.n., s.d.)
- BLANC, Janine:
s.d. La planification sanitaire en Afrique, bilan de
trois expériences de planification (Mali-Niger-Gabon),
(s.l. : s.n., s.d.). -- 32 p. (texte ronéo).
- BOSC, Robert:
1964 "Haiti: un phénomène excentrique de sous-développement",
in Revue de l'Action populaire, no. 75, (février 1964).
- BOUDON, Raymond:
1969 Les méthodes en sociologie, Paris, PUF.
- BRAVE, Toussaint:
1971 Service social et développement intégral en Haiti,
Ottawa, Editions Action-Indépendance.
- BRISSON, Gérald:
1968 Les relations agraires dans l'Haiti contemporaine,
(s.l. : s.n.), (texte ronéo).
- CARDOSO, Fernando Henrique:
1974 "Théorie de la dépendance" ou "analyses concrètes
de situations de dépendance", in L'Homme et la
société, nos. 33-34, (juillet-décembre 1974),
pp. 111-123.
- CARSODO, Fernando Henrique et FALLETTO, Enzo:
1973 Dependencia y desarrollo en América Latina, Argentina,
Siglo XXI.
- CAXTEX, Patrick:
1977 "Voie chilienne" au socialisme et luttes paysannes,
Paris, Maspéro.
- CEPAL:
1969 Estudio economico para America Latina, (s.l.) : CEPAL.
- CHANCY, Max:
1972 "Education et développement en Haiti", in Symposium
Haiti: culture et développement en Haiti, Montréal,
Leméac.
- HAZEL, François:
1975 "La mobilisation politique: problèmes et
dimension", in Revue française de science politique,
25 (3), 1975, pp. 502-516.

- CHONCHOL, Jacques:
1980 "Problèmes alimentaires en Amérique latine, malnutrition et dépendance", in Amérique latine, (oct.-déc. 1980), pp. 5-18.
- CLERISME, Calixte:
1978 "Organisations paysannes dans le développement rural", in Conjonction, no. 140 (oct.-nov. 1978), pp. 5-45.
- COLLOQUE 1980: CHERY, M.L.D., NUMA, M., BORDES, Dr. Ary, BURY, Robert Israël, FOUGERE, Dr., HALL, M., BAPTISTE, Soeur Irène, WERLEIGH, et autres: Développement rural en Haïti et dans la Caraïbe, Port-au-Prince, Imprimerie M. Rodriguez.
- COOLEY, Charles:
1956 Social organization, Glencoe, Free Press.
- COOMBS, Philip H.:
1968 La crise mondiale de l'éducation, Coombs, Paris, PUF.
- COPANS, J.:
1975 Anthropologie et impérialisme, Paris, Maspéro.
- CORM, Georges:
1978 "Saper l'idéologie du développement", -- in Le Monde diplomatique, (avril 1978).
- DEBBASCH, Yvan:
1961 "Le marronnage: essai sur la désertion de l'esclave antillais", in L'Année sociologique, série 3, 1961, pp. 1-112.
- DEBLE, Isabelle:
1974 "Halte à la scolarisation?", in Revue du Tiers-Monde, tome XV, nos. 59-60, (juillet-décembre 1974).
- DECKER, Henry de:
1968 Nation de développement communautaire en Guinée et au Sénégal, Paris, Mouton.
- DELLANDE, Alex et autres:
1980 Espace rural et société agraire en transformation, Port-au-Prince, (s.n.).

- DEPESTER:
1969 "Los fundamentos socio-culturales de nuestra identidad", in Cuadernos de Marcha, no. 28 (Agosto 1969).
- "Dépossession":
1930 -- In Union nationaliste, -- Port-au-Prince, Le journal, 1930, pp. 22-27.
- DORISMOND, Pierre:
1968 Stage de formation missionnaire: cours donné par Pierre Dorismond, spécialiste en éducation de base, -- Port-au-Prince : Eglise d'Haiti, Section Développement communautaire.
- DOS SANTOS, Théotónio:
1977 Le problème agraire dans une structure de dépendance suivi d'une mise au point sur la théorie de la dépendance, Ottawa, Université d'Ottawa, Institut de Coopération internationale, janvier 1977.
- DUFUMIER, Marc:
1979 "Réforme agraire et développement", in Conjonction nos. 145-146, (novembre 1979), pp. 5-13.
- DUMOND, Fernand:
1963 "Notes sur l'analyse des idéologies", in Recherches sociographiques, vol. IV, no. 2 (1963), pp. 155-165.
1963 "L'idéologie et savoir historique", in Cahiers internationaux de sociologie, vol. XXXV, (juil.-déc. 1963), pp. 43-60.
- DUMOND, René et MAZOYER, Marcel:
1969 Développement et socialismes, Paris, Seuil.
- DUMONT, René:
1972 Paysanneries aux abois (Ceylan, Tunisie, Sénégal), Paris, Seuil.
1974 Agronome de la faim, Paris, Éditions Robert Laffont.
1979 Paysans écrasés, terres massacrées, Paris, Laffont.

- DUMONT, René et MOTTIN, Marie-France:
 1981 L'Afrique étranglée, Paris, Seuil.
- 1981 La croissance...de la famine! : une agriculture repensée, Paris, Seuil.
- DURKHEIM, Emile:
 1893 De la division du travail social, Paris, PUF.
- DUSSEL, Enrique et autres:
 1976 La Philosophie actuelle en Amérique latine, Mexico, Editions Grijalbo.
- ENGELS, Friedrich:
 1975 Dialectique de la nature, Paris, Editions Sociales.
- 1976 "La question paysanne en France et en Allemagne", in Karl Marx et F. Engels, Oeuvres choisies, tome III, Moscou, Editions du Progrès.
- 1980 "'Lettre à F. Mehring', Berlin, Londres, le 14 juillet 1893", in Engels, F. Lettres sur le matérialisme historique 1890-1894. Moscou, Editions du Progrès.
- ERNY, Pierre:
 1977 L'enseignement dans les pays pauvres, modèles et propositions, Paris, Editions L'Harmattan
- ETHEART, Bernard:
 1976 "Le développement communautaire: un bilan", in Conjonction, no. 129, (mai 1976).
- FAO.
 1973 Manuel de production, Rome : FAO.
- FEMMES HAITIENNES
 1980 Collectif de : "Industrie", pp. 17-19, in Dossier FEMMES HAITIENNES, Montréal, Editions Maison d'Haiti, Inc., juillet 1980.
- FORTUNE, Georges:
 1977 Haiti: une nation au service d'une minorité, Bruxelles, Editions Vie ouvrière.
- FOSSAERT, Robert:
 1977 La société, tome II, Paris, Seuil.
- 1977 Les structures économiques, tome III, Paris, Seuil.

- FOUCHARD, Jean:
1972 Les marrons de la liberté, Paris, Editions de l'école.
- FOUGEYROLLAS, Pierre:
1979 Sciences sociales et marxisme, Paris, Payot.
- FRANCISQUE, Edouard:
1968 Perspectives du développement économique en Haïti, Port-au-Prince, Deschamps.
- FRANK, Gunder André:
1968 Capitalisme et sous-développement en Amérique latine, Paris, Maspéro.
1970 Le développement du sous-développement, Paris, Maspéro.
- FREINET, E.:
1949 Naissance d'une pédagogie populaire, Cannes, Editions de l'Ecole Moderne Française.
- FURTADO, Celso:
1976 Le mythe du développement économique, Paris, Anthropos.
- GALBRAITH, John Kenneth:
1962 Les conditions actuelles du développement économique, Paris, Denoël.
- GILLET, H.:
1964 "Les écoles communautaires", Tiers-Monde, no. 17, janv.-mars 1964.
- GOLDMANN, Lucien:
1971 Sciences humaines et philosophie, Paris, Gonthier.
- GOUSSAULT, Yves:
1971 "L'éducation des masses paysannes dans les économies capitalistes dépendantes", in L'homme et la société, no. 22, (octobre-décembre 1971), pp. 243-251.
- GRAMSCI, Antonio:
1974 Ecrits politiques, tome I, Paris, Gallimard.
1977 Gramsci dans le texte, Paris, Editions sociales.

- GRAWITZ, Madeleine:
1979 Méthodes des sciences sociales, Paris, Dalloz.
- GUIBAL, Francis:
1980 "Philosophie(s) d'Amérique latine", in Etudes, (juillet 1980), pp. 39-50.
- GURVITCH, Georges:
1962 Dialectique et sociologie, Paris, Flammarion.
1963 La vocation actuelle de la sociologie, Paris, PUF.
- GUTELMAN, Michel:
1974 Structures et réformes agraires: instruments pour l'analyse, Paris, Maspéro.
- HAITI, REPUBLIQUE D':
1963 Département de la Justice. Code rural
Dr. François Duvalier, Port-au-Prince, Imprimerie de l'Etat.
1969 Secrétairerie des Affaires sociales. Actes du deuxième congrès national du travail, tome II, Port-au-Prince, Henri Deschamps.
1981 Coopératives en Haiti, 2e année, no. 3, (septembre 1981).
- HALBWACHS, Maurice:
1930 Les causes du suicide, Paris, Alcan.
- HARNECKER, Marta:
1974 Les concepts élémentaires du matérialisme historique, Bruxelles, Contradictions.
1976 Cuba: dictature ou démocratie, Paris, Maspéro.
- HEYNELS, R.:
1981 "'L'idéologie': critique d'une notion", in Cahiers internationaux de sociologie, vol. LXX, (janvier-juin 1981), pp. 157-168.
- HONORAT, Jean-Jacques:
1974 Enquête sur le développement, Port-au-Prince, Imprimerie centrale.
- HOUEE, Paul:
1972 Les étapes du développement rural: Tome II, Paris, Editions ouvrières.

- HURBON, Laennec:
1974 Ernst Bloch: utopie et espérance, Paris, Cerf.
- ILLICH, Ivan:
1971 Libérer l'avenir, Paris, Seuil.
1971 Une société sans école, Paris, Seuil.
- JALEE, Pierre:
"Tiers-Monde, quel Tiers-Monde?", in Révolution
vol. 1, no. 7, Edition anglaise.
1968 Le Tiers-Monde dans l'économie mondiale:
l'exploitation impérialiste, Paris, Maspéro.
1982 Le pillage du Tiers-Monde, Paris, Maspéro.
- JOACHIM, Benoît:
1979 Les racines du sous-développement en Haïti,
Port-au-Prince, Imprimerie Henri Deschamps.
- JULIEN, Eddy:
1979 "Dévelopman", in Bon Nouvèl, Port-au-Prince,
Onzièm ané 117 - Séktanm 1979, pp. 4-12.
- KOHLER, J.M.:
1971 Activités agricoles et changements sociaux dans
l'ouest Mossi: Mémoires, (s.l.), Orstom.
- KONIG, René:
1972 La sociologie, Paris, Flammarion.
- LABICA, Georges et Alii:
1982 Dictionnaire critique du marxisme, Paris, PUF.
- LABROUSSE, Bernard:
1978 De l'idéologie dominée, Montréal, Editions Nouvelle
optique.
- LACOSTE, Yves:
1968 Géographie du sous-développement, Paris, PUF.
- LAGUERRE, Michel:
1975 Les associations traditionnelles de travail dans
la paysannerie haïtienne, Port-au-Prince, Institut
interaméricain des sciences agricoles de L'OEA
(août 1975). (o590/75/37 - 29LH/75).

- LASSERRE, Guy:
1974 Les Amériques du Centre, Paris, PUF.
- LAVAUD, Jean-Pierre:
1977 "La mobilisation politique du paysannat bolivien",
in Revue française de sociologie, tome XVIII,
(1977), pp. 625-649.
- LEMOINE, Maurice:
1981 Sucre amer, Paris, Encre.
- LENINE, Vladimir I.:
1977 Le développement du capitalisme en Russie,
Moscou, Editions en langues étrangères, 1977,
pp. 401-402.
- 1977 Oeuvres complètes, tome 6, Edition russe. -- (s.l.):
(s.n.), 1977, p. 262.
- 1977 "Le régime capitaliste de l'agriculture moderne",
in Oeuvres, tome III: Le développement du
capitalisme en Russie, Paris, Editions sociales.
- LEOPOLD, Marion:
1981 "La résistance paysanne en Haiti: éléments pour
une analyse", in L.S. Alschuler. Développement
agricole dépendant et mouvements paysans en
Amérique latine. -- Ottawa, Editions de l'Université
d'Ottawa, 1981, pp. 179-218.
- LUBIN, Maurice A.:
1962 "Quelques aspects des communautés rurales d'Haiti",
in America Latina, Ano V, no. 1-2, Rio de Janeiro,
(Junho 1962), pp. 3-21.
- LUC, Jean:
1976 Structures économiques et lutte populaire en Haiti,
Montréal, Nouvelle Optique, 1976.
- LUKACS, Georg:
1974 Histoire et conscience de classe, Paris, Editions
de minuit.
- MADIOU, Th.:
1847 Histoire d'Haiti, tome 1, Port-au-Prince, (s.n.).
- MALTHUS, Thomas Robert:
1821 Lettre à Ricardo, 7 juillet 1821.

MANHEIM, Karl:
1956

Ideology and Utopia: an Introduction to the Sociology of Knowledge, Routledge & Kegan Paul Ltd., London, 1956.

MANIGAT, L.F.:
1967

"La substitution de la prépondérance américaine à la prépondérance française en Haïti au début du XXe siècle: la conjoncture de 1910-1911", in Revue d'Histoire moderne et contemporaine, tome XIV, (oct.-déc. 1967), Paris, Armand Colin.

MARCUSE, Herbert:
1968

La fin de l'utopie, Paris, Seuil.

MARINI, Ruy Mauro:
1980

"Les raisons de la nouvelle idéologie du développement. Réponse à F.H. Cardoso et J. Serra", in Amérique latine, No. 2, avril-juin 1980.

MARX, Karl:
1957

Contribution à la critique de l'économie politique, Paris, Editions sociales.

1966

Manifeste du Parti communiste, Paris, Editions sociales.

1976

Le Capital, Livre III, tome 3, Paris, Editions sociales.

1976

Oeuvres Choies de Marx et Engels, tome II: Postface de la Deuxième édition allemande du Premier Livre du Capital, Moscou, Editions du Progrès.

1977

Le Capital, tome VI, Paris, Editions sociales.

MARX, Karl et ENGELS, F.:
1971

L'idéologie allemande, Paris, Editions sociales.

MEILLASSOUS, Claude:
1974

"Développement ou exploitation", in L'homme et la société, nos. 33-34, (juillet-décembre 1974).

MEISTER, Albert:
1969

Participation, animation et développement (à partir d'une étude rurale en Argentine), Paris, Anthropos.

- 1970 "Développement communautaire et animation rurale en Afrique", in L'Homme et la société, no. 18 (oct.-déc. 1970), pp. 129-145.
- 1977 La participation pour le développement, Paris, Editions ouvrières.
- 1980 "Pourquoi les choses changeraient-elles?: à propos de l'évolution du 'modèle' péruvien", in Amérique latine, no. 1 (janv.-fév. 1980), pp. 17-23.
- MENDE, Tibor:
1972 De l'aide à la recolonisation, Paris, Seuil.
- MENDES, Candido, CASTORIADIS, Cornélius et autres:
1977 Le mythe du développement, Paris, Seuil.
- MHEE:
1980 Projet "Femmes ouvrières d'Haiti", Dossier no. 2, Port-au-Prince : MHEE, mars 1980.
- MIDY, Franklin:
1975 L'aide du Canada au Tiers-Monde : contribution à une sociologie de l'aide au développement, M:Sc., Montréal, 1975.
- MINTZ, Sidney:
1960 "A Tentative Typology of Eight Haitian Marketplaces", in Revista de Ciencias Sociales, vol. IV, mars 1960.
- MONFILS, Marcel:
1934 "Considérations sur le développement agricole d'Haiti, in S.N.P.A. Bulletin, no. 3, (1934).
- MOORE, Ernest O.:
1972 Haiti: Stagnant Society and Shackled Economy, N.Y. : (s.n.)
- MORAL, Paul:
1961 Le paysan haitien, Paris, Maisonneuve et Larose.
1965 "Le 'faciès agraire' haitien: définition - problèmes", in CNRS Colloque international sur "les problèmes agraires des Amériques latines", organisé à Paris, du 11 au 16, octobre 1965, Paris, CNRS.
- MORE, Thomas:
1978 L'Utopie, Paris, Mame.

MORILLO-FERRER, Consuelo:

1970

Le développement communautaire et les Nations Unies; étude conceptuelle à partir de l'analyse de quatre documents des Nations Unies sur le développement communautaire, Montréal, Université de Montréal, (Thèse de M.A.)

MOUSSA, Pierre:

1959

Les nations prolétaires, Paris, PUF.

MOUSSI, Emmanuel Eben:

1965

"Les médecines africaines populaires et autochtones", in Présence africaine, no. 53.

MYRDAL, Gundar:

1959

Théorie économique et pays sous-développés, (s.l.), Editions Présence africaine.

NATIONS UNIES:

1951

Mesures à prendre pour le développement économique des pays insuffisamment développés, N.Y. : O.N.U.

1955

Le progrès social par l'aménagement des collectivités. / Directions des Affaires sociales, N.Y. : O.N.U.

1955

Aménagement des collectivités et des activités connexes. / Nations Unies. -- N.Y. : O.N.U., 1955. (Document e/2931, annexe III, p. 16, paragraphe 38, 1955).

1960

Community development and economic development. 1st part: A study of the contribution of rural community development programmes to National Economic Development in Asia and the Far East./ United Nations. -- Bangkok : U.N., 1960. (E/CN, 11/540).

1962

Décennie des Nations Unies pour le développement, N.Y. : O.N.U.

1963

Développement communautaire et développement national: rapport d'un groupe spécial d'experts nommé par le Secrétaire général de l'O.N.U. / Nations Unies, Développement des Affaires économiques et sociales, N.Y. (E/CM.5/379/Rev. 1, p. 19, paragraphe 45).

- 1964' Informe de una mision para evaluar el desarrollo de la comunidad en India, N.Y., Santiago : O.N.U., (junio de 1964). -- Document de référence no. 6, pp. 26-27). (TAO/IND/31).
- NGOV VU, Nguyen:
1975 Idéologie et religion d'après Karl Marx et F. Engels, Paris, Aubier-Montaigne.
- NICOLAS, Armand:
1967 "Réflexions sur l'aide aux pays sous-développés", in Frères du Monde (1967), pp. 46-47.
- NKRUMAH, Kwame:
1963 Africa must unite, London, Heinemann.
- ONAAC.:
1980 "Journées de réflexion sur la définition d'une politique nationale de formation des cadres du développement communautaire, 25 et 28 novembre 1980; rapport final (Projet Haiti/PNUD/UNESCO/77/OOG)", in Education pour le développement, (décembre 1980).
- O.N.U.: cf. Nations Unies.
- PARTANT, François:
1982 La fin du développement, Paris, Maspéro.
- PENE, P. et ROUGEMONT, A.:
1974 "Approche de la médecine communautaire: enquête épidémiologiques et besoins en santé de la communauté", in Conjonction, no. 124, (août 1974).
- PERROUX, F.:
1962' L'économie des jeunes nations; industrialisation et groupements de nations, Paris, PUF.
- PIERRE-CHARLES, Gérard:
1967 L'économie haïtienne et sa voie de développement, Paris, Editions Maisonneuve et Larose.
- PIVETEAU, J.:
1972 Guide pour votre école de promotion collective, Paris, CEPAM.
- PLATON
1975 La république, Paris, Garnier-Flammarion.

- POULANTZAS, Nicos:
 1971 Pouvoir politique et classes sociales, tome 2,
 Paris, Maspéro.
- 1976 Les classes sociales dans le capitalisme
d'aujourd'hui, Paris, Seuil.
- 1978 L'Etat, le pouvoir, le socialisme, Paris, PUF.
- REY, Pierre-Philippe:
 1978 Alliances de classes (sur "l'articulation des
modes de production", suivi de "Matérialisme
critique et luttes de classes"), Paris, Maspéro.
- RIGOTARD, Jean:
 1959 L'incertaine bataille du développement, Paris,
 Privat.
- ROSTOW, W.W.:
 1953 The process of economic growth, N.Y., Oxford
 Univ. Press.
- 1960 The stages of economic growth, N.Y., Cambridge
 Univ. Press.
- ROUMAIN, Jacques:
 1944 Gouverneurs de la Rosée, Port-au-Prince, Ateliers
 Fardin.
- RUIZ, Julio Gonzalez:
 1978 "Pour un évangile de la libération: réflexions
 d'un évêque non-conformiste à partir d'une
 expérience sur les hauts plateaux du Pérou",
 in Revue du Tiers-Monde, tome XIX, no. 175,
 (juil.-sept. 1978), pp. 553-562.
- SAINT-MÉRY, Moreau de:
 1958 Description...de la partie française de Saint-Domingue,
 Paris, Librairie Larose.
- SAMEDY, J.B.M.:
 1980 "Classes, strates sociales et émergence de la
petites paysannerie" à Saint-Domingue - Haiti
 (1640-1835), Ottawa, Université d'Ottawa.

- SERRA, José et CARDOSO, F.H.:
1980 "Les mésaventures de la dialectique de la dépendance", in Amérique latine, no. 1, (janvier-mars 1980).
- SOUILLAC, Pierre:
1966 "Le développement rural en Afrique francophone", in Projet, no. 8, (sept.-oct. 1966), pp. 939-953.
- TONNIES, Ferdinand:
1944 Communauté et société, Paris, PUF.
- TOURAINE, Alain:
1975 "Les classes sociales dans une société dépendante: la société latino-américaine", in Revue du Tiers-Monde, Tome XVI, no. 62, (avril-juin 1975), pp. 235-256.
- TURNIER, Alain:
1955 Les Etats-Unis et le marché haitien, Washington, (s.n.), 1955.
- UNION NATIONALISTE:
cf. "Dépossession".
- VALLES, Marie-Thérèse:
1967 Les idéologies coopérativistes et leur applicabilité en Haïti, Paris, Maisonneuve et Larose.
- VAN DEN BOSSCHE, J.O.J.:
1963 Les écoles communautaires, Institut de l'Unesco pour l'Education, Hambourg, 1963.
- VELLAS, Pierre:
1959 L'organisation des Nations Unies et le développement communautaire, Paris, Librairie du Recueil Sirey.
- VERNET, Elie:
1969 "La coopérative, facteur essentiel de développement", E. Vernet. -- In République d'Haïti, Secrétairerie des Affaires sociales, Actes du 11e congrès national du travail, tome II. -- Port-au-Prince, Henri Deschamps.

- VERSLUYS, J.D.N.:
1964 "Quelques méthodes d'évaluation de projets de développement rural", in H. Desroches, Planification et volontariat dans les développements coopératifs, Paris, Mouton.
- VIDAL, D.:
1971 Essai sur l'idéologie, Paris, Anthropos.
- WEBER, Max:
1964 L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme, Paris, Plon.
- 1965 Essais sur la théorie de la science, Paris, Plon.
- WERLEIGH, C.A.:
1980 "L'aide alimentaire à Haiti", in Conjonction, no. 139, (juillet 1978).

Tableau I

Indicateurs généraux

	Estimation population 1970 (1,000 hab.)	Taux d'accroissement démographique 1960-1968	Produit intérieur brut en 1967 (\$ de 1963) (B.I.D.) (par hab.)	Revenu national par hab. 1968 en \$ (C.E.P.A.L.)	Produit national (1968) millions dollars	Consommation d'énergie par hab. (en kg d'équi- valence houille 1967)	Nombre d'habitants par médecin 1967
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
Argentine	24,050	1,6	635	950	22,529	1,378	670
Bolivie	4,658	1,4	160	203	923	228	3,160
Brésil	93,292	3,0	225	379	34,869	389	2,290
Colombie	20,875	3,2	265	367	7,869	534	2,470
Costa Rica	1,809	3,5	420	570	990	312	1,200
Chili	9,969	2,5	360	671	6,411	1,113	2,100
Équateur	6,093	3,4	215	323	1,901	215	5,290
El Salvador	3,441	3,6	265	349	1,161	183	4,600
Guatemala	5,276	3,1	315	359	1,842	213	3,690
Haiti	5,255	2,0	75	85	436	33	14,000
Honduras	2,603	3,4	220	247	621	172	5,400
Mexique	50,670	3,4	455	677	33,108	997	1,810
Nicaragua	2,024	3,4	345	344	675	266	2,560
Panama	1,410	3,3	365	740	1,008	1,143	3,090
Paraguay	2,379	3,1	215	272	627	117	1,850
Pérou	13,586	3,1	300	450	5,929	625	1,560
République Dominicaine	4,277	3,6	270	233	974	201	1,680
Uruguay	2,886	1,3	565	710	2,025	843	850
Venezuela	10,399	3,5	895	878	8,809	2,469	1,210

(1) Centro Latino americano de demografia (C.E.L.A.D.E.), Santiago.

(2) et (3) B.I.D., Progreso socio economico en America latina, 1968.

(4) et (5) C.E.P.A.L., Economia de America latina en 1968.

(6) et (7) Annuaire statistique N. 1967.

Tableau II

REPARTITION DE LA POPULATION HAÏTIENNE
D'APRES LE RECENSEMENT DE 1950

DEPARTEMENTS	POPULATION URBAINE	POPULATION RURALE	POPULATION TOTALE	POPULATION URBAINE (%)	POPULATION RURALE (%)
OUEST	185,149	897,920	1,083,069	17,1	82,9
NORD	74,096	464,953	539,049	13,7	86,3
ARTIBONITE	48,898	518,323	567,221	8,6	91,4
SUD	55,648	683,954	739,609	7,5	92,5
NORD-OUEST	13,564	154,715	168,279	8,0	92,0
TOTAL				10,98	89,02

Source: Maurice A. Lubin, "Quelques aspects des communautés rurales d'Haïti",
AMERICA LATINA, Anov, No. 1-2, Rio de Janeiro, Janeiro-Junho 1962:4-9.

SUBDIVISIONS ADMINISTRATIVES
DU TERRITOIRE NATIONAL SELON LES NOUVEAUX
DEPARTEMENTS

NOUVEAUX DEPARTEMENTS	SUBDIVISIONS ADMINISTRATIVES			
	ARRONDISSEMENTS	COMMUNES	QUARTIERS	SECTIONS RURALES
1. OUEST	5	16	6	112
2. SUD-EST	3	10	5	48
3. NORD	7	19	9	82
4. NORD-EST	4	13	5	36
5. ARTIBONITE	5	14	7	61
6. CENTRE	4	11	5	35
7. SUD	5	18	6	68
8. GRANDE ANSE	5	18	9	79
9. NORD-OUEST	3	10	2	38
TOTAUX	41	129	54	560

Source: Projet Haiti/PNUD/UNESCO/77/006
Education pour le Développement, déc. 1980:136.

Tableau IV

Amérique latine. Evolution et projections de la population rurale

	% population rurale sur population totale					Estimation de la population rurale en chiffres absolus (1,000 hab.)		
	1950	1960	1970	1975	1980	1970	1975	1980
Argentine	34,8	27,4	22,4	20,3	18,5	5,376	5,243	5,112
Bolivie	74,1	71,1	64,5	61,3	59,1	3,006	3,237	3,471
Brésil	69,2	59,8	52,2	49,0	46,0	46,694	52,479	56,558
Colombie	64,9	53,7	44,1	39,8	35,7	9,210	9,644	10,098
Chili	44,2	36,2	29,4	26,3	23,6	2,932	2,990	3,048
Equateur	72,7	63,9	51,7	46,6	42,1	3,149	3,350	3,564
Paraguay	72,0	70,1	65,4	62,3	58,8	1,557	1,754	1,976
Pérou	68,8	61,3	50,8	46,1	41,8	6,899	7,308	7,741
Uruguay	32,9	26,0	21,4	19,4	17,6	618	594	573
Venezuela	51,3	37,1	27,9	24,1	20,8	2,900	2,995	3,092
Costa Rica	70,9	68,7	66,2	64,3	61,9	1,197	1,422	1,688
Cuba	51,1	44,2	38,7	36,4	34,3	3,228	3,339	3,454
El Salvador	72,4	68,6	62,0	57,9	53,7	2,132	2,372	2,699
Guatemala	75,9	72,7	69,9	67,7	64,9	3,689	4,148	4,664
Haiti	90,0	87,6	82,4	78,8	74,7	4,328	4,727	5,168
Honduras	82,6	79,2	72,2	68,1	63,8	1,879	2,126	2,405
Mexique	53,9	46,0	38,2	34,6	31,2	19,351	20,906	22,587
Nicaragua	71,9	66,2	60,6	57,3	53,3	1,227	1,359	1,506
Panama	64,6	57,6	49,6	45,7	41,9	700	764	833
République Dominicaine	78,5	71,2	61,7	57,0	52,3	2,640	2,921	3,232
Total 20 pays	60,9	52,8	45,6	42,4	39,3	122,712	133,678	143,409

Source: C.E.P.A.L., *El desarrollo agrícola de América latina* E/CN 12/829 (1969).

Source: Alain Birou, 1970:280, Tableau II.

Tableau V

Population urbaine et rurale, par pays, pour les années 1960, 1970 et 1985 (en millions)

1985 (PREVISIONS)

1970

1960

	1960			1970			1985 (PREVISIONS)		
	Pop. urbaine	Pop. rurale	Pop. totale	Pop. urbaine	Pop. rurale	Pop. totale	Pop. urbaine	Pop. rurale	Pop. totale
Argentine	15,341	5,509	20,850	19,541	4,763	23,304	26,022	3,537	29,559
Bolivie	1,104	2,592	3,696	1,595	3,063	4,658	2,824	4,009	6,833
Bresil	32,175	37,555	69,730	52,577	40,452	93,029	101,087	41,477	142,564
Chili	4,947	2,736	7,683	7,130	2,650	9,780	11,303	2,306	13,609
Colombie	7,354	8,043	15,397	12,732	8,631	21,363	26,377	9,268	35,645
Costa Rica	0,410	0,823	1,233	0,657	1,141	1,798	1,332	1,864	3,196
Cuba	3,579	3,326	6,905	4,657	3,735	8,392	6,672	4,290	10,962
El Salvador	0,940	1,572	2,512	1,412	2,042	3,454	2,739	3,190	7,913
Equateur	1,443	2,909	4,352	2,378	3,771	6,089	4,890	5,193	10,083
Guatemala	1,055	2,765	3,820	1,568	3,528	5,111	2,882	5,031	7,913
Haiti	0,585	3,553	4,138	0,933	4,296	5,229	1,951	5,943	7,894
Honduras	0,420	1,520	1,940	0,708	1,996	2,704	1,552	0,017	3,017
Jamaïque	0,480	1,149	1,629	0,750	1,246	1,996	1,314	1,254	48,84
Mexique	17,755	18,291	36,046	28,659	22,051	50,710	56,438	27,993	84,431
Nicaragua	0,559	0,942	1,501	0,850	1,171	2,021	1,658	1,689	3,347
Panama	0,438	0,624	1,062	0,690	0,778	1,468	1,372	1,092	2,464
Paraguay	0,612	1,119	1,731	0,932	1,474	2,406	1,803	2,296	4,099
Pérou	4,532	5,493	10,025	6,910	6,677	13,587	12,809	8,805	21,614
Rep. dominicaine	4,532	5,493	10,025	6,910	6,677	13,587	12,809	8,805	21,614
Trinidad-Tobago	0,918	2,170	3,088	1,650	2,642	4,292	3,872	3,449	7,321
Uruguay	0,328	0,503	0,831	0,532	49,75	0,885	0,450	33,68	1,335
Venezuela	1,827	0,713	2,540	2,263	0,623	2,886	2,961	0,482	3,443
	4,509	3,231	7,740	7,354	3,401	10,755	14,006	3,344	17,350
TOTAL:	101,311	107,138	208,449	156,499	120,603	277,102	286,749	139,979	426,728

Si l'on ajoute la population de Guyana, du Surinam, de la Guyane française, de Belize, de la Zone du Canal, des Iles Maldives (Falkland), de Porto Rico, de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Barbade, des Antilles hollandaises et anglaises, des Iles Vierges (U.S.A.) et autres, on obtient les totaux suivants:

103,292 110,131 51,6 213,423 159,188 124,062 48,3 283 250 290,690 143,960 33,2 434,640

Sources: Nations-Unies. Population Division. Department of Economic and Social Affairs: "Urban and Rural Population: Individual Countries 1950-1985 and Regions and Major Areas, 1950-2000", New York, Septembre 1970.

Note: Est considérée comme urbaine, une localité de 2,000 habitants et plus.

Source: J. Gelinas, "La culture paysanne en Amérique latine; potentiel et implications idéologiques", in Développement agricole dépendant et mouvements paysans en Amérique latine, 1981-115, Tableau I.

Tableau VI

Structure du PIB: Amérique latine/Haïti
(en % du PIB total)

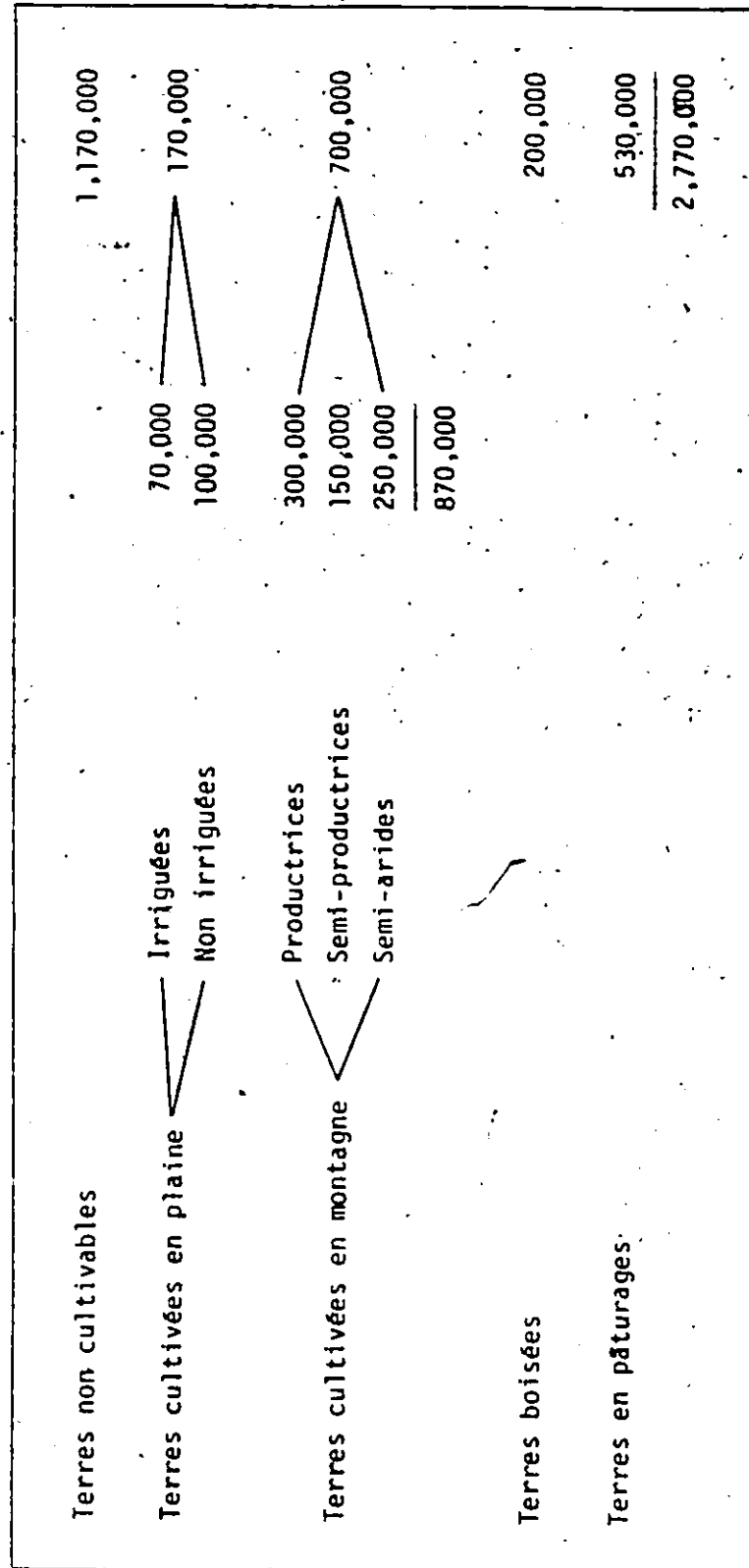
Secteurs	Amérique latine (1970-74) ¹	Haïti (1973-74) ²
Primitive (dont agriculture)	17,4 (14,0)	41,3 (39,1)
Secondaire	38,1	18,4
Tertiaire	44,5	40,1

1 I.D.B., 1976:9, Tableau 1-4.
2. P.N.U.D./F.A.O., 1976:74, Tableau 1.8.

Source: M. Léopold: "La résistance paysanne en Haïti: éléments pour une analyse", in: Développement agricole dépendant et mouvements paysans en Amérique latine, 1980:181, Tableau 2.

Tableau VII

DISTRIBUTION DES TERRES EN 1965
(en hectares)



Source: Département de l'agriculture - 1965.

Source: Anglade: L'Espace haïtien, 1978:99, Tableau 2-1.

Tableau VIII

Départements	Propriétaires	Fermiers		Gérants	"De moitié"
		de l'Etat	de particuliers		
Nord.....	84,8%	2,5%	3,2%	3,6%	4,9%
Nord-Ouest...	81,2%	7%	1,9%	4,7%	5,2%
Artibonite...	87,3%	2,1%	3,7%	3,9%	3%
Ouest.....	83,1%	3,6%	4,2%	3,3%	5,8%

Source: Paul Moral, Le paysan haïtien, 1961:178.

Tableau IX

Dénombrement des exploitations agricoles dans les Départements (en % du total)

Tableau No. 2

Groupes d'exploitation selon la superficie cultivée (en carreaux)	Nord	Nord-Ouest	Artibonite	Ouest	Moyenne * Total des 4 Départements
Jusqu'à 0,25	1,6	2,2	2,3	4,6	2,675
0,25 - 0,50	10,4	12,6	9,9	14,1	11,75
0,50 - 0,75	16,5	18,00	15,00	16,2	16,425
0,75 - 1	8,4	8,5	7,1	7,6	7,9
1 - 2	33,7	28,9	31,5	28,0	30,525
2 - 3	14,9	13,5	16,2	13,6	14,55
3 - 4	6,6	6,5	7,7	6,4	6,8
4 - 5	2,9	3,4	3,8	3,3	3,35
5 - 10	4,1	5,1	5,3	4,9	4,85
10 - 20	0,7	1,1	1,00	1,0	0,95
20 et plus	0,1	0,2	0,2	0,3	0,20
* Cette dernière colonne a été rédigée par nous.					
Tiré du livre de P. Moral "L'Economie haïtienne".					

Source: Brisson, 1968: Tableau No. 2.

Tableau X

Superficie possédée par les paysans et les propriétaires fonciers
(en % du total)

Tableau No. 6

Groupes d'exploitations selon les dimensions de la superficie possédée (en carreaux)	Nombre d'exploitations des 4 départements % du total	Superficie agricole possédée, en % du fond agraire des 4 départements
Jusqu'à 2	69,275	10,2
2 10	29,55	23,18
plus de 10	1,15	66,62

Source: Brisson, Les relations agraires dans l'Haiti contemporaine, 1968: Tableau No. 6.

CE QUI SE DIT D'HAÏTI DANS LE MONDE

(Extraits du Bulletin de la FHSC,
"Synthèse de la situation actuelle
du peuple haïtien, mai 1975).

- Les nègres haïtiens sont arrivés sur le continent en qualité d'esclaves; ils le sont encore et le resteront toujours.
- "Les nègres haïtiens, nourriture de cochon".
- Le pays dont le Président est le plus jeune du monde, un enfant de 19 ans.
- Le pays de la sorcellerie.
- Le pays des analphabètes politiques.
- Le paradis pour les étrangers et l'enfer pour les Haïtiens.
- Le pays dont le Chef d'Etat est assoiffé de luxe.
- Le pays dont une grande partie du territoire a été achetée par des entreprises étrangères.
- Le pays où 5.000.000 d'hommes meurent lentement de faim.
- Le pays où on a brûlé des familles entières et où on a laissé les cadavres dans les rues pendant plus de 5 jours afin de produire un effet psychologique sur la population.
- Le pays où le peuple ne dispose d'aucune participation aux affaires nationales.
- Le pays où le pouvoir de décision national est aux mains d'ambassadeurs étrangers.
- Le pays où le taux d'analphabétisme est le plus élevé du monde.
- Le pays le plus pauvre du monde.
- Le pays où le revenu par habitant est le plus bas.
- Le pays où les nègres sont des incapables.
- "Si la répression était productive, Haïti serait la Nation la plus développée au monde".
- Une Nation qui demeure enterrée dans l'histoire.

- La preuve de l'incapacité des nègres.
- Le pays où l'Etat a perdu le sens de ses devoirs et le Peuple celui de ses droits.
- La communauté internationale doit prendre en charge Haïti comme on prend en charge les indigents.
- Le pays où des citoyens inconscients et sans scrupule profitent de la situation du peuple pour mener des campagnes à des fins personnelles.

Ce qui se dit d'Haïti dans le monde est très grave, mais plus grave encore est le fait que tout ce qui se dit est la vérité, une vérité qui fait violence à notre esprit et qui offense notre dignité d'hommes et d'Haïtiens.

Mais ce n'est pas tout, il faut aussi se demander: qui est ou plutôt qui sont les coupables de cette réalité effrayante dont nous, les Haïtiens sommes victimes? Nous avons la réponse au bout de la langue: les seuls coupables sont les gouvernants!

Et, qui sont les gouvernants? Les Duvalier et quelques familles qui constituent une dictature tyrannique qui opprime notre peuple et qui nous soumet à la misère et à la faim, aux tortures et à la mort, à l'ignorance et à l'esclavage!!

Devons-nous continuer de supporter cette triste réalité qui nous réduit à un simple troupeau d'exploités, ou le moment est-il venu pour nous de recouvrer notre dignité d'hommes et de nous disposer à lutter pour notre liberté et celle de nos enfants et pour la construction d'un avenir meilleur pour nous?

Nous estimons sincèrement que l'heure a sonné pour commencer, de façon décidée; la lutte pour la liberté, pour la dignité!!!

(Fortuné: 1977 : 81-83).

ARRETE

JEAN-CLAUDE DUVALIER
PRESIDENT A VIE DE LA REPUBLIQUE

Vu les articles 132 et 135 de la Constitution;

Vu le décret du 23 janvier 1969, créant L'OFFICE NATIONAL D'ALPHABETISATION ET D'ACTION COMMUNAUTAIRE;

Vu le décret du 2 avril 1980, créant la Secrétairerie d'Etat à la présidence;

Vu le décret du 2 avril 1981, octroyant la personnalité civile au CONSEIL D'ACTION COMMUNAUTAIRE (C.A.C.) et prévoyant la création du CONSEIL NATIONAL DE CONTROLE ET DE SUPERVISION (C.O.N.A.C.O.S.);

Considérant que les recommandations de la Session de réflexion sur le développement communautaire et l'alphabetisation tenue à Port-au-Prince du 24 janvier au 5 février 1977 sous les auspices de l'UNESCO, de l'UNICEF, du CREFAS et de l'ONAAC sont d'un grand intérêt;

Considérant que la participation des populations aux programmes d'Alphabetisation et d'action communautaire est une obligation morale et civique et que toute politique de développement doit tendre à la formation intégrale de l'homme, de telle sorte qu'il puisse appréhender, décider et prendre en charge son propre destin;

Considérant qu'il convient d'orienter rationnellement les CAC et de les rattacher par un système de contrôle effectif à l'organisation de tutelle et d'harmoniser les relations entre les institutions compétentes appelées à oeuvrer avec les CAC, aux fins de les rendre plus dynamiques;

Sur le rapport des Secrétaires d'Etat de la présidence et de l'Education nationale et après délibération en Conseil des Secrétaires d'Etat;

CHAPITRE I

CONSEIL D'ACTION COMMUNAUTAIRE

ARRETE

Article 1er. - Le Conseil d'action communautaire est une organisation autonome de la communauté; il est apolitique et démocratique; il fonctionne au niveau de la section rurale.

Cette entité territoriale qu'est la section rurale peut, en raison de son étendue et de la densité de sa population, donner lieu au minimum à deux CAC et ce, avec l'approbation des agents officiels d'encadrement.

Article 2. — Le Conseil d'action communautaire appartient donc à la communauté et sert de structure locale pour recevoir les services des organismes publics, privés, philanthropiques et étrangers engagés dans le développement du pays. Il a son siège dans la section rurale.

C H A P I T R E I I

Article 3. — Le C.A.C. a pour objectif le développement social, économique et culturel de la section rurale. A cet effet, il vise à :

- a) assurer l'organisation, la motivation et l'éducation des populations en vue d'améliorer leurs conditions de vie;
- b) établir des programmes d'action à partir des plans nationaux de développement et des besoins sentis et manifestés des populations;
- c) favoriser l'augmentation de la production agricole et l'organisation de la commercialisation des produits des paysans en vue du développement national et l'augmentation des revenus des familles paysannes;
- d) créer et gérer des entreprises communautaires telles: les coopératives agricoles, d'élevage, de vente, de consommation, d'épargne de crédit, de caisses d'entraide, etc...
- e) orienter et protéger l'environnement en collaboration avec les services concernés pour le tracé et l'entretien des voies de communication, la conservation des sols et le reboisement, le captage et le curage des sources, l'aménagement des cours d'eau et rivières, la création et l'entretien de systèmes d'irrigation et adduction d'eau potable, la protection et la conservation des sites naturels, etc...
- f) veiller scrupuleusement à la diffusion et à l'application du code rural François DUVALIER qui contient les principes de base de l'organisation rationnelle de la section rurale;
- g) participer à la construction et au fonctionnement des édifices publics devant assurer les services sociaux nécessaires: Centres d'éducation et de formation, dispensaires, centres de santé et de nutrition, centres sociaux, etc...
- h) créer et encourager les associations sportives, culturelles et récréatives dans la communauté;

i) rechercher et obtenir les aides extérieures éventuelles pour la réalisation des programmes suivant un ordre de priorité;

j) établir, avec les agents de développement oeuvrant dans le milieu, un calendrier de travail et s'assurer de sa mise en application par la communauté;

k) gérer tous les biens meubles et immeubles du Conseil;

l) assurer la supervision et le contrôle réguliers de tous les projets de développement qui s'exécutent dans la communauté et adresser aux administrations compétentes des rapports circonstanciés avec des propositions concrètes appropriées.

C H A P I T R E I I I

DES MEMBRES DES C.A.C.

Article 4. — Tous les paysans haïtiens des deux sexes âgés d'au moins 18 ans sont en principe membres des CAC, à condition qu'ils habitent la communauté depuis au moins 3 ans et qu'ils n'aient été l'objet de condamnation à des peines afflictives ou infamantes.

Article 5. — Les membres affiliés au CAC seront classés selon leur position en 3 catégories: membres actifs, membres d'honneur et membres adhérents.

Article 6. — Sont considérés comme membres actifs ceux qui sont régulièrement inscrits sur le registre du Conseil, qui payent leurs cotisations mensuelles, détiennent leur carte d'identification et participent à toutes les activités communautaires entreprises par le CAC.

Article 7. — Sont membres d'honneur, ceux qui habitent la communauté ou ailleurs mais qui offrent aux CAC, grâce à leur position sociale, administrative ou politique, leur concours moral, matériel, technique ou financier.

Article 8. — Sont membres adhérents, ceux qui n'habitent pas la communauté, mais qui participent volontairement aux projets d'action communautaire en offrant soit des dons en nature ou en espèces, ou qui prêtent leurs services à temps partiel.

Article 9. — Pour être admis comme membre actif, il faut présenter la demande au Comité directeur qui l'examine, puis la soumet à l'approbation de l'Assemblée générale qui peut la ratifier à la majorité des deux tiers.

Article 10. — Tout membre actif d'un CAC doit obligatoirement:

- a) avoir une conduite exemplaire et inspirer confiance à la communauté;
- b) agir avec civisme et patriotisme dans l'intérêt général de la communauté et du pays;
- c) prendre part et encourager toutes les activités communautaires sous l'égide du CAC et de tous les organismes gouvernementaux ou toute institution dûment autorisée;
- d) observer strictement les statuts régissant les CAC;
- e) participer avec assiduité et ponctualité à toutes les réunions organisées par le CAC;
- f) verser de façon régulière la cotisation dont le montant sera fixé par l'Assemblée générale du Conseil en fonction des possibilités économiques de l'ensemble des membres.

Article 11. — Toute nouvelle demande d'admission de membres actifs sera annoncée aux membres réunis en Assemblée générale. Si une demande est controversée, elle sera soumise au vote de l'Assemblée générale pour ratification ou rejet.

Article 12. — Tout membre du CAC dont le comportement serait jugé non conforme aux statuts et règlements en vigueur, ou qui aurait commis des actes répréhensibles ou criminels en sera radié. La décision sera confirmée par le Comité directeur.

Article 13. — Tout membre volontairement démissionnaire devra motiver en Assemblée générale les raisons qui ont déterminé sa décision. L'Assemblée des membres prendra alors les mesures qu'entraînent cette démission.

Article 14. — L'exclusion d'un membre du CAC par l'Assemblée générale se fera dans les cas suivants:

- a) non observance des statuts ou règlements du CAC;
- b) cinq absences successives non motivées;

- c) refus de verser les cotisations mensuelles;
- d) condamnation à des peines afflictives ou infamantes;
- e) conduite répréhensible.

C H A P I T R E IV.

DU COMITE DIRECTEUR DU C.A.C.

Article 15. — Le CAC est dirigé par un comité exécutif dont les différents membres sont élus par les membres actifs réunis en Assemblée générale.

Article 16. — Le Comité exécutif appelé également Comité directeur comprend neuf (9) à onze (11) membres actifs dont deux (2) au minimum doivent être obligatoirement des femmes.

Article 17. — Les membres du Comité directeur se répartissent comme suit:

Un président	Un secrétaire adjoint
Un vice-président	Un trésorier
Un secrétaire	Quatre à six conseillers

Article 18. — Les membres du Comité exécutif seront élus pour une période de deux (2) ans et sont deux fois rééligibles.

Article 19. — Pour être membre du Comité directeur, il faut être membre soit d'un groupement communautaire, et avoir 25 ans révolus...
Aucun étranger ne peut être choisi comme membre du Comité directeur.

Article 21. — Les membres du Comité directeur peuvent démissionner de leur fonction par l'Assemblée générale à n'importe quel moment de leur mandat, s'il s'est avéré qu'ils n'ont pas agi dans l'intérêt de la communauté, ou qu'ils ne possèdent pas l'esprit autogestionnaire, ou qu'ils ont été l'objet d'une condamnation à des peines afflictives difamantes.

Article 22. — Le rôle du Comité directeur est de:

- a) représenter officiellement la communauté en particulier pour tout engagement d'ordre juridique, administratif ou financier;

b) le président assisté de son secrétaire assure la représentation officielle ou peut le déléguer à tout autre membre du CAC avec l'approbation de l'Assemblée générale;

c) siéger dans toutes les réunions et assemblées générales;

d) veiller à l'approbation des décisions prises en Assemblée générale;

e) tenir le journal caisse du Conseil;

f) se réunir avant chaque Assemblée générale pour la préparer;

g) dresser le rapport semestriel qui établit le bilan des activités et l'état financier du CAC;

h) établir la coordination entre les différents sous-comités et groupements communautaires;

i) entreprendre les démarches pour obtenir la reconnaissance officielle.

C H A P I T R E V

DESIGNATION DU COMITE DIRECTEUR DE C.A.C.

Article 23. — Le jour fixé pour la constitution du Comité directeur, tous les membres se réuniront au siège du Conseil et en présence des candidats retenus, elle procède à la formation d'une commission qui sera chargée d'organiser les élections et ce, même si le conseil existe.

Article 24. — La Commission constituée est habilitée à exercer ses fonctions en désignant en accord avec l'assemblée, le mode d'élection qui sera adopté pour la désignation des membres du comité.

Article 25. — L'Assemblée générale a le choix entre les deux (2) modes de vote suivants:

a) le vote par bulletin secret, si tous les membres du CAC savent lire et écrire;

b) le vote par apposition d'une croix sur la feuille de papier portant le nom du candidat de son choix.

Article 26. — Seuls les membres munis de leur carte d'identification peuvent voter pour la désignation du Comité directeur.

Article 27. — La mission de la Commission de contrôle du déroulement des élections du Comité directeur prend fin sitôt la promulgation des résultats du vote.

Article 28. — Un délai d'un mois est accordé au Comité directeur sortant pour présenter le bilan de ses activités au cours de son mandat, avant de procéder la passation des pouvoirs au comité nouvellement élu.

CHAPITRE VI

DES ATTRIBUTIONS DES MEMBRES DU COMITE EXECUTIF DU CONSEIL D'ACTION COMMUNAUTAIRE

Article 29. — DU PRESIDENT DU C.A.C.

Le président est élu par les ressortissants de la section rurale réunis en membres actifs du CAC Assemblée générale pour une période de deux ans à la majorité des 2 tiers des membres présents.

Article 30. — Les attributions du président sont les suivantes:

a) il représente officiellement le CAC auprès des membres de la communauté et des tiers ainsi qu'auprès des instances politiques, judiciaires et administratives;

b) il préside aux réunions et veille à l'observance des statuts et règlements tout en maintenant une atmosphère démocratique au sein de CAC;

c) il propose à l'Assemblée les projets identifiés par la communauté et en commun décide des priorités à arrêter dans l'intérêt général.

Article 31. — Le président doit dans toute circonstance faire preuve d'esprit d'équité, d'intégrité et de compréhension.

Article 32. — Le président est responsable avec le secrétaire et le trésorier de la tenue régulière du journal-caisse. Tout membre de l'Assemblée générale peut demander un contrôle de l'état de la caisse.

Article 33. — DU VICE-PRESIDENT

Le vice-président est élu selon la même procédure employée pour l'élection du président en fonction du nombre de voix recueillies.

Il remplace ce dernier en cas d'absence, avec les mêmes droits et pouvoirs.

Article 34. — Dans le cas de démission ou de décès du président, le vice-président assurera la fonction jusqu'à l'expiration du mandat.

Article 35. — DU SECRETAIRE

Le secrétaire siège avec le président à toutes les séances du travail régulières et à toutes les réunions extraordinaires de l'Assemblée générale.

- a) Il prépare et lance les convocations aux réunions ordinaires et celles décidées par le comité.
- b) Il tient les registres du CAC.
- c) Il rédige, signe et classe les correspondances avec l'approbation du comité.
- d) Il tient avec soin les notes sur tout le travail du comité sans modification aucune.
- e) Il veille à ce que les procès verbaux des réunions contiennent toutes les informations relatives aux dates, lieux, heures de la réunion, noms du président et du secrétaire, l'effectif de présence et toutes les propositions discutées ainsi que les décisions prises par l'assemblée.

Article 36. — DU TRESORIER

Le trésorier est dépositaire absolu des actifs du CAC.

- a) Il effectue toutes opérations d'entrées et de sorties de fonds sur autorisation écrite dûment signée par le président et deux autres membres du comité.
- b) Il tient avec le secrétaire le journal de caisse où sont inscrites les recettes et les dépenses dont il fait chaque mois la balance.
- c) Il soumet à l'Assemblée générale un rapport mensuel sur la situation financière du CAC.
- d) Il délivre et signe les reçus relatifs à toute opération comptable.
- e) Il est tenu de fournir à toute réquisition des renseignements sur l'état de sa caisse.
- f) Dans le cas de détournement de fonds constaté par le trésorier, une enquête sera ouverte pour fixer les responsabilités et une décision sera prise pour la restitution du montant par le responsable.
- g) Les pages du cahier de la comptabilité seront numérotées de la première à la dernière et paraphées par le secrétaire et le président.
- h) Il remet à l'expiration de son mandat et au plus tard un mois après les élections l'inventaire des biens meubles et immeubles du CAC ainsi qu'un rapport détaillé sur la situation financière du CAC.

Article 37. — Il est formellement interdit au trésorier d'effectuer des prêts ou des emprunts sur les fonds de la caisse du CAC sans l'autorisation préalable du Comité directeur. Si cela arrive, l'Assemblée générale se réunit à l'extraordinaire pour réclamer du trésorier la restitution des sommes prêtées ou empruntées et procéder à son remplacement.

Article 38. — L'Assemblée générale peut à n'importe quel moment exiger le contrôle de la caisse et le trésorier est tenu obligatoirement de s'y conformer.

Article 39. — Les conseillers membres du Comité directeur ont pour tâche de :

- a) assister les membres du comité dans leur mission.
- b) remplacer un membre en cas d'absence et par délégation.

CHAPITRE VII

DE L'OUVERTURE ET DE LA GESTION DU COMITE BANCAIRE DU C.A.C.

Article 40. — Tout conseil ou fédération de conseil d'action communautaire dont l'encaisse atteint au moins la somme de mille (1,000) gourdes est tenu obligatoirement d'ouvrir un compte à la Banque nationale de crédit et d'y déposer les deux tiers de cette somme afin de préserver les fonds de la communauté.

Article 41. — L'ouverture d'un compte bancaire au profit d'un CAC ou d'une fédération nécessitera la signature du président, secrétaire et trésorier du conseil.

Article 42. — Tout retrait du compte bancaire du CAC nécessitera obligatoirement les signatures du président, secrétaire et trésorier du CAC.

Article 43. — Si un ou plusieurs des signataires cités à l'article précédent (42.) sont, soit démissionnaires, ou bien révoqués, ou décédés ou transférés, leurs remplaçants peuvent agir à leur place après transmission du procès-verbal de leur désignation par l'Assemblée générale à la Direction de la banque.

C H A P I T R E VIII
TYPE ET TENUE DES REUNIONS

Article 44. - Pour la bonne marche du Conseil d'action communautaire, il est indispensable que des réunions soient organisées REGULIEREMENT, afin que les problèmes de la communauté soient étudiés et que des solutions soient prises en commun à cet effet. Les réunions joueront un rôle primordial dans l'INFORMATION, la MOTIVATION et l'EDUCATION de la communauté et constitueront le cadre privilégié pour forger une volonté commune de lutte contre le sous-développement en vue d'une amélioration des conditions de vie.

Article 45. - Les réunions qui peuvent être organisées au niveau du Conseil d'action communautaire seront de 3 types;

- a) les réunions du Comité directeur qui ont lieu toutes les quinzaines;
- b) les réunions de l'Assemblée générale qui ont lieu une fois par mois et qui ont pour but d'informer et de recueillir les points de vue de ses membres sur les activités et les décisions du CAC;
- c) les réunions extraordinaires de l'Assemblée générale qui ont lieu sur convocation spéciale du Comité directeur ou de quelques membres des conseils ont pour but la présentation, la discussion et la prise de décision au sujet d'un problème important et urgent de la communauté.

Article 46. - Les discussions dans les réunions doivent être démocratiques, exemptes de tout propos susceptible d'atteindre la personnalité des membres et de toute pression politique ou autre.

Article 47. - Tout membre a le droit de s'exprimer librement en vue d'une part, de s'exercer aux pratiques démocratiques et d'autre part, de contribuer activement à la recherche en commun des solutions appropriées aux problèmes de la communauté.

C H A P I T R E IX
DES SOUS-COMITES D'ACTION COMMUNAUTAIRES

Articles 48. - Le Conseil d'action communautaire, pour mener à bien la tâche qui lui est dévolue, se subdivisera en groupements communautaires et en autant de sous-comités que requièrent les activités générales et spécifiques de la communauté. Néanmoins le conseil exercera son rôle d'orientation et de contrôle des différents groupements communautaires et sous-comités afin d'assurer une coordination harmonieuse au niveau de leurs programmes d'activités.

Article 49. — Les sous-comités seront créés par le Conseil en vue d'avoir la charge d'un secteur particulier du développement économique, social et culturel et d'en assurer la promotion au profit de la communauté.

Les sous-comités de base sont:

- a) le sous-comité agricole chargé d'améliorer la production agricole;
- b) le sous-comité des voies de communication chargé du tracé et de l'entretien des routes et des chemins vicinaux;
- c) le sous-comité de protection et d'éducation sanitaire;
- d) le sous-comité de relèvement économique et social;
- e) le sous-comité d'éducation familiale et de promotion féminine;
- f) le sous-comité d'alphabétisation;
- g) le sous-comité de culture populaire, loisirs, sport et récréation;
- h) le sous-comité de la planification familiale, etc... et de protection materno-infantile.

Article 50. — Il est fait obligation aux présidents des sous-comités de soumettre un rapport détaillé à la réunion plénière du Conseil, sur les activités de leur sous-comité au cours du mois. A cette occasion, ils auront à produire leurs doléances et soumettre leurs problèmes.

C H A P I T R E X

DES GROUPEMENTS COMMUNAUTAIRES, COMITES LOCAUX ET FEDERATIONS DES C+A.C.

Article 51. — Au niveau des localités ou habitations peuvent fonctionner des groupements communautaires.

Article 52. — Les groupements communautaires dont les objectifs, les fonctions, la composition sont identiques à ceux de conseils d'action communautaire (CAC) sont associés à ces derniers et ne jouissent pas de la personnalité civile.

Article 53. — Tout groupement nouvellement constitué doit en aviser le Conseil d'action communautaire dans un délai ne dépassant pas quinze (15) jours.

Article 54. — Aucun membre du Comité exécutif d'un conseil d'action communautaire ne peut cumulativement faire partie du Comité exécutif du groupement communautaire et vice versa.

Article 55. — Tous les membres des groupements communautaires sont également membres des conseils d'action communautaires et par conséquent soumis aux mêmes responsabilités.

Article 56. — Les membres des groupements communautaires sont tenus d'assister comme membre à part entière aux réunions ordinaires, extraordinaires et annuelles des conseils d'action communautaire.

Article 57. — Les CAC peuvent se grouper dans le cadre de fédérations, confédérations ou toute autre forme d'association pour des projets d'envergure à entreprendre dans le cadre de la commune, de l'arrondissement, ou du département.

Article 58. — Le Comité exécutif de la fédération est élu parmi les membres des comités exécutifs des CAC concernés réunis en Assemblée de comités exécutifs des CAC.

Article 59. — Le Comité exécutif de la confédération de fédérations de CAC est élu parmi les membres des comités exécutifs de fédérations de CAC et de coopératives.

Article 60. — Il est également prévu la constitution au niveau de la commune de comités locaux d'alphabétisation et d'action communautaire groupant les représentants de l'administration locale et des notables. Leur composition, leur mode d'élection, etc... sont identiques à ceux des autres groupements.

Article 61. — Les attributions des comités locaux ne diffèrent pas de celles des autres groupements et s'exercent particulièrement au niveau du siège de la commune. Cependant, les comités locaux ont pour devoir d'encadrer, d'encourager, de guider les conseils d'action communautaire, les fédérations ou les confédérations en participant, par exemple, à leurs réunions, en rendant visite aux actions rurales, en contribuant moralement, matériellement ou financièrement à leurs projets.

Article 62. — Le Conseil d'action communautaire peut être dissous par l'Assemblée générale pour mauvaise gestion des fonds recueillis, pour inactivité pendant une période de plus de trois (3) mois ou toute autre cause jugée valable par la majorité des membres du CAC.

C H A P I T R E X I**DU ROLE ET DES ATTRIBUTIONS DE L'O.N.A.A.C. ET DU C.O.N.A.C.O.S.
VIS-A-VIS DES C.A.C. ET DES ORGANISMES DE DEVELOPPEMENT**

Article 63. — L'Office national d'alphabétisation et d'action communautaire (O.N.A.A.C.) est chargé de l'éducation et de la motivation de tous les conseils d'action communautaire et autres groupements similaires fonctionnant sur le territoire national de la République.

Article 65. — DE LA RECONNAISSANCE OFFICIELLE DES C.A.C.

Pour être apte à solliciter et à obtenir une aide quelconque de particuliers, d'organismes nationaux ou non, le CAC doit être détenteur d'un certificat de reconnaissance délivré par le Conseil national de contrôle et de supervision. Cette reconnaissance se fait suivant la procédure et les conditions déterminées par le Ministère de Tutelle.

Article 66. — Cette reconnaissance est, entre autres, subordonnée:

a) à la prise en charge par le CAC du programme de reboisement. Le conseil détermine avec le concours de techniciens la période à laquelle la plantation d'arbres, de protection du sol doit être entreprise, le type et le nombre d'arbres à mettre en terre, ainsi que les espaces qui doivent en bénéficier;

b) la rationalisation, sous la responsabilité du CAC, de la fabrication du charbon de bois en vue d'empêcher la coupe anarchique des arbres.

Article 67. — Tous les membres des CAC seront munis de cartes d'identification délivrées par le Comité directeur du CAC.

Article 68. — Aucun CAC ne peut traiter avec un organisme d'aide national ou étranger sans une autorisation du C.O.N.A.C.O.S.

Article 69. — Le Conseil national de contrôle et de supervision (C.O.N.A.C.O.S.) par l'intermédiaire des services compétents de l'O.N.A.A.C. recueille chaque année entre le 1er octobre et le 30 novembre, la liste arrêtée des conseils d'action communautaire reconnus, les fédérations et celles des membres des différents comités directeurs avec leur âge, sexe, domicile et profession.

Article 70. - Le CONACOS, tout en assurant le contrôle des CAC recherche de concert avec l'ONAAC toute assistance technique ou financière tendant à encourager les activités communautaires et peut le cas échéant orienter les organismes non gouvernementaux (ONG) vers les régions où l'action communautaire nécessiterait leur intervention.

Article 71. - DU ROLE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE L'O.N.A.A.C.

En vue de faciliter l'émancipation des populations rurales et de leur permettre de jouer leur rôle sur les plans économiques, civiques et culturels, l'ONAAC aura à préparer et à exécuter conjointement avec le CONACOS des programmes d'éducation et de formation des paysans qui viseront à former:

- a) un producteur autogestionnaire conscient de la nécessité de développement de son pays et capable d'intégrer et d'utiliser les techniques les plus adaptées et les plus efficaces en vue d'améliorer la production agricole;
- b) un citoyen conscient de ses droits et devoirs et imbu des principes démocratiques;
- c) un homme attaché à son patrimoine culturel et ouvert avec valeurs universelles.

Article 72. - En vue de permettre aux communautés d'accéder le plus rapidement à leur auto-développement sur les plans économiques, sociaux et culturels, l'ONAAC, en collaboration avec les différents organismes concernés, aura à l'occasion de toute réalisation de projet de développement à dispenser non seulement des connaissances pratiques, des savoir-faire immédiatement utilisables par les populations concernées, mais également des savoir-être qui favoriseront des changements de mentalités et créeront chez eux l'esprit d'initiative, de créativité, d'autogestion, de civisme, en un mot, toute les qualités qui favorisent et participent à l'évolution de la communauté.

Article 73. - ROLE DE L'O.N.A.A.C. VIS-A-VIS DES ORGANISMES
DE DEVELOPPEMENT

Les organismes étrangers, non gouvernementaux, philanthropiques, religieux et privés engagés dans le développement sont tenus de se faire enregistrer à l'ONAAC et présenter au moment de leur inscription:

- a) une ampliation de l'accord signé entre l'organisme concerné et le gouvernement haïtien;
- b) la liste complète du personnel technique et administratif engagé à leur service;

- c) une définition de l'aire à couvrir et de la population touchée ou à toucher par le projet;
- d) des modalités d'intervention dans les communautés rurales;
- e) la liste des projets à l'étude ou en voie d'exécution tout en fixant les objectifs de chaque projet, la date de mise à exécution, la durée, le mode de participation et de financement;
- f) l'ONAAC sera tenu de transmettre une copie des dossiers dans le meilleur délai à la direction du CONACOS.

Article 74. - Ces organismes interviennent au sein des populations par l'intermédiaire de l'ONAAC qui, après analyse des plans, programmes et projets approuvés par le Ministère de Plan, leur accorde l'encadrement nécessaire pour la conduite de leurs dits projets.

Article 75. - L'Office national d'alphabétisation et d'action communautaire participe à la supervision générale des programmes d'intervention en collaboration avec les CAC et pourra le cas échéant, dénoncer ces projets et demander annulation de l'autorisation d'intervention si les programmes exécutés ne se révèlent pas conformes aux normes établies.

Article 76. - Les organismes engagés doivent soumettre régulièrement un rapport semestriel à l'Office de tutelle et un bilan annuel entre le 1er et le 30 septembre dans lequel seront analysés et évalués les résultats par rapport aux objectifs visés et aux opérations annuelles.

C H A P I T R E X I I

DU ROLE DES ADMINISTRATIONS ET SERVICES MINISTERIELS VIS-A-VIS DES C.A.C.

Article 77. - Il est fait obligation aux agents spécialisés des différents services ministériels de prêter leur assistance technique aux CAC et à tout groupement communautaire dans l'étude, la préparation et l'exécution de tout projet de développement retenu par la...

Article 78. — Les autorités locales et régionales sont tenues d'aider et d'engager les conseils d'action communautaire en vue de renforcer leur action dans le domaine du développement social et économique du pays.

Donné au Palais national, à Port-au-Prince, le 28 août 1981,

JEAN-CLAUDE DUVALIER

PAR LE PRESIDENT:

Le Secrétaire d'Etat de la Présidence: Henry P. BAYARD
Le Secrétaire d'Etat de l'Education Nationale:
Joseph C. BERNARD

Référence: Le Moniteur, journal officiel de la République d'Haiti,
136ème année, No. 75, le 28 septembre 1981.

Catégorie de l'ONG : 1. ONG catholique

Sous-catégorie de l'ONG : 1.1. Cong. masculine

Numéro	Nom de l'organisation	Pays d'origine principale
1.1.1.	Clercs de St-Viateur (c.s.v.)	Canada
1.1.2.	Dominicains - Ordre des Frères Prêcheurs (c.p.)	France
1.1.3.	Montfortaine - Compagnie de Marie (s.m.m.)	France
1.1.4.	Oblats de Marie Immaculée (c.m.i.)	E.U.
1.1.5.	Pères de Scheut - Congrégation du Coeur Immaculée de Marie	Belgique
1.1.6.	Pères de Ste-Croix (c.s.c.)	Canada
1.1.7.	Rédemptoristes - Congrégation du Très Saint Rédempteur	Belgique
1.1.8.	Salésiens de Don Bosco (s.d.b.)	Belgique
1.1.9.	Voluntas Dei (i.v.d.)	Canada
1.1.10.	Frères de l'instruction chrétienne (i.c.)	France
1.1.11.	Frères du Sacré Coeur (s.c.)	Canada
1.1.12.	Frères du Sacré Coeur de Carrefour (s.c.)	Haiti
1.1.13.	Petits Frères de Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus (p.f.s.t.)	Haiti
1.1.14.	Prêtres de St-Jacques (s.p.s.j.)	France

Catégorie de l'ONG : 1. ONG catholique

Sous-catégorie de l'ONG : 1.2. Cong. féminine

1.2.1.	Filles de Jésus (f.j.)	Canada
1.2.2.	Filles de Marie (f.m.)	Haiti/ Belgique
1.2.3.	Filles de la Sagesse (f.d.l.s.)	Haiti/Int'l
1.2.4.	Marianites de Ste-Croix	France
1.2.5.	Oblates Missionnaires de Marie Immaculée (o.m.m.i.c.)	Canada
1.2.6.	Petites Soeurs de Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus (p.s.s.t.)	Haiti
1.2.7.	Soeurs du Bon Pasteur du Québec	Canada
1.2.8.	Soeurs de la Charité d'Ottawa (s.c.o.)	Canada
1.2.9.	Soeurs de la Charité de St-Hyacinthe (s.c.s.h.)	Canada
1.2.10.	Soeurs de la Charité de St-Louis (s.c.s.l.)	Canada

Catégorie de l'ONG : 1. ONG catholique

Sous-catégorie de l'ONG : 1.2. Cong. féminine

Numéro	Nom de l'organisation	Pays d'origine principale
1.2.11.	Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception (m.i.c.)	Canada
1.2.12.	Soeurs Dominicaines Missionnaires Adoratrices (o.p.)	Canada
1.2.13.	Soeurs de Notre-Dame du Sacré-Coeur (n.d.s.c.)	Canada
1.2.14.	Soeurs de Ste-Anne (s.a.)	Canada
1.2.15.	Soeurs de Ste-Croix et des Sept Douleurs (c.s.c.)	Canada
1.2.16.	Soeurs de St-François d'Assise (s.f.a.)	Canada
1.2.17.	Soeurs de St-Joseph de Cluny (s.j.c.)	France
1.2.18.	Soeurs de St-Joseph Vallier (s.s.j.v.)	Canada
1.2.19.	Soeurs Salésiennes, Filles de Marie Auxiliatrice (s.d.s.)	Italie
1.2.20.	Soeurs de St-Paul de Chartres	France
1.2.21.	Soeurs Missionnaires de Christ-Roi	Canada
1.2.22.	Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie (s.n.j.m.)	Canada
1.2.23.	Soeurs Carmélites (o.c.d.)	Haiti

Catégorie de l'ONG : 1. ONG catholique

Sous-catégorie de l'ONG : 1.3. Organisations de service catholique

1.3.1.	ADVENIAT	FRG
1.3.2.	Association médicale internationale (A.M.I.)	Canada
1.3.3.	CARITAS	Italie
1.3.4.	Catholic Fund for Overseas Development (CAPOD)	CK
1.3.5.	Catholic Institute for International Relations (CIIR)	UK
1.3.6.	Catholic Medical Mission Board (CMMB)	E.U.
1.3.7.	Catholic Relief Service (CRS)	E.U.
1.3.8.	Entraide et fraternité	Belgique
1.3.9.	MISEREOR	FRG
1.3.10.	National Council of Catholic Women	E.U.
1.3.11.	Organisation catholique pour le développement de la paix	Canada

Catégorie de l'ONG : 1. ONG catholique

Sous-catégorie de l'ONG : 1.3. Organisations de service catholique

Numéro	Nom de l'organisation	Pays d'origine principale
1.3.12.	Office central catholique pour l'aide au développement (Entwicklungshilf) RFA	FRG
1.3.13.	Rallye Tiers Monde	Canada
1.3.14.	Sainte Enfance - Pontifical Association of the Holy Childhood	E.U.
1.3.15.	Secours catholique français	France

Catégories de l'ONG : 1. ONG protestantes

Sous-catégorie de l'ONG : 2.1. Missions protestantes

2.1.1.	Adventistes du Septième Jour	E.U.
2.1.2.	Armée du Salut	Caraïbes
2.1.3.	Assemblées de Dieu	E.U.
2.1.4.	Association des églises missionnaires (AEM)	E.U.
2.1.5.	Baptist Kid Mission	E.U.
2.1.6.	Convention baptiste d'Haiti (CBH)	E.U.
2.1.7.	Church of the Brethren	E.U.
2.1.8.	Eglise de Dieu (Bourden)	E.U.
2.1.9.	Eglise de Dieu de la Pentecôte	E.U.
2.1.10.	Eglise épiscopale	E.U.
2.1.11.	Eglise méthodiste	Caraïbes
2.1.12.	Eglise méthodiste libre	E.U.
2.1.13.	Eglise du nazaréen	E.U.
2.1.14.	Eglise de Dieu - Project Help	E.U.
2.1.15.	Eglise presbytérienne	E.U.
2.1.16.	Eglise wesleyenne	E.U.
2.1.17.	Mission baptiste conservatrice d'Haiti	E.U.
2.1.18.	Mission des églises baptistes du sud d'Haiti (MEBSH) West Indies Mission (WIM)	E.U.
2.1.19.	O.M.S. International	E.U.
2.1.20.	Reorganised Church of Lattier Day Saints	E.U.

Catégorie de l'ONG : 2. ONG protestantes

Sous-catégorie de l'ONG : 2.1. Missions protestantes

Numéro	Nom de l'organisation	Pays d'origine principale
2.1.21.	Union des églises baptistes d'Haiti (UEBH)/Unevangelized Fields Mission (UFM)	E.U.
2.1.22.	World Gospel Mission (WGM)	E.U.

Catégorie de l'ONG : 2. ONG protestantes

Sous-catégorie de l'ONG : 2.2. Org'n. serv. protestants

2.2.1.	Baptist World Relief	E.U.
2.2.2.	Bread for the World	FRG (RFA)
2.2.3.	Caribbean Child Care	Canada
2.2.4.	Child Care Foundation	E.U.
2.2.5.	Christian Aid	UK
2.2.6.	Christian Action on Development in the Caribbean (CADEC)	Caraibes
2.2.7.	Christian Church (Disciplines in Christ)	E.U.
2.2.8.	Christian Dental Society	E.U.
2.2.9.	Christian Medical Society	E.U.
2.2.10.	Christian Reformed World Relief Committee (CRWRC)	E.U.
2.2.11.	Christoffer Blinden Mission (CBM)	FRG (RFA)
2.2.12.	Compassion Child Care	E.U.
2.2.13.	Compassion International	E.U.
2.2.14.	Compassion of Canada	Canada
2.2.15.	Evangelische Zentralstelle für Entwicklungshilfe (EZE) (Office central évangélique pour l'aide au développement)	FRG (RFA)
2.2.16.	MAP International	E.U.
2.2.17.	Meals for Millions	E.U.
2.2.18.	Medical and Surgical Relief Committee (MCC)	E.U.
2.2.19.	Mennonite Central Committee (MCC)	E.U.
2.2.20.	Sérvice chrétien d'Haiti (SCH) - Church World Service (CWS)	E.U.
2.2.21.	TEAR fund	UIC
2.2.22.	United Faith Foundation	E.U.

Catégorie de l'ONG : 2. ONG protestantes

Sous-catégorie de l'ONG : 2.2. Org'n. serv. protestants

Numéro	Nom de l'organisation	Pays d'origine principale
2.2.23.	United Methodist Committee on Relief (UMCOR)	E.U.
2.2.24.	West Indies Self Help (WISH)	E.U.
2.2.25.	World Concern	E.U.
2.2.26.	World Relief Commission of the National Association of Evangelicals	E.U.
2.2.27.	World University Service	E.U.
2.2.28.	World Vision International (WVI)	E.U.
2.2.29.	World Vision of Canada	E.U.

Catégorie de l'ONG : 3. ONG séculiers

Sous-catégorie de l'ONG : _____

3.1.	American Dentist for Foreign Service	E.U.
3.2.	American Foundation for Overseas Blind	E.U.
3.3.	American National Red Cross	E.U.
3.4.	American Women's Hospital Service	E.U.
3.5.	Brothers Brother Foundation	E.U.
3.6.	Centre de recherches et de développement international (CRDI)	Canada
3.7.	Club 2/3	Canada
3.8.	COHAN - Coopération haitio-néerlandaise représentant les ONG's CEBEMC (catholique), ICCO (protestant) et NOUIB (séculier) et HIVOS (humanistes)	Pays-Bas
3.9.	Credit Union National Association (CUNA)	E.U.
3.10.	Direct Relief Foundation	E.U.
3.11.	Focus Inc.	E.U.
3.12.	Fondation CARE	E.U.
3.13.	Fondation Ford	E.U.
3.14.	Fondation Grant	E.U.
3.15.	Food for the Hungry	E.U.
3.16.	Heiffer Project, Int'l	E.U.
3.17.	Inter-American Foundation	E.U.

Catégorie de l'ONG : 3. ONG séculiers

Sous-catégorie de l'ONG : _____

Numéro	Nom de l'organisation	Pays d'origine principale
3.18.	International Eye Foundation	E.U.
3.19.	Medical Relief of Haiti	E.U.
3.20.	OXFAN (UK)	UK
3.21.	Pathfinder Fund	E.U.
3.22.	Planned Parenthood Federation of America (International Division Family Planning International Association FPIA)	E.U.
3.23.	Plan de parrainage (Foster Parents Plan)	E.U.
3.24.	Public Welfare Foundation	E.U.
3.25.	World Crafts Council U.S.A. Inc.	E.U.
3.26.	World Neighbours Inc.	E.U.
3.27.	World Rehabilitation Fund	E.U.
3.28.	World University Service Inc. U.S. Cttes.	E.U.

Nombre total d'ONG par pays :

E.U.	70
Canada	26
France	8
Haiti	6
R.F.A.	6
Belgique	5
Caraibes	3
UK	3
Italie	2
CK	1
Pays-Bas	1

Source: Programme des Nations-Unis pour le développement, Rapport sur l'assistance externe en Haiti, 1980.

PROJETS FINANCES PAR L'A.I.D. EN HAÏTI
(1962-1982)

PROJETS COURANTS

ALIMENTATION ET NUTRITION

Développement agricole intégré	\$ 13,796,000.
Aide aux petits fermiers	7,458,000.
Aide aux coopératives (café)	6,150,000.
Développement agricole	1,877,000.
Entretien des routes	16,200,000.
Développement communautaire rural	4,117,000.
Projet eau potable (CARE)	121,000.
Développement rural de Gros Morne	104,000.
Eau potable (La Gonave)	122,000.
Amélioration de la nutrition	<u>1,289,000.</u>
	\$ 51,234,000.

POPULATION ET SANTE

Protection Materno-Infantile/Planification familiale	\$ 1,075,000.
Consolidation des services de santé	8,300,000.
Fondation américaine des aveugles d'outre-mer	<u>68,000.</u>
	\$ 9,443,000.

ACTIVITES SPECIALES DE DEVELOPPEMENT

Activités spéciales de développement	\$ 910,000.
--------------------------------------	-------------

FOOD FOR WORK

Food for work	<u>\$ 61,767,000.</u>
---------------	-----------------------

GRAND TOTAL

\$123,354,000.

PROJETS FINANCES PAR L'A.I.D. EN HAÏTI
(1978-1983)

PROJETS FUTURS

ALIMENTATION ET NUTRITION

Préservation de l'environnement	\$ 7,165,000.
Aide au développement agricole	2,225,000.
Développement communautaire intégré	3,950,000.
Développement rural des petites entreprises	5,199,000.
Programme de nutrition interrégional	3,000,000.
Développement en eau potable	250,000.
Irrigation (La Gonave)	250,000.
	<u>\$ 22,039,000.</u>

POPULATION ET SANTE

Assistance sanitaire en milieu rural	\$ 8,700,000.
Planification familiale	3,875,000.
	<u>\$ 12,575,000.</u>

EDUCATION ET RESSOURCES HUMAINES

Formation et amélioration administratives	\$ 1,569,000.
Education para-professionnelle (Génie)	2,945,000.
Education vocationnelle	3,000,000.
Développement artisanal	250,000.
	<u>\$ 7,764,000.</u>

ACTIVITES SPECIALES DE DEVELOPPEMENT

Prévention désastre	\$ 275,000.
Technologie appropriée	1,332,000.
Développement de coopérative de financement	3,290,000.
Etudes et recherches	1,200,000.
Formation de cadres	490,000.
Promotion féminine	250,000.
Aide au développement (CARITAS)	250,000.
Aide au développement (CEEH)	190,000.
	<u>\$ 7,277,000.</u>

GRAND TOTAL

\$ 49,655,000.

ASSISTANCE EXTERNE EN HAÏTI, 1980

Source de Financement

Secteur	PNUD(*)		Système NU autre que PNUD/		Programme bilatéral 2/		Autres 3/		TOTAL	
	\$000	%	\$000	%	\$000	%	\$000	%	\$000	%
Politique de dév. & planification	900	8	253	1	21.987	40	1.005	7	24.145	24
Ressources naturelles	883	8	4.515	25	546	1	-	-	5.944	6
Agriculture	3.599	32	2.517	14	9.666	18	3.653	24	19.435	20
Industrie	232	2	120	.6	(a) **		-	-	352	.3
Transport et communications	883	8	7.262	40	3.895	7	1.926	13	13.966	14
Commerce extérieur	100	1	-		-		-	-	100	.1
Population	637	6	63	.3	630	1	-	-	1.330	1
Etablissements humains	926	8	261	1	-		1.383	9	2.570	3
Santé	1.195	11	682	3	3.168	6	1.458	10	6.503	7
Education	742	7	2.326	13	3.817	7	3.194	21	10.079	10
Emploi	754	7	-		744	1	-	-	1.498	1
Aide humanitaire	104	1	257	1	9.932	18	2.265	15	12.558	13
Sécurité sociale	-		-		(b)		-	-	**	
Culture	125	1	20	.1	-		42		187	2
Science et technologie	-		-		185	.3	16		201	2
	11.080	100%	18.276	100%	54.570	100%	14.942	100%	98.868	100%
	11%		18%		55%		15%		100%	

(*) : PNUD(CIP-SM/LDC)/FNUAP/FENU/PAM

1/ Distribué par agence, Tableau II

2/ Distribué par pays, Tableau III

3/ Programmes et activités d'autres organisations multilatérales, d'institutions et d'organisations non-gouvernementales

(**) Les chiffres pour 1980 ne sont pas disponibles a) Allemagne b) USAID

TABLEAU II

COOPERATION MULTILATERALE A TRAVERS LE SYSTEME NU AUTRE QUE PNUD

Année 1980, en .000\$

SECTEUR	CEPAL	FAO	FIDA	FMI	IDA	OMS	UNCHS	UNDRO	UNESCO	UNICEF	TOTAL
Politique de dev. & planification	*	-	-	*	-	250	3	-	-	-	253
Ressources naturelles	-	-	-	-	4.515 1/2	-	-	-	-	-	4.515
Agriculture	-	581	694	-	1.227	-	-	-	-	15	2.517
Industrie	-	-	-	-	120	-	-	-	-	-	120
Transport et communications	-	-	-	-	7.262	-	-	-	-	-	7.262
Commerce extérieur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Population	-	-	-	-	-	63	-	-	-	-	63
Etablissements humains	-	-	-	-	261	-	-	-	-	-	261
Santé	-	-	-	-	168	480	-	-	-	34	682
Education	-	-	-	-	1.999	11	-	-	68	248	2.326
Emploi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Aide humanitaire	-	200	-	-	-	*	-	22	-	35	257
Sécurité sociale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Culture	-	-	-	-	-	-	-	-	20	-	20
Science et technologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	*	781	694	*	15.552	804	3	22	88	332	13.276

* Non chiffré

PROGRAMME BILATERAL PAR PAYS

Année 1980, en .000\$

SECTEUR	ALLEMAGNE R.F.A.	CANADA A.C.D.I.	CHINE	FRANCE FAC/SSCT	ISRAEL	JAPON	USA USAID	DIVERS PAYS 1/	TOTAL
Politique de dév. et planification	731*	3.378	-	61	-	-	17.817	-	21.987
Ressources naturelles	**	468	-	78	-	-	-	-	546
Agriculture	912*	766	1.600	1.142	-	2.395	2.851	-	9.666
Industrie	**	-	-	-	-	-	-	-	-
Transport et communications	**	-	-	266	-	-	3.629	-	3.895
Commerce extérieur	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Population	-	-	-	-	-	-	630	-	630
Etablissements humains	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Santé	**	-	-	-	-	-	3.168	-	3.168
Education	-	1.010	-	2.502	30	-	275	-	3.817
Emploi	-	269	-	475	-	-	-	-	744
Aide humanitaire	1/	385 1/	1/	1/	1/	1/	1/	9.547	9.932
Sécurité sociale	-	-	-	-	-	-	**	-	-
Culture	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Science et technologie	-	-	-	-	-	-	185	-	185
TOTAL	1.643	6.276	1.600	4.524	30	2.395	28.555	9.547	54.570

* Chiffré en partie

** Les chiffres de 1980 ne sont pas encore disponibles

1/ Ref. rapport coordination UNDRO (pages 76, 140, 141)

ASSISTANCE EXTERNE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT

ASSISTANCE EN CAPITAL

CODE 13

PAYS BENEFICIAIRE : HAITI

SECTEUR

AIDE HUMANITAIRE

Titre du projet ou activité	Source de l'assistance	Coût de l'assistance 1980 en .000 EU \$	Durée du projet	Nature de l'assistance et lieu
	- Les agences internationales			
	Caritas International	156		
	- Les organisations inter-gouvernementales			
	CEE	568		
	OEA	66		
	- Les contributions de gouvernements			
	Australie	17		
	Canada	129		
	Etats-Unis d'Amérique	7.643 *		
	Finlande	15		
	France	800		
	Italie	75		
	Japon	10		
	Pays-Bas	282		
	Rép. fédérale d'Allemagne	264		
	Suisse	69		
	Taiwan	50		

* Voir activités USAID et assistance technique EU d'Amérique, code 13.

N.B. 1) Les chiffres inscrits entre parenthèses représentent le coût total du projet.

2) Le sigle entre parenthèse dans la colonne "Source de l'assistance" indique l'Agence d'exécution.

ASSISTANCE EXTERNE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT

ASSISTANCE EN CAPITAL

CODE : 13

SECTEUR

PAYS BENEFICIAIRE : HAÏTI

AIDE HUMANITAIRE

Titre du projet ou activité	Source de l'assistance	Coût de l'assistance 1980 en .000 EU \$	Durée du projet	Nature de l'assistance et lieu
- Les Sociétés de Croix-Rouge				
	Australie	1		
	Belgique	3		
	Canada	9		
	Danemark	4		
	Etats-Unis d'Amérique	39		
	Finlande	12		
	France	1		
	Gde Bretagne	23		
	Israël	non chiffré		
	Luxembourg	1		
	Monaco	1		
	Nouvelle Zélande	10		
	Norvège	10		
	Pays-Bas	non chiffré		
	Rép. Dominicaine	114		
	Rép. fédérale d'Allemagne	76		
	Suède	40		
	Suisse			

N.B. 1) Les chiffres inscrits entre parenthèses représentent le coût total du projet.

2) Le sigle entré parenthèse dans la colonne "Source de l'assistance" indique l'Agence d'exécution.

ASSISTANCE EXTERNE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT

PAYS BENEFICIAIRE : HAITI SECTEUR : ASSISTANCE EN CAPITAL CODE : 13
 AIDE HUMANITAIRE

Titre du projet ou activité	Source de l'assistance	Coût de l'assistance 1980 en .000 EU \$	Durée du projet	Nature de l'assistance et lieu
- <u>Aides d'agences internationales et autres sources de secours à l'intérieur de gouvernements</u>				
Canada:	Fondation Frontière Maple Leaf	200	non chiffré	
Etat-Unis	d'Amérique: Assemblies of God	20	10	
Baptist World Alliance	CARE	3	359	
Catholic Relief Serv.	Church World Serv.	30	11	
Direct Relief Foundation	Southern Baptist Conv.	non chiffré		

N.B. 1) Les chiffres inscrits entre parenthèses représentent le coût total du projet.
 2) Le sigle entre parenthèse dans la colonne "Source de l'assistance" indique l'Agence d'exécution.

ASSISTANCE EXTERNE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT

ASSISTANCE EN CAPITAL

AIDE HUMANITAIRE

CODE : 13

PAYS BENEFICIAIRE : HAITI

SECTEUR

Titre du projet ou activité	Source de l'assistance	Coût de l'assistance 1980 en .000 EU \$	Durée du projet	Nature de l'assistance et lieu
	Foreign Mission Board World Relief World Vision France: Action d'urgence internationale Gde Bretagne: Scottish Catholic Aid Fund (SCIAF) Rép. fédérale d'Allemagne: Privés Suisse: Caritas	5 10 50 7 5 400 20		

N.B. 1) Les chiffres inscrits entre parenthèses représentent le coût total du projet.

2) Le sigle entre parenthèse dans la colonne "Source de l'assistance" indique l'Agence d'exécution.

Source: Rapport sur l'assistance externe en Haïti, Programme des Nations-Unis pour le développement, Port-au-Prince, Haïti, 1980.

Hgs/Ha	PRODUIT	RENDEMENT NORD-OUEST	RENDEMENT HAITI (EN MOYENNE)	RENDEMENT REPUBLIQUE DOMINICAINE
Hgs/Ha	MAIS	450 - 500	779	1,852
	MILLET (SORGHO)	450 - 600	768	N.D.
	POIS (HARICOTS)	500 - 600	768	N.D.
	PATATE	1,600 - 2,000	5,000	10,795
	CANNE-A-SUCRE	450 - 600	781	1,116

SOURCE: FAO, Manuel de production, Rome, 1973.